



VILLE DE
MARTIGNY

COMPTES 2022

COMMUNE DE MARTIGNY – COMPTES 2022

TABLE DES MATIERES

Message du Conseil municipal au Conseil général	1
Résultats	
Aperçu du compte annuel	15
Aperçu du compte de résultats et investissements	16
Compte de résultats échelonné	17
Aperçu du bilan	18
Tableau de flux de trésorerie	19
Compte de résultats selon les tâches	20
Compte de résultats selon les natures	23
Compte des investissements selon les tâches et les natures	31
Tableau des crédits d'engagements	34
Tableau des crédits supplémentaires	35
Indicateurs financiers	36
Comptes de résultats et d'investissements par département	
Administration générale	38
Sécurité publique	54
Enseignement et formation	68
Culture, sports et loisirs, église	88
Santé	120
Prévoyance sociale	124
Mobilité et voies de communications	138
Environnement et aménagement du territoire	157
Services économiques	187
Finances et impôts	198
Bilan détaillé	211
Conclusions	214
Rapport succinct de l'organe de révision	215
Annexe aux comptes	
Principes pour la présentation et tenue du compte	216
Etat du capital propre	221
Tableau des provisions	222
Tableau des participations	223
Tableau des garanties	224
Tableau des immobilisations	225

**Message
du Conseil municipal
au Conseil général**

MESSAGE DU CONSEIL MUNICIPAL

AU CONSEIL GENERAL

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers généraux,

Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions légales, de soumettre à votre approbation la gestion et les comptes de l'Administration municipale de Martigny pour l'année 2022.

En préambule

- Nous rappelons que, simultanément à l'avancement des formalités sur le plan communal, les Sociétés anonymes Sinergy poursuivent les procédures inhérentes au bouclage de la comptabilité 2022. Les membres de la Commission de gestion du Conseil général recevront une information particulière en même temps que l'envoi des comptes des deux sociétés.
- En séance du 28 mars 2023, le Conseil municipal a approuvé les comptes 2022 tels que présentés ainsi que les crédits supplémentaires globaux ci-après, à savoir, selon le règlement précisant que ces derniers sont soumis à approbation s'ils sont d'un montant supérieur à 5 % du budget net du Département (charges moins revenus), de même que les justificatifs des dépassements faisant partie du rapport annuel de gestion, qui excèdent 10 % du budget net des rubriques concernées, si le dépassement est au minimum de CHF 5'000.-.

Comptes	Départements	Ecart	%
6	Mobilité et voies de communications	1'876'959.14	17.70

Comptes	Rubriques	Ecart	%
2200	Centre pédagogique spécialisé	65'258.06	46.91
2123	Cours spéciaux – cours d'appuis	61'938.25	10.54
3415	Patinoire	102'754.10	19.42
3416	Stand de tir	79'420.10	204.16
4330	Santé scolaire	106'017.35	24.71
7411	Dranse	67'595.05	53.02
7413	Canaux	35'398.15	35.65
7690	Assainissement de sites pollués	39'046.70	130.16

1. TOUR D'HORIZON

Les comptes 2022 qui vous sont présentés se conforment pour la première fois au modèle de plan comptable harmonisé de deuxième génération (MCH2).

L'exercice affiche un résultat équilibré très proche des prévisions budgétaires. Des événements extraordinaires liés à l'aliénation de terrains ainsi que des recettes sur les transactions immobilières, effectuées sur le territoire municipal, ont permis l'attribution d'un montant à la réserve de politique budgétaire.

Depuis plusieurs années, la Ville de Martigny s'inscrit dans des réalisations d'importance pour améliorer le quotidien de sa population et 2022 n'a pas fait exception. Transformation, rénovation et modernisation ont été les maîtres mots de cette année qui a vu avancer et s'achever plus d'une dizaine de projets d'envergure.

La réfection du parking public souterrain du Manoir et l'ouverture de celui des Morasses permettent à tous les automobilistes de se garer au centre-ville en laissant davantage de place en surface. La Rue des Chênes à Charrat ainsi que la Rue des Avouillons figurent également dans la liste des grands projets achevés en 2022. Avec le généreux soutien de Léonard Gianadda et l'appui financier du Club Alpin Suisse, la Municipalité a pu entreprendre la rénovation du Bâtiment Jean de Châtillon.

Pour maintenir la cohésion sociale, le bien-vivre ensemble et offrir à nos citoyens des infrastructures modernes et de qualité, il est aussi tout naturel qu'une série de réalisations d'envergure s'échelonne sur plusieurs années. C'est le cas des rénovations de la villa du Centre de Loisirs et de Culture de Martigny (CLCM), de la salle de gymnastique de l'école de Martigny-Bourg ou encore de la piste d'athlétisme du Stade d'Octodure. Les phases des travaux de sécurisation et de réaménagement de la Dranse sont aujourd'hui respectées et vont se poursuivre jusqu'en 2027.

La Municipalité est également très fière du développement de son cœur de ville. Bien que les travaux de réaménagement de l'Avenue de la Gare ne soient pas encore tout à fait terminés, c'est un réel plaisir de voir la population et les commerces s'approprier cet espace qui fait la part belle à la mobilité douce tout en garantissant une circulation bidirectionnelle.

Enfin, le travail de longue haleine de la municipalité en termes de développement durable est à nouveau salué par le renouvellement du label Gold Cité de l'Energie. Ce label atteste pour la commune de Martigny, au niveau européen, de l'excellence et de la continuité de son engagement et en particulier du succès de son programme d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables.

Le conseil communal poursuit son travail pour atteindre les objectifs énergétiques 2050 de la Confédération et viser la société à 2000 watts en 2050. Le développement du chauffage à distance, le froid à distance, la pose de panneaux photovoltaïques, la lutte contre les effets du réchauffement climatique, le soutien et les conseils aux avant-projets de particuliers, ou encore le développement de la mobilité douce, figurent parmi les projets importants pour y parvenir. Sinergy et la commune fonctionnent main dans la main pour ces différents projets.

D'un point de vue culturel, l'année 2022 a repris son cours normal après deux années noires profondément marquées par la pandémie de Covid-19. Les nombreux événements culturels ont repris pour le plaisir de l'échange et la convivialité.

Nous tenons à nouveau à saluer la générosité de M. Léonard Gianadda qui a également financé l'achat du Cinéma Corso par la Ville de Martigny ainsi que la rénovation de l'Auberge de jeunesse dans le quartier du Bourg.

L'évolution positive qui s'était dessinée sur le marché du travail en 2021, s'est poursuivie en 2022. Il en est résulté les chiffres du chômage les plus bas sur une longue période. Le taux de chômage moyen valaisan a baissé à 2,3% pour l'année 2022.

À partir de janvier déjà, le nombre des demandeurs d'emploi et des chômeurs inscrits n'a cessé de diminuer, partant d'un niveau déjà inférieur à celui des dernières années. Pour la commune de Martigny, selon le bulletin émis par le Service de l'industrie, du commerce et du travail (SICT), la moyenne annuelle du nombre de chômeurs s'élève à 350 chômeurs (456 en 2021) et 623 demandeurs d'emploi (785 en 2021), ce qui reflète la tendance cantonale. Le taux de chômage moyen annuel martignerain s'élève à 3.3%.

Un ralentissement conjoncturel est perceptible pour l'année 2023 mais les prévisions sont encore incertaines. On s'attend ainsi à un taux de chômage relativement stable, équivalent à 2022.

Au 31 décembre 2022, notre Ville comptait 21'824 citoyens et citoyennes : 699 de plus qu'en 2021, soit une croissance de 3,30%. L'exécutif est allé à leur contact, en instaurant notamment des "Rencontres citoyennes" dans différents quartiers de la ville.

Nous ne pouvons terminer ce tour d'horizon sans relever le travail remarquable accompli par les collaborateurs municipaux durant l'année écoulée. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

2. COMPTES 2022

2.1 Aperçu du compte de résultats

Les comptes 2022 qui présentent un excédent de revenus de CHF 116'053.10 ont permis l'attribution d'un montant de CHF 2'715'000.- au capital propre.

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2021	Budget 2022	Compte 2022
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	122'351'582.97	110'289'360.00	109'053'009.21
Revenus financiers	+ CHF	130'765'760.77	116'520'810.00	117'734'253.60
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	8'414'177.80	6'231'450.00	8'681'244.39
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	8'414'177.80	6'231'450.00	8'681'244.39
Amortissements planifiés	- CHF	37'335'090.40	5'095'000.00	6'725'800.29
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	3'004'176.02	985'000.00	1'308'587.30
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	30'996'775.56	1'232'700.00	2'184'196.30
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	1'300'000.00	2'715'000.00
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	1'395'000.00	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	-
Excédent de revenus	= CHF	466'686.94	84'150.00	116'053.10

Le résultat est supérieur au budget qui prévoyait un excédent de revenus de CHF 84'150.- avec une attribution au capital propre de CHF 1'300'000.-.

L'aliénation d'un terrain du patrimoine financier dans le quartier des Prés Magnin a généré un important gain comptable de CHF 1'415'000.- qui a été attribué à la réserve de politique budgétaire.

Les transactions immobilières effectuées durant l'année sur le territoire municipal ont généré des recettes supplémentaires en comparaison avec les années précédentes.

En ce qui concerne les recettes fiscales, que ce soit au niveau des personnes physiques ou des personnes morales, elles sont dans l'ensemble conformes aux prévisions budgétaires.

La marge d'autofinancement s'élève à CHF 8'681'244.39 alors qu'elle était budgétée à CHF 6'231'450.-.

Les événements ponctuels et difficilement estimables mentionnés ci-dessus expliquent de manière prépondérante cet écart favorable de CHF 2'449'794.39.

2.2 Compte des investissements

Les investissements nets se montent à CHF 22'304'790.89 alors qu'ils étaient budgétés à CHF 23'340'000.-.

Compte des investissements		Compte 2021	Budget 2022	Compte 2022
Dépenses	+ CHF	24'497'262.58	31'560'000.00	28'845'310.64
Recettes	- CHF	8'432'243.35	8'220'000.00	6'540'519.75
Investissements nets	= CHF	16'065'019.23	23'340'000.00	22'304'790.89

Les principales dépenses d'investissements concernent :

- Les travaux de réfection de la piste d'athlétisme
- Les travaux de rénovation de la salle de gymnastique de Martigny-Bourg
- La poursuite des travaux de l'aménagement de l'Avenue de la Gare
- La poursuite des travaux de sécurisation des digues de la Dranse
- La poursuite des travaux sur les bâtiments de la Step
- Le rénovation du parking souterrain du Manoir
- L'acquisition de places publiques dans le parking des Morasses

En application du MCH2, les frais d'avancement des travaux effectifs sont comptabilisés dans les rubriques d'investissement. Le tableau des engagements figurant en page N° 34 de la brochure des comptes renseigne sur les crédits d'engagements en cours ainsi que le solde disponible au 31 décembre 2022.

Les remboursements des prêts figurant dans le patrimoine administratif sont comptabilisés dans les recettes d'investissements.

2.3 Reclassement du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2022

La mise en application du MCH2 a impliqué le reclassement de certaines rubriques du bilan, notamment le transfert des biens entre le patrimoine financier et le patrimoine administratif. Les parkings du Semblanet, du Manoir ainsi que les places publiques achetées dans le parking des Morasses ont été incorporés dans le patrimoine administratif.

2.4 Les amortissements comptables

Les actifs appartenant au patrimoine administratif sont amortis en fonction de la durée d'utilisation et de la catégorie d'immobilisations. Les taux appliqués sur la valeur résiduelle se trouvent dans l'annexe aux comptes annuels.

Les charges d'amortissement sont comptabilisées dans les centres de coûts respectifs des biens. La reclassification de certains actifs du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2022 ainsi que les amortissements complémentaires enregistrés au 31 décembre 2021, soit lors du dernier exercice avant le passage au MCH2, ont eu un impact sur les charges annuelles d'amortissements.

Le total des amortissements ordinaires 2022 s'élève CHF 6'725'800.29 contre CHF 5'095'000.- budgétés.

Ils représentent le 8.56 % de la valeur résiduelle amortissable au 31 décembre 2022.

2.5 Evolution de l'endettement communal

Les investissements nets ont été financés à hauteur de 38.92%. L'insuffisance de financement de CHF 13'623'546.50 est inférieure de CHF 3'485'003.50 à celle inscrite au budget.

Financement		Compte 2021	Budget 2022	Compte 2022
Marge d'autofinancement	+ CHF	8'414'177.80	6'231'450.00	8'681'244.39
Investissements nets	- CHF	16'065'019.23	23'340'000.00	22'304'790.89
Insuffisance de financement	= CHF	7'650'841.43	17'108'550.00	13'623'546.50

La marge d'autofinancement supérieure aux prévisions ainsi que le changement de pratique au niveau de la comptabilisation des investissements expliquent cet écart positif.

L'endettement net par habitant s'élève à CHF 437.- au 31 décembre 2022 alors que le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2022 présentait une fortune par habitant de CHF 230.-.

2.6 Les indicateurs financiers

Les indicateurs financiers donnent un aperçu de l'évolution des finances et permettent de juger la situation financière de la Commune.

Ils reflètent la situation au 31 décembre de chaque année, pondérée avec l'année précédente, et favorisent la comparaison entre les différentes Communes du Canton.

Dans le cadre de l'introduction du MCH2, il a été retenu 8 indicateurs financiers harmonisés qui suivent, tout en relevant que les valeurs indicatives sont différentes du MCH1.

1. Taux d'endettement net (I1)	2021	2022	Moyenne
Dette nette en % des revenus fiscaux	-6.9%	13.2%	3.2%

Valeurs indicatives

< 100%	bon
100% - 150%	suffisant
> 150%	mauvais

L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette

2. Degré d'autofinancement (I2)	2021	2022	Moyenne
Autofinancement en % des investissements nets	52.4%	38.9%	44.6%

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80% - 100%	cas normal
50% - 80%	récession

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens. Les investissements conséquents de l'année 2022 justifient ce ratio.

3. Part des charges d'intérêts (I3)	2021	2022	Moyenne
Charges d'intérêts nets en % des revenus courants	0.7%	1.5%	1.0%

Valeurs indicatives

0% – 4%	bon
4% – 9%	suffisant
> 9%	mauvais

Cet indicateur renseigne sur la part du « revenu disponible » absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée.

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	2021	2022	Moyenne
Dette brute en % des revenus courants	102.0%	153.6%	124.3%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% – 100%	bon
100% – 150%	moyen
150% – 200%	mauvais
> 200%	critique

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

5. Proportion des investissements (I5)	2021	2022	Moyenne
Investissements bruts en % des dépenses totales	19.8%	23.4%	21.6%

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% – 20%	eff. d'inv. moyen
20% – 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité publique. Les investissements conséquents de l'année 2022 justifient ce ratio.

6. Part du service de la dette (I6)	2021	2022	Moyenne
Service de la dette en % des revenus courants	27.6%	7.8%	19.1%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% – 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements).

7. Dette nette 1 par habitant (I7)	2021	2022	Moyenne
Dette nette I par habitant	-230	437	106

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 – 1'000 CHF	endettement faible
1'001 – 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 – 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

Cet indicateur divise l'endettement net comptable de la Commune par sa population résidente permanente (ESPOP) au 1er janvier de l'année sous revue.

8. Taux d'autofinancement (I8)	2021	2022	Moyenne
Autofinancement en % des revenus courants	6.1%	8.2%	7.0%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% – 20%	moyen
< 10%	mauvais

Cet indicateur renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

3. EVOLUTION DU PERSONNEL

Effectif du personnel communal										
	2017		2018		2019		2020		2021	
	Resp.	Employés	Resp.	Employés	Resp.	Employés	Resp.	Employés	Resp.	Employés
Secrétariat municipal	1	5.5	1	6.5	1	7.5	1	7.3	1	8.3
Accueil citoyen	1	3.2	1	3.2	1	3.2	1	3.2	0.8	4.2
Service financier										
Contributions - cadastre - informatique	2	7.34	1.94	7.4	1.94	7	1.94	6.94	1.94	8.54
Caisse - comptabilité générale	1	3	1	3	1	4	1	4	1	4
Direction des Ecoles	1	2.92	1	2.2	1	2.2	1	2.36	1	2.56
Intégration enfants/famille	0.9	1	0.9	1.2	0.9	1.2	0.9	1.2	0.9	1.4
Petite enfance		0.6	0.7		0.7		0.7		0.7	
Police municipale	3	23	4	25.4	4	26.4	4	26.4	4	26
Services économiques		0.53		0.53		1		1		1
Sécurité et sécurité générale	1	6.9	1	6.9	1	6.9	1	6.9	2	4.9
Services techniques										
Personnel de bureau	3	7.8	5.5	5.8	5.5	5.8	6	6.2	6.94	6.74
Personnel d'exploitation	6	50.44	5.7	41.99	5.7	42.99	5.7	44.49	6	46.49
STEP	1	3	1	3	1	3	1	3	0.95	4
Service des Sports			0.3	9.06	0.3	9.06	0.3	9.36	0.8	9.36
Bibliothèque	1	3.8	0.9	4.1	0.9	4.1	0.9	4.25	0.8	4.45
Service culturel et Manoir	1	2.45	1	2.45	1	2.45	1	2.45	1	2.45
Bureau AVS		0.5		0.5		0.5		0.5		0.5
APEA	0.4	2.9	0.7	3.3	0.7	3.4	0.8	3.3	1.1	5.1
Bureau des curatelles	1	11.8	1	11.8	1	11.6	1	12.1	1	14.7
Office du travail / Déléguée sociale	0.95		0.4		0.4		0.4		0.6	
Conciergerie générale										
Bâtiments communaux	1	2	1	2	1	2	1	2	1	3
Bâtiments scolaires		4		4		4		4		4
Apprentis et stagiaires		9		6		6		8		7
TOTAL	26.25	151.68	30.04	150.33	30.04	154.30	30.64	158.95	33.53	168.69

EFFECTIF DU PERSONNEL - RESULTAT 2022

FIXE

		Nombre	EPT
<u>ADMINISTRATION GENERALE</u>			
ADMINISTRATION DES FINANCES ET CONTRIBUTIONS	210	13	12.54
COMMUNICATION ET INFORMATIQUE	220	5	4.74
CHANCELLERIE	221	9	8.07
BÂTIMENTS ET CONSTRUCTIONS	223	9	7.54
BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	290	3	3.00
TOTAL ADMINISTRATION GENERALE		39	35.89
<u>SECURITE PUBLIQUE</u>			
POLICE MUNICIPALE	1110	32	29.70
JUGE ET VICE-JUGE DE COMMUNE	1201	1	0.40
AUTORITE DE PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE	1220	6	5.20
OFFICE DE LA POPULATION - ACCUEIL CITOYEN	1400	7	5.00
SERVICE DU FEU, ORGANISATION INTERCOMMUNALE	1510	5	4.00
PROTECTION CIVILE	1620	3	2.50
TOTAL SECURITE PUBLIQUE		54	46.80
<u>FORMATION</u>			
ADMINISTRATION ET ECONOMAT	2120	5	3.61
COURS SPECIAUX - COURS D'APPUI	2123	6	3.51
BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE	2126	0	0.00
SPORTS FACULTATIFS	2127	1	0.30
CO D'OCTODURE	2130	1	1.00
BATIMENTS SCOLAIRES	2170	3	3.00
CENTRE PEDAGOGIQUE SPECIALISE	2200	3	2.50
FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE	2300	0	0.00
TOTAL FORMATION		19	13.92
<u>CULTURE, SPORT, LOISIRS, EGLISE</u>			
AFFAIRES CULTURELLES	3100	5	3.45
MEDIATHEQUE - BIBLIOTHEQUE	3210	8	5.40
MAISON DE LA MUSIQUE	3230	1	0.30
SERVICE DES SPORTS	3410	13	11.16
TOTAL CULTURE, SPORT, LOISIRS, EGLISE		27	20.31
<u>PREVOYANCE SOCIALE</u>			
AGENCE COMMUNALE AVS	5310	1	0.60
COORDINATION DE LA PETITE ENFANCE	5450	1	0.70
SERVICE INTERCOMMUNAL DE LA CURATELLE	5452	19	17.05
DELEGUEE ET AFFAIRES SOCIALES	5790	1	0.60
INTEGRATION ENFANTS-FAMILLE	5791	4	1.90
TOTAL PREVOYANCE SOCIALE		26	20.85
<u>MOBILITE ET VOIES DE COMMUNICATIONS</u>			
BUREAU ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE	6150	7	6.74
SERVICE D'EXPLOITATION	6152	54	51.50
TOTAL MOBILITE ET VOIES DE COMMUNICATIONS		61	58.24
<u>ENVIRONNMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</u>			
STEP ET EGOUTS	7200	5	4.95
CENTRE RAMASSAGE DES DECHETS	7301	4	3.29
NATURE ET PAYSAGE	7500	2	1.50
TOTAL ENVIRONNMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		11	9.74
<u>SERVICES ECONOMIQUES</u>			
PROMOTION ECONOMIQUE	8500	1	1.00
TOTAL SERVICES ECONOMIQUES		1	1.00
TOTAL GENERAL 2022		238	206.75

L'évolution de l'effectif du personnel communal se manifeste de la manière suivante :

Administration des finances et contributions

- Départ à la retraite, au cours du 1^{er} semestre, de l'Adjoint au Secrétaire municipal à 100 % au Service Administration des finances et contributions
- Diminution du taux d'activité de 100 % à 93.9 % d'une collaboratrice au Service des Contributions

Bâtiments et constructions

- Augmentation du taux d'activité de 30% d'une collaboratrice au Service bâtiments et constructions
- Engagement d'un contrôleur des constructions Pci à 100%
- Départ à la retraite d'un concierge à 100%

Police municipale

- Départ à la retraite, au cours du 1^{er} semestre, d'une Assistante de sécurité publique à 100 % au Service de la Police municipale

Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte

- Départ, au cours du 2^{ème} semestre, de la Présidente de l'APEA à 90 %
- Départ, en fin d'année, suite à la cantonalisation, de 7 collaboratrices de l'APEA pour un 520 %

Service du feu, organisation intercommunale

- Départ du Commandant du feu à 100% au Service du feu

Protection civile

- Engagement d'un instructeur PCi (matériel, construction et logistique) à 100% au Service Protection civile

Centre pédagogique spécialisé

- Augmentation du taux d'activité de 20 % d'une collaboratrice au Centre pédagogique spécialisé

Bibliothèque – Médiathèque

- Engagement d'une agente en information documentaire à 30% à la Bibliothèque – Médiathèque
- Diminution du taux d'activité de 20 % d'une agente en information documentaire à la Bibliothèque – Médiathèque
- Départ d'une collaboratrice-bibliothécaire aux écoles de Charrat à 20%

Service des sports

- Diminution du taux d'activité de 20 % du Responsable garde-bains au Service des Sports
- Diminution du taux d'activité de 30 % d'une garde-bains au Service des Sports
- Engagement d'un collaborateur spécialisé polyvalent piscine/patinoire à 100% au Service des sports

Agence communale AVS

- Augmentation du taux d'activité de 10 % de l'agente communale AVS

Service intercommunal de la curatelle

- Diminution du taux d'activité de 5 % du Responsable administratif du Service intercommunal de la curatelle
- Départ d'une collaboratrice à 50 % au Service intercommunal de la curatelle
- Engagement d'une curatrice à 100% au Service intercommunal de la curatelle
- Engagement d'une collaboratrice administrative à 90% au Service intercommunal de la curatelle
- Augmentation du taux d'activité de 10 % d'une curatrice au Service intercommunal de la curatelle

Bureau administratif et technique

- Engagement d'une collaboratrice administrative à 100 % au Service technique / mobilité

Service d'exploitation

- Augmentation du taux d'activité de 50 % d'un ouvrier d'exploitation aux Services techniques exploitation
- Engagement de 2 collaborateurs à 100 % au secteur voirie générale aux Services techniques exploitation, anciennement des auxiliaires
- Engagement d'un horticulteur à 100% au secteur parcs & jardins aux Services techniques municipaux

Centre de ramassage des déchets

- Diminution du taux d'activité de 20 % d'une collaboratrice à la déchetterie

Effectif moyen du personnel auxiliaire occupé à temps partiel								
	2017		2018		2019		2020	
	Total		Total		Total		Total	
Administration générale - contrôle de l'habitant - office communal du travail - police - feu - divers	1.09		0.99		1.38		1.26	2.06
Enseignement - formation - intégration	7.79		6.67		8.78		9.16	7.86
Conciergerie : bâtiments administratifs	4.17		4.49		4.43		4.29	4.89
bâtiments locatifs	1.20		1.35		1.43		1.52	1.48
registre foncier	0.29	5.66	0.28	6.12	0.28	6.14	0.29	6.10
								0.27
								6.64
Conciergerie : bâtiments scolaires	11.04		10.71		9.72		9.47	10.62
Affaires culturelles, sports et bibliothèque	1.88		1.81		2.44		2.32	1.61
Service d'exploitation + économique	16.94		16.94		13.77		13.96	15.11
TOTAL	44.40		43.24		42.23		42.27	43.90

EFFECTIF DU PERSONNEL - RESULTAT 2022		AUXILIAIRE	
		Nombre	EPT
<u>ADMINISTRATION GENERALE</u>			
BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	290	31	7.97
TOTAL ADMINISTRATION GENERALE		31	7.97
<u>SECURITE PUBLIQUE</u>			
POLICE MUNICIPALE	1110	1	0.04
BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	1201	2	0.74
AUTORITE DE PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE	1220	8	1.04
TOTAL SECURITE PUBLIQUE		11	1.82
<u>FORMATION</u>			
ADMINISTRATION ET ECONOMAT	2120	2	0.06
COURS SPECIAUX - COURS D'APPUI	2123	44	1.51
BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE	2126	5	0.60
SPORTS FACULTATIFS	2127	43	0.67
CO D'OCTODURE	2130	8	1.81
BATIMENTS SCOLAIRES	2170	13	3.74
CENTRE PEDAGOGIQUE SPECIALISE	2200	41	4.71
FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE	2300	19	0.35
TOTAL FORMATION		175	13.45
<u>CULTURE, SPORT, LOISIRS, EGLISE</u>			
AFFAIRES CULTURELLES	3100	5	0.21
MEDIATHEQUE - BIBLIOTHEQUE	3210	2	0.46
SERVICE DES SPORTS	3410	11	2.02
TOTAL CULTURE, SPORT, LOISIRS, EGLISE		18	2.69
<u>PREVOYANCE SOCIALE</u>			
SERVICE INTERCOMMUNAL DE LA CURATELLE	5452	1	0.25
INTEGRATION ENFANTS-FAMILLE	5791	17	0.92
TOTAL PREVOYANCE SOCIALE		18	1.17
<u>MOBILITE ET VOIES DE COMMUNICATIONS</u>			
BUREAU ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE	6150	2	0.07
SERVICE D'EXPLOITATION	6152	46	7.35
TOTAL MOBILITE ET VOIES DE COMMUNICATIONS		48	7.42
<u>ENVIRONNMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</u>			
CENTRE RAMASSAGE DES DECHETS	7301	2	1.85
TOTAL ENVIRONNMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		2	1.85
<u>FINANCES ET IMPOTS</u>			
BATIMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	9630	4	1.02
TOTAL FINANCES ET IMPOTS		4	1.02
TOTAL GENERAL 2022		307	37.39

Arrivées

ANCAY Noah, Stagiaire MPE à 100 % (01.07.2022)
ASRAR François, Ouvrier d'exploitation à 100 % (01.07.2022)
BAVAREL Simon, Ouvrier d'exploitation spécialisé « campagne, cours d'eau et forêts » à 100 % (01.10.2022)
BOSSONNET Julien, Responsable RH à 100 % (01.03.2022)
BRIDY Valentin, Agent de Police à 100 % (01.01.2022)
BUNJAKU Nuri, Ouvrier d'exploitation section voirie générale à 100 % (01.09.2022)
CHERVAZ David, Contremaître STEP à 100 % (01.06.2022)
DE GIROLAMO Lina, Curatrice au Service intercommunal de la curatelle à 100 % (15.08.2022)
ELEZAJ Donard, apprenti employé de commerce à 100 % (01.08.2022)
FALLETTA Manuella, Secrétaire administrative au Service intercommunal de la curatelle à 100 % (01.07.2022)
FORT Janique, collaboratrice administrative au service des constructions à 100 % (01.08.2022)
GAY-CROSIER Thierry, horticulteur-spécialisé à 100 % (01.01.2022)
GERSTER Noa, collaboratrice administrative aux ST à 80 % (01.01.2022) – à 100% dès le 01.12.2022
MARTIN Julien, instructeur à temps partiel de la PC (matériel - constructions - logistique) à 100 % (01.03.2022)
MESTRE Célia, Coordinatrice administrative et pédagogique CPS à 90 % (01.09.2022)
MICHEL Gisèle, Secrétaire administrative au Service intercommunal de la curatelle à 50 % (01.09.2022)
MURISIER Vinciane, stagiaire au Service culturel à 80 % (21.02.2022)
NEUENSCHWANDER-CRETTON Evelyne, agente en information documentaire à 30 % (01.08.2022)
PANI Antonio, ouvrier d'exploitation "voirie générale" à 100 % (01.07.2022)
PILLET Marc-André, Contrôleur des constructions PCi à 100 % (01.11.2022)
RUPPEN Julie, stagiaire au service culturel à 80 % (01.03.2022)
SAFI Achraf, Garde-bains à 100 % (01.01.2022)
SANCHEZ Stéphane, Employé aux installations sportives à 100% (01.02.2022)
TRUTA PORTELA Rodolfo, stagiaire à 100 % (01.08.2022)
ZUFFEREY Steve, Commandant PCi Région 5 Martigny & environs et Région 6 à 100 % (01.01.2022)

Retraités

CHAPPOT Jean-Pierre (30.06.2022)
COTRONEO Patricia (31.05.2022)
FOURNIER Paul (31.08.2022)
GAY-DES-COMBES Martine (31.08.2022)
GILLIOZ Claude (31.01.2022)
GIROUD Patrick (30.06.2022)
OLESEN Mads (31.01.2022)
RAMADANI Baskim (30.10.2022)

Départs

BILAT GIORGIS Ailén, stagiaire au Manoir à 80 % (28.02.2022)

BOSSONNET Julien, responsable RH à 100 % (31.12.2022)

DROZ Gaëlle, Présidente de l'APEA à 80 % (30.09.2022)

GIROUD Christel, Secrétaire administrative au Service intercommunal de la curatelle à 50 % (31.03.2022)

HELDNER Sophie, auxiliaire à la bibliothèque de Charrat à 10 % (30.06.2022)

PAYOT Tess, enseignante cours d'alphabétisation (31.01.2022)

PERRAUDIN Tina, Secrétaire au Service intercommunal de la curatelle à 50 % (31.05.2022)

PILLET Marc-André, Commandant du feu à 100 % (30.10.2022)

MIGLIACCIO Joan, ouvrier d'exploitation campagne, forêts et cours d'eau à 100 % (30.06.2022)

RUPPEN Julie, stagiaire au service culturel à 80 % (31.08.2022)

SARRASIN Arnaud, stagiaire MPE à 100 % (31.07.2022)

TEIXEIRA DE GOUVEIA Tatiana, apprentie employée de commerce à 100 % (31.07.2022)

Départs au 31.12.2022 suite à la cantonalisation

BAGNOUD Sylviane, Collaboratrice administrative à 80 %

CARRON-BOCHATAY Anne, Collaboratrice administrative à 50 %

DA SILVA DUARTE Véronique, Collaboratrice administrative à 100 %

DAPPLES Astrid, Greffière-juriste à 80 %

DUBUIS Vanessa, Présidente de l'APEA à 70 %

GEISER Corinne, Collaboratrice administrative à 80 %

LEAL Vânia, Collaboratrice administrative à 60 %

Résultats

Aperçu du compte annuel		Compte 2021		Budget 2022		Compte 2022	
Compte de résultats		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total des charges (amortissements inclus)		162'690'849.39		117'669'360.00		119'802'396.80	
Total des revenus			163'157'536.33		117'753'510.00		119'918'449.90
Excédent de revenus		466'686.94		84'150.00		116'053.10	
Excédent de charges			-		-		-
Total		163'157'536.33	163'157'536.33	117'753'510.00	117'753'510.00	119'918'449.90	119'918'449.90
Compte des investissements		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total des dépenses reportées au bilan		24'497'262.58		31'560'000.00		28'845'310.64	
Total des recettes reportées au bilan			8'432'243.35		8'220'000.00		6'540'519.75
Investissements nets 3)			16'065'019.23		23'340'000.00		22'304'790.89
Total		24'497'262.58	24'497'262.58	31'560'000.00	31'560'000.00	28'845'310.64	28'845'310.64
Financement							
Report des investissements nets		16'065'019.23		23'340'000.00		22'304'790.89	
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif			37'335'090.40		5'095'000.00		6'725'800.29
Report attributions aux fonds et financements spéciaux			3'004'176.02		985'000.00		1'308'587.30
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		30'996'775.56		1'232'700.00		2'184'196.30	
Report réévaluation prêts du PA			-		-		-
Report réévaluation des participations du PA			-		-		-
Report attributions au capital propre			-		1'300'000.00		2'715'000.00
Report réévaluation du PA		-		-		-	
Report prélèvements sur le capital propre		1'395'000.00		-		-	
Excédent de revenus du compte de résultats			466'686.94		84'150.00		116'053.10
Excédent de charges du compte de résultats		-		-		-	
Excédent de financement		-		-		-	
Insuffisance de financement			7'650'841.43		17'108'550.00		13'623'546.50
Total		48'456'794.79	48'456'794.79	24'572'700.00	24'572'700.00	24'488'987.19	24'488'987.19
Modification du capital							
Report de l'excédent de financement			-		-		-
Report de l'insuffisance de financement		7'650'841.43		17'108'550.00		13'623'546.50	
Report des dépenses d'investissement au bilan			24'497'262.58		31'560'000.00		28'845'310.64
Report des recettes d'investissement au bilan		8'432'243.35		8'220'000.00		6'540'519.75	
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif		37'335'090.40		5'095'000.00		6'725'800.29	
Report réévaluation prêts du PA		-		-		-	
Report réévaluation des participations du PA		-		-		-	
Report attributions aux fonds et financements spéciaux capitaux tiers		-		-		-	
Report réévaluation du PA			-		-		-
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux capitaux tiers			-		-		-
Augmentation du capital propre		-		1'136'450.00		1'955'444.10	
Diminution du capital propre			28'920'912.60		-		-
Total		53'418'175.18	53'418'175.18	31'560'000.00	31'560'000.00	28'845'310.64	28'845'310.64

3) Remarque: si négatif = excédent de recettes du compte des investissements

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2021	Budget 2022	Compte 2022
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	122'351'582.97	110'289'360.00	109'053'009.21
Revenus financiers	+ CHF	130'765'760.77	116'520'810.00	117'734'253.60
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	8'414'177.80	6'231'450.00	8'681'244.39
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	8'414'177.80	6'231'450.00	8'681'244.39
Amortissements planifiés	- CHF	37'335'090.40	5'095'000.00	6'725'800.29
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	3'004'176.02	985'000.00	1'308'587.30
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	30'996'775.56	1'232'700.00	2'184'196.30
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	1'300'000.00	2'715'000.00
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	1'395'000.00	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	-
Excédent de revenus	= CHF	466'686.94	84'150.00	116'053.10
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	24'497'262.58	31'560'000.00	28'845'310.64
Recettes	- CHF	8'432'243.35	8'220'000.00	6'540'519.75
Investissements nets	= CHF	16'065'019.23	23'340'000.00	22'304'790.89
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	8'414'177.80	6'231'450.00	8'681'244.39
Investissements nets	- CHF	16'065'019.23	23'340'000.00	22'304'790.89
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	7'650'841.43	17'108'550.00	13'623'546.50
Excédent de financement	= CHF	-	-	-

Compte de résultats échelonné		Compte 2021	Budget 2022	Compte 2022
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	28'148'728.15	28'956'400.00	28'172'096.50
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	24'272'918.25	21'496'550.00	23'520'913.04
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	37'335'090.40	4'540'000.00	5'828'160.74
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	3'004'176.02	985'000.00	1'308'587.30
36 Charges de transferts	CHF	42'501'724.26	42'472'110.00	40'834'637.63
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	135'262'637.08	98'450'060.00	99'664'395.21
Revenus d'exploitation				
40 Revenus fiscaux	CHF	67'170'323.75	67'055'000.00	67'726'472.82
41 Patentes et concessions	CHF	2'000'681.10	1'810'000.00	1'878'326.66
42 Taxes	CHF	14'740'044.45	14'610'700.00	13'459'137.64
43 Revenus divers	CHF	-	-	161'282.85
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	30'996'775.56	1'232'700.00	2'184'196.30
46 Revenus de transferts	CHF	13'813'751.71	8'793'800.00	9'273'725.82
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	128'721'576.57	93'502'200.00	94'683'142.09
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		-6'541'060.51	-4'947'860.00	-4'981'253.12
34 Charges financières	CHF	4'247'928.75	3'081'300.00	2'858'304.74
44 Revenus financiers	CHF	9'860'676.20	9'413'310.00	10'670'610.96
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	5'612'747.45	6'332'010.00	7'812'306.22
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		-928'313.06	1'384'150.00	2'831'053.10
38 Charges extraordinaires	CHF	-	1'300'000.00	2'715'000.00
48 Revenus extraordinaires	CHF	1'395'000.00	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	1'395'000.00	-1'300'000.00	-2'715'000.00
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	466'686.94	84'150.00	116'053.10

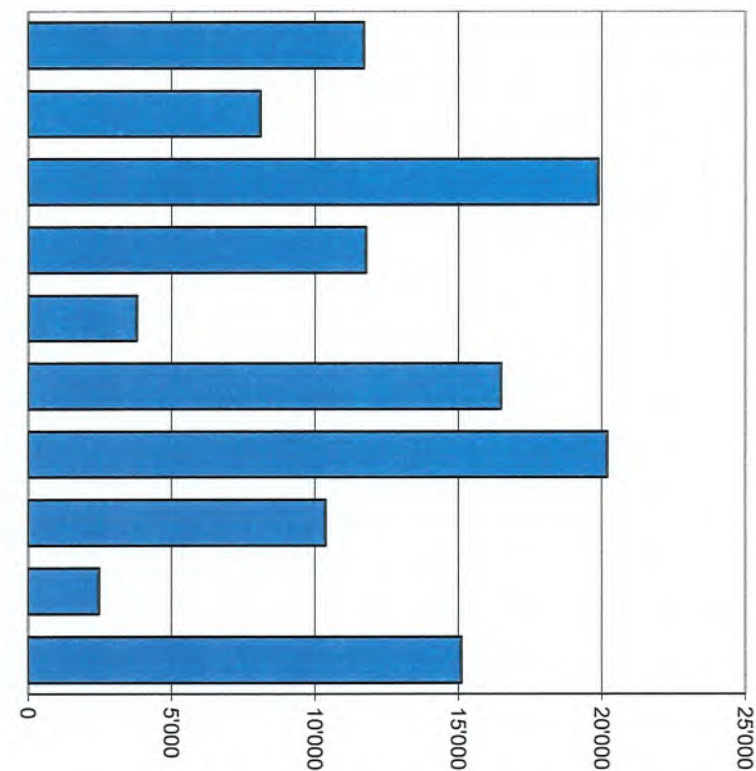
Aperçu du bilan		Etat 31.12.2021	Etat 31.12.2022
1	Actif	245'865'425.08	262'125'084.93
	Patrimoine financier	189'610'097.48	190'290'766.73
100	Disponibilités et placements à court terme	4'362'002.82	6'769'250.47
101	Créances	33'208'159.42	29'332'482.49
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	10'436'382.19	9'444'614.62
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	101'155.25
107	Placements financiers	1'028'000.00	960'000.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	140'575'553.05	143'683'263.90
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	56'255'327.60	71'834'318.20
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	44'252'800.60	61'343'091.20
142	Immobilisations incorporelles	-	-
144	Prêts	10'957'500.00	9'381'200.00
145	Participation capital social	900'026.00	950'026.00
146	Subventions d'investissement	145'001.00	160'001.00
2	Passif	245'865'425.08	262'125'084.93
	Capitaux de tiers	184'951'081.86	199'255'297.61
200	Engagements courants	10'198'885.75	12'527'198.30
201	Engagements financiers à court terme	11'730'000.00	5'000'000.00
204	Passifs de régularisation	10'908'035.10	11'363'157.35
205	Provisions à court terme	8'252'621.55	1'753'780.05
206	Engagements financiers à long terme	119'388'750.00	144'323'750.00
208	Provisions à long terme	21'095'294.55	20'909'917.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	3'377'494.91	3'377'494.91
	Capital propre	60'914'343.22	62'869'787.32
29	Capital propre	60'914'343.22	62'869'787.32

Tableau de flux de trésorerie			Flux
	Diminution des actifs et augmentation des passifs	provenance des fonds (+)	
	Augmentation des actifs et diminution des passifs	emploi de fonds (-)	
	Résultat ordinaire du compte de résultats		2'831'053.10
	Résultat extraordinaire du compte de résultats		-2'715'000.00
	Amortissements planifiés	+	6'725'800.29
	Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	1'308'587.30
	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	2'184'196.30
	Attributions au capital propre	+	2'715'000.00
	Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle et extraordinaire		8'681'244.39
	Dépenses d'investissements		
50	Immobilisations corporelles	-	27'832'671.09
55	Participations et capital social	-	100'000.00
56	Propres subventions d'investissement	-	912'639.55
	Recettes d'investissements		
63	Subventions d'investissement acquises	+	4'964'219.75
64	Remboursement de prêts	+	1'576'300.00
	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		-22'304'790.89
	Etat 31.12.2021	Etat 31.12.2022	
100	Disponibilités et placements à court terme	4'362'002.82	6'769'250.47
101	Créances	33'208'159.42	29'332'482.49
104	Actifs de régularisation	10'436'382.19	9'444'614.62
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	101'155.25
107	Placements financiers	1'028'000.00	960'000.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	140'575'553.05	143'683'263.90
200	Engagements courants	10'198'885.75	12'527'198.30
201	Engagements financiers à court terme	11'730'000.00	5'000'000.00
204	Passifs de régularisation	10'908'035.10	11'363'157.35
205	Provisions à court terme	8'252'621.55	1'753'780.05
206	Engagements financiers à long terme	119'388'750.00	144'323'750.00
208	Provisions à long terme	21'095'294.55	20'909'917.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	3'377'494.91	3'377'494.91
	Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement		16'030'794.15
29	Capital propre	60'914'343.22	62'869'787.32
	Variation des liquidités et placements à court terme		2'407'247.65
100	Disponibilités et placements à court terme	4'362'002.82	6'769'250.47
			2'407'247.65

Compte de résultats selon les tâches		Compte 2021		Budget 2022		Compte 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	9'785'912.95	7'367'118.21	11'215'800.00	5'054'800.00	11'702'468.97	5'618'004.22
1	Ordre et sécurité publics, défense	8'342'470.29	2'764'466.44	8'634'190.00	3'285'400.00	8'084'449.98	2'979'820.65
2	Formation	18'607'384.75	2'286'519.29	19'235'200.00	2'120'300.00	19'864'574.02	2'558'308.23
3	Culture, sports et loisirs, église	10'447'363.49	1'823'984.20	11'734'510.00	1'445'700.00	11'773'911.09	1'544'408.26
4	Santé	3'529'697.40	-	3'628'500.00	-	3'781'975.15	-
5	Prévoyance sociale	17'854'894.26	6'218'849.58	19'020'160.00	6'513'000.00	16'479'588.42	4'862'944.40
6	Trafic et télécommunications	20'092'749.66	10'754'762.34	18'139'600.00	8'061'500.00	20'192'104.21	7'708'525.07
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	9'323'582.81	7'483'729.72	9'184'500.00	7'246'400.00	10'368'872.00	8'724'512.20
8	Economie publique	11'240'433.94	10'403'702.82	2'372'200.00	2'140'000.00	2'457'049.45	2'181'206.69
9	Finances et impôts	53'466'359.84	114'054'403.73	14'504'700.00	81'886'410.00	15'097'403.51	83'740'720.18
Total des charges et des revenus		162'690'849.39	163'157'536.33	117'669'360.00	117'753'510.00	119'802'396.80	119'918'449.90
Excédent de charges			-		-		-
Excédent de revenus		466'686.94		84'150.00		116'053.10	

Compte de résultats selon les tâches, charges

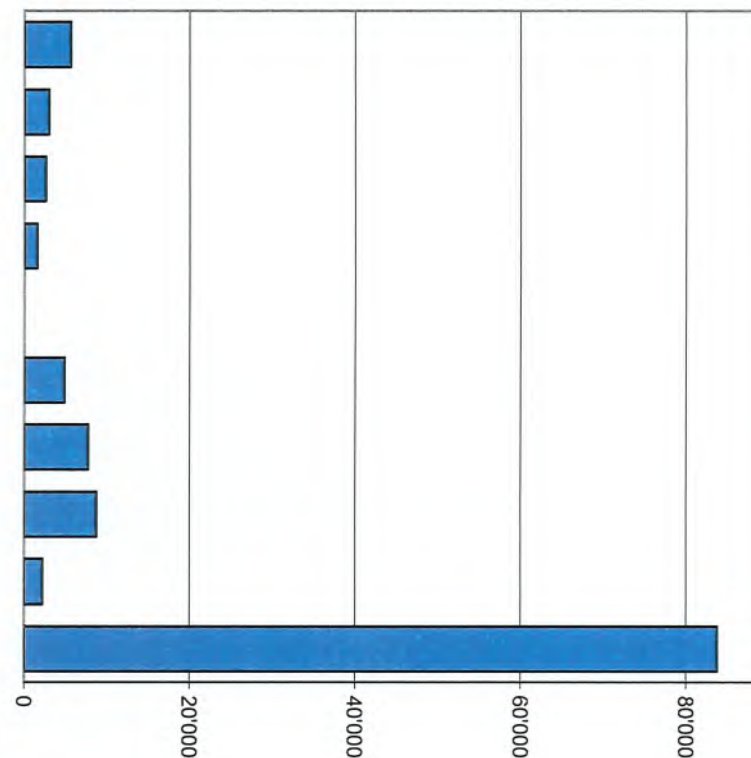
0	Administration générale	9.8%	11'702'469
1	Ordre et sécurité publics, défense	6.7%	8'084'450
2	Formation	16.6%	19'864'574
3	Culture, sports et loisirs, église	9.8%	11'773'911
4	Santé	3.2%	3'781'975
5	Prévoyance sociale	13.8%	16'479'588
6	Trafic et télécommunications	16.9%	20'192'104
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	8.7%	10'368'872
8	Economie publique	2.1%	2'457'049
9	Finances et impôts	12.6%	15'097'404
Total			119'802'397



Milliers

Compte de résultats selon les tâches, revenus

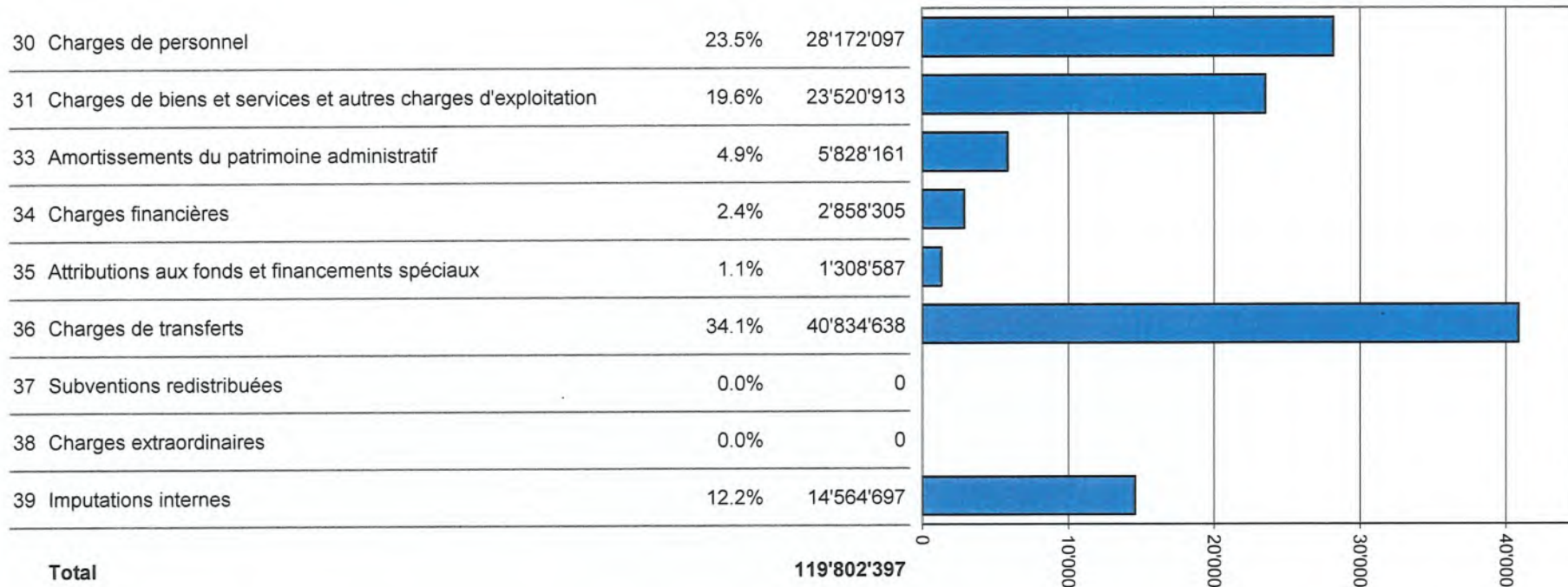
0	Administration générale	4.7%	5'618'004
1	Ordre et sécurité publics, défense	2.5%	2'979'821
2	Formation	2.1%	2'558'308
3	Culture, sports et loisirs, église	1.3%	1'544'408
4	Santé	0.0%	0
5	Prévoyance sociale	4.1%	4'862'944
6	Trafic et télécommunications	6.4%	7'708'525
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	7.3%	8'724'512
8	Economie publique	1.8%	2'181'207
9	Finances et impôts	69.8%	83'740'720
Total			119'918'450



Milliers

Compte de résultats selon les natures		Compte 2021		Budget 2022		Compte 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel		28'148'728.15		28'956'400.00		28'172'096.50	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		24'272'918.25		21'496'550.00		23'520'913.04	
33 Amortissements du patrimoine administratif		37'335'090.40		4'540'000.00		5'828'160.74	
34 Charges financières		4'247'928.75		3'081'300.00		2'858'304.74	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux		3'004'176.02		985'000.00		1'308'587.30	
36 Charges de transferts		42'501'724.26		42'472'110.00		40'834'637.63	
37 Subventions redistribuées		-		-		-	
38 Charges extraordinaires		-		1'300'000.00		2'715'000.00	
39 Imputations internes		23'180'283.56		14'838'000.00		14'564'696.85	
40 Revenus fiscaux			67'170'323.75		67'055'000.00		67'726'472.82
41 Patentes et concessions			2'000'681.10		1'810'000.00		1'878'326.66
42 Taxes			14'740'044.45		14'610'700.00		13'459'137.64
43 Revenus divers			-		-		161'282.85
44 Revenus financiers			9'860'676.20		9'413'310.00		10'670'610.96
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux			30'996'775.56		1'232'700.00		2'184'196.30
46 Revenus de transferts			13'813'751.71		8'793'800.00		9'273'725.82
47 Subventions à redistribuer			-		-		-
48 Revenus extraordinaires			1'395'000.00		-		-
49 Imputations internes			23'180'283.56		14'838'000.00		14'564'696.85
Total des charges et des revenus		162'690'849.39	163'157'536.33	117'669'360.00	117'753'510.00	119'802'396.80	119'918'449.90
Excédent de charges			-		-		-
Excédent de revenus		466'686.94		84'150.00		116'053.10	

Compte de résultats selon les natures, charges



CHARGES DU COMPTE DE RESULTATS

DETAIL PAR NATURE

25

		Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022
3	CHARGES	162'690'849.39	117'669'360	119'802'396.80
30	Charges du personnel	28'148'728.15	28'956'400	28'172'096.50
300	Autorités et commissions	799'421.30	822'600	762'671.95
301	Traitements	21'009'664.75	21'111'800	21'427'965.45
302	Personnel enseignant		562'200	184'185.70
303	Travailleurs temporaires	52'680.25	14'500	16'866.00
304	Allocations périodiques	630'223.55	667'400	663'525.45
305	Charges sociales	5'394'225.30	5'635'900	5'002'417.70
309	Autres charges de personnel	262'513.00	142'000	114'464.25
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	24'272'918.25	21'496'550	23'520'913.04
310	Fournitures de bureau, imprimés, matériel scolaire	1'579'048.38	1'679'600	1'897'479.09
311	Mobilier, machines, véhicules	1'271'386.53	1'130'300	1'352'671.58
312	Eau, énergie, combustible	2'531'013.30	2'348'000	2'850'086.30
313	Prestations de services et honoraires	7'267'987.45	7'360'500	7'317'481.88
314	Réfection et entretien d'immeubles, routes et territoires	8'569'233.07	6'082'400	7'517'164.23
315	Entretien d'objets mobiliers et installations techniques	1'136'144.66	895'900	1'105'051.28
316	Loyers, fermage et redevances d'utilisation	372'001.40	370'400	367'048.20
317	Dédommagements	341'186.60	471'450	422'562.70
318	Pertes sur créances	1'204'916.86	1'158'000	691'367.78
33	Amortissements du patrimoine administratif	37'335'090.40	4'540'000	5'828'160.74
330	Patrimoine administratif - amortissements immobilisations corporelles	37'335'090.40	4'540'000	5'778'160.74
332	Patrimoine administratif - amortissements immobilisations incorporelles			50'000.00

CHARGES DU COMPTE DE RESULTATS

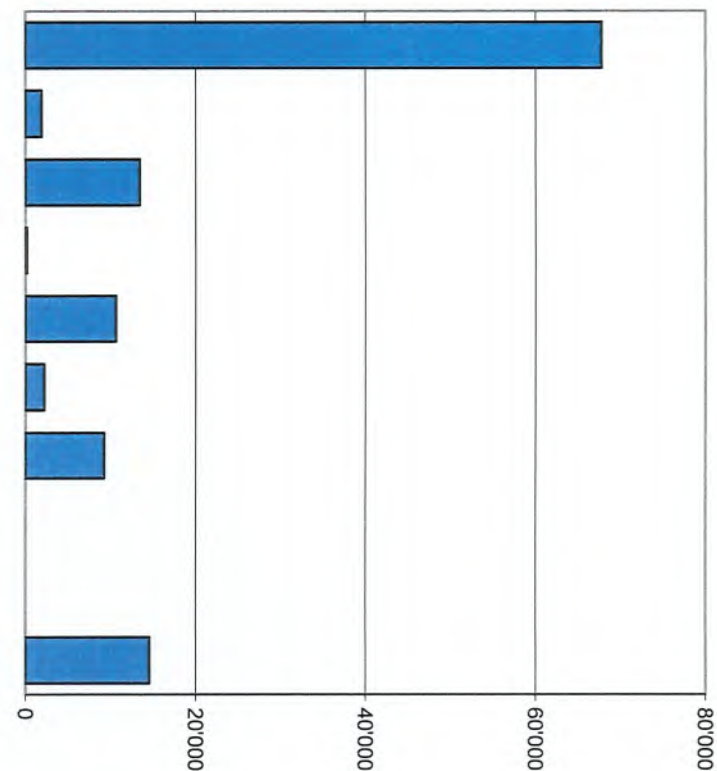
DETAIL PAR NATURE

26

		Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022
34	Charges financières	4'247'928.75	3'081'300	2'858'304.74
340	Charges d'intérêts	2'175'674.80	2'329'000	2'223'826.72
341	Pertes réalisées sur les immobilisations incorporelles			5'000.00
343	Charges pour biens-fonds du patrimoine financier	2'072'253.95	752'300	629'478.02
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	3'004'176.02	985'000	1'308'587.30
351	Attributions aux fonds et financements spéciaux	3'004'176.02	985'000	1'308'587.30
36	Charges de transferts	42'501'724.26	42'472'110	40'834'637.63
360	Parts de revenus destinés à des tiers	494'080.05	465'000	434'942.45
361	Parts de revenus destinés à des collectivités publiques	597'985.40	500'000	586'353.60
362	Péréquation financière intercommunale	1'189'479.00	95'000	95'389.00
363	Subvention à des collectivités publiques et particuliers	40'220'179.81	40'857'110	38'820'313.03
366	Amortissements subventions d'investissements		555'000	897'639.55
38	Charges extraordinaires		1'300'000	2'715'000.00
389	Attribution à la réserve budgétaire		1'300'000	2'715'000.00
39	Imputations internes	23'180'283.56	14'838'000	14'564'696.85
390	Imputations internes	23'180'283.56	14'838'000	14'564'696.85

Compte de résultats selon les natures, revenus

40 Revenus fiscaux	56.5%	67'726'473
41 Patentes et concessions	1.6%	1'878'327
42 Taxes	11.2%	13'459'138
43 Revenus divers	0.1%	161'283
44 Revenus financiers	8.9%	10'670'611
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1.8%	2'184'196
46 Revenus de transferts	7.7%	9'273'726
47 Subventions à redistribuer	0.0%	0
48 Revenus extraordinaires	0.0%	0
49 Imputations internes	12.1%	14'564'697
Total		119'918'450



Milliers

REVENUS DU COMPTE DE RESULTATS

DETAIL PAR NATURE

28

		Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022
4	Revenus	163'157'536.33	117'753'510.00	119'918'449.90
40	Revenus fiscaux	67'170'323.75	67'055'000	67'726'472.82
400	Impôts sur les personnes physiques	48'329'551.05	48'714'000	48'541'326.92
401	Impôts sur les personnes morales	13'013'340.30	12'300'000	12'100'751.30
402	Autres impôts directs	5'685'220.40	5'910'000	6'934'782.30
403	Impôt sur la propriété	142'212.00	131'000	149'612.30
41	Patentes et concessions	2'000'681.10	1'810'000	1'878'326.66
412	Concessions	2'000'681.10	1'810'000	1'878'326.66
42	Taxes	14'740'044.45	14'610'700	13'459'137.64
420	Taxes de compensation	386'793.90	411'000	352'998.70
421	Emoluments pour actes administratifs	1'567'001.56	1'451'000	1'495'879.93
423	Frais d'écologie et taxes de cours	73'748.80	81'000	56'782.80
424	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	6'154'514.91	6'696'700	6'706'694.83
425	Recettes sur ventes	2'750'717.51	2'354'000	2'423'261.19
426	Remboursements	3'362'958.63	2'807'000	1'773'695.39
427	Amendes	444'309.14	810'000	649'824.80
43	Revenus divers			161'282.85
439	Autres revenus divers			161'282.85
44	Revenus financiers	9'860'676.20	9'413'310	10'670'610.96
440	Revenus des intérêts	1'219'712.10	991'000	680'817.21
441	Gains réalisés sur le patrimoine financier	296'868.00		1'471'867.40
443	Produits des immeubles du patrimoine financier	4'481'325.70	4'394'910	4'236'049.30
445	Revenus financiers des prêts et participations du patrimoine adm.	972'620.65	758'000	983'595.45
447	Revenus des immeubles du patrimoine administratif	2'890'149.75	3'269'400	3'298'281.60

REVENUS DU COMPTE DE RESULTATS

DETAIL PAR NATURE

	Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	30'996'775.56	1'232'700	2'184'196.30
450 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux de tiers			
451 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux propres	30'996'775.56	1'232'700	2'184'196.30
46 Revenus de transferts	13'813'751.71	8'793'800	9'273'725.82
460 Parts à des revenus de tiers	550'024.77	500'000	504'352.79
462 Péréquation financière intercommunale	1'600'000.00		
463 Subventions de collectivités publiques et particuliers	11'663'726.94	8'293'800	8'769'373.03
48 Revenus extraordinaires	1'395'000.00		
489 Prélèvements sur le capital propre	1'395'000.00		
49 Imputations internes	23'180'283.56	14'838'000	14'564'696.85
490 Imputations internes	23'180'283.56	14'838'000	14'564'696.85

EVOLUTION DES RECETTES FISCALES

	2017 COMPTES	2018 COMPTES	2019 COMPTES	2020 COMPTES	2021 COMPTES	2022 COMPTES
PERSONNES PHYSIQUES						
REMISES ET NON-VALEURS	-517'806	-689'000	-744'889	-964'513	-823'124	-575'343
PART IMPOT IMMEUBLES BATIS	-404'783	-405'423	-426'018	-430'684	-494'080	-434'942
IMPOT SUR LE REVENU	33'080'964	34'004'188	32'775'743.80	32'513'236.20	37'684'523.25	38'477'112.20
IMPOT SUR LA FORTUNE	5'249'158	6'754'414	6'959'851.05	6'025'438.75	7'141'536.20	6'662'655.00
IMPOT A LA SOURCE	2'755'026	2'587'948	2'725'229.85	2'665'959.20	3'020'833.60	2'887'056.52
IMPOT PERSONNEL	128'778	130'942	130'633.80	134'445.75	144'606.00	154'599.50
IMPOT GLOBAL	993'478	482'033	404'671.45	397'200.10	338'051.50	359'903.70
IMPOT FONCIER	1'268'550	1'321'199	1'318'610.10	1'344'411.95	1'564'790.45	1'541'970.00
IMPOT SUR GAINS IMMOBILIERS	1'125'965	860'397	812'933	2'285'372	709'669	1'140'685
DROIT SUR LES MUTATIONS	1'371'985	1'393'714	1'093'525	1'197'038	1'351'061	1'629'154
IMPOT SUR LES SUCCESSIONS	610'760	1'278'424	24'597'212.70	470'882.45	166'639.30	606'222.20
IMPOT SUR LES CHIENS	106'063	111'368	108'984	107'237	142'212	149'612
AMENDES FISCALES	20'166	57'989	21'158	9'850	4'350	42'250
PARTICIPATION IMPOT SUR IMMEUBLES BATIS	366'911	366'685	421'801.60	430'180.80	507'588.80	469'654.20
T O T A L DES PERSONNES PHYSQUES	46'155'214	48'254'877	70'199'448	46'186'054	51'458'656	53'110'588
Indexation impôt cantonal	160	160	160	160	160	160
Indexation impôt communal	160	160	160	160	160	160
Coefficient	1.10	1.10	1.10	1.10	1.10	1.10
PERSONNES MORALES						
REMISES ET NON-VALEURS	-84'257	-185'271	-144'711	-131'982	-336'859	-77'390
IMPOT SUR LE BENEFICE	10'469'383	10'348'834	8'843'447	10'080'853	7'097'307	6'510'326
IMPOT MINIMUM	169'377	154'725	172'636	209'720	393'914	125'831
IMPOT SUR LE CAPITAL	5'270'139	5'358'773	6'268'948	5'255'620	5'522'119	5'464'594
IMPOT FONCIER	1'477'495	1'462'836	1'488'303	1'511'114	1'893'061	2'016'752
AMENDES FISCALES						1'421
T O T A L DES PERSONNES MORALES	17'302'136	17'139'897	16'628'624	16'925'326	14'569'542	14'041'534
PRODUIT NET DES IMPOTS	63'457'350	65'394'774	86'828'072	63'111'380	66'028'199	67'152'122

Compte des investissements selon les tâches		Compte 2021		Budget 2022		Compte 2022	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale		315'759.84	-	2'130'000.00	-	1'228'240.95	570'000.00
1 Ordre et sécurité publics, défense		1'141'206.00	481'600.00	150'000.00	-	160'974.10	-
2 Formation		368'568.20	-	3'395'000.00	700'000.00	2'478'355.15	-
3 Culture, sports et loisirs, église		2'974'139.85	119'605.75	5'150'000.00	-	3'734'120.94	-
4 Santé		-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale		103'788.40	-	120'000.00	-	113'782.55	-
6 Trafic et télécommunications		6'855'257.79	1'074'072.40	10'060'000.00	2'000'000.00	14'198'298.15	59'349.00
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire		10'533'695.65	6'756'965.20	10'555'000.00	5'520'000.00	6'931'538.80	4'334'870.75
8 Economie publique		2'204'846.85	-	-	-	-	-
9 Finances et impôts		-	-	-	-	-	1'576'300.00
Total des dépenses et des recettes		24'497'262.58	8'432'243.35	31'560'000.00	8'220'000.00	28'845'310.64	6'540'519.75
Excédent de dépenses			16'065'019.23		23'340'000.00		22'304'790.89
Excédent de recettes		-		-		-	

Compte des investissements selon les natures		Compte 2021		Budget 2022		Compte 2022	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles		23'506'201.73		31'005'000.00		27'832'671.09	
51 Investissements pour le compte de tiers		-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles		-		-		-	
54 Prêts		-		-		-	
55 Participations et capital social		193'026.00		-		100'000.00	
56 Propres subventions d'investissement		798'034.85		555'000.00		912'639.55	
57 Subventions d'investissement redistribuées		-		-		-	
Report au bilan		-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier			-		-		-
61 Remboursements			-		-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles			-		-		-
63 Subventions d'investissement acquises			8'432'243.35		8'220'000.00		4'964'219.75
64 Remboursement de prêts			-		-		1'576'300.00
65 Transferts de participations			-		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres			-		-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer			-		-		-
Subventions d'investissement à redistribuer			-		-		-
Total des dépenses et des recettes		24'497'262.58	8'432'243.35	31'560'000.00	8'220'000.00	28'845'310.64	6'540'519.75
Excédent de dépenses			16'065'019.23		23'340'000.00		22'304'790.89
Excédent de recettes		-		-		-	

DEPENSES ET RECETTES DES COMPTES D'INVESTISSEMENTS

RECAPITULATION ET DETAIL PAR NATURE

		Comptes 2021		Budget 2022		Comptes 2022	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<u>DEPENSES</u>							
50	Investissements propres	23'506'201.73		31'005'000		27'832'671.09	
500	Terrains non-bâti	126'783.60				12'346.80	
501	Routes, places et voies de communication	6'158'508.85		9'230'000		5'574'771.55	
502	Aménagements cours d'eau	4'665'287.00		5'000'000		4'194'592.60	
503	Autres travaux de génie civil	5'707'125.80		5'465'000		2'575'663.35	
504	Bâtiments	5'126'108.49		10'380'000		14'414'906.29	
506	Mobilier, machines, véhicules	1'722'387.99		930'000		1'060'390.50	
55	Participation et capital social	193'026.00				100'000.00	
554	Entreprises publiques	193'026.00				100'000.00	
56	Subventions à verser	798'034.85		555'000		912'639.55	
561	Cantons	701'141.60		460'000		817'245.55	
564	Entreprises publiques	96'893.25		95'000		95'394.00	
<u>RECETTES</u>							
63	Subventions acquises		8'432'243.35		8'220'000		4'964'219.75
631	Cantons		7'885'812.30		4'500'000		1'920'463.05
632	Communes et associations de communes		121'006.10		1'270'000		1'086'733.70
636	Organismes privés						70'000.00
637	Particuliers		425'424.95		2'450'000		1'887'023.00
64	Remboursement de prêts						1'576'300.00
642	Communes et associations de communes						116'300.00
644	Entreprises publiques						1'460'000.00
Total des dépenses et des recettes		24'497'262.58	8'432'243.35	31'560'000	8'220'000	28'845'310.64	6'540'519.75
Excédent de dépenses			16'065'019.23		23'340'000		22'304'790.89

Tableau des crédits d'engagements et complémentaires utilisés et encore disponibles pour le Conseil Municipal
OGFCo, art. 81 et 82

Libellé, ouvrage	Crédit initial			Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en
	Montant investissem ent	Organe compétent : décision du		Montant	Conseil Municipal décision du :	Montant	Conseil Général décision du :				
		Conseil Municipal	Conseil Général								
Salle de gymnastique Ecole du Bourg	5'180'000		14.12.2021			1'310'000	31.05.2022	6'490'000	2'295'675	4'194'325	2030
Aménagement de l'Avenue de la Gare	10'000'000		01.12.2020					10'000'000	6'585'882	3'414'118	2028
Passage inférieur rue des Neuilles	5'000'000	04.10.2022						5'000'000	532'344	4'467'656	2030
Stade d'Octodure - terrains synthétique	4'950'000	04.10.2022						4'950'000	3'542'607	1'407'393	2030
Centre de loisirs	1'680'000	04.10.2022						1'680'000	221'522	1'458'478	2030
PGEE les Chantons	2'700'000	12.10.2021						2'700'000	2'000'000	700'000	2029
Parking souterrain du Manoir	2'000'000	03.11.2020		400'000	05.04.2022			2'400'000	2'396'507	3'493	2024
Parking souterrain des Morasses	4'910'000	24.09.2018						4'910'000	4'874'861	35'139	terminé

Tableau des crédits supplémentaires

Compte de résultats	Libellé du compte	Montant	Date décision
0240.3130.10	Frais divers dans les prestations de portée générale	110'637.00	28.03.2023
0290.3144.00	Frais d'entretien des bâtiments du patrimoine administratif	116'000.00	28.03.2023
2121.3113.01	Mobilier et équipement informatique des écoles primaires	100'710.00	24.05.2022
2810.3634.11	Subvention à l'IDIAP	302'338.00	28.03.2023
3100.3110.00	Mobilier de bureau du Manoir	16'350.00	07.06.2022
3413.3132.02	Frais d'études pour la piscine municipale	31'568.00	28.03.2023
3414.3144.00	Frais d'entretien du bassin du Manoir	33'354.00	28.03.2023
3417.3111.00	Acquisition d'une patinoire synthétique	49'515.00	28.03.2023
3425.3111.03	Végétaux et autres fournitures	15'000.00	26.07.2022
6154.3141.00	Frais d'entretien des rues et places	219'544.15	28.03.2023
6156.3141.00	Frais d'entretien dans la signalisation	25'417.00	28.03.2023
6160.3130.00	Prestations de service de tiers pour les parkings municipaux	64'051.00	28.03.2023
6160.3144.00	Frais d'entretien des parking	39'508.00	28.03.2023
6160.3151.00	Fournitures et entretien des appareils	180'000.00	16.08.2022
7200.3132.02	Frais d'études step et réseau d'égout	84'405.00	28.03.2023
7200.3132.08	Frais d'étude PGEE	48'937.00	28.03.2023
7414.3142.00	Frais d'entretien des meunières	109'411.20	28.03.2023
8121.3636.00	Subvention à des tiers (agriculture)	123'360.00	28.03.2023
8190.3132.02	Honoraires frais d'étude réseau irrigation de Charrat	30'341.00	28.03.2023
9610.3130.08	Frais bancaires et de courtage	20'000.00	28.03.2023
9910.3894.00	Attribution à la réserve de politique budgétaire	1'415'000.00	28.03.2023

Compte des investissements	Libellé du compte	Montant	Date décision
3210.5540.000	Participation à la Fondation RERO Plus	100'000.00	28.03.2023
3424.5040.011	Serres Communales	40'000.00	05.04.2022
6153.5060.000	Achat de véhicules	90'000.00	07.06.2022
6154.5010.031	Rue des Avouillons	500'000.00	07.06.2022
6154.5060.003	Bornes de recharges électriques	125'000.00	28.06.2022
6160.5040.001	Parking du Manoir	400'000.00	05.04.2022
7100.5030.000	Réseau eau potable Charrat	105'852.00	28.03.2023
7200.5032.013	Collecteur Rue des Avouillons	100'000.00	07.06.2022
7415.5030.003	Passerelle piétonne avenue de Fully	126'324.00	28.03.2023

Aperçu des indicateurs financiers

1. Taux d'endettement net (I1)	2021	2022	Moyenne
Dettes nettes en % des revenus fiscaux	-6.9%	13.2%	3.2%

Valeurs indicatives

< 100%	bon
100% - 150%	suffisant
> 150%	mauvais

2. Degré d'autofinancement (I2)	2021	2022	Moyenne
Autofinancement en % des investissements nets	52.4%	38.9%	44.6%

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80% - 100%	cas normal
50% - 80%	récession

3. Part des charges d'intérêts (I3)	2021	2022	Moyenne
Charges d'intérêts nets en % des revenus courants	0.7%	1.5%	1.0%

Valeurs indicatives

0% - 4%	bon
4% - 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	2021	2022	Moyenne
Dette brute en % des revenus courants	102.0%	153.6%	124.3%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% - 100%	bon
100% - 150%	moyen
150% - 200%	mauvais
> 200%	critique

5. Proportion des investissements (I5)	2021	2022	Moyenne
Investissements bruts en % des dépenses totales	19.8%	23.4%	21.6%

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% - 20%	eff. d'inv. moyen
20% - 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (I6)	2021	2022	Moyenne
Service de la dette en % des revenus courants	27.6%	7.8%	19.1%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% - 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

7. Dette nette 1 par habitant (I7)	2021	2022	Moyenne
Dettes nettes par habitant	-230	437	106

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 - 1'000 CHF	endettement faible
1'001 - 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 - 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

8. Taux d'autofinancement (I8)	2021	2022	Moyenne
Autofinancement en % des revenus courants	6.1%	8.2%	7.0%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% - 20%	moyen
< 10%	mauvais

Evolution indicateurs	Comptes	Comptes	Moyenne
	2021	2022	
1. Taux d'endettement net (I1)	-6.94%	13.24%	3.19%
	bon	bon	bon
2. Degré d'autofinancement (I2)	52.38%	38.92%	44.55%
	récession	récession	récession
3. Part des charges d'intérêts (I3)	0.69%	1.46%	1.02%
	bon	bon	bon
4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	101.97%	153.63%	124.28%
	moyen	mauvais	moyen
5. Proportion des investissements (I5)	19.81%	23.39%	21.60%
	eff. d'inv. moyen	eff. d'inv. élevé	eff. d'inv. élevé
6. Part du service de la dette (I6)	27.63%	7.85%	19.09%
	charge forte	charge acceptable	charge forte
7. Dette nette 1 par habitant (I7)	-230	437	106
	patrimoine net	endettement faible	endettement faible
8. Taux d'autofinancement (I8)	6.07%	8.24%	7.01%
	mauvais	mauvais	mauvais

**Comptes de
résultats et
d'investissements
par département**

Administration générale

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Guichet accueil citoyen

Le Contrôle des habitants et le Bureau des étrangers sont rattachés administrativement à l'Accueil citoyen qui occupe 7 postes, soit 1 préposée responsable à 80% et 6 employées, respectivement à 1 à 100%, 2 à 80%, 2 à 50% et 1 à 60%.

Statistiques

Population au 31.12.2022 : 21'824 habitants (dont 5'716 étrangers, 108 nationalités différentes, soit 30 % de la population totale, répartis comme suit : 33 % Portugal, 13 % Italie, 15 % France, 3 % Kosovo, 3 % Espagne, 2 % Serbie, 2 % Erythrée, 2 % Syrie, 27 % autres pays) et 508 frontaliers.

10'843 mutations, dont : 2'731 arrivées et retours, 195 naissances, 22 reconnaissances en paternité, 1'891 départs, 223 décès, 68 veuvages, 240 mariages, 113 séparations, 113 divorces/dissolutions, 73 naturalisations, 197 majorités, 247 changements de nom, 1'553 corrections d'adresse.

Permis

4'338 permis étrangers établis ou renouvelés, soit 3'302 pour les étrangers de la CE/AELE, 1'036 pour les étrangers hors CE/AELE, accompagnés des dossiers réclamés par le Service cantonal de la Population et des Migrations et 564 compléments d'informations.

Attestations

14'237 documents délivrés, dont 1'028 demandes de carte d'identité et 103 déclarations de perte ou de vol, 1'785 réponses aux demandes de renseignements, 32 certificats de vie, 130 cartes de légitimation, 1'343 quittances de dépôt de l'Acte d'origine et 439 demandes de restitution, 284 attestations de domicile secondaire, 4'807 déclarations de domicile, 1'745 attestations de départ.

Plus de 4'500 documents sur formulaires préétablis ou par courriel, les vérifications LAMal et les demandes d'exemption ou de droit d'option, les avis d'échéance des permis et attestations de domicile secondaire, les convocations, listes et rapports divers.

Registre électoral

Tenue à jour du Registre civique et contrôle du dépôt des Actes d'origine, 1'695 signatures d'initiatives et de référendums contrôlées.

Harmonisation des registres

Tenue à jour des numéros AVS de toute la population et du registre des 10'057 ménages ; livraisons trimestrielles et livraisons test mensuelles, comparaison et modifications de nos données avec la plate-forme fédérale ; livraisons mensuelles à la plate-forme cantonale et corrections y relatives. Suivi hebdomadaire des mutations d'arrivées et de départs et des mutations d'état civil par les plates-formes.

Impôt sur les chiens

Contrôles et encaissement de l'impôt pour les 1'214 chiens, inscription des nouveaux propriétaires sur le fichier Amicus, vérification de la couverture Responsabilité civile, de l'autorisation pour détenteurs de chiens interdits, contrôle et mise à jour du fichier Amicus.

Site internet

Suivi et modifications des renseignements et documents de l'Accueil citoyen sur le site internet.

Guichet virtuel

Contrôle et enregistrement des mutations annoncées par le guichet virtuel, vérification et établissement des différents documents réclamés online.

Autorités

En 2022, le Conseil municipal s'est réuni à 23 reprises.

Le Conseil général a siégé 3 fois, soit :

- 22 février 2022 :
 - o Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 14 décembre 2021
 - o Motion – Création d'un fond pour l'octroi de subventions en faveur de la transition énergétique
 - o Postulat – Demande d'une étude climatique en Open Date de Martigny
 - o Postulat – Moins de pollution sonore inutile pour plus de qualité de vie à Martigny
 - o Postulat – Pour un coworking communal au centre de Martigny
 - o Motion – Transparence publique des documents issus des séances du Conseil Général
 - o Postulat – Protection des données et cyber-attaques
 - o Divers
- 31 mai 2022 :
 - o Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 22 février 2022
 - o Approbation des comptes 2021 de la ville de Martigny
 - o Message relatif à la salle de gymnastique du Bourg – complément
 - o Approbation de la proposition du Conseil municipal
 - o Motion sur les énergies fossiles
 - o Divers
- 13 décembre 2022 :
 - o Approbation du procès-verbal du plénum du 31.05.2022
 - o Approbation du budget 2023 de la commune de Martigny
 - o Postulat du groupe Les Vert-e-s : Pour une coopérative photovoltaïque communale et citoyenne à Martigny
 - o Divers

Votations / Elections

L'Administration municipale a organisé en 2022 les scrutins suivants :

- Votations fédérales du 13 février 2022 :
 - o Initiative populaire du 18 mars 2019 « Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine – Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès »
 - o Initiative populaire du 12 septembre 2019 « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac (enfants et jeunes sans publicité pour le tabac) »
 - o Modification du 18 juin 2021 de la loi fédérale sur les droits de timbre (LT).
 - o Loi fédérale du 18 juin 2021 sur un train de mesures en faveur des médias.
- Votations fédérales du 15 mai 2022 :
 - o Modification du 1^{er} octobre 2021 de la loi fédérale sur la culture et la production cinématographique (Loi sur le cinéma, LCin).
 - o Modification du 1^{er} octobre de la loi fédérale sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules (Loi sur la transplantation).

- Arrêté fédéral du 1^{er} octobre 2021 portant sur l'approbation et la mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'Union européenne concernant la reprise du règlement (UE) 2019/1896 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes (Développement de l'acquis de Schengen).
- Votations fédérales du 25 septembre 2022 :
 - Initiative populaire « Non à l'élevage intensif en Suisse (initiative sur l'élevage intensif) ».
 - Financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA.
 - Modification de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (AVS 21).
 - Modification de la loi fédérale sur l'impôt anticipé.
- Votations cantonales du 27 novembre 2022 :
 - Modification de la loi d'application cantonale de la loi fédérale sur les allocations familiales
 - Loi sur les soins palliatifs et l'encadrement de la pratique de l'assistance au suicide en institution (LSPASI)

Informatique et information

A la suite d'ateliers visant à identifier les processus et besoins métiers des Services municipaux, la stratégie numérique 2023-2026, ainsi que son planning de mise en œuvre, a été validée par le Conseil municipal en octobre 2022.

La Commission de la Digitalisation assure la gestion et le suivi des projets concernés.

Manifestations

8'083.50 heures ont été effectuées cette année pour l'organisation des diverses manifestations.

23 manifestations ont fait l'objet d'une convention. Ces conventions établies entre les sociétés organisatrices et l'Administration communale définissent les prestations offertes par la Commune.

Le personnel des Services Techniques a participé en 2022 aux événements suivants :

Bâtiments administratifs

Les différents services de notre département exploitation (Serrurerie – Menuiserie – Electricité – Peinture) ont effectués plus de 330 interventions dans les différents bâtiments publics et administratifs.

Compte de fonctionnement

	Comptes 2022 Fr.	Budget 2022 Fr.	Ecart	
			Fr.	%
Charges	11'702'468.97	11'215'800.00	260'031.97	2.27%
Crédits supplémentaires		226'637.00		
Revenus	5'618'004.22	5'054'800.00	563'204.22	11.14%
Excédent de charges	6'084'464.75	6'387'637.00	-303'172.25	4.75%

Crédits supplémentaires

0240.3130.10	Frais divers Audit sur l'organisation du service du feu.	95'637
0240.3130.10	Frais divers EPFL - cours internet et codes pour les filles.	10'000
0240.3130.10	Frais divers Soutien pour les 50 ans de l'Ecole professionnelle artisanat et service communautaire.	5'000
0290.3144.00	Frais d'entretien Travaux de démolition de la Villa D'Andres.	81'000
0290.3144.00	Frais d'entretien Réfection du plancher de l'ancienne salle communale de Charrat.	35'000

Commentaires sur les écarts

0110.3001.00	Indemnités et frais de commissions Dépendent du nombre de séances effectuées par les membres du Conseil général.	- 23'026
0210.3010.00	Traitements Engagement de l'adjoint au service des finances budgétisé dans le 2 ^{ème} semestre 2022 reporté au début 2023.	- 38'981
0210.3059.00	Charges sociales Suppression de la cotisation d'assainissement / renforcement de la caisse de prévoyance suite au dépassement du taux de couverture de 100 % au 31 décembre 2021. Cet écart est valable pour toutes les rubriques en lien avec les charges sociales.	- 47'596

0210.3130.05	Frais de poursuites Les frais de contentieux ont été largement inférieurs aux prévisions. Le budget établi en période de pandémie mondiale (été 2021) tablait sur une augmentation importante des actes de poursuites qui ne s'est pas vérifiée. Cette rubrique est étroitement liée à celle des pertes sur débiteurs impôts N° 9100.3181.01.	- 59'871
0220.3010.00	Traitements Engagement d'un coordinateur digitalisation budgétisé pour le 2 ^{ème} semestre 2022 reporté selon les besoins en 2023.	- 54'829
0220.3130.01	Frais de téléphones	- 18'050
0220.4240.16	Recettes téléphoniques Rubriques étroitement liées qui dépendent du volume des communications durant l'année écoulée. Les frais de communications sont refacturés aux différentes entités qui utilisent le central téléphonique de la Ville.	- 22'297
0220.3153.01	Connections internet Acquisition de nouvelles antennes wifi suite au remplacement du contrôleur d'antennes wifi. Les anciens modèles ont été déplacés et refacturés aux écoles primaires. D'autre part, la mise en service de nouveaux raccordements fibre optique pour les parkings et autres utilisateurs a engendré des coûts supplémentaires. Ces coûts ont été refacturés aux différents secteurs.(voir rubrique N° 0220.4250.01).	+ 25'245
0220.3158.00	Licences informatiques	+ 80'780
0220.4250.01	Vente de matériel informatique Augmentation du prix des licences due au changement de notre fournisseur de logiciels informatiques pour les salaires et la gestion immobilière. D'autre part, le service informatique centralise toutes les demandes des utilisateurs des entités non communales et refacture les prestations, licences et matériel à ces entités.	+ 57'300
0220.3158.02	Site internet Le montant provisionné pour la réalisation du site internet n'a pas été utilisé. La refonte du site internet a été intégré dans le projet de digitalisation des services de l'Administration municipale.	- 25'013
0221.3010.00	Traitements Début d'activité du Responsable RH en cours d'année au lieu du début avec une fin d'activité au 31 décembre 2022.	- 28'435
0221.3130.02	Frais d'affranchissements et taxes Il a été constaté une baisse des frais d'affranchissements de l'ensembles des services municipaux durant l'année écoulée.	- 30'813
0221.3132.00	Honoraires de conseillers externes, Experts Les frais liés au bureau d'experts accompagnant la commission de sécurité ont été inférieurs aux prévisions.	- 16'589

0223.3010.00	Traitements Engagement d'une collaboratrice administrative contributions/ bâtiments (REGBL) durant le 2 ^{ème} semestre, fonction anciennement en charge de la rubrique 0210 et engagement en fin d'année d'un contrôleur des constructions PCi permettant le contrôle de tous les abris.	+ 64'713
0250.3111.00	Machine, appareils, outils Les dépenses liées aux manifestations ont été moins importantes que budgétées.	- 28'262
0250.3910.00	Imputations internes frais de personnel Ces imputations dépendent du nombre de manifestations qui ont sollicité les collaborateurs des services techniques municipaux.	+ 69'290
0251.3170.01	Frais divers Dépendent du nombre de réceptions, inaugurations organisées durant l'année écoulée.	- 20'380
0290.3120.10	Eau, énergie, combustibles Ecart lié principalement à l'augmentation du prix du gaz et du chauffage à distance en cours d'année.	+ 29'040
0290.3132.02	Honoraires frais d'études Les honoraires liés aux études parasismiques ont été inférieurs aux prévisions.	- 49'515
0290.3144.02	Utilisation provision pour développement durable	+ 423'959
0290.4511.00	Prélèvement provision pour développement durable Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments de l'Ecole du Bourg, de la Maison de la Musique ainsi que des serres communales.	+ 423'959
0290.3300.40	Amortissements bâtiments Suite au passage au MCH2, les amortissements sont enregistrés dans les différents centres de charges. Ceux-ci sont influencés par l'avancement des travaux sur les bâtiments administratifs ainsi que sur les amortissements complémentaires enregistrés lors du dernier bouclage comptable.	+ 104'897
0291.4451.00	Résultat Valver Recette liée à la mise en valeur des terrains situés dans la zone du Verney par la société Valver. Pour information, la société simple Valver est détenue par la Ville à 72.88% et par Implen SA à 17.22%.	+ 39'389

Compte d'investissements

	Comptes 2022 Fr.	Budget 2022 Fr.	Ecart	
			Fr.	%
Dépenses	1'228'240.95	2'130'000.00	-901'759.05	-42.34%
Recettes	570'000.00		570'000.00	
Investissements nets	658'240.95	2'130'000.00	-1'471'759.05	69.10%

Commentaires sur les écarts

Centre de jeunesse et loisirs

- 1'458'478

Suite au passage au MCH2, les frais d'avancement des travaux effectifs sont comptabilisés dans les rubriques d'investissement. Le tableau des engagements figurant en page N° 34 de la brochure des comptes renseigne sur les crédits d'engagements en cours ainsi que le solde disponible au 31 décembre 2022.

Bâtiment Jean de Chatillon

+ 651'469

Bâtiment Jean de Chatillon – CAS section Martigny

+ 70'000

Bâtiment Jean de Chatillon – Léonard Gianadda

+ 500'000

La rénovation du Bâtiment Jean de Chatillon a été réalisée grâce aux apports de M. Léonard Gianadda et du Club Alpin Suisse.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

ADMINISTRATION GENERALE

45

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0	ADMINISTRATION GENERALE				
9 785 912.95	11 215 800		Charges	11 702 468.97		260 032 +	2.27
	226 637	S	Crédit supplémentaire				
7 367 118.21	5 054 800		Revenus		5 618 004.22	563 204 +	11.14
2 418 794.74 -	6 387 637 -		Excédent de charges		6 084 464.75		
		01	LEGISLATIF ET EXECUTIF				
752 521.10	731 700		Charges	692 210.25		39 490 -	5.40
41 625.00	35 000		Revenus		33 375.00	1 625 -	4.64
710 896.10 -	696 700 -		Excédent de charges		658 835.25		
		011	LEGISLATIF				
151 636.35	136 100		Charges	103 467.70		32 632 -	23.98
			Revenus				
151 636.35 -	136 100 -		Excédent de charges		103 467.70		
		0110	CONSEIL GENERAL				
82 113.65	90 300		Charges	63 071.45		27 229 -	30.15
			Revenus				
82 113.65 -	90 300 -		Excédent de charges		63 071.45		
79 793.75	84 000	3001.00	Indemnités et frais des commissions	60 974.40		23 026 -	27.41
1 076.35	5 800	3059.00	Charges sociales	657.35		5 143 -	88.67
1 243.55	500	3170.01	Frais divers	1 439.70		940 +	187.94
		0111	BUREAUX ELECTORAUX				
69 522.70	45 800		Charges	40 396.25		5 404 -	11.80
			Revenus				
69 522.70 -	45 800 -		Excédent de charges		40 396.25		
51 688.85	20 000	3001.00	Indemnités et frais des commissions	28 312.70		8 313 +	41.56
882.30	1 500	3059.00	Charges sociales	728.60		771 -	51.43
15 442.90	23 800	3100.00	Matériel de bureau	11 354.95		12 445 -	52.29
1 508.65	500	3170.01	Frais divers			500 -	

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

ADMINISTRATION GENERALE

46

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart s 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		012	EXECUTIF				
600 884.75	595 600		Charges	588 742.55		6 857 -	1.15
41 625.00	35 000		Revenus		33 375.00	1 625 -	4.64
559 259.75 -	560 600 -		Excédent de charges		555 367.55		
		0120	CONSEIL MUNICIPAL				
600 884.75	595 600		Charges	588 742.55		6 857 -	1.15
41 625.00	35 000		Revenus		33 375.00	1 625 -	4.64
559 259.75 -	560 600 -		Excédent de charges		555 367.55		
450 000.00	450 000	3000.00	Vacations	450 000.00			
150 884.75	145 600	3059.00	Charges sociales	138 742.55		6 857 -	4.71
	35 000	4260.04	Participation de tiers		33 375.00	1 625 -	4.64
41 625.00		4920.00	Imputations internes eau, énergies				
		02	SERVICES GENERAUX				
9 033 391.85	10 484 100		Charges	11 010 258.72		299 522 +	2.80
	226 637 S		Crédit supplémentaire				
7 325 493.21	5 019 800		Revenus		5 584 629.22	564 829 +	11.25
1 707 898.64 -	5 690 937 -		Excédent de charges		5 425 629.50		
		0210	ADMINISTRATION DES FINANCES ET CONTRIBUTIONS				
202 063.71	1 780 000		Charges	1 632 632.85		147 367 -	8.28
78 227.76	73 000		Revenus		73 692.23	692 +	0.95
123 835.95 -	1 707 000 -		Excédent de charges		1 558 940.62		
	1 234 600	3010.00	Traitements	1 195 618.70		38 981 -	3.16
	31 900	3049.00	Allocations périodiques	31 164.10		736 -	2.31
	326 500	3059.00	Charges sociales	278 903.65		47 596 -	14.58
142 028.66	160 000	3130.05	Frais de poursuites	100 129.10		59 871 -	37.42
60 035.05	27 000	3132.01	Honoraires organes de révision	26 817.30		183 -	0.68
49 352.76	49 000	4210.01	Frais de sommations		52 649.23	3 649 +	7.45
28 875.00	24 000	4210.02	Emoluments travaux de taxation		17 000.00	7 000 -	29.17
		4260.00	Remboursement de traitement		4 043.00	4 043 +	

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

ADMINISTRATION GENERALE

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0220	COMMUNICATION ET INFORMATIQUE				
660 791.40	1 392 900		Charges	1 384 130.28		8 770 -	0.63
250 659.15	245 000		Revenus		290 925.80	45 926 +	18.75
410 132.25 -	1 147 900 -		Excédent de charges		1 093 204.48		
	501 000	3010.00	Traitements	446 171.50		54 829 -	10.94
	21 300	3049.00	Allocations périodiques	18 735.00		2 565 -	12.04
	128 000	3059.00	Charges sociales	98 939.10		29 061 -	22.70
8 670.45	12 000	3100.00	Matériel de bureau	16 098.25		4 098 +	34.15
119 156.77	136 100	3113.00	Matériel informatique	143 688.55		7 589 +	5.58
	11 500	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	11 473.25		27 -	0.23
52 637.35	59 500	3130.01	Frais de téléphones	41 450.05		18 050 -	30.34
86 154.25	81 000	3130.11	Publications, informations, plaquette	86 199.50		5 200 +	6.42
8 121.60		3130.12	Supports visuels	1 533.10		1 533 +	
		3132.00	Honoraires et prestations de services	11 503.45		11 503 +	
49 707.05	62 900	3153.01	Connections internet	88 144.95		25 245 +	40.14
256 283.73	236 400	3158.00	Licences informatiques	317 180.08		80 780 +	34.17
10 770.00	18 500	3158.01	Archivage électronique	29 563.90		11 064 +	59.80
56 322.40	4 700	3158.02	Site internet	20 313.10 -		25 013 -	532.19
	120 000	3300.60	Amortissements biens mobiliers corporels	93 762.70		26 237 -	21.86
12 967.80		3920.00	Imputations internes eau, énergies				
49 247.40	65 000	4240.16	Recettes téléphoniques		42 702.55	22 297 -	34.30
123 858.30	80 000	4250.01	Vente de matériel informatique		137 299.65	57 300 +	71.62
		4260.00	Remboursement de traitement		23 502.00	23 502 +	
77 553.45	100 000	4260.06	Prestations du service informatique		87 421.60	12 578 -	12.58
		0221	CHANCELLERIE				
3 603 626.40	1 661 100		Charges	1 548 177.93		112 922 -	6.80
204 105.05	125 000		Revenus		137 493.54	12 494 +	9.99
3 399 521.35 -	1 536 100 -		Excédent de charges		1 410 684.39		
2 453 465.35	923 600	3010.00	Traitements	895 164.90		28 435 -	3.08
72 530.35	26 900	3049.00	Allocations périodiques	26 139.40		761 -	2.83
637 432.95	233 100	3059.00	Charges sociales	202 697.30		30 403 -	13.04
31 183.15	17 000	3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	11 408.40		5 592 -	32.89
73 157.10	58 000	3100.00	Matériel de bureau	65 529.40		7 529 +	12.98

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.	Comptes 2022		Ecart 2022	
		Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0221 CHANCELLERIE			
52 298.71	70 000	3102.00	Imprimés, annonces, publications	222 -	0.32
30 183.35	10 000	3110.00	Meubles et appareils de bureau	411 -	4.11
158 807.34	155 000	3130.02	Frais d'affranchissements et taxes	30 813 -	19.88
	25 000	3132.00	Honoraires de conseillers externes, experts	16 589 -	66.35
10 443.30	13 500	3170.00	Frais de déplacement et autres frais	1 762 +	13.05
84 124.80	129 000	3170.01	Frais divers	8 989 -	6.97
460.00	2 000	4210.00	Emoluments administratifs	1 440 -	72.00
85 261.85		4260.00	Remboursement de traitement	6 182 +	
7 617.55		4260.01	Participation aux excédents APG		
110 765.65	123 000	4260.05	Prestations à des tiers et frais récupérés	7 751 +	6.30
		0223 BATIMENTS ET CONSTRUCTIONS			
	1 037 100	Charges		38 239 +	3.69
		Revenus		12 559 +	
	1 037 100 -	Excédent de charges			
	782 000	3010.00	Traitements	64 713 +	8.28
	31 600	3049.00	Allocations périodiques	465 +	1.47
	223 500	3059.00	Charges sociales	28 175 -	12.61
		3130.01	Frais de téléphones	1 236 +	
		4260.00	Remboursement de traitement	12 559 +	
		0240 PRESTATION DE PORTEE GENERALE			
1 073 033.69	916 300	Charges		8 145 -	0.79
	110 637 S	Crédit supplémentaire			
26 014.45		Revenus			
1 047 019.24 -	1 026 937 -	Excédent de charges			
108 754.49	142 000	3130.10	Frais divers	6 744 +	2.67
	110 637 S	Crédit supplémentaire			
174 079.95		3130.27	Frais de transition Fusion Martigny et Charrat		
37 310.10	38 000	3134.01	Prime d'assurances responsabilité civile	2 260 +	5.95
44 933.40	58 000	3181.02	Pertes sur débiteurs	19 366 -	33.39
54 054.00	60 000	3632.05	Subvention à la Bourgeoisie	3 361 -	5.60

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.		Comptes 2022		Ecart 2022	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0240 PRESTATION DE PORTEE GENERALE				
6 000.00	6 000	3634.10 Subvention CREM	6 000.00			
56 400.00	56 400	3636.14 Subvention pour loyers - Association des archives communales	56 400.00			
60 000.00	60 000	3636.15 Participation Association des archives communales	60 000.00			
455 312.00	453 900	3637.05 Opération chèques familles	473 782.05		19 882 +	4.38
27 101.75	42 000	3637.06 Opérations séniors	27 696.00		14 304 -	34.06
4 888.00		3637.07 Utilisation chèques familles				
44 200.00		3920.00 Imputations internes eau, énergies				
1 014.45		4240.11 Travaux pour tiers				
25 000.00		4920.00 Imputations internes eau, énergies				
		025 MANIFESTATIONS ET RECEPTIONS				
676 240.45	942 000	Charges	962 122.60		20 123 +	2.14
676 240.45 -	942 000 -	Revenus		962 122.60		
		Excédent de charges				
		0250 MANIFESTATIONS				
653 271.65	879 000	Charges	919 502.40		40 502 +	4.61
653 271.65 -	879 000 -	Revenus		919 502.40		
		Excédent de charges				
108 308.85	114 500	3111.00 Machine, appareils, outils	86 238.30		28 262 -	24.68
	2 500	3120.10 Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	3 808.10		1 308 +	52.32
99 704.35	260 000	3130.22 Autres événements particuliers	242 583.25		17 417 -	6.70
6 645.00	15 000	3130.33 Prestations pour manifestations	30 982.75		15 983 +	106.55
1 026.00	1 000	3170.01 Frais divers	600.00		400 -	40.00
342 840.00	401 000	3910.00 Imputations internes frais de personnel	470 290.00		69 290 +	17.28
9 747.45		3920.00 Imputations internes eau, énergies				
85 000.00	85 000	3930.00 Imputations internes enlèvement OCI	85 000.00			
		0251 RECEPTIONS				
22 968.80	63 000	Charges	42 620.20		20 380 -	32.35
22 968.80 -	63 000 -	Revenus		42 620.20		
		Excédent de charges				

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

ADMINISTRATION GENERALE

50

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0251	RECEPTIONS				
22 968.80	63 000	3170.01	Frais divers	42 620.20		20 380 -	32.35
		0290	BATIMENTS ADMINISTRATIFS				
2 746 258.40	2 665 200		Charges	3 315 485.90		534 286 +	19.21
	116 000 S		Crédit supplémentaire				
3 854 809.10	2 961 800		Revenus		3 422 091.95	460 292 +	15.54
1 108 550.70 +	180 600 +		Excédent de revenus	106 606.05			
682 250.75	656 700	3010.00	Traitements	657 441.15		741 +	0.11
14 520.00	11 400	3049.00	Allocations périodiques	11 330.00		70 -	0.61
175 995.25	150 300	3059.00	Charges sociales	154 260.70		3 961 +	2.64
10 048.25	390 000	3120.10	Eau, énergie, combustibles	419 040.35		29 040 +	7.45
4 486.35	10 000	3130.00	Prestation de services de tiers	11 551.00		1 551 +	15.51
1 710.55	1 500	3130.01	Frais de téléphones	1 470.00		30 -	2.00
211 137.90	100 000	3132.02	Honoraires frais d'études	50 484.80		49 515 -	49.52
	100 000	3132.09	Mandats d'études	90 330.00		9 670 -	9.67
39 386.60	43 400	3134.00	Primes d'assurances de choses	34 741.25		8 659 -	19.95
565 294.35	685 000	3144.00	Frais d'entretien	805 565.05		4 565 +	0.57
	116 000 S		Crédit supplémentaire				
		3144.02	Utilisation provision pour développement durable	423 959.10		423 959 +	
141 024.00	138 000	3160.00	Loyers et charges	140 877.00		2 877 +	2.08
	243 000	3300.40	Amortissements bâtiments	347 897.40		104 897 +	43.17
309 333.85		3510.02	Attribution fonds pour développement durable				
33 103.05	30 000	3900.00	Imputations internes matériel	38 928.10		8 928 +	29.76
122 900.00	88 900	3910.00	Imputations internes frais de personnel	110 610.00		21 710 +	24.42
418 067.50		3920.00	Imputations internes eau, énergies				
17 000.00	17 000	3930.00	Imputations internes enlèvement OCI	17 000.00			
11 280.00	11 200	4240.12	Recettes chapelle funéraire		20 630.00	9 430 +	84.20
39 316.60		4260.00	Remboursement de traitement		14 871.05	14 871 +	
2 960.50		4260.01	Dédommagement des assurances		11 349.80	11 350 +	
		4260.04	Participation de tiers		15 000.00	15 000 +	
2 022 002.00	2 370 500	4470.00	Locations		2 353 107.00	17 393 -	0.73
564 900.00	564 900	4472.00	Mise à disposition bâtiments du patrimoine administratif		564 900.00		
		4511.00	Prélèvement provision développement durable		423 959.10	423 959 +	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

ADMINISTRATION GENERALE

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.		Comptes 2022		Ecart s 2022	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0290 BATIMENTS ADMINISTRATIFS				
1 200 000.00		4511.03 Dissolution provision démolition Ste Jeanne Antide				
		4631.00 Subventions cantonales		5 000.00	5 000 +	
14 350.00	15 200	4910.00 Imputations internes frais de personnel		13 275.00	1 925 -	12.66
		0291 TERRAINS ADMINISTRATIFS				
71 377.80	89 500	Charges	73 578.25		15 922 -	17.79
2 911 677.70	1 615 000	Revenus		1 647 866.40	32 866 +	2.04
2 840 299.90 +	1 525 500 +	Excédent de revenus	1 574 288.15			
	89 500	3120.10 Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	73 578.25		15 922 -	17.79
71 377.80		3920.00 Imputations internes eau, énergies				
1 170 628.75	1 130 000	4120.02 Concessions utilisation du domaine public		1 126 144.05	3 856 -	0.34
125 624.30	155 000	4250.07 Vente d'eau		141 060.95	13 939 -	8.99
166 488.10	130 000	4451.00 Résultat Valver		169 388.80	39 389 +	30.30
152 683.50	200 000	4472.00 Occupation du domaine public		211 272.60	11 273 +	5.64
1 296 253.05		4920.00 Imputations internes eau, énergies				

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.
		0	ADMINISTRATION GENERALE		
315 759.84	2 130 000		Dépenses	1 228 240.95	
			Recettes		570 000.00
315 759.84 -	2 130 000 -		Investissements nets		658 240.95
		0220	COMMUNICATION ET INFORMATIQUE		
	200 000		Dépenses	155 761.70	
			Recettes		
	200 000 -		Investissements nets		155 761.70
	200 000	5200	Applications et infrastructures informatiques	155 761.70	
	200 000	-	- Nouvelles technologies de communication	155 761.70	
		0290	BATIMENTS ADMINISTRATIFS		
188 976.24	1 930 000		Dépenses	1 060 132.45	
			Recettes		570 000.00
188 976.24 -	1 930 000 -		Investissements nets		490 132.45
188 976.24	1 930 000	5040	Bâtiments	1 060 132.45	
151 621.80		-	- Halle des Finettes 110		
136 366.70 -		-	- Bâtiment de l'ancienne gendarmerie		
23 609.50	50 000	-	- Sécurité feu dans les bâtiments communaux	46 821.00	
	1 680 000	-	- Centre de jeunesse et loisirs	221 522.20	
150 111.64	200 000	-	- Optimisation énergétique des installations sportives et bâtiments	140 320.10	
		-	- Bâtiment Jean de Chatillon	651 469.15	
		-	- Bâtiment Jean de Châtillon - CAS section Martigny		70 000.00
		6370	Subventions d'investissement des ménages		500 000.00
		-	- Bâtiment Jean de Châtillon - Léonard Gianadda		500 000.00
		0291	TERRAINS ADMINISTRATIFS		
126 783.60			Dépenses	12 346.80	
			Recettes		
126 783.60 -			Investissements nets		12 346.80

53

Sécurité publique

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Police municipale

Police-secours 24h/24 + Unités spécialisées

31 postes : 1 commissaire, 2 adjudents chef de poste, 1 sergent-major, 8 sergents, 3 caporaux, 7 appointés, 6 agents, dont 1 agente de police à 60% et 1 agente de police à 40%, 2 auxiliaires (ASP), 2 secrétaires-assistantes à 60%.

Formation continue : stand fermé à Evionnaz, pénétration d'immeuble à Martigny.

Patrouille cycliste

13 patrouilles cyclistes dont 5 en faveur de la prévention routière

Interventions sur appel

2'885 interventions en tous genres : relations de voisinage, contrôles d'identité, bagarres, tapage nocturne, alarmes, violences domestiques, recherches de personnes, établissements publics, animaux, « campagne d'assainissement pour les chats » et les pigeons, dommages à la propriété, incivilités, travail au noir, contrôle des cabarets, objets et vélos trouvés, gens du voyage, etc.

Radar : 4'976 véhicules mesurés lors de 91 contrôles de jour dont 258 AO et 27 mesures administratives, 4 Ministère public (retrait sur le champ) pour un taux d'infraction de 5.26 %

Rapports d'ivresse : 66 + 1 retrait de sécurité.

PV Tripol : 80

PV de circulation : 49

Mandats de répression : 3 Etablissements publics + 23 Contrôle des habitants + 41 Chiens et divers

Ordonnances pénales Tripol : 1'054

Stupéfiants : environ 30

Mises en cellule : 12

Notifications de commandements de payer : 2'358

Requêtes administratives : 775

808 (recherche domiciliation, dépôt de papiers, attestation caisse-maladie, attestation de domicile, renouvellement et encaissement des permis, enquête travail sans autorisation, enquête mariage de complaisance, demande de renseignements, notification, naturalisation facilitée et ordinaire, contrôle des salons de massage, enquête pour activité annexe non déclarée).

Amendes d'ordre : 10'537 AO LCR, AO STUP, dont 285 recours, 1'054 AO non payées transmises au Tribunal de police (Tripol).

Labellisation Fiesta de 3 grands événements : Carnaval, FDV & Tente After Foire

Prévention routière

- *Education routière : soit 3'471 élèves sensibilisés*

Cours C.O d'Octodure 721 élèves, Cours Jardin de la circulation 557 élèves et 521 vélos contrôlés par un mécanicien du TCS, Vélo école et conduite en ville 437 élèves, Cours 1 pour classes enfantines 427 élèves, Cours 2 pour classes enfantines 395 élèves, Cours pour 1ères et 2èmes primaires traversée de la route 416 élèves, Formation des patrouilleurs 82 élèves, cours primaires 3^{ème} et 4^{ème} 412 élèves pour le cours "j'apprends à connaître les signaux routiers".

- *Patrouilleurs scolaires :*
82 élèves de 4 classes de 6^{ème} primaire assurent un tournus par 2 pour sécuriser 4 passages pour piétons en Ville et au Bourg
- *Préparation théorique permis cyclo et agricole*
24 élèves (2 mercredis – 8 heures de cours)

Police du commerce / Domaine public / Ordures

Prélèvements eaux de piscine : 33

Foire du Lard : 4 décembre 76 stands – 5 décembre 81 stands

Empiètement domaine public : 68 divers chantiers et homologations

Loi sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées

Application de la loi et de son ordonnance

Service de taxi

Application du Règlement communal sur le service de taxi : contrôle des 12 Autorisations A avec permis de stationner sur le domaine public et de 1 Autorisation B avec interdiction de stationner sur le domaine public, contrôle des disques tachygraphe des 17 véhicules équipés, soit 30 chauffeurs.

Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)

L'APEA regroupe les communes de Martigny, Martigny-Combe, Bovernier, Trient et Saillon. L'Autorité de protection est un Tribunal de première instance qui rend des décisions en matière de protection de l'adulte et de l'enfant. Elle a pour mission de conduire des procédures et d'instituer des mesures en évaluant la notion de mise en danger et/ou le besoin de protection. Cette Autorité permet de déterminer les besoins et les différentes mesures à prendre pour protéger un enfant, en s'assurant de son bien-être, de son cadre de vie et de sa sécurité, ou d'un adulte, en l'aidant dans les cas de difficultés financières ou de problèmes de santé.

En matière de protection de l'enfant et de l'adulte, le président (ou le vice-président sur délégation du président), assisté de deux membres et d'un greffier-juriste, préside l'autorité de protection prévue par le Code civil.

La modification de la loi d'application du Code civil (LACC) portant sur la professionnalisation et la cantonalisation des APEA a été adoptée par le Grand Conseil en décembre 2020. Le Conseil d'Etat a fixé le siège de 9 structures dont celle de Martigny. A partir du 1^{er} janvier 2023, la professionnalisation et cantonalisation des APEA sera effective.

Service du feu

2022 aura été une année particulière pour le Service du feu de la Ville de Martigny.

En effet, un audit effectué au sein du CSI a eu pour conséquence le départ du Commandant du Feu. Le Commandement a ainsi été assuré ad interim de juillet à décembre par des miliciens, à qui nous adressons toute notre gratitude pour leur implication.

Cette situation a également entraîné un arrêt des formations d'avril à août. Les cours ont repris en septembre et un exercice de compagnie a pu être mis sur pied en novembre. La gestion des interventions n'a en revanche pas été impactée par les circonstances.

Aucun accident n'a été déploré dans les activités du Service du feu.

Effectif :

En 2022 nous avons eu 19 démissions pour 8 admissions.

L'effectif au 31 décembre 2022 est composé de 124 sapeurs-pompiers actifs, réparti comme suit :

- 70 sapeurs pour la Ville de Martigny
- 15 sapeurs pour la section de Bovernier
- 17 sapeurs pour la section de Martigny Combe
- 22 sapeurs pour la section de Salvan

Cet effectif est constitué de 113 hommes et 11 femmes.

A ceci s'ajoute, hors effectif d'interventions, 25 jeunes sapeurs-pompiers.

Interventions :

Le CSI a assuré toutes les interventions reçues durant l'année 2022. Voici quelques statistiques :

- 247 interventions en tout
- Un total de 1'796 heures cumulées
- 196 alarmes sérieuses
- 52 alarmes de détections automatiques sans conséquence

Exercices :

Malgré la période sans cours organisés par le CSI, ses membres ont eu plusieurs opportunités de s'entraîner. Nous avons effectué 4'775 heures cumulées de cours. Celles-ci sont réparties en 126 exercices et 23 cours de cadre.

Nous avons également participé à des cours hors CSI répartis en 64 jours de cours cantonaux et 40 jours de cours fédéraux.

La section des Jeunes Sapeurs-Pompiers s'est rendue en Slovénie au Championnat du Monde de l'Association internationale des services du feu et de secours. Durant 5 jours, 15 jeunes pompiers de la région de Martigny, 2 jeunes de la section de Saxon et 4 accompagnants du service ont représenté la Suisse lors de ces championnats du monde.

Administratif :

Les hommes et femmes du CSI ont effectué passablement d'heures réparties en travail administratif :

- 305 heures d'Etat-Major
- 159 heures de commissions spécifiques
- 960 heures de gestion administrative du Service (sont comptées les heures du remplacement du Commandant)

Manifestations :

Pour terminer, le Service du feu a assuré :

- 126 heures de service de sécurité
- 842 heures de présence lors de manifestations divers

Compte de fonctionnement

	Comptes 2022 Fr.	Budget 2022 Fr.	Ecart	
			Fr.	%
Charges	8'084'449.98	8'634'190.00	-549'740.02	-6.37%
Revenus	2'979'820.65	3'285'400.00	-305'579.35	-9.30%
Excédent de charges	5'104'629.33	5'348'790.00	-244'160.67	4.56%

Commentaires sur les écarts

- 1110.3010.00 **Traitements** - 191'313
Planification d'un engagement d'un agent supplémentaire non réalisée suite à un assèchement du marché de l'emploi pour cette fonction.
Départ à la retraite d'une ASP et remplacement reporté au début 2023.
- 1110.4270.01 **Produit des amendes d'ordre** - 206'666
Les recettes des amendes d'ordre, en augmentation de 38.8% par rapport à l'an dernier, sont liées aux infractions en matière de stationnement.
La diminution des places en voirie ainsi que l'augmentation des vignettes de stationnement délivrées par rapport à l'an dernier influencent la rubrique.
- 1110.4270.02 **Produit des amendes** + 30'070
Cette rubrique enregistre toutes les amendes et mandats de répressions qui ne sont pas liés aux amendes d'ordre de stationnement.
- 1220.3637.01 **Prestations aux personnes concernées** + 74'771
Prise en charge des frais de décision de l'APEA pour les personnes concernées inscrites au Service social ou en totale incapacité de paiement.
- 1220.4632.00 **Subventions communales** - 22'987
La participation des communes dépend du nombre d'habitants ainsi que du nombre de dossiers. Chaque commune contribue en fonction des personnes concernées domiciliées sur son territoire.
- 1290.4270.02 **Produit des amendes** - 30'050
Dépend du nombre d'ordonnances pénales délivrées par le Tribunal de police. Auparavant les recettes étaient comptabilisées dans les autres amendes du centre de charges de la police municipale.

1400.3101.04	Rétrocession permis de séjour et cartes d'identité	+ 18'425
1400.4210.04	Permis de séjour et cartes d'identités	+ 64'266
	Ces rubriques enregistrent les émoluments perçus par l'Accueil citoyen pour l'établissement des documents officiels dont une partie est rétrocédée à l'Etat du Valais. Ces rubriques peuvent varier en fonction des échéances des différents permis de séjour.	
1510.3010.01	Soldes sapeurs-pompiers	- 32'066
	Dépendent du nombre d'interventions, des cours de formation et de perfectionnement effectués durant l'année.	
1510.3151.00	Entretien appareils	- 34'103
	Les frais d'entretien ont été inférieurs aux prévisions.	
1510.4200.00	Taxes d'exemption service du feu	- 74'401
	La projection 2022 a été surestimée et sera adaptée lors de l'établissement du prochain budget. Les taxes sont en adéquation avec l'exercice précédent.	
1510.4240.11	Travaux pour tiers	- 54'100
	Dépendent du nombre d'interventions et prestations effectuées durant l'année.	
1620.3170.00	Frais de cours	- 28'202
1620.4631.00	Subventions cantonales	- 26'366
	L'Etat prend en charge les frais d'exploitation effectifs de l'année écoulée.	

Compte d'investissements

	Comptes 2022 Fr.	Budget 2022 Fr.	Ecart	
			Fr.	%
Dépenses	160'974.10	150'000.00	10'974.10	7.32%
Recettes	0.00	0.00	0.00	
Investissements nets	160'974.10	150'000.00	10'974.10	-7.32%

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		1	SECURITE PUBLIQUE				
8 342 470.29	8 634 190		Charges	8 084 449.98		549 740 -	6.37
2 764 466.44	3 285 400		Revenus		2 979 820.65	305 579 -	9.30
5 578 003.85 -	5 348 790 -		Excédent de charges		5 104 629.33		
		11	POLICE MUNICIPALE				
4 228 118.40	4 440 300		Charges	4 088 505.45		351 795 -	7.92
653 165.74	886 000		Revenus		750 762.20	135 238 -	15.26
3 574 952.66 -	3 554 300 -		Excédent de charges		3 337 743.25		
		1110	POLICE MUNICIPALE				
4 228 118.40	4 440 300		Charges	4 088 505.45		351 795 -	7.92
653 165.74	886 000		Revenus		750 762.20	135 238 -	15.26
3 574 952.66 -	3 554 300 -		Excédent de charges		3 337 743.25		
2 912 735.50	3 114 800	3010.00	Traitements	2 923 487.10		191 313 -	6.14
98 229.00	100 600	3049.00	Allocations périodiques	101 974.00		1 374 +	1.37
739 586.60	825 600	3059.00	Charges sociales	676 978.25		148 622 -	18.00
143 611.40	21 000	3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	7 091.25		13 909 -	66.23
9 834.50	26 500	3100.00	Matériel de bureau	27 492.75		993 +	3.75
15 427.95	17 000	3101.02	Achat de carburant	19 310.00		2 310 +	13.59
15 874.40	15 500	3101.06	Frais de signalisation	15 379.10		121 -	0.78
76 400.25	2 000	3111.01	Véhicules et équipement			2 000 -	
43 448.80	53 500	3112.00	Achat d'uniformes et équipement	51 751.05		1 749 -	3.27
14 807.90	8 000	3130.01	Frais de téléphones	10 273.60		2 274 +	28.42
90 045.85	100 000	3130.16	Frais de sécurité	96 572.85		3 427 -	3.43
1 067.65	1 300	3134.00	Primes d'assurances de choses	1 173.80		126 -	9.71
32 065.20	20 000	3151.00	Entretien appareils	23 043.10		3 043 +	15.22
7 074.05	13 300	3170.01	Frais divers	7 732.00		5 568 -	41.86
	90 000	3300.60	Amortissements biens mobiliers	97 975.10		7 975 +	8.86
19 179.35	30 000	3631.00	Subventions cantonales	27 331.50		2 669 -	8.90
8 730.00	1 200	3910.00	Imputations internes frais de personnel	940.00		260 -	21.67
7 615.65	9 000	4240.11	Travaux pour tiers		3 106.35	5 894 -	65.49
2 190.25	3 000	4250.00	Ventes et recettes diverses		1 324.00	1 676 -	55.87
72 935.00		4260.00	Remboursement de traitement		48 928.05	48 928 +	
391 239.14	750 000	4270.01	Produit des amendes d'ordre		543 333.80	206 666 -	27.56

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		1110	POLICE MUNICIPALE				
48 520.00	20 000	4270.02	Produit des amendes		50 070.00	30 070 +	150.35
26 665.70		4632.00	Subventions communales				
104 000.00	104 000	4910.00	Imputations internes frais de personnel		104 000.00		
		12	JUSTICE				
1 591 285.24	1 565 740	Charges		1 550 331.98		15 408 -	0.98
557 998.45	626 000	Revenus			593 199.60	32 800 -	5.24
1 033 286.79 -	939 740 -	Excédent de charges			957 132.38		
		120	JUSTICE COMMUNE				
158 792.00	191 100	Charges		163 900.60		27 199 -	14.23
62 178.25	55 000	Revenus			56 817.00	1 817 +	3.30
96 613.75 -	136 100 -	Excédent de charges			107 083.60		
		1201	JUGE ET VICE-JUGE DE COMMUNE				
158 792.00	191 100	Charges		163 900.60		27 199 -	14.23
62 178.25	55 000	Revenus			56 817.00	1 817 +	3.30
96 613.75 -	136 100 -	Excédent de charges			107 083.60		
117 700.80	134 700	3000.00	Traitements	124 470.20		10 230 -	7.59
2 112.00	2 100	3049.00	Allocations périodiques	2 112.00		12 +	0.57
24 192.00	32 300	3059.00	Charges sociales	25 357.75		6 942 -	21.49
1 579.20	2 000	3130.01	Frais de téléphones	921.75		1 078 -	53.91
13 208.00	20 000	3130.39	Frais du juge de Commune	11 038.90		8 961 -	44.81
62 178.25	55 000	4210.07	Recettes juge de commune		56 817.00	1 817 +	3.30
		121	JUSTICE DU DISTRICT				
167 883.50	168 200	Charges		166 493.00		1 707 -	1.01
81 056.00	78 000	Revenus			79 173.00	1 173 +	1.50
86 827.50 -	90 200 -	Excédent de charges			87 320.00		

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		1210	TRIBUNAL DU DISTRICT				
167 883.50	168 200		Charges	166 493.00		1 707 -	1.01
81 056.00	78 000		Revenus		79 173.00	1 173 +	1.50
86 827.50 -	90 200 -		Excédent de charges		87 320.00		
	20 000	3120.10	Eau, électricité et autres agents énergétiques	20 880.00		880 +	4.40
1 538.00	2 000	3134.00	Primes d'assurances de choses	1 338.00		662 -	33.10
131 000.00	131 000	3631.03	Mise à disposition des locaux	131 000.00			
14 350.00	15 200	3910.00	Imputations internes frais de personnel	13 275.00		1 925 -	12.66
20 995.50		3920.00	Imputations internes eau, énergies				
81 056.00	78 000	4632.00	Participation des Communes		79 173.00	1 173 +	1.50
		122	AUTORITE DE PROTECTION DE L'ENFANT ET L' ADULTE				
1 237 187.64	1 180 440		Charges	1 194 348.58		13 909 +	1.18
414 764.20	453 000		Revenus		447 259.60	5 740 -	1.27
822 423.44 -	727 440 -		Excédent de charges		747 088.98		
		1220	AUTORITE DE PROTECTION DE L'ENFANT ET L' ADULTE				
1 237 187.64	1 180 440		Charges	1 194 348.58		13 909 +	1.18
414 764.20	453 000		Revenus		447 259.60	5 740 -	1.27
822 423.44 -	727 440 -		Excédent de charges		747 088.98		
82 579.55	109 900	3000.00	Vacations	84 851.25		25 049 -	22.79
570 426.95	559 600	3010.00	Traitements	552 641.55		6 958 -	1.24
15 810.00	17 900	3049.00	Allocations périodiques	17 714.00		186 -	1.04
134 893.80	172 200	3059.00	Charges sociales	133 826.90		38 373 -	22.28
10 380.00	10 000	3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	1 740.00		8 260 -	82.60
31 759.54	20 000	3100.00	Matériel de bureau	27 485.98		7 486 +	37.43
3 683.80	10 000	3110.00	Meubles et appareils de bureau	665.00		9 335 -	93.35
30 438.95	12 000	3113.00	Matériel informatique	25 597.80		13 598 +	113.32
3 367.60	4 000	3130.01	Frais de téléphones	3 277.20		723 -	18.07
1 000.00	1 000	3132.01	Honoraires organes de révision	969.30		31 -	3.07
84 269.70	120 000	3132.05	Honoraires expertises médicales	126 891.45		6 891 +	5.74
17 284.45	20 000	3132.06	Honoraires assesseurs/traducteurs	10 978.50		9 022 -	45.11

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart s 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		1220	AUTORITE DE PROTECTION DE L'ENFANT ET L' ADULTE				
24 240.00	18 840	3160.00	Loyers et charges	24 240.00		5 400 +	28.66
5 051.55	5 000	3170.00	Frais de déplacement et autres frais	8 698.35		3 698 +	73.97
28 901.75		3632.00	Participation aux Communes				
193 100.00	100 000	3637.01	Prestations aux personnes concernées	174 771.30		74 771 +	74.77
259 855.00	290 000	4210.08	Recettes APEA		295 152.60	5 153 +	1.78
599.20		4260.00	Remboursement de traitement		12 094.00	12 094 +	
154 310.00	163 000	4632.00	Subventions communales		140 013.00	22 987 -	14.10
		129	AUTRES TACHES DE JUSTICE				
27 422.10	26 000		Charges	25 589.80		410 -	1.58
	40 000		Revenus		9 950.00	30 050 -	75.13
27 422.10 -			Excédent de charges		15 639.80		
	14 000 +		Excédent de revenus				
		1290	TRIBUNAL DE POLICE				
3 743.65	3 000		Charges	2 401.30		599 -	19.96
	40 000		Revenus		9 950.00	30 050 -	75.13
3 743.65 -			Excédent de charges				
	37 000 +		Excédent de revenus				
	3 000	3010.00	Traitements	2 143.65		856 -	28.55
		3059.00	Charges sociales	257.65		258 +	
	40 000	4270.02	Produit des amendes		9 950.00	30 050 -	75.13
		1291	MINISTERE PUBLIC				
23 678.45	23 000		Charges	23 188.50		189 +	0.82
			Revenus				
23 678.45 -	23 000 -		Excédent de charges		23 188.50		
23 678.45	23 000	3632.00	Participation aux frais du ministère public	23 188.50		189 +	0.82

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
63		14	QUESTIONS JURIDIQUES				
	873 564.25		Charges	871 532.35		23 368 -	2.61
	429 112.60		Revenus		528 542.05	47 542 +	9.88
	444 451.65 -		Excédent de charges		342 990.30		
		1400	OFFICE DE LA POPULATION - ACCUEIL CITOYEN				
	732 481.50		Charges	730 884.55		23 215 -	3.08
	320 085.60		Revenus		412 758.95	77 759 +	23.21
	412 395.90 -		Excédent de charges		318 125.60		
	422 640.00	3010.00	Traitements	410 638.45		15 962 -	3.74
	12 948.00	3049.00	Allocations périodiques	12 816.00		5 584 -	30.35
	107 397.90	3059.00	Charges sociales	92 796.80		18 303 -	16.47
	17 877.75	3100.00	Matériel de bureau	18 208.00		1 792 -	8.96
	153 617.85	3101.04	Rétrocession permis de séjour et cartes d'identité	178 425.30		18 425 +	11.52
	18 000.00	3910.00	Imputations internes frais de personnel	18 000.00			
	28 000.00	4210.03	Emoluments droit de cité		31 500.00	6 500 +	26.00
	291 123.60	4210.04	Permis de séjour et cartes d'identité		374 265.95	64 266 +	20.73
	962.00	4260.00	Remboursement de traitement		6 993.00	6 993 +	
		1401	REGISTRE FONCIER, GEOMETRE, CADASTRE				
	105 082.75		Charges	104 647.80		848 +	0.82
	82 527.00		Revenus		75 502.00	9 502 +	14.40
	22 555.75 -		Excédent de charges		29 145.80		
	16 675.05	3010.00	Traitements	21 873.75		2 474 +	12.75
	3 498.25	3059.00	Charges sociales	3 496.00		96 +	2.82
	84 909.45	3160.00	Loyers et charges	79 278.05		1 722 -	2.13
	32 005.00	4210.05	Mutations au cadastre		26 525.00	525 +	2.02
	50 522.00	4632.00	Participation des Communes		48 977.00	8 977 +	22.44

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		1402	CONTROLE POIDS ET MESURES				
	1 000		Charges			1 000 -	
	1 000 -		Revenus				
			Excédent de charges				
	1 000	3130.00	Prestation de services de tiers			1 000 -	
		1403	PATENTES, FOIRES ET MARCHES				
36 000.00	36 000		Charges	36 000.00			
26 500.00	80 000		Revenus		40 281.10	39 719 -	49.65
9 500.00 -			Excédent de charges				
	44 000 +		Excédent de revenus	4 281.10			
30 000.00	30 000	3130.00	Prestation de services de tiers	30 000.00			
6 000.00	6 000	3910.00	Imputations internes frais de personnel	6 000.00			
12 700.00	20 000	4120.00	Patentes et concessions		20 800.00	800 +	4.00
13 800.00	60 000	4120.01	Patentes foires et marchés		19 481.10	40 519 -	67.53
		15	SERVICE DU FEU, ORGANISATION INTERCOMMUNALE				
1 290 876.00	1 294 750		Charges	1 172 186.05		122 564 -	9.47
764 632.75	853 900		Revenus		711 218.20	142 682 -	16.71
526 243.25 -	440 850 -		Excédent de charges		460 967.85		
		1510	SERVICE DU FEU, ORGANISATION INTERCOMMUNALE				
1 290 876.00	1 294 750		Charges	1 172 186.05		122 564 -	9.47
764 632.75	853 900		Revenus		711 218.20	142 682 -	16.71
526 243.25 -	440 850 -		Excédent de charges		460 967.85		
5 132.90	6 000	3001.00	Indemnités et frais des commissions	645.40		5 355 -	89.24
389 407.25	384 600	3010.00	Traitements	366 568.90		18 031 -	4.69
385 517.20	399 900	3010.01	Soldes sapeurs-pompiers	367 833.90		32 066 -	8.02
14 670.00	11 900	3049.00	Allocations périodiques	14 208.00		2 308 +	19.39
110 890.45	101 600	3059.00	Charges sociales	80 660.65		20 939 -	20.61
29 768.00	25 000	3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	27 375.15		2 375 +	9.50

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.		Comptes 2022		Ecart 2022	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		1510 SERVICE DU FEU, ORGANISATION INTERCOMMUNALE				
16 083.85	15 300	3100.00 Matériel de bureau	18 617.40		3 317 +	21.68
19 201.35	16 500	3101.02 Achat de carburant	1 563.15		14 937 -	90.53
15 043.80	15 000	3111.00 Machine, appareils, outils	17 371.20		2 371 +	15.81
58 334.20	64 000	3111.01 Véhicules et équipement	64 777.40		777 +	1.21
	22 000	3120.10 Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	27 315.50		5 316 +	24.16
17 438.30	16 500	3130.01 Frais de téléphones	15 074.05		1 426 -	8.64
101 236.95	90 000	3130.24 Régionalisation CSI	82 949.55		7 050 -	7.83
4 729.30	5 000	3130.25 Ecole de formation des cadets	12 840.10		7 840 +	156.80
11 957.85	12 700	3134.00 Primes d'assurances de choses	13 401.05		701 +	5.52
8 735.95	10 000	3144.00 Frais d'entretien	4 341.30		5 659 -	56.59
46 142.45	58 900	3151.00 Entretien appareils	24 796.80		34 103 -	57.90
9 951.60	10 000	3170.00 Frais de déplacement et autres frais	7 567.50		2 433 -	24.33
24 719.40	29 850	3170.01 Frais divers	24 279.05		5 571 -	18.66
21 915.20		3920.00 Imputations internes eau, énergies				
334 633.90	411 000	4200.00 Taxes d'exemption service du feu		336 598.70	74 401 -	18.10
69 923.55	80 000	4240.11 Travaux pour tiers		25 900.30	54 100 -	67.62
9 500.00	17 000	4250.00 Ventes et recettes diverses			17 000 -	
25 766.20	4 000	4260.00 Remboursement de traitement		36 539.10	32 539 +	813.48
	20 000	4510.00 Prélèvement sur les financements spéciaux			20 000 -	
63 040.55	64 600	4631.00 Subventions cantonales		49 790.10	14 810 -	22.93
40 000.00	40 000	4631.03 Subventions cantonales interventions routes nationales		40 000.00		
149 468.55	145 000	4632.00 Participation des Communes		150 090.00	5 090 +	3.51
72 300.00	72 300	4910.00 Imputations internes frais de personnel		72 300.00		
		16 PROTECTION CIVILE				
358 626.40	438 500	Charges	401 894.15		36 606 -	8.35
359 556.90	438 500	Revenus		396 098.60	42 401 -	9.67
		Excédent de charges		5 795.55		
		Excédent de revenus				
930.50 +						

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.		Comptes 2022		Ecart 2022	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		1620 PROTECTION CIVILE				
358 626.40	438 500	Charges	401 894.15		36 606 -	8.35
359 556.90	438 500	Revenus		396 098.60	42 401 -	9.67
		Excédent de charges		5 795.55		
930.50 +		Excédent de revenus				
225 154.95	246 500	3010.00 Traitements	232 712.70		13 787 -	5.59
		3049.00 Allocations périodiques	7 720.00		7 720 +	
65 359.60	65 100	3059.00 Charges sociales	54 341.60		10 758 -	16.53
	1 500	3090.00 Formation et perfectionnement du personnel			1 500 -	
5 936.85	3 500	3100.00 Matériel de bureau	3 630.85		131 +	3.74
	15 000	3101.00 Matériel et fournitures	15 851.75		852 +	5.68
	5 000	3101.03 Achat de combustible	173.25		4 827 -	96.54
2 394.45		3101.05 Mesures d'accompagnement				
13 267.00	10 000	3111.00 Machine, appareils, outils	27 040.05		17 040 +	170.40
	1 500	3120.10 Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques			1 500 -	
6 875.30	5 000	3130.01 Frais de téléphones	3 057.60		1 942 -	38.85
532.40	5 300	3134.00 Primes d'assurances de choses	454.45		4 846 -	91.43
397.10		3144.00 Frais d'entretien	1 012.75		1 013 +	
960.70	8 500	3151.00 Entretien appareils	3 440.70		5 059 -	59.52
	3 000	3160.00 Loyers et charges			3 000 -	
31 187.30	62 000	3170.00 Frais de cours	33 798.45		28 202 -	45.49
543.85	1 800	3170.01 Frais divers	10 459.20		8 659 +	481.07
		3611.00 Participation système d'alarme POLYALERT	2 900.80		2 901 +	
4 370.00	4 800	3910.00 Imputations internes frais de personnel	5 300.00		500 +	10.42
1 646.90		3920.00 Imputations internes eau, énergies				
52 709.00	30 000	4260.00 Remboursement de traitement		13 964.80	16 035 -	53.45
306 847.90	408 500	4631.00 Subventions cantonales		382 133.80	26 366 -	6.45

Comptes 2021		Budget 2022		Comptes 2022	
Fr.		Fr.		Charges	Revenus
				Fr.	Fr.
1 141 206.00	150 000	1	SECURITE PUBLIQUE	160 974.10	
481 600.00			Dépenses		
659 606.00 -	150 000 -		Recettes		160 974.10
			Investissements nets		
		1110	POLICE MUNICIPALE	160 974.10	
	150 000		Dépenses		
	150 000 -		Recettes		160 974.10
			Investissements nets		
	150 000	5060	Machines et véhicules	160 974.10	
	150 000	-	Achat de véhicules	160 974.10	
		1510	SERVICE DU FEU, ORGANISATION INTERCOMMUNALE		
1 141 206.00			Dépenses		
481 600.00			Recettes		
659 606.00 -			Investissements nets		
1 141 206.00		5060	Véhicules et machines		
1 141 206.00		-	Achat de véhicules		
481 600.00		6310	Subventions d'investissement des cantons		
481 600.00		-	Subventions cantonales		

Enseignement et formation

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Cela n'était plus arrivé depuis 2019 : la rentrée scolaire 2022 a pu se dérouler tout à fait normalement. La Présidente de la Commission scolaire et le Directeur ont accueilli les élèves de 3H à 8H et leurs parents sur les 4 sites de l'école, lors d'une brève partie officielle. Les élèves de 1-2H et leurs parents ont été accueillis directement par les enseignantes, de manière plus personnalisée.

De manière générale, l'année 2022 a été marquée par un nombre important d'arrivées d'élèves dont un peu plus d'une vingtaine d'enfants ukrainiens.

Organisation de l'année scolaire

Dotations :

En février 2022, les dotations en postes et en périodes ont été arrêtées par le Département de l'Economie et de la Formation (DEF) pour l'année scolaire 2022-2023 sur l'ensemble des sites. Ces dotations restent stables. Les effectifs très variables d'un degré à l'autre sur Charrat demandent l'ouverture d'une classe supplémentaire. Cette situation devrait être très provisoire car la moyenne d'élèves par classe sur Charrat se monte à 17.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des dotations pour les écoles primaires de Martigny sur les 6 dernières années :

	17-18	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23
Enveloppe totale en périodes	2'519.5	2'575	2'607	2'644.5	3'007.5	3'019
Nombre d'élèves annoncés en février	1'467	1'486	1'465	1'475	1'660	1'683
Nombre de classes octroyées par le SE	70	71	71	72	83	84 (+1)
Moyenne d'élèves par classe	20.96	20.92	20.63	20.49	20	20
Périodes d'enseignement spécialisé	213	213	213	213	234	234
Soutien pour allophones	45	48	46	48	48	51 (+3)
Etudes dirigées	8	15.5	15.5	15.5	16.5	17 (+0.5)
Médiation scolaire	4	4	7	7	8	8
Cours AC&M	28	30	32	33	36	34 (-2)

Effectifs et nationalités des élèves :

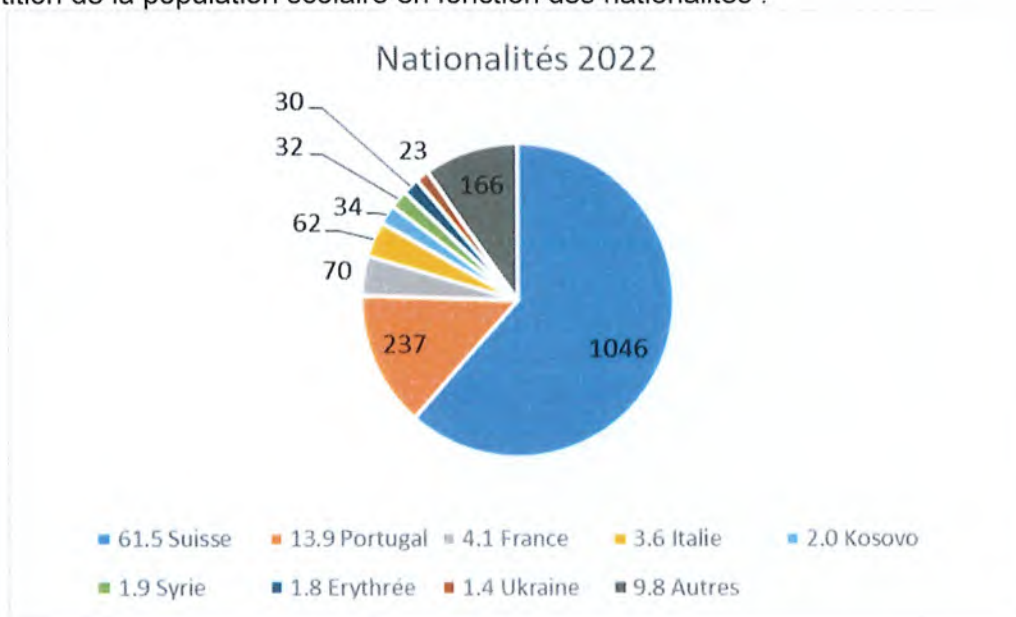
55 inscriptions d'élèves et 34 départs ont été comptabilisés entre le 24 juin et le 18 août 2022. (Vacances scolaires) Avec le solde positif du printemps, l'effectif global augmente d'une cinquantaine d'élèves.

Les nouveaux élèves ont été répartis dans plusieurs classes et cela n'a pas eu d'incidence critique sur les effectifs. Les classes les plus nombreuses comptent 23 enfants.

	Effectifs au 10.03.2022	Effectifs au 18.08.2022
Charrat	201	208
Bourg	392	411
Ville	880	901
Ch. du Milieu	176	182
Total	1649	1702

Les proportions des différentes nationalités restent stables, les enfants ukrainiens apparaissent désormais parmi les nationalités les plus représentées.

Répartition de la population scolaire en fonction des nationalités :



L'intégration à l'école de tous ces élèves ayant grandi dans des environnements bien différents demande un travail intense et sans cesse renouvelé de collaboration pour la promotion du « Vivre ensemble ». Grâce à l'engagement remarquable du personnel enseignant et le concours des services de l'Intégration et de la petite Enfance, l'accueil des enfants issus de familles migrantes se passe au mieux.

Enseignants et intervenants

143 enseignant-e-s sont actif-ves dans les écoles de Martigny dont 18 enseignant-e-s spécialisé-e-s pour l'appui intégré, 5 enseignantes de soutien pour élèves allophones, 4 enseignantes de soutien permanent, 5 enseignantes AC&M, 2 pour l'éducation physique, 2 animateurs en éducation musicale, 2 animatrices AC&M, une animatrice pour le sport et 3 médiateurs.

Un-e enseignant-e à temps complet assure le tituliariat dans 40/84 classes (47,6%). Deux enseignantes exercent une activité à temps partiel dans les autres classes.

Les écoliers bénéficient des compétences spécifiques de plusieurs professionnel-le-s engagé-e-s par la Commune de MARTIGNY pour renforcer l'enseignements des branches culturelles et sportives.

Le secrétariat des écoles primaires et du Service de la formation est assuré par Mmes Natascha FARQUET (80%) et Marie-Sylvie MARTIN (40%).

Les personnes suivantes ont fait valoir leur droit à la retraite avant le 1^{er} mai 2022 :

- Mme Maryse BIRCHER, enseignante de soutien allophone
- Mme Michèle FELLAY, enseignante de 3-4H au Bourg
- Mme Elisabeth MARET, enseignante de 5-6H au Bourg
- Mme Christine MORET GROSS, enseignante de 1-2H en Ville
- Mme Sabine THEUX, enseignante de 3-4H au Bourg
- M. Pascal THEUX, enseignant de 7-8H en Ville
- Mme Anne WANNER, enseignante spécialisée en Ville et au Ch. du Milieu

Les personnes suivantes ont quitté les écoles de Martigny :

- Mme Heike BISSIG
- Mme Mireille IMBODEN
- Mme Cécile GAY-DES-COMBES

Engagements en 2022 :

- M. Jérôme DE CASTRO, enseignant en 7-8H au Bourg
- Mme Aurélie KNORR RIBEIRO, enseignante en 7-8H en Ville
- Mme Sarah MAUROUX, enseignante en 5-6H au Ch. du Milieu
- Mme Sandrine BOCHATAY, enseignante en 6H à Charrat
- Mme Céline BOURGEOIS, enseignante en 3-4H au Bourg
- Mme Felicia WACKERNAGEL, enseignante au cycle 1 à Charrat
- Mme Virginie DORSAZ, enseignante spécialisée auprès du CPS
- Mme Célia RODUIT, enseignante spécialisée en Ville
- Mme Marion RODUIT, enseignante spécialisée auprès du CPS
- Mme Isaline BRUCHEZ revient d'un congé sabbatique de 2 ans et retrouve sa classe à Charrat.

Centre Pédagogique Spécialisé (CPS)

A la rentrée scolaire d'août 2022, le CPS compte 48 enseignant-e-s, 17 stagiaires et 15 aides à la vie scolaire. 1 musicothérapeute, 1 thérapeute avec le cheval et 1 arthérapeute complètent l'équipe.

163 enfants et jeunes en scolarité obligatoire dans les écoles de la région ainsi que dans les 3 classes de transition localisées au Centre professionnel de Martigny bénéficient de mesures renforcées d'enseignement spécialisé.

A noter que le CPS collabore avec 14 directions d'école pour la mise en place des mesures d'intégrations nécessaires ainsi que l'organisation du transport des enfants et des jeunes en situation de handicap.

Mme Martine GAY-DES-COMBES ayant fait valoir son droit à la retraite, c'est Mme Célia MESTRE qui a repris la fonction de coordinatrice du CPS depuis la rentrée du mois d'août. Il s'agit d'un engagement à 90%. Mme Virginie BÜRKI continue d'assurer le secrétariat du CPS à 60%.

Classes bilingues

Depuis la rentrée 2015, les écoles de MARTIGNY disposent d'une filière bilingue français/allemand localisée sur le site de la Ville. L'enseignement y est progressivement dispensé en allemand à partir de la 1H pour arriver à la parité avec le français au début du Cycle 2 (5H).

Les enseignant-e-s de cette filière sont germanophones ou parfaitement bilingues. Il s'agit d'un enseignement par immersion, plusieurs branches peuvent être abordées en allemand ou en français. Les objectifs du Plan d'études romand restent les mêmes avec des exigences plus élevées en allemand.

17 élèves ont poursuivi leur scolarité dans la filière bilingue du CO d'Octodure qui a été mise en place au début de l'année scolaire 22-23.

Accueil des familles migrantes

Parmi les nombreux projets qui prennent place dans les écoles de Martigny, l'accueil des familles migrantes a répondu pleinement à un besoin en 2022.

Engagé à 50% comme intervenant à l'intégration dans les écoles, M. Didier BONVIN coordonne cet accompagnement avec une équipe d'une vingtaine de bénévoles.

L'aide apportée s'adresse principalement aux familles dont les parents ne parlent pas le français et/ou qui ne savent pas lire. M. BONVIN et son équipe de bénévoles interviennent lorsqu'il y a un souci dans la famille, l'enfant rencontre des difficultés dans la réalisation des tâches à domicile ou encore l'équipement ou l'habillement ne sont pas adéquats pour les activités scolaires.

103 enfants ont été accompagnés durant l'année scolaire 21-22, ce qui représente 60 à 70 familles. M. BONVIN passe dans la famille pour évaluer les besoins : distribution de matériel d'hiver, vélo, trottinette. Inscription aux activités scolaires facultatives après l'école, camps de sports, colonie, clubs/associations.

En principe, le travail avec les familles est réalisé durant une année. Le but étant que les familles puissent ensuite trouver leur autonomie et faire appel à leurs propres ressources. L'accompagnement peut se poursuivre sous forme de parrainage avec des rencontres et aides plus ponctuelles.

M. BONVIN travaille en collaboration avec la paroisse (Mme Anne-Laure GAUSSERON) et le Service de l'intégration (M. Mahamadou SOGNANE) pour coordonner les prises en charge des familles.

Ci-après des exemples de difficultés rencontrées par les familles :

- Les listes de classes de début d'année, désormais consultables en ligne au moyen d'un code, ne sont pas accessibles pour certaines familles qui ne possèdent pas les outils informatiques ou n'arrivent pas à comprendre les informations reçues.
- L'inscription aux activités scolaires facultatives : M. BONVIN effectue une cinquantaine d'inscriptions sur téléphone des parents.
- Certains parents n'ont pas de famille ou de réseau social sur place pour prendre en charge les enfants lorsqu'il y a un souci de santé ou des impératifs de travail, notamment pour amener les enfants à l'école.
- L'enfant n'a pas l'équipement nécessaire pour la sortie dans la neige avec sa classe.

M. BONVIN constate qu'il y a beaucoup plus de demandes que de possibilités de prise en charge et il doit faire des choix en fonction de l'urgence et de la nature des besoins. M. BONVIN relève que le travail de proximité (téléphone, entretiens, visites à domicile) avec les familles est vraiment indispensable pour pouvoir bien leur transmettre les informations et s'assurer de leur bonne compréhension. Par exemple pour inscrire les enfants en âge préscolaire à l'atelier "Bientôt l'école" ou pour convaincre les parents de participer aux cours de français.

Un violon dans mon école

Grâce au soutien de la fondation VAREILLE, ce sont 8 classes du Cycle 1, soit 176 enfants qui bénéficient de l'enseignement du violon sur le site de la Ville. M. Pierre-Louis NANCHEN, responsable de l'animation musicale coordonne les cours de violon en lien avec les

professeurs du Conservatoire cantonal de musique, les enseignantes concernées et la fondation VAREILLE.

Les élèves de ces classes participent en demi-classes ou en plus petits groupes à plusieurs cours hebdomadaires. Différents locaux de l'école sont mis à disposition.

Le concert annuel a été programmé le 2 juin 2022 à la salle de gymnastique du bâtiment C des écoles de la Ville. Cette présentation a rencontré un vif succès auprès des parents. Le concert a eu lieu en présence de Mme Hélène et M. Pierre VAREILLE, de M. Michel BEYTRISON, adjoint au Chef de Service de l'Enseignement et de Mme Sylvie LÜGINBUHL, Présidente de la Commission scolaire. A noter également la présence fidèle et intéressée de Mme Gabrielle SOLA, Présidente émérite de la Commission scolaire. Au moment d'écrire ces lignes, nous avons une pensée particulière pour elle et nous lui adressons toute notre reconnaissance pour son soutien.

Une quinzaine d'enfants, entre la 5H à la 8H, poursuivent les cours de violon en dehors de l'horaire scolaire, sous l'égide du Conservatoire cantonal. Ce sont les mêmes professeurs qui assurent ces cours.

Un orchestre à l'école

En collaboration avec l'école communale de musique, une classe de 4H de l'école du Bourg profite de ce programme d'éducation musicale particulier. Les enfants ont ainsi l'occasion de jouer sur différents instruments de fanfare mais aussi de développer leurs compétences d'attention, d'écoute, chorales ou encore d'expression corporelle. Le cours est assuré par plusieurs professeurs de l'école communale de musique de Martigny dont Mme Adeline MELO et M. Fabrice VERNAY.

Chœur d'enfants

Mme Catherine ABBET PUTALLAZ assure la direction des chœurs d'enfants de Martigny et Charrat. Ce sont plus de 300 enfants qui sont inscrits dans les différents chœurs et qui répètent chaque semaine.

Ecole de l'énergie

En parallèle du renouvellement du label Gold « Cité de l'énergie » par la Ville, les écoles primaires ont également reçu leur renouvellement pour les 4 prochaines années. Ce label récompense le travail des écoles initié par la Commission énergie composée d'élèves, de la Direction, d'un concierge et d'une personne experte dans le domaine. La promotion et la sensibilisation auprès des élèves du développement durable s'articule en plusieurs axes dont notamment la mobilité douce, le tri des déchets, la gestion durable des ressources, le contrôle des températures dans les locaux scolaires ou encore la promotion des produits locaux.

Les actions suivantes ont été déployées durant l'année 2022 :

- « Un déchet par jour » durant le mois de mai, avec une sensibilisation particulière au tri des déchets et aussi à notre mode de consommation. Certaines classes ont participé à la démarche communale « Martigny ville propre ». Un concours photos/vidéos est proposé aux élèves en lien avec cette action.
- Le « Black-out Friday » s'est déroulé le vendredi 6 mai. Par opposition au « Black-Friday » qui incite les gens à la consommation, nous avons essayé durant cette journée de consommer le moins d'énergie possible en faisant la classe autrement. L'action a été renouvelée le vendredi 25 novembre.
- Température dans les locaux scolaires et mesure de CO2. Grâce à un investissement conséquent de la Commune, des appareils de mesure ont été placés dans toutes les classes et permettent dorénavant de réguler le chauffage de manière beaucoup plus efficiente ainsi que d'effectuer une bonne aération des classes.

- Fruits et légumes de saison. Des journées spéciales ont été organisées en collaboration avec des producteurs locaux pour inviter les enfants à déguster des fruits de saison dans le courant de l'année scolaire.
- Encouragement à la mobilité douce. Avec l'arrivée du printemps, tous les élèves ont été sensibilisés aux émissions de carbone engendrées par les transports individuels en voiture et en particulier ceux qui concernent les transports pour venir à l'école. Les enfants ont tous mesuré le trajet réalisé depuis leur domicile pour venir à l'école. Les distances ont été additionnées pour obtenir finalement un équivalent carbone des déplacements d'élèves cumulés.
- Pour des raisons de sécurité et de santé, nous souhaitons qu'un maximum d'enfants viennent à l'école à pied, en trottinette ou à vélo. Selon les enquêtes menées par les ambassadeurs de l'énergie, nous évaluons à environ 30%, les élèves qui viennent régulièrement en voiture à l'école.
- Une action spéciale a été menée en collaboration avec la police municipale et les ambassadeurs de l'énergie sur les sites de Charrat et de Martigny-Ville à la fin du mois de mars sous la forme d'une sensibilisation des automobilistes aux aspects de santé, écologiques, économiques et sécuritaires.
- Comme il n'est pas possible d'éviter toutes nos émissions de CO2 (élèves qui habitent Chemin ou le Guercet, par exemple), une journée spéciale « compensation carbone » a eu lieu le 15 mars. Durant cette journée, des élèves de quatre classes de Charrat et Martigny ont planté des arbres pour former des rideaux-abris, dans la plaine, à proximité du stand de tir. Cette journée a pu être organisée en collaboration avec les Service techniques municipaux, la station ornithologique de Sempach et le soutien de l'association *there-for-you* qui a financé les plants. (*Voir Journal de Canal 9 du 15.03.2022*)

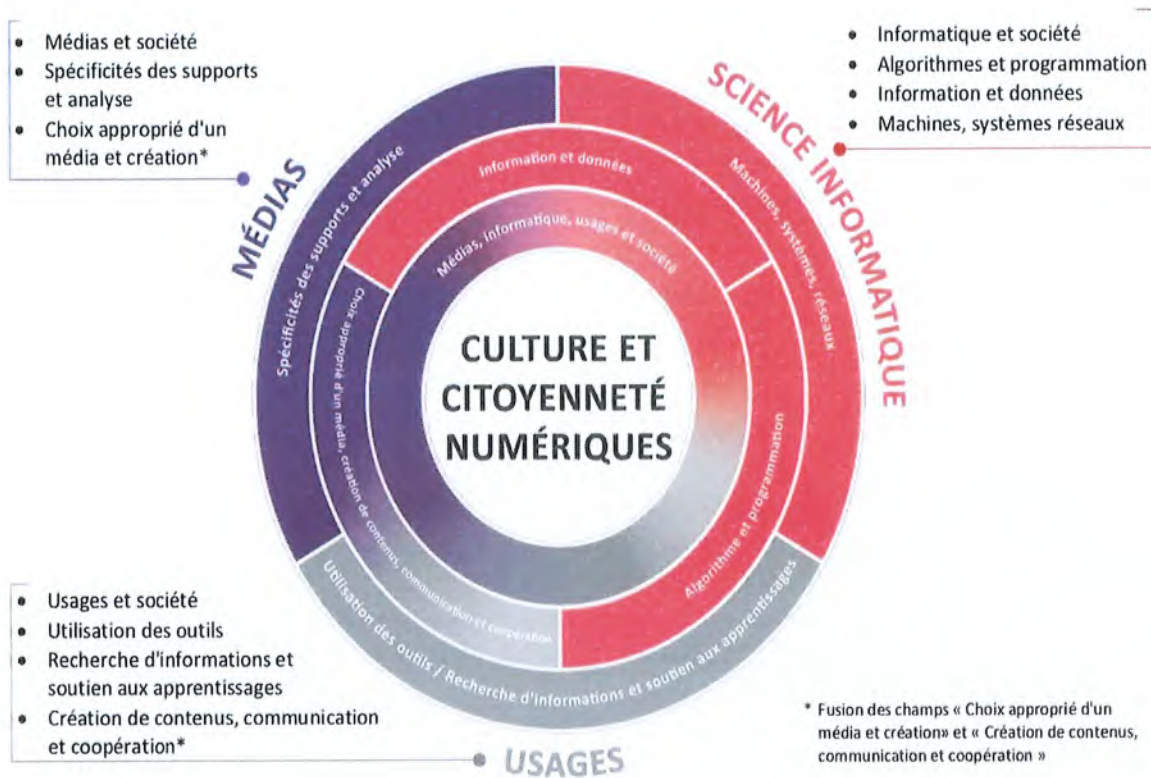
Education numérique

Le Service de l'Enseignement a édité un document intitulé « Lignes directrices pour l'introduction du numériques dans les écoles valaisannes ». Ce document sert de référence aux directions d'école pour l'implémentation du numérique dans les classes et la formation du Personnel Enseignant.

Principes actuels induits par l'arrivée du PER numérique :

- Tous les élèves doivent être initiés à l'éducation numérique et à la science informatique, dès le cycle 1.
- Tous les élèves, dès la 1^H et jusqu'au post-obligatoire possèdent une adresse électronique @edu.vs.ch ainsi qu'un cartable numérique (logiciels, ressources, documents...)
- Une nouvelle citoyenneté numérique doit être développée (fake news, cyberharcèlement, etc.)
- Les écoles doivent se préparer à développer des usages innovants du numérique dans toutes les disciplines.
- Le numérique est un outil d'innovation pédagogique Les outils numériques soutiennent l'école inclusive.
- Les écoles tirent profit du numérique pour leurs processus administratifs, collaboratifs et de communication. Elles garantissent la sécurité des données collectées.

Au travers d'activités débranchées puis branchées, l'élève est amené au fil de sa scolarité à développer des compétences dans les domaines suivants :



Activités scolaires facultatives

M. Didier BONVIN, coordonne les activités scolaires facultatives, avec un taux d'activité de 30%.

L'offre facultative après l'école permet aux enfants de "tester" différentes activités et favorise leur inscription dans des sociétés locales. Cette offre constitue un complément aux clubs locaux, les enfants peuvent s'y inscrire sans aptitudes particulières et les cours ne sont pas axés sur la performance ou la compétition.

Pour le premier "bloc" d'activités de l'année scolaire 2022-2023, 720 inscriptions ont été enregistrées. Certains cours doivent parfois être dédoublés car ils rencontrent un vif succès. Il s'agit dès lors pour M. BONVIN de trouver rapidement d'autres moniteurs.

Le choix des cours est très varié : bande dessinée, parkour, préparation à la Corrida d'Octodure, sorties nature, unihockey, basket, escrime, natation, cuisine... 40 cours se déroulent sur une semaine. La grille des cours est réaménagée 3 fois par année. Une activité a été proposée aussi à Charrat et l'idée est de développer encore la collaboration avec les sociétés locales de Charrat.

Le financement de ce projet est assuré grâce à la participation des élèves (CHF 10.- pour 10 cours), aux subventions Jeunesse et Sport (seulement pour les activités sportives) et, surtout, à la réserve des chèques-famille qui n'ont pas été utilisés.

Plusieurs enfants en situation de handicap peuvent aussi participer à ces activités avec un accompagnement adapté. Il faut dans la plupart des cas trouver un accompagnant pour l'enfant.

Les retours des sociétés locales sont très positifs et ces dernières sont très intéressées à y participer. En revanche, toutes ne trouvent pas de moniteurs disponibles juste après l'école à 16h30.

Bâtiments scolaires

Un effort permanent et important est fourni par la Municipalité pour l'entretien et les améliorations apportés aux différents bâtiments scolaires.

On retiendra principalement pour 2022 :

- La réfection totale de la salle de gymnastique de Martigny-Bourg
- La fin des travaux de la Place du Manoir avec notamment pour les écoliers la mise en service du nouveau HUB pour l'arrêt des bus urbains.
- La réfection des sanitaires du bâtiment B
- Travaux de peinture et de réfection de sols dans différents locaux
- L'aménagement de jeux d'extérieur dans la cour de l'école de Charrat
- L'achat d'une vingtaine de Tableaux interactifs (TBI)

Compte de fonctionnement

	Comptes 2022 Fr.	Budget 2022 Fr.	Ecart Fr.	%
Charges	19'864'574.02	19'235'200.00	226'326.02	1.15%
Crédits supplémentaires		403'048.00		
Revenus	2'558'308.23	2'120'300.00	438'008.23	20.66%
Excédent de charges	17'306'265.79	17'517'948.00	-211'682.21	1.21%

Crédits supplémentaires

2121.3113.01	Mobilier et équipement informatique Remplacement de tableaux blancs interactifs.	100'710
2810.3634.11	Subvention IDIAP Solde de la subvention annuelle 2022.	302'338

Commentaires sur les écarts

2120.4631.00	Subventions cantonales Faisant suite à une demande de la Direction des écoles, un nombre supérieur de périodes pédagogiques subventionnées a été octroyé par le Service de l'enseignement.	+ 25'400
2121.3113.01	Mobilier et équipement informatique Ecart lié à des travaux non budgétisés du Service informatique communal sur les 350 postes informatiques des classes : renouvellement de certains PC, mises à jour de matériel et de logiciels, connexion WIFI et stockage.	+ 50'636
2121.3631.01	Subventions cantonales pour le personnel enseignant Cette rubrique enregistre la participation aux frais de traitement du personnel enseignant selon facture provisoire 2022 ainsi que le solde résiduel de la facture définitive 2021.	- 166'717
2121.4631.02	Subventions cantonales achat matériel Le montant pouvant être pris en compte pour une subvention du matériel informatique a passé de CHF 50.- à CHF 100.- par élève. Le canton subventionne le 30%.	+ 36'616
2122.3130.28	Activités sportives et culturelles	+ 24'767
2122.4631.00	Subventions cantonales C'est la première fois depuis 2019 que toutes les sorties ont pu être effectuées, y compris à Charrat. Le dépassement est également dû aux coûts de transport en augmentation. En parallèle, le canton accorde une subvention plus importante pour encourager la pratique du ski.	+ 29'490

2123.3010.00	Traitements des cours spéciaux Augmentation du nombre d'heures octroyées pour l'éducation musicale à la rentrée scolaire 2021/2022.	+ 18'829
2123.3020.01	Etudes, appuis et formation continue Cette rubrique a enregistré les études surveillées après les écoles, les appuis aux enseignants pour les activités sportives, les remplacements ponctuels des enseignants ainsi que les frais de traduction pour des entretiens avec des parents.	+ 30'881
2124.3130.35	Frais de transports	- 51'412
2124.4632.00	Participation du CO d'Octodure Le transport scolaire a intégré les lignes urbaines ordinaires. Les coûts effectifs de la période scolaire 2021/2022 ont été inférieurs aux prévisions. D'autre part, les frais de transports des élèves de Charrat ont été refacturés au Cycle d'Orientation d'Octodure.	+ 24'823
2130.3300.40	Amortissements bâtiments Suite au passage au MCH2, les amortissements sont enregistrés dans les différents centres de charges. Ceux-ci sont influencés par l'avancement des travaux sur les bâtiments scolaires ainsi que sur les amortissements complémentaires enregistrés lors du dernier boucllement comptable.	- 79'000
2130.4631.00	Subventions cantonales La Commune encaisse les subventions forfaitaires d'écolage des élèves domiciliés. Ces subventions n'entrent pas dans le décompte annuel du CO d'Octodure.	+ 54'630
2131.3631.01	Subventions cantonales pour le personnel enseignant Cette rubrique enregistre la participation aux frais de traitement du personnel enseignant selon facture provisoire 2022 ainsi que le solde résiduel de la facture définitive 2021.	+ 221'274
2131.3632.00	Participation au CO d'Octodure Cette rubrique enregistre la participation de la Ville aux frais d'exploitation du CO d'Octodure en fonction du nombre d'élèves domiciliés sur son territoire.	+ 58'126
2170.3010.00	Traitements Heures effectives de nettoyage du personnel de conciergerie durant l'année 2022 inférieures aux prévisions.	- 37'348
2170.3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques Ecart lié principalement à l'augmentation du prix du gaz et du chauffage à distance en cours d'année.	+ 21'955

2200.3010.00	Traitements	+ 228'036
2200.3059.00	Charges sociales	+ 29'804
2200.4631.00	Subventions cantonales	+ 269'247
	Afin de pallier le manque de stagiaires disponibles, des auxiliaires à la vie scolaire ont été engagées pour accompagner les enfants en situation de handicap. Pour rappel, l'Etat du Valais couvre les frais d'exploitation des différents Centres pédagogiques du Canton.	
2200.3130.36	Frais de transports enseignants	+ 71'369
	Augmentation constatée des frais de déplacements des enseignants et auxiliaires à la vie scolaire pour l'accompagnement des enfants en situation de handicap.	
2200.3631.02	Subventions cantonales aux frais de transports	+ 42'816
	Participation versée à l'Etat du Valais relative à l'ensemble des frais de transports en lien avec les institutions spécialisées cantonales.	
2301.3637.03	Bourses accordées	- 117'350
2301.3637.04	Prêts d'honneur	- 27'620
2301.4231.02	Activation prêts d'honneur	- 27'620
	Une baisse des demandes a été constatée en 2022 sans explication rationnelle. Les conditions d'octroi n'ont pas changé.	

Compte d'investissements

	Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Dépenses	2'478'355.15	3'395'000.00	-916'644.85	-27.00%
Recettes	0.00	700'000.00	-700'000.00	-100.00%
Investissements nets	2'478'355.15	2'695'000.00	-216'644.85	8.04%

Commentaires sur les écarts

Salle de gymnastique de l'Ecole du Bourg	- 1'004'325
Subvention Salle de gymnastique de l'Ecole du Bourg	- 700'000
Suite au passage au MCH2, les frais d'avancement des travaux effectifs sont comptabilisés dans les rubriques d'investissement. Le tableau des engagements figurant en page N° 34 de la brochure des comptes renseigne sur les crédits d'engagements en cours ainsi que le solde disponible au 31 décembre 2022.	

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

FORMATION

79

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		2	FORMATION				
18 607 384.75	19 235 200		Charges	19 864 574.02		226 326 +	1.15
	403 048 S		Crédit supplémentaire				
2 286 519.29	2 120 300		Revenus		2 558 308.23	438 008 +	20.66
16 320 865.46 -	17 517 948 -		Excédent de charges		17 306 265.79		
		21	SCOLARITE OBLIGATOIRE				
15 887 136.55	16 451 200		Charges	16 570 120.48		18 210 +	0.11
	100 710 S		Crédit supplémentaire				
1 047 110.80	903 300		Revenus		1 074 000.90	170 701 +	18.90
14 840 025.75 -	15 648 610 -		Excédent de charges		15 496 119.58		
		212	ECOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES				
8 436 832.75	8 514 900		Charges	8 486 022.48		129 588 -	1.50
	100 710 S		Crédit supplémentaire				
600 059.20	543 700		Revenus		628 373.75	84 674 +	15.57
7 836 773.55 -	8 071 910 -		Excédent de charges		7 857 648.73		
		2120	ADMINISTRATION ET ECONOMAT				
555 482.10	609 500		Charges	591 798.65		17 701 -	2.90
83 600.30	60 000		Revenus		85 944.95	25 945 +	43.24
471 881.80 -	549 500 -		Excédent de charges		505 853.70		
1 935.00	10 000	3001.00	Indemnités et frais des commissions	2 962.50		7 038 -	70.38
426 788.60	463 900	3010.00	Traitements	457 477.95		6 422 -	1.38
10 176.00	11 900	3049.00	Allocations périodiques	10 176.00		1 724 -	14.49
110 298.10	117 700	3059.00	Charges sociales	114 521.05		3 179 -	2.70
4 886.40	3 000	3100.00	Matériel de bureau	3 506.95		507 +	16.90
1 398.00	3 000	3170.00	Frais de déplacement et autres frais	3 154.20		154 +	5.14
		4260.00	Remboursement de traitement		545.40	545 +	
83 600.30	60 000	4631.00	Subventions cantonales		85 399.55	25 400 +	42.33
		2121	CLASSES ENFANTINES ET PRIMAIRES				
6 365 663.70	6 421 700		Charges	6 438 854.43		83 556 -	1.28
	100 710 S		Crédit supplémentaire				
267 944.10	216 000		Revenus		256 018.70	40 019 +	18.53
6 097 719.60 -	6 306 410 -		Excédent de charges		6 182 835.73		

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

FORMATION

08

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		2121	CLASSES ENFANTINES ET PRIMAIRES				
332 219.40	350 000	3104.00	Matériel scolaire	351 947.00		1 947 +	0.56
158 313.70	120 000	3113.01	Mobilier et équipement informatique	271 345.78		50 636 +	22.94
	100 710 S		Crédit supplémentaire				
55 334.20	60 000	3153.00	Entretien de matériel informatique	73 470.80		13 471 +	22.45
68 109.60	50 000	3170.01	Frais divers	55 037.55		5 038 +	10.08
5 690 016.80	5 802 000	3631.01	Subventions cantonales pour le personnel enseignant	5 635 283.30		166 717 -	2.87
61 670.00	39 700	3910.00	Imputations internes frais de personnel	51 770.00		12 070 +	30.40
54 511.00	50 000	4230.00	Finances de scolarité		54 000.00	4 000 +	8.00
521.80	1 000	4230.01	Frais d'écologie		402.80	597 -	59.72
40 000.00		4511.04	Dissolution provision prix Ecole				
172 911.30	165 000	4631.02	Subventions cantonales achat matériel		201 615.90	36 616 +	22.19
		2122	ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES				
135 486.40	211 500		Charges	206 960.15		4 540 -	2.15
16 127.00	16 000		Revenus		45 467.50	29 468 +	184.17
119 359.40 -	195 500 -		Excédent de charges		161 492.65		
98 850.40	131 500	3130.28	Activités sportives et culturelles	156 266.90		24 767 +	18.83
36 636.00	80 000	3130.30	Sorties de classes	50 693.25		29 307 -	36.63
9 307.00	16 000	4260.03	Participation des élèves		15 977.50	23 -	0.14
6 820.00		4631.00	Subventions cantonales		29 490.00	29 490 +	
		2123	COURS SPECIAUX - COURS D'APPUI				
676 148.85	597 900		Charges	658 718.25		60 818 +	10.17
10 665.00	10 000		Revenus		8 880.00	1 120 -	11.20
665 483.85 -	587 900 -		Excédent de charges		649 838.25		
548 296.40	399 200	3010.00	Traitement des cours spéciaux	418 029.00		18 829 +	4.72
	85 000	3020.01	Etudes, appui et formation continue	115 880.70		30 881 +	36.33
3 312.00	2 800	3049.00	Allocations périodiques	3 312.00		512 +	18.29
124 540.45	107 400	3059.00	Charges sociales	121 496.55		14 097 +	13.13
	2 000	3170.00	Frais de déplacement et autres frais			2 000 -	
	1 500	3170.01	Frais divers			1 500 -	
10 665.00	10 000	4240.18	Participation à la surveillance d'études		8 880.00	1 120 -	11.20

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

FORMATION

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		2124	FRAIS DE TRANSPORTS				
414 126.20	350 000		Charges	298 587.75		51 412 -	14.69
81 847.00	60 000		Revenus		72 193.15	12 193 +	20.32
332 279.20 -	290 000 -		Excédent de charges		226 394.60		
414 126.20	350 000	3130.35	Frais de transports	298 587.75		51 412 -	14.69
10 535.00	20 000	4260.03	Participation des élèves		7 370.00	12 630 -	63.15
71 312.00	40 000	4632.00	Participation du CO d'Octodure		64 823.15	24 823 +	62.06
		2125	ECOLAGE ET FRAIS DE PENSION				
108 148.80	105 000		Charges	99 473.30		5 527 -	5.26
17 744.00	20 000		Revenus		17 260.00	2 740 -	13.70
90 404.80 -	85 000 -		Excédent de charges		82 213.30		
108 148.80	105 000	3130.38	Frais de scolarité	99 473.30		5 527 -	5.26
17 744.00	20 000	4260.02	Participation des parents		17 260.00	2 740 -	13.70
		2126	BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE				
52 785.10	49 100		Charges	49 020.50		80 -	0.16
962.20			Revenus				
51 822.90 -	49 100 -		Excédent de charges		49 020.50		
37 934.40	35 000	3010.00	Traitements	35 710.85		711 +	2.03
4 337.05	4 100	3059.00	Charges sociales	3 502.05		598 -	14.58
10 513.65	10 000	3104.01	Achat de livres	9 807.60		192 -	1.92
962.20		4260.04	Participation de tiers				
		2127	SPORTS FACULTATIFS				
128 991.60	170 200		Charges	142 609.45		27 591 -	16.21
121 169.60	161 700		Revenus		142 609.45	19 091 -	11.81
7 822.00 -	8 500 -		Excédent de charges				
112 880.00	142 500	3010.00	Traitements	123 424.20		19 076 -	13.39
1 093.00	1 000	3049.00	Autres allocations	1 404.00		404 +	40.40
13 204.70	22 700	3059.00	Charges sociales	16 354.30		6 346 -	27.95
1 813.90	4 000	3130.29	Sport facultatif scolaire	1 426.95		2 573 -	64.33

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

FORMATION

82

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		2127	SPORTS FACULTATIFS				
39 710.00	50 000	4631.07	Office cantonal jeunesse et sports		45 529.00	4 471 -	8.94
81 459.60	111 700	4637.00	Opération chèques familles		97 080.45	14 620 -	13.09
		213	CYCLE D'ORIENTATION				
5 739 747.40	6 080 300		Charges	6 245 005.10		164 705 +	2.71
394 764.00	310 000		Revenus		390 144.65	80 145 +	25.85
5 344 983.40 -	5 770 300 -		Excédent de charges		5 854 860.45		
		2130	CO OCTODURE				
680 050.95	1 017 300		Charges	912 211.50		105 089 -	10.33
394 764.00	310 000		Revenus		390 144.65	80 145 +	25.85
285 286.95 -	707 300 -		Excédent de charges		522 066.85		
270 028.10	307 600	3010.00	Traitements	297 682.25		9 918 -	3.22
3 480.00	3 500	3049.00	Allocations périodiques	3 480.00		20 -	0.57
64 632.20	67 600	3059.00	Charges sociales	59 172.45		8 428 -	12.47
7 835.45	30 000	3101.00	Achat de matériel et fournitures	23 622.20		6 378 -	21.26
	100 000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	104 565.80		4 566 +	4.57
360.00	500	3130.01	Frais de téléphones	360.00		140 -	28.00
30 321.25	29 100	3134.00	Primes d'assurances de choses	23 942.95		5 157 -	17.72
205 437.05	200 000	3144.00	Frais d'entretien	199 385.85		614 -	0.31
	279 000	3300.40	Amortissements bâtiments	200 000.00		79 000 -	28.32
97 956.90		3920.00	Imputations internes eau, énergies		7 208.65	7 209 +	
		4260.00	Remboursement de traitement		328 306.00	18 306 +	5.91
299 184.00	310 000	4260.04	Participation de tiers		54 630.00	54 630 +	
95 580.00		4631.00	Subventions cantonales				
		2131	PARTICIPATIONS				
5 059 696.45	5 063 000		Charges	5 332 793.60		269 794 +	5.33
5 059 696.45 -	5 063 000 -		Revenus		5 332 793.60		
			Excédent de charges				
2 064 978.80	1 993 000	3631.01	Subventions cantonales pour le personnel enseignant	2 214 273.70		221 274 +	11.10
2 994 717.65	2 975 000	3632.00	Participation au CO d'Octodure	3 033 125.90		58 126 +	1.95

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

FORMATION

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		2131	PARTICIPATIONS				
	95 000	3660.20	Amortissements subvention d'investissements CO d'Octodure	85 394.00		9 606 -	10.11
		217	BATIMENTS SCOLAIRES				
1 710 556.40	1 856 000		Charges	1 839 092.90		16 907 -	0.91
52 287.60	49 600		Revenus		55 482.50	5 883 +	11.86
1 658 268.80 -	1 806 400 -		Excédent de charges		1 783 610.40		
		2170	BATIMENTS SCOLAIRES				
1 710 556.40	1 856 000		Charges	1 839 092.90		16 907 -	0.91
52 287.60	49 600		Revenus		55 482.50	5 883 +	11.86
1 658 268.80 -	1 806 400 -		Excédent de charges		1 783 610.40		
708 437.25	734 900	3010.00	Traitements	697 552.20		37 348 -	5.08
11 640.00	11 600	3049.00	Allocations périodiques	11 640.00		40 +	0.34
165 918.80	151 300	3059.00	Charges sociales	151 973.50		674 +	0.45
	285 000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	306 955.25		21 955 +	7.70
1 169.45	1 500	3130.01	Frais de téléphones	1 080.00		420 -	28.00
12 238.65		3132.02	Honoraires frais d'études				
37 579.40	37 700	3134.00	Primes d'assurances de choses	41 424.50		3 725 +	9.88
399 790.50	360 000	3144.00	Frais d'entretien	360 530.45		530 +	0.15
	208 000	3300.40	Amortissements bâtiments	184 676.00		23 324 -	11.21
63 999.25	58 000	3900.00	Imputations internes matériel	75 261.00		17 261 +	29.76
3 000.00	3 000	3910.00	Imputations internes frais de personnel	3 000.00			
301 783.10		3920.00	Imputations internes eau, énergies				
5 000.00	5 000	3930.00	Imputations internes enlèvement OCI	5 000.00			
2 770.60		4260.00	Remboursement de traitement				
		4260.01	Dédommagement des assurances		2 465.50	2 466 +	
23 160.00	23 000	4470.00	Locations		23 160.00	160 +	0.70
11 337.00	11 300	4631.00	Subventions cantonales		13 497.00	2 197 +	19.44
15 020.00	15 300	4910.00	Imputations internes frais de personnel		16 360.00	1 060 +	6.93

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

FORMATION

84

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.		Comptes 2022		Ecart 2022	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		220 ECOLES SPECIALISEES				
1 118 993.10	1 106 100	Charges	1 472 991.64		366 892 +	33.17
1 018 109.39	967 000	Revenus		1 268 633.58	301 634 +	31.19
100 883.71 -	139 100 -	Excédent de charges		204 358.06		
		2200 CENTRE PEDAGOGIQUE SPECIALISE				
1 118 993.10	1 106 100	Charges	1 472 991.64		366 892 +	33.17
1 018 109.39	967 000	Revenus		1 268 633.58	301 634 +	31.19
100 883.71 -	139 100 -	Excédent de charges		204 358.06		
477 920.00	407 700	3010.00 Traitements	635 735.90		228 036 +	55.93
99 683.75	78 000	3010.04 Traitement mesures particulières	65 745.00		12 255 -	15.71
114 025.90	99 100	3059.00 Charges sociales	128 904.00		29 804 +	30.07
5 897.45	15 000	3101.00 Achat de matériel et fournitures	15 734.04		734 +	4.89
8 141.15	11 500	3130.00 Prestation de services de tiers	13 752.00		2 252 +	19.58
627.15	1 500	3130.01 Frais de téléphones	581.55		918 -	61.23
208 660.60	200 000	3130.36 Frais de transports enseignants	271 368.90		71 369 +	35.68
38 924.95	50 000	3130.37 Frais de repas	36 439.70		13 560 -	27.12
23 272.70	23 000	3160.00 Loyers et charges	23 580.00		580 +	2.52
6 102.45	15 000	3170.01 Frais divers	11 518.05		3 482 -	23.21
32 388.00	40 000	3631.01 Subventions cantonales pour le personnel enseignant	60 456.20		20 456 +	51.14
88 329.00	150 000	3631.02 Subventions cantonales aux frais de transports	192 816.30		42 816 +	28.54
15 020.00	15 300	3910.00 Imputations internes frais de personnel	16 360.00		1 060 +	6.93
31 539.25		4260.00 Remboursement de traitement		37 453.15	37 453 +	
23 392.00	27 000	4260.02 Participation des parents		21 828.00	5 172 -	19.16
829 151.24	820 000	4631.00 Subventions cantonales		1 089 247.21	269 247 +	32.84
134 026.90	120 000	4631.01 Subventions cantonales frais de transports		120 105.22	105 +	0.09
		23 FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE				
486 641.25	541 900	Charges	386 833.20		155 067 -	28.62
125 438.50	145 000	Revenus		111 422.30	33 578 -	23.16
361 202.75 -	396 900 -	Excédent de charges		275 410.90		

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart s 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		2300	FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE				
242 935.25	271 900		Charges	261 803.20		10 097 -	3.71
106 722.50	115 000		Revenus		109 042.30	5 958 -	5.18
136 212.75 -	156 900 -		Excédent de charges		152 760.90		
5 946.80	6 000	3001.00	Indemnités et frais des commissions	9 855.50		3 856 +	64.26
30 312.00	50 000	3010.00	Traitements	46 548.00		3 452 -	6.90
3 114.85	5 900	3059.00	Charges sociales	4 637.80		1 262 -	21.39
641.55		3170.01	Frais divers	35.00		35 +	
5 860.90	6 000	3631.00	Subventions cantonales	5 880.05		120 -	2.00
197 059.15	204 000	3634.04	Participation aux frais de transports des apprentis	194 846.85		9 153 -	4.49
500.00		4240.21	Cours d'appuis				
9 803.25	15 000	4631.00	Subventions cantonales		12 877.15	2 123 -	14.15
96 419.25	100 000	4631.05	Subventions cantonales frais de transport apprentis		96 165.15	3 835 -	3.83
		2301	BOURSES ET PRÊTS D'HONNEUR				
243 706.00	270 000		Charges	125 030.00		144 970 -	53.69
18 716.00	30 000		Revenus		2 380.00	27 620 -	92.07
224 990.00 -	240 000 -		Excédent de charges		122 650.00		
224 990.00	240 000	3637.03	Bourses accordées	122 650.00		117 350 -	48.90
18 716.00	30 000	3637.04	Prêts d'honneur	2 380.00		27 620 -	92.07
18 716.00	30 000	4231.02	Activation prêts d'honneur		2 380.00	27 620 -	92.07
		25	ECOLE DE FORMATION GENERALE				
190 731.85	212 000		Charges	208 110.70		3 889 -	1.83
95 860.60	105 000		Revenus		104 251.45	749 -	0.71
94 871.25 -	107 000 -		Excédent de charges		103 859.25		
		2510	ECOLE DE MATURITE GYMNASIALE				
190 631.85	210 000		Charges	207 475.90		2 524 -	1.20
95 860.60	105 000		Revenus		104 251.45	749 -	0.71
94 771.25 -	105 000 -		Excédent de charges		103 224.45		

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

FORMATION

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		2510	ECOLE DE MATURITE GYMNASIALE				
190 631.85	210 000	3634.05	Participation aux frais de transports étudiants	207 475.90		2 524 -	1.20
95 860.60	105 000	4631.06	Subventions cantonales frais de transport étudiants		104 251.45	749 -	0.71
		2520	ECOLE DE CULTURE GENERALE				
100.00	2 000		Charges	634.80		1 365 -	68.26
100.00 -	2 000 -		Revenus		634.80		
			Excédent de charges				
100.00	2 000	3631.00	Subventions cantonales	634.80		1 365 -	68.26
		28	RECHERCHE				
923 882.00	924 000		Charges	1 226 518.00		180 +	0.01
	302 338 S		Crédit supplémentaire				
923 882.00 -	1 226 338 -		Revenus		1 226 518.00		
			Excédent de charges				
		2810	INSTITUTS DE RECHERCHES				
923 882.00	924 000		Charges	1 226 518.00		180 +	0.01
	302 338 S		Crédit supplémentaire				
923 882.00 -	1 226 338 -		Revenus		1 226 518.00		
			Excédent de charges				
113 850.00	114 000	3634.10	Subvention CREM	113 850.00		150 -	0.13
700 000.00	700 000	3634.11	Subvention IDIAP	1 002 636.00		298 +	0.03
	302 338 S		Crédit supplémentaire				
70 000.00	70 000	3634.12	Subvention IDEARK	70 000.00			
40 032.00	40 000	3636.05	Subvention pour loyers CREM	40 032.00		32 +	0.08

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.
368 568.20	3 395 000	2	FORMATION	2 478 355.15	
	700 000		Dépenses		
368 568.20 -	2 695 000 -		Recettes		2 478 355.15
			Investissements nets		
96 893.25	95 000	2130	CO OCTODURE	95 394.00	
			Dépenses		
96 893.25 -	95 000 -		Recettes		95 394.00
			Investissements nets		
96 893.25	95 000	5640	Subventions d'investissements aux entreprises publiques	95 394.00	
96 893.25	95 000	-	Investissement CO d'Octodure	95 394.00	
271 674.95	3 300 000	2170	BATIMENTS SCOLAIRES	2 382 961.15	
	700 000		Dépenses		
271 674.95 -	2 600 000 -		Recettes		2 382 961.15
			Investissements nets		
271 674.95	3 300 000	5040	Bâtiments	2 382 961.15	
		-	UAPE/Ecole de Charrat	87 286.15	
271 674.95		-	Ecole de Charrat		
	3 300 000	-	Salle de gymnastique de l'Ecole du Bourg	2 295 675.00	
	700 000	6310	Subventions d'investissement des cantons et des concordats		
	700 000	-	Subvention Salle de gymnastique de l'Ecole du Bourg		

Culture, sports et loisirs, église

CULTURE, SPORTS, LOISIRS, EGLISES

Affaires culturelles

La Ville de Martigny est reconnue loin à la ronde grâce à ses trésors culturels. Avec ses grands musées et son riche passé historique, Martigny se positionne comme « Ville d'art et de culture ». Afin d'asseoir son statut, la Municipalité peut compter sur son Service culturel, sa politique culturelle et les dispositifs de soutien à disposition des artistes, des institutions, des sociétés locales et des projets ponctuels.

Le Service Culturel de la Ville de Martigny s'occupe de la mise en œuvre de la politique culturelle communale. Il sert de lien entre le milieu culturel et artistique local et les acteurs institutionnels. Il coordonne, gère et apporte un soutien dans différentes manifestations culturelles de la Ville de Martigny. Il inscrit ses actions dans le contexte culturel cantonal et national en accord avec les différents cadres légaux et les réflexions actuelles en matière de politique culturelle.

Manoir

En 2022, affranchi des mesures sanitaires, l'activité culturelle a pu, petit à petit, déployer ses ailes et retrouver un rapport plus direct et plus ouvert avec les publics. Durant ces douze mois, le Manoir a poursuivi sa mission et proposé des immersions successives dans l'univers de l'art contemporain. En reconduisant l'objectif d'une présentation large de la diversité culturelle, la curation a invité des artistes de différentes générations, origines et genres pour les 7 expositions et les différentes collaborations artistiques initiées par l'institution maitigneraïne. Au cours de cette année, le programme a pu reprendre un niveau d'activités normal avec une ouverture de six jours par semaine de 14h à 18h.

L'année 2022 a été marquée par d'importants changements. Tout d'abord, le départ à la retraite de M. Mads OLESEN, délégué culturel, après 13 ans à la tête du Service culturel du Manoir.

Karim MOURAD, fidèle technicien est décédé au mois de juillet. Des solutions provisoires pour la fin de l'année ont dû être trouvées pour l'installation des expositions et un nouvel engagement aura lieu au début 2023.

Une nouvelle vision a été proposée par la curation et la direction afin de mettre à jour les missions de l'institution et permettre au Manoir de s'inscrire plus fortement dans les questions actuelles du champ de l'art contemporain. En partant des cinq piliers (exploration, diversité, ouverture, ancrage local et rendez-vous réguliers) qui donnaient lieu à cinq expositions distinctes, la direction a préféré opter pour une réduction de nombre d'expositions à trois ou quatre par année avec une rencontre des différents piliers au sein d'une même exposition. De plus, la direction souhaite que le Manoir de la Ville se profile véritablement comme un centre d'art afin de soutenir encore plus fortement le dynamisme culturel dont la région a besoin.

Le Manoir c'est un lieu, c'est une histoire, c'est un espace d'accueil, d'expérimentation et d'échanges autour d'une vision ouverte et large de la création contemporaine. C'est un univers où l'art et la culture se pratiquent. Que ce soit par le biais d'expositions, d'événements ou de rencontres, l'institution développe un programme annuel qui met au centre les questions de société et leurs résonances avec le vivant. La scène régionale y trouve une place de choix.

Le projet INSIDE OUT a permis d'accompagner l'expérience au sein du Manoir et d'ouvrir ses portes à un large public, y compris aux personnes non-initiées, en présentant un pan des

expositions sur les façades de la bâtisse en soirée. Cette transformation INSIDE OUT a permis d'enrichir les expositions de manière durable et de présenter le Manoir, une fois de plus, comme un lieu culturel d'échange, de dialogue et de réflexion accessible à toutes et tous.

Transformations intérieures :

Elles ont été opérées dans le but de rendre plus fluide l'expérience du public et de mieux mettre en valeur la demeure des GANIOZ, classée comme patrimoine d'intérêt cantonal. En collaboration avec Projet Hidalgo et Martine Monn décoration, l'espace d'accueil, la cafétéria ainsi que la signalétique dans les salles d'exposition ont été repensées. La répartition des espaces a également été revue afin de séparer plus nettement les parties administratives et les salles dédiées à l'exposition.

L'année 2022 en chiffres :

- 3 expositions au Manoir
- 4 expositions au Ganioz Project Space (GPS), et 1 GPS off avec la création par une jeune artiste de quatre drapeaux qui ont rythmé la montée jusqu'à La Bâtiaz.
- 5 vidéos de médiation, 4 podcasts en ligne, 4 projections d'œuvres projetées sur la façade en lien avec les expositions en cours, 1 projection de photographies anciennes du Manoir à l'occasion de la Nuit des Musées, et 1 projection de dessins réalisés par les enfants des écoles de Martigny à l'occasion de la Nuit des images des Martigny.
- 3 visites AOC avec la participation de viticulteurs et brasseurs de la région
- Plusieurs collaborations avec différents partenaires culturels, le festival des 5 Continents, le festival Cellules poétiques, le festival Visage et La Marmite.
- 16 articles publiés dans les journaux et magazines, 12 interviews à la radio et télévision et 9 articles sur internet.
- 3'346 visiteurs sur les 225 jours d'ouverture du Manoir en 2022, contre 3'011 visiteurs pour les 219 jours d'ouverture en 2021.
- 69 visites commentées, soirées, ateliers pour enfants et autres événements de médiation.
- 11'126 visiteurs sur le site internet du Manoir, 2'758 followers sur Facebook (arrêt de la page fin mai 2022), 339 sur Twitter et 1'958 sur Instagram.

Programme des expositions :

Au Manoir :

- WOMANHOUSE 2021, du 23.10.2021 au 30.01.2022
- Paysages oubliés : regards sur la plaine, du 19.02 au 22.05.2022
- Les archives de nos utopies, du 11.06 au 25.09.2022
- Rhône / Territoires mouvants, du 11.12.2022 au 29.01.2023

Le Ganioz Project Space (GPS) :

- À bord ! Au bord. - Mélissa Rouvinez, du 3.03 au 3.04.2022
- ArtPro Nouvelle Génération, du 14.04 au 15.05.2022
- Collaboration Fondation Guex-Joris et EDHEA, unité son, du 17.06 au 28.08.2022
- OFF : Tinctoria - Vanessa Udriot, du 26.06 au 30.10.2022
- Valentin Merle, du 23.11.2022 au 15.01.2023

Evénements annexes

- Visite culturelle maladie d'Alzheimer, le 12.04.2022
- La Nuit des musées, le 5.11.2022
- Les Nuits Valaisannes des Images, le 13.11.2022

Caves du Manoir

Les Caves du Manoir proposent une programmation de musiques actuelles pointue et diversifiée. Afin de satisfaire un public exigeant, la programmation 2022 a navigué entre électro, rock, métal ou encore folk. Les Caves du Manoir ont accueilli en 2022 de grands noms de la scène internationale comme Emel, A Place To Bury Strangers, November, Bongzilla, Anneke Van Griesbergen, Oranssi Pazuzu, YOB, Gaahls Wyrld, Jerusalem In My Heart, And Also The Trees, Michael Gira, Unsane, Coven, Jarboe ou Laake.

La scène suisse et valaisanne a également été bien présente pour cette année de reprise post-covid avec de solides artistes tels que Meimuna, Fomies, Fizzy Bird, Cargo Indigo, St Paul, Winter In Deutschland, No Mad Spirit, Alice Torrent ou EgoPusher.

Dans le cadre du CinéManoir, 19 projections ont été proposées sur toute l'année. Le cycle « Rattrapage COVID » a permis de diffuser les œuvres annulées pendant les fermetures liées à la pandémie. Ce cycle comptait passablement de films de réalisateurs de la nouvelle vague, avec notamment *Une femme est une femme* de Jean-Luc Godard, ainsi qu'un cinéconcert, *L'Enfer*, mis en musique par le groupe OVO.

10 lectures, pièces de théâtre et performances ont été programmées cette année, dont la nouvelle pièce de Mélanie LAMON et Gil Valéry OKNO, une performance de façade pour laquelle les acteurs ont utilisé la façade nord du Manoir comme décor, *Emballage perdu* de la compagnie valaisanne *Les Niaiseuses*, *Au Sud De Nullepart* avec des lectures de textes de Charles Bukowski mis en musique et *XXI grammes*, pièce des Helvètes Underground qui a remporté un vif succès.

Pour la première fois, des spectacles d'improvisation ont également été proposés avec les performances d'Au Pire On Improvise, des Flamants bleus ou encore du Collectif Mazette.

Malgré des conditions encore très restrictives en début d'année, les Caves ont pu renouer avec la tradition de la chanson française au mois de janvier avec le spectacle *Nous nous aimions le temps d'une chanson du Rosegorge*. Les 14 représentations ont affiché complet. Les performances de Walliser Seema, Charlotte Parfois, Aline Chappuis et 1 Franc Suisse ont complété la programmation.

En ce qui concerne la musique classique et contemporaine, les Caves ont accueilli l'ensemble Valéik à 4 reprises, avec notamment en janvier une création originale en collaboration avec Vincent Zanetti, un métissage réussi entre musique classique et musique traditionnelle d'Afrique de l'Ouest.

Le traditionnel spectacle burlesque, *les Plaisirs de l'Existence*, a eu lieu en septembre. Pour cette édition 2022, ce sont les Pin-Up d'Alsace qui ont occupé la scène pour un show tout en humour et raffinement. Le Rocky Horror Picture Show a ravi un public d'aficionados pour la deuxième année consécutive. L'affiche était complétée par The Sabbath Tour, projet queer qui propose une satire sociale moderne par la vidéo et la performance.

En 2022, les Caves du Manoir ont servi à plusieurs reprises de résidences d'artistes. En effet, depuis les travaux réalisés en 2018, l'équipement technique de la salle est à la pointe dans le domaine et c'est un bon moyen de le valoriser. L'artiste tunisienne Emel Mathlouthi, égérie de la Révolution tunisienne, militante pour le droit des femmes et chanteuse lors du concert pour la remise du prix Nobel de la paix en 2015 a élu résidence aux Caves en mars. Elle a profité de l'infrastructure pour mettre au point la tournée anniversaire de son album emblématique *Keltmi Horra*, dont la première date a eu lieu aux Caves, à guichet fermé. Puis, ce fut au tour de l'artiste montréalaise Kee Avil de s'installer pour une résidence de 3 jours. Elle a complété l'affiche de la soirée anniversaire pour les 45 ans des Caves du Manoir.

Les Caves du Manoir continuent de proposer des prix attractifs afin d'encourager l'accès à la culture, avec notamment un tarif réduit pour les moins de 25 ans, les bénéficiaires de prestations AI et les retraités. La scène octodurienne demeure partenaire de l'AG culturel, de l'Abobo et du Passeport valaisan, depuis leur lancement. Depuis 2020, les Caves sont également partenaires du pass Bienvenue qui accorde à tous les nouveaux habitants de Martigny un accès illimité à l'offre culturelle de la Ville durant une année.

Grâce aux efforts déployés par le comité pour mettre en place une programmation de qualité, un résultat exceptionnel est constaté. En 2022, les Caves du Manoir ont organisé 89 événements, avec la participation de 144 artistes, et accueilli 6'152 spectateurs, soit une moyenne de 69 personnes par événement. Il s'agit d'une affluence record, en augmentation de 14%.

Les Caves du Manoir s'imposent donc comme la salle de concert la plus éclectique, dynamique et résiliente du Valais et comme un lieu de découvertes toujours aussi incontournable !

Bibliothèque - Médiathèque

La Médiathèque Valais-Martigny a retrouvé tout son public en 2022. 140'806 visites ont été comptabilisées et 1'067 nouvelles inscriptions.

176'181 transactions de prêts (cantonaux et intercantonaux) ont été effectuées entre Martigny et Charrat, soit une moyenne mensuelle de plus de 14'681 transactions. Le public continue de démontrer son engouement, qui récompense le personnel présent sur le site martignerain de la Médiathèque-Valais, employé par la Ville de Martigny ou par le Canton, pour son implication.

Ce succès doit encore et toujours stimuler l'optimisation de la qualité de l'accueil et des services proposés.

Collections :

5'952 documents ont été intégrés dans les collections, ainsi que 769 nouveaux numéros de revues et périodiques. Les lecteurs bénéficient à présent de 71 titres de journaux et de revues suivis.

La Bibliothèque de la Fondation Pierre Gianadda (BFPG) a accru sa collection de 555 nouveaux documents. Le nombre de prêts en 2022 effectués pour la BFPG s'élève à environ 2'453 documents.

Budget :

Le budget global de l'exercice 2022 (CHF 106'000.-) a été respecté.

Sur un budget de Frs 113'000.- (Martigny et Charrat), ce sont CHF 99'566.- qui ont été dédiés aux collections.

Le budget de CHF 10'000.- mis à disposition par la commune de Martigny pour la location ou la création d'une exposition plus particulièrement destinée aux publics fréquentant la bibliothèque a permis de montrer Da ün Giacometti e l'altar.

Médiation culturelle :

En 2022, la bibliothèque a bénéficié du programme de médiation culturelle de la Médiathèque Valais-Martigny et s'y est impliquée. L'exposition suivante a été proposée aux publics au 1er étage :

- Da ün Giacometti e l'altar : du 14 septembre au 9 novembre, cette exposition a permis aux enfants et aux adultes de la région de découvrir les artistes de la famille du sculpteur Alberto Giacometti. 14 classes et un groupe d'enseignants ont participé à des visites guidées.

De plus, les animations suivantes ont été proposées au public :

- Lire avant lire : 6 ateliers d'éveil au livre et à la lecture ont eu lieu en 2022. 120 personnes y ont pris part.
- Lire les pieds dans l'eau : les services de la Médiathèque Valais-Martigny sont sortis de leurs murs pour aller à la rencontre des lecteurs. Les collaborateurs et stagiaires se sont rendus à la piscine de Martigny à 7 reprises durant l'été 2022. Environ 175 personnes ont pu profiter de cette offre.
- Hameau de Noël : les collaborateurs de la Médiathèque ont animé l'Igloo du Hameau de Noël l'après-midi du mercredi 21 décembre. Différentes activités se sont déroulées : des lectures de contes, des coloriages et des petits bricolages. Environ 40 enfants ont participé.

Au rez-de-chaussée, les expositions suivantes ont été assidûment visitées par les classes de la région:

- L'Appel du Loetschental : du 12 novembre 2021 au 16 avril 2022, 20 classes ont pris part à des visites guidées.
- impACT. Quelle est notre empreinte ? Les photos témoignent : du 5 novembre 2022 au 22 avril 2023.

Maison de la Musique

Le début d'année fut mitigé, encore marqué par le port du masque et des distances imposées par le Covid. Néanmoins, tous les utilisateurs de la Maison de la musique se sont adaptés au mieux à ces contraintes particulières.

Les 26 studios ont été occupés pleinement par l'Ecole Communale de Musique, le Conservatoire cantonal ainsi que par l'EJMA-Vs. Tous les cours ont pu avoir lieu, même si pour respecter les distances, les cours collectifs ont été en partie déplacés.

Une soixantaine de professeurs se sont partagé les différentes salles. En collaboration avec le Bureau de l'Intégration, 15 cours de français ont été dispensés dans les studios 5, 6, 7 et 8 les lundis, mardis, jeudis et vendredis ainsi que quelques après-midis jusqu'à 15h00.

Les fédérations valaisannes de musique ACMV et de chant FSCV ont occupé régulièrement le studio 2 qui leur est attribué. Ce studio sert aussi de salle de réunion pour l'école de musique, à l'occasion.

Mme Marlène SCHERS, coordinatrice de la Maison de la musique, relève l'excellente cohabitation entre les trois entités musicales au sein d'un même bâtiment. Elle s'engage avec cœur pour maintenir une ambiance saine et équitable entre ces différents partenaires.

Ecole de Théâtre

L'année 2022 est malheureusement marquée par le décès de la directrice de l'école, Stefania PINNELLI, le 15 avril, laissant chacune et chacun dans un état de profonde tristesse. La perte est immense, tant la personnalité de Stefania était rayonnante et ses compétences larges.

Au niveau de la gouvernance, un groupe de travail École de théâtre + Théâtre Alambic s'est réuni au mois de mars 2022 afin de déterminer la suite à donner à la direction des deux institutions. Il a été décidé de retrouver une direction unique aux deux lieux, comme du temps de Philippe MORAND et de Stefania PINNELLI. Il a été demandé aux deux directeurs intérimaires, François MARIN et Michel TOMAN, de prolonger leur intérim d'une saison, soit jusqu'à l'été 2023, ce que l'un comme l'autre ont accepté. Un appel d'offre a été diffusé durant l'hiver 22-23, en vue de trouver une personne pour la direction commune ETM-TAM.

Malgré la pandémie de COVID-19, tous les cours amateurs pour enfants, adolescents et adultes ont pu avoir lieu, même durant la période la plus critique, dans le respect des gestes

barrières adéquats. Les cours pré-pros (PP) et MSAT ont pu être donnés en intégralité aux deux classes, avec masques ou avec distanciation physique.

Cours amateurs :

Les cours ont été donnés par Nathalie RUDAZ, Delphine ANÇAY, Christophe BURGESS, Anne SALAMIN et Lucienne HEUTGER. 33 adultes et 119 enfants y ont participé tout au long de l'année scolaire.

De plus, 5 stages d'été « Théâtre de mouvement » pour les enfants de 11-13 ans avec Noémie SIRAUT et Arion DËRMAKU ; 6 stages d'été « Théâtre dans la nature » pour les enfants de 7-13 ans avec Christophe BURGESS ; 6 stages d'été « Matins théâtre » pour les enfants de 7-10 ans avec Delphine ANÇAY ont été proposés.

Maturité Spécialisée Artistique, orientation arts de la scène — Théâtre (MSAT) et préprofessionnelle :

Participation de 20 étudiantes.

Deux sessions de « concours blancs » ont été organisées, durant lesquelles les élèves présentaient leurs programmes aux professeurs qui les ont préparées tout au long de l'année. La formule a été porteuse, 6 élèves ont été admises dans différentes écoles de théâtre en Suisse à l'étranger.

Utilisation des locaux par :

- Théâtre Alambic — Martigny, pour les spectacles de la saison.
- L'UAPE le Totem, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h15.
- L'ECCG, les mercredis et vendredis matin pour des cours d'initiation au théâtre avec Mme Kelly LAMBIEL.
- Les élèves de la MSAT et PP, du lundi au jeudi en journée.
- Les élèves des cours de théâtre amateurs, les lundis et mardis dès 16h30 et les mercredis dès 13h.
- L'école primaire dans le cadre du Sport facultatif, quelques jeudis et vendredis de janvier à mars 2022 dès 16h30, cours dispensé par Sarah Barman.
- Les élèves du CO d'Octodure, lors de diverses interventions et manifestations.

Bibliothèque :

Sous l'impulsion du président Pierre-André FORT, la bibliothèque a réorganisé ses rayonnages. À la suite d'une donation de centaines de livres spécialisés dans le domaine du théâtre, provenant de la bibliothèque personnelle de Philippe MORAND, de Sophie GARDAZ et de Stefania Pinnelli, les ouvrages ont été classés par genres.

Festival des 5 Continents

La 29e édition du Festival des 5 Continents a connu un énorme succès populaire et convivial, elle s'est achevée sur une note poétique lors du traditionnel concert de lever du soleil au cœur de Martigny.

La caravane culturelle des 5 Continents s'est tout d'abord arrêtée en mai dans le quartier des Finettes à Martigny. Le public a été enchanté par l'ensemble vocal féminin La Mòssa et les douces mélodies brésiliennes du multi-instrumentaliste Lucas Santtana. Le samedi soir, l'enfant prodige valaisanne KT Gorique a mis le feu à ce quartier qui l'a vu grandir avec comme invitée sur scène la rappeuse ivoirienne Nash. L'alchimie palpable entre les deux rappeuses et le lien entre KT Gorique et Martigny ont rendu ce concert mémorable. La programmation a tout particulièrement plu aux familles grâce aux spectacles, ateliers ou encore au souk des enfants.

Le deuxième week-end du Festival s'est déroulé à l'autre bout de la Ville, dans le quartier du Vieux-Bourg, dans une ambiance festive et conviviale. Trois jours de découvertes musicales internationales sur trois scènes différentes dans ces ruelles populaires. Le groupe du Malawi, Madalitso Band, Maya Kamaty de l'île de la Réunion et les Français Luna Silva & the Wonders ont fait vibrer la Place du Bourg. Le public a aussi été bercé par l'ambiance plus feutrée et acoustique de la Grange à Emile et de la scène sous le Tilleul grâce aux mélodies de la jazzwoman albanaise Elina Duni et du groupe de musique persane Atine. Les artistes locaux ont aussi été mis à l'honneur pour le plus grand plaisir de tous. Afin de clore cette 29^e édition en beauté, le trio belge Las Lloronas a offert un concert enchanteur au lever du soleil, le dimanche 26 juin sur la place du Manoir.

Les organisateurs du Festival sont tout particulièrement fiers de mettre en lumière les talents féminins, de Suisse et d'ailleurs : sur les 9 groupes internationaux programmés lors de cette édition, 4 étaient 100% féminins et 3 autres menés par des femmes. A noter encore les nombreux commentaires positifs des habitants et commerçants des deux quartiers investis par le Festival ainsi que l'enthousiasme soulevé par le retour du marché.

Prochaine édition : les 30 ans du Festival.

Renforcé par ces années de crises, le comité des 5 Continents promet pour les 30 ans de la manifestation, une édition anniversaire révolutionnaire sur la place du Manoir. Rendez-vous pris le week-end du 23 au 25 juin 2023 !

Fondation Pierre GIANADDA

La Fondation Pierre GIANADDA présente, en parallèle à ses expositions permanentes (Musée gallo-romain, Musée de l'automobile,...), d'importantes expositions temporaires. Plus de 10 millions de visiteurs ont déjà admiré des œuvres provenant de collections privées et de grands musées du monde, notamment lors des expositions Klee, Goya, Rodin, Giacometti, Schiele, Lautrec, Moore, Modigliani, Claudel, Chagall, Braque, Degas, de Staël, Manet, Dufy, Miró, Gauguin, Bonnard, Kandinsky, Van Gogh, Picasso, Van Dongen, Morisot, Signac, Anker, Balthus, Erni, Renoir, Matisse, Zao Wou-Ki,...

977.25 heures ont été effectuées par nos Services techniques dans le cadre des divers travaux entrepris cette année pour la Fondation Pierre Gianadda.

Les principales activités sont :

- Entretien des espaces verts et des arbustes
- Mise en place et entretien des sculptures dans les ronds-points
- Giratoires : contrôle, fournitures et pose de nouvelles plaquettes descriptives.
- Mise en place de signalisations diverses.
- Divers transferts de matériel de la Résidence du Parc à la Fondation et retour.
- Stockage de matériel d'exposition à la Halle 110
- Gestion du nettoyage du Tépidaire
- Changement d'exposition : Pose et dépose de banderoles et de panneaux
- Gestion des chargements et déchargement de conteneurs lors des changements d'exposition
- Transports de chaises lors de concerts, mise à disposition de matériel divers
- Transport et divers transferts de journalistes lors des vernissages
- Transport et divers transferts de musiciens et chefs d'orchestres lors des concerts

Fondation Louis MORET

Sous le signe du retour à la normale, la Fondation Louis MORET a pu proposer à ses fidèles visiteurs divers événements culturels tout au long de l'année 2022.

En 2022, la Fondation a renoué avec une programmation pratiquement complète. La série de concerts du dimanche matin, *Musique Côté Jardin*, en collaboration avec la Haute école de Musique, HeMu Valais Wallis, qui connaissaient un développement magnifique, appréciés des jeunes professionnels et du public fidèle a été reprise à l'automne 2021 avec un premier concert donné dans le cadre de la Foire du Valais, puis régulièrement, les dimanches matin avec succès, jusqu'à la fin de cette année. Au total, une dizaine de concerts d'étudiants avec leur professeur, dont la grande Janine JANSEN, ont enchanté les auditeurs réguliers. S'y ajoutent les concerts d'été de la saison *Côté Jardin*, en collaboration avec l'Office du tourisme et l'Académie Tibor VARGA, très appréciés, ainsi que les spectacles donnés lors du Festival Cellules Poétiques et du Festival Visages qui s'est installé toute une semaine à la Fondation.

La Fondation Louis MORET poursuit sa mission de valorisation de la création actuelle en offrant un espace d'expression aux artistes, qu'ils soient locaux, nationaux ou internationaux.

Musée des sciences de la Terre

Les collections de minéraux et de roches du Valais, le matériel lié à l'exploitation minière en Valais et la bibliothèque en relation avec les Sciences de la Terre et l'exploitation minière en Valais ont été reconnus d'intérêt cantonal les 10 janvier et 8 avril 2022 par le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture.

Musée du son – Fondation GUEX-JORIS

524 visiteurs se sont rendus à l'exposition en 2022. Toutes les classes de 5H des écoles primaires de Martigny ont été accueillies au 3^e étage du Manoir pour une visite guidée, de même que de différents groupes pour un total de 422 visiteurs. 102 visiteurs sont venus durant les heures d'ouverture, le vendredi après-midi et deux week-ends par mois, ou lors de la Nuit des musées.

Une exposition a été organisée durant l'été en collaboration avec l'Ecole de Design et Haute Ecole d'Art du Valais et le Manoir de Martigny. Cette exposition qui a pris place dans l'espace GPS a présenté des travaux pratiques sur le Son élaborés par des étudiants de l'EDHEA. En automne, La Fondation a accueilli un musicien polonais pour un concert de violon.

Concernant l'importante collection de vinyles de la Fondation, le tri de milliers de disques se poursuit méthodiquement, grâce à l'aide de bénévoles. L'année s'est terminée par le déménagement de la collection de disques dans des nouveaux locaux situés sous l'entreprise SFS à la rue des Vorziers.

Théâtre Alambic

Après une saison 2020-2021 annulée pour cause de pandémie, la saison 2021-2022 a marqué le retour du public au Théâtre, selon des modalités nouvelles (port du masque obligatoire, certificat Covid). La saison a été également marquée par la maladie de la directrice Stefania PINNELLI et de son décès en avril 2022. L'équipe du Théâtre ainsi que le public a été fortement marqué par cet événement.

Préparation de la saison :

Engagé en octobre 2020 pour suppléer à l'absence de la directrice Stefania PINNELLI, François MARIN a travaillé l'essentiel de son temps au printemps 2020 à discuter avec les différentes compagnies et théâtres pour reporter dans les meilleures conditions les spectacles annulés par la pandémie. Sur les huit spectacles annulés, sept spectacles ont pu

être reportés sur la saison suivante, ce qui relève d'un pur équilibre, compte tenu des contraintes propres à la salle et aux habitudes du public de Martigny.

Incertitudes :

Lors de l'élaboration du programme de saison, il demeurait beaucoup d'inconnues sur la réouverture des théâtres et sous quelles conditions. La présentation de saison au public n'a pas pu avoir lieu et la relance des abonnements ne s'est pas déroulée sous les meilleurs auspices.

Durant l'été, le travail de l'administratrice au niveau de la billetterie a été essentiellement de gérer les reports de billets des abonnés et billets libres sur la saison qui a été ouverte très tardivement. En effet, la saison a été annoncée fin août seulement. Le comité du Théâtre a pris à cœur d'envoyer des mots personnels à chaque abonné au Théâtre, ce qui a permis de retrouver un public fidèle et solidaire.

Le premier spectacle a pu se dérouler sans masque, mais dès novembre, le port du masque en salle a été imposé jusqu'en février 2022. Il faut constater avec bonheur que malgré ces contraintes, le public du Théâtre Alambic a été présent et fidèle au cours de toute la saison. Il n'y a pas eu de baisse de fréquentation notable et en général, le public a été bien heureux de retrouver le chemin du Théâtre Alambic.

Ce sont 3'023 spectateurs qui ont assisté aux spectacles de la saison 2021-2022. A noter que 207 abonnements ont été vendus.

Changement au sein de l'équipe du Théâtre :

A la suite du départ de Mme Kushtrime ALIMETAJ, c'est Mme Valérie QUENNOZ qui a été nommée administratrice du théâtre pour la saison 2022/2023, avec possibilité de prolonger son mandat avec la nouvelle direction.

Sports

Le Service des Sports a pour mission de développer et promouvoir l'engouement pour le mouvement et le sport, d'analyser les besoins de la Commune dans le domaine du sport et de répondre aux attentes de la population en la matière. Lui est également attribuée la gestion des installations sportives dont il assure l'exploitation et l'entretien. Le Service des Sports est par ailleurs impliqué dans les différentes rénovations des bâtiments et les nouvelles constructions.

Le Service des Sports collabore avec les clubs sportifs, associations et établissements communaux et leur offre les meilleures conditions afin qu'ils puissent développer leurs activités au sein de la Commune. Il organise et coordonne certaines activités du domaine « sport pour tous » destinées à différents publics cibles et réalise de nombreux projets et actions en lien avec le mouvement.

La promotion du sport est importante aux yeux de la Commune, car le sport est un pilier essentiel de la santé publique. Facteur d'intégration et de cohésion sociale, il est aussi un puissant vecteur pour créer un climat positif et dynamique dans la Ville.

Martigny est membre de plusieurs associations suisses et régionales dont l'objectif principal consiste à informer, échanger des idées et partager des expériences - aussi au niveau de l'exploitation des différentes installations sportives :

- Association suisse des Services des Sports (ASSS)
- Association des Services des Sports de Suisse romande et du Tessin
- Association des patinoires artificielles romandes et tessinoises (APART)
- Association des piscines romandes et tessinoise (APRT)

Sociétés sportives

La Commune de Martigny compte actuellement 64 sociétés sportives. La plupart d'entre elles bénéficient de la mise à disposition gratuite de leurs locaux d'entraînements (salle de gym, patinoire, etc.). Elles ont également la possibilité de réserver gratuitement un des six minibus de la Commune pour les déplacements (en Suisse) avec leurs groupes du mouvement jeunesse. Nos sociétés sont très actives et organisent de nombreuses manifestations sportives.

Activités et projets sportifs

LABEL « COMMUNE EN SANTE »

Martigny fait partie des communes labellisées « Commune en santé » depuis 2014, un label renouvelé en 2022. Le nombre de mesures de promotion de la santé, dont font intégralement partie le sport et le mouvement, s'élève à 60 (44 en 2014) dont 33 en lien avec l'activité physique. Notre Commune s'illustre par une politique de promotion de la santé engagée: de nombreuses mesures ont été déployées au niveau des infrastructures sportives ainsi que pour des actions et projets sportifs destinés à différents publics cibles.

MIDNIGHT MARTIGNY

En 2022, un nouveau projet pour les adolescent-e-s de 13 à 17 ans a vu le jour à Martigny. En collaboration avec la Fondation IdéeSport, la Commune met gratuitement à disposition des jeunes la salle de sport du CO d'Octodure tous les samedis soir (sauf vacances scolaires) de 19h00 à 22h00. Midnight Martigny offre aux jeunes un lieu de rencontre où ils peuvent relâcher la pression grâce au jeu, au sport et autres activités de loisir. Les adolescent-e-s sont pris en charge par une équipe d'adultes (seniorcoachs) et de jeunes coachs (juniorcoachs) de la région qui ont suivi une formation spécifique pour accompagner ce projet.

Les activités sont choisies par les jeunes pour les jeunes et les juniorcoachs élaborent le programme en fonction de leurs envies. L'accent porte sur le partage d'expériences et non sur la performance. Un kiosque a également été aménagé à l'entrée de la salle. Les jeunes disposent ainsi d'un lieu convivial où ils peuvent profiter de leur samedi soir sans alcool, sans cigarette ni drogue. L'équipe sur place endosse toute la responsabilité pour le bon déroulement de la soirée. Elle assume l'organisation et l'encadrement ainsi que le rangement et les nettoyages de la salle une fois les activités terminées. La moyenne de participation à ces soirées entre novembre et décembre s'élève à 27 garçons et 12 filles, soit 39 jeunes au total.

URBAN TRAINING

Urban Training a pour but de promouvoir le sport, la santé et la vie sociale auprès des habitants de la Commune de Martigny. Ces cours hebdomadaires ouverts à tous permettent de pratiquer une activité physique et de découvrir la ville en marchant/courant en groupe sous l'égide d'un coach professionnel. Cette activité a lieu de mai à septembre, les lundis de 18h30 à 19h30. Cette année, 232 participants (13 en moyenne par séance) ont profité de cette offre.

PRIX DES « SPORTIFS MÉRITANTS » ET DU « MÉRITE SPORTIF » DE LA VILLE DE MARTIGNY

La remise des prix des « sportifs méritants » et du « mérite sportif » s'est déroulée le 20 mai 2022. Lors de cette cérémonie, les prix pour les deux années 2020 et 2021 ont été distribués (annulation de la cérémonie des « mérites sportifs » en 2021 à cause du COVID-19).

Pour les résultats sportifs obtenus en 2020, seuls 5 prix « sportifs méritants » ont été attribués. Pour l'année 2021, 29 prix « sportifs méritants » récompensent 26 athlètes, 2 jeunes sportifs talentueux et une équipe. Les lauréats sont issus de 5 sociétés sportives locales différentes: le CABV Martigny, le Sporting-Club des Lutteurs, le Judo-Club, la Société de Tir Martigny Région, le CAS section Martigny.

Le prix du « mérite sportif 2021 » de la Ville de Martigny a été décerné au duo infatigable du Basketball-Club de Martigny, Mme Marie-Thérèse GIROND et M. Ed GREGG, pour leur engagement et leur dévouement sans faille à la cause du sport. Ce prix est remis tous les 2 ans.

Les prix ont été remis par Mme Anne-Laure COUCHEPIN VOUILLOZ, Présidente de la Ville, et Monsieur David MARTINETTI, Vice-Président de la Ville et Président de la Commission des Sports. La cérémonie s'est déroulée à la salle du Midi, en présence de nombreux invités.

Animations sportives sur la Place Centrale

PAVILLON DES SPORTS

Comme à l'accoutumée, la Place Centrale s'est muée en terrain de jeux en plein air du lundi 27 juin au lundi 15 août 2022 (Assomption). De nombreux jeux (*ping-pong, badminton, mini-tennis, streetrack, streethockey, slackline, pédalos, monocycles, toboggan, château suspendu, jeux d'échecs et autre petit matériel*) ont été mis à la disposition des citoyens et des gens de passage afin de leur permettre de faire du sport dans un esprit ludique et de détente. Le matériel (*raquettes de tennis, ping-pong, badminton, pédalos, cannes de streethockey, etc.*) a été mis gratuitement à disposition du public.

Le personnel du « Pavillon des Sports » assurait le prêt de matériel ainsi que l'animation et la sécurité du site tous les jours, avec un nouvel horaire de 09h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

ACTIVITE ROLLER ET ROLLERDISCO

Cette année, la Place s'est parée d'un terrain de « roller ». Les enfants ont pu emprunter gratuitement l'équipement et ont été pris en charge par des étudiantes en sport. Ces professionnelles de l'équilibre sur quatre roues ont proposé des initiations et fait découvrir aux enfants toutes les facettes de cette activité.

Les deux soirées « rollerdisco » (samedi 16 juillet et 6 août) ont également connu un grand succès aussi bien chez les petits que chez les adultes. L'ambiance distillée par DJ Yan a mis le feu à la piste !

INITIATIONS SPORTIVES

Tous les samedis et dimanches matin ont été proposées des initiations sportives dispensées par des professionnels dans des disciplines comme le yoga, la danse, l'urban training ou encore la gym poussette. Les activités, très appréciées, ont été suivies à chaque fois par 7 à 12 personnes qui se sont retrouvées spontanément (sans inscription préalable) pour bouger ensemble.

PATINOIRE MOBILE OU ITINERANTE

La patinoire mobile a été installée de novembre 2021 à février 2022 sur la Place du Pré de Foire à Martigny-Bourg

95.50 heures ont été effectuées pour le démontage de la patinoire en mars 2022, auxquelles s'ajoutent 22 heures d'interventions d'entretiens divers durant le premier trimestre 2022.

Intégrée dans le « Hameau de Noël » du 9 au 23 décembre 2022, la toute nouvelle patinoire synthétique a fait des heureux sur la Place Centrale. Malgré la météo peu clémente durant ces deux semaines, nombre d'enfants ont pu s'amuser ou faire leurs premières expériences de glisse, pendant que leurs parents découvraient les stands du marché de Noël ou se réchauffaient autour d'un vin chaud. 60.50 heures ont été effectuées pour le montage de la patinoire synthétique sur la Place Centrale pour le Hameau de Noël.

Du 26 novembre à la mi-mars 2023, la patinoire synthétique a pris ses quartiers au Bourg. De nombreux adeptes de glisse et les écoles ont ainsi pu profiter de cette infrastructure.

Infrastructures sportives

Salles de SPORT

Les salles de sport, hors des horaires scolaires, sont mises à disposition des sociétés sportives locales pour leurs entraînements, compétitions et manifestations. Le planning de l'attribution se fait d'année en année au mois de mai. Les salles peuvent également être louées par des sociétés, écoles ou associations hors commune pour des entraînements ou manifestations.

La salle du Bourg est en rénovation totale depuis avril 2022. Une tente de remplacement installée dans la cour d'école accueille les sociétés sportives et les écoles pour leurs entraînements et cours de sport. La fin des travaux est prévue pour la rentrée scolaire en août 2023.

SALLES COMMUNALES

243.50 heures ont été effectuées cette année dans le cadre des diverses réparations et améliorations effectuées dans les diverses Salles de Sport (principalement des travaux de menuiserie, serrurerie et interventions électriques). Ne sont pas incluses dans ce décompte les heures effectuées par le Service Conciergerie.

Les coûts liés au service de contrôle et d'entretien général des engins fixes et mobiles de l'ensemble des salles de gymnastique se montent à environ CHF 30'000.- par année.

PATINOIRE MUNICIPALE, SAISON 2021 - 2022

La patinoire municipale a été officiellement ouverte au public, aux écoles et aux sociétés le lundi 5 septembre 2022. Elle a été fonctionnelle pour les clubs de hockey et de patinage artistique déjà dès le lundi 1 août 2022.

L'entrée à la patinoire est gratuite pour la population, une prestation offerte par la Commune.

5'060.25 heures ont été effectuées cette année dans le cadre de la gestion de la patinoire et de divers autres travaux d'entretien et transformation.

PISCINE MUNICIPALE, ETE 2022

La piscine a été ouverte au public du samedi 7 mai au dimanche 11 septembre 2022, soit 125 journées d'exploitation.

Les recettes totales des entrées se montent à CHF 223'585.00 (nouveau record), soit une moyenne de CHF 1'849.--/jour (2020 : Fr. 1'308.--/jour).

Dans le cadre de l'offre 2022, 1'500 abonnements ont été distribués gratuitement aux enfants de l'école primaire et du CO domiciliés sur le territoire de la Commune.

En 2022, le record d'affluence a été battu avec 81'451 visiteurs. Cela correspond à 8'318 personnes de plus que lors de l'ancien record datant de l'été 2003 (73'133 visiteurs).

7'975.25 heures ont été effectuées cette année dans le cadre de l'exploitation des établissements de bains de la piscine extérieure.

De plus, les heures effectuées par l'auxiliaire caissière, non imputées dans le décompte susmentionné, sont de 547.25 heures.

BASSIN DU MANOIR, SAISON 2021 - 2022

Le Bassin du Manoir devait être ouvert au public du jeudi 16 septembre 2021 au mercredi 4 mai 2022, soit 224 jours (fermeture de 5 jours en septembre 2021 à cause de problèmes techniques).

L'affluence totale, soit pour 224 journées d'exploitation, a été de 36'472 visiteurs.

Les recettes totales enregistrées pour la saison se montent à CHF 85'412.00, soit une moyenne journalière de CHF 381.30

6'280.00 heures ont été effectuées cette année dans le cadre de l'exploitation du Bassin du Manoir.

De plus, les heures effectuées par l'auxiliaire caissière, non imputées dans le décompte susmentionné, sont de 458 heures.

Centre de loisirs

Le Centre de Loisirs et Culture de Martigny (CLCM) est régi par l'Association Jeunes – Loisirs – Rencontres (JLR). Au 31 décembre 2022, l'Association compte 328 membres au 31 décembre 2022.

Le Comité est élu par l'Assemblée générale de l'Association et est constitué de :

- M. Didier Rosset (Président),
- Mme Anne Riondet (Vice-présidente)
- M. Didier Lugon-Moulin (Conseiller municipal en charge de la jeunesse)
- Mme Ana Alter
- M. Didier Locher
- Mme Laurence Denis
- M. Michel Piller
- M. Xavier Saudan

Au 31 décembre 2022, l'équivalent plein-temps (EPT) de la totalité de l'équipe professionnelle du CLCM se répartit en 0.5 pour l'administration, 0.5 pour la direction, 3.8 pour l'animation socioculturelle et 1.2 pour l'éducation sociale. Ce qui fait un total de 6 EPT. Avec le nouveau mandat pour le Festival des 5 Continents (coordination, programmation et gestion de la caravane culturelle), le taux d'activité de l'animation socioculturelle est augmenté de 0.4 EPT. A cela s'ajoutent un 0.6 EPT pour le projet Action socioculturelle de la Vallée du Trient ainsi qu'un 1.7 EPT pour le projet Action socioculturelle du District d'Entremont. Outre cet effectif fixe, le CLCM accueille, en moyenne et par semestre, quatre stagiaires (HES, ECCG, ORP, etc.)

Le début de l'année 2022 vivait encore avec les incertitudes liées à la pandémie. L'année avait commencé avec des mesures contraignantes qui furent levées pour la majorité à la mi-février.

Après avoir pu garder ouvert le CLCM pour l'Accueil libre ado jusqu'à la fin janvier, l'équipe du CLCM s'est attelée au déménagement de ses bureaux à la rue des Vorziers 1 dans des locaux provisoires. Nos interventions pour l'année 2022 ont été exclusivement centrées sur des actions hors-murs car nous n'avons plus de lieu pour l'Accueil. Anime ton quartier, le Spot, les activités d'été pour les enfants et les deux projets événementiels Espace Tribus et Festival des 5 Continents ont été la colonne vertébrale de l'année 2022.

Compte de fonctionnement

	Comptes 2022 Fr.	Budget 2022 Fr.	Ecart	
			Fr.	%
Charges	11'773'911.09	11'734'510.00	-106'385.91	-0.90%
Crédits supplémentaires		145'787.00		
Revenus	1'544'408.26	1'445'700.00	98'708.26	6.83%
Excédent de charges	10'229'502.83	10'434'597.00	-205'094.17	1.97%

Crédits supplémentaires

3100.3110.00	Meubles et appareils de bureau.	16'350
	Acquisition de mobilier de bureau pour le Manoir.	
3413.3132.02	Honoraires frais d'études	31'568
	Etudes liées au réaménagement de la piscine municipale.	
3414.3144.00	Frais d'entretien	33'354
	Acquisition d'un système de surveillance au bassin du Manoir.	
3417.3111.00	Acquisition patinoire synthétique	49'515
	Acquisition d'une patinoire synthétique.	
3425.3111.03	Végétaux et autres fournitures	15'000
	Aménagement vert à l'entrée de Ville à la Rue du Léman.	

Commentaires sur les écarts

3101.3636.10	Subventions diverses	- 24'580
	Différents montants alloués pour les requêtes particulières et l'achat d'œuvres d'art n'ont pas été utilisés.	
3210.3320.00	Amortissement participations	+ 50'000
	Amortissement de la participation dans la Fondation Rero plus.	
3220.3636.04	Subvention aux sociétés locales	- 17'500
	Certaines sociétés n'ont pas sollicité la subvention annuelle ou que partiellement.	
3220.3636.08	Subvention à des institutions locales	- 11'000
	La subvention annuelle des Jeunesses musicales n'a pas été versée.	
3410.3010.00	Traitements	- 45'820
	Réduction du taux d'activité du Responsable des garde-bain et d'un garde-bain et engagement budgétisé décalé dans le temps du collaborateur polyvalent piscine / patinoire.	

3413.3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques Les frais sont en adéquation avec l'année précédente mais supérieurs au montant inscrit au budget 2022.	+ 39'990
3413.4240.15	Finances d'entrées Les excellents conditions météorologiques de l'été ont permis d'enregistrer des recettes nettement supérieures aux prévisions.	+ 79'880
3415.3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques Ecart lié principalement à l'augmentation du prix du gaz et du chauffage à distance en cours d'année.	+ 55'513
3416.3300.40	Amortissements bâtiments	+ 75'435
3420.3300.40	Amortissements bâtiments	- 115'477
3424.3300.40	Amortissements bâtiments Suite au passage au MCH2, les amortissements sont enregistrés dans les différents centres de charges. Ceux-ci sont influencés par l'avancement des travaux sur les infrastructures ainsi que sur les amortissements complémentaires enregistrés lors du dernier bouclage comptable.	+ 45'079
3418.3636.04	Subvention aux sociétés locales Le budget alloué pour les requêtes particulières n'a pas été utilisé. D'autre part, certaines sociétés n'ont pas demandé la subvention annuelle qui était prévisionnée.	- 30'500

Compte d'investissements

	Comptes 2022 Fr.	Budget 2022 Fr.	Ecart Fr.	%
Dépenses	3'734'120.94	5'150'000.00	-1'555'879.06	-29.41%
Crédits supplémentaires		140'000.00		
Recettes	0.00	0.00	0.00	
Investissements nets	3'734'120.94	5'290'000.00	-1'555'879.06	29.41%

Crédits supplémentaires

3210.5540.000	Participation à la Fondation RERO Plus Participation à la constitution de la Fondation RERO Plus.	100'000
3424.5040.011	Serres communales Travaux liés à la station de compostage.	40'000

Commentaires sur les écarts

Stade d'Octodure – piste d'athlétisme

- 1'407'393

Suite au passage au MCH2, les frais d'avancement des travaux effectifs sont comptabilisés dans les rubriques d'investissement. Le tableau des engagements figurant en page N° 34 de la brochure des comptes renseigne sur les crédits d'engagements en cours ainsi que le solde disponible au 31 décembre 2022.

Stand de tir – police municipale

+ 56'435

Des travaux complémentaires ont dû être entrepris suite à la visite de l'inspecteur cantonal.

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		3	CULTURE, SPORT, LOISIRS, EGLISE				
10 447 363.49	11 734 510		Charges	11 773 911.09		106 386 -	0.90
	145 787 S		Crédit supplémentaire				
1 823 984.20	1 445 700		Revenus		1 544 408.26	98 708 +	6.83
8 623 379.29 -	10 434 597 -		Excédent de charges		10 229 502.83		
		31	AFFAIRES CULTURELLES				
1 829 786.70	1 793 660		Charges	1 741 339.85		68 670 -	3.79
	16 350 S		Crédit supplémentaire				
43 723.85	20 000		Revenus		32 986.40	12 986 +	64.93
1 786 062.85 -	1 790 010 -		Excédent de charges		1 708 353.45		
		3100	AFFAIRES CULTURELLES				
682 286.25	617 100		Charges	619 812.65		13 637 -	2.15
	16 350 S		Crédit supplémentaire				
23 723.85	20 000		Revenus		32 986.40	12 986 +	64.93
658 562.40 -	613 450 -		Excédent de charges		586 826.25		
397 579.25	362 500	3010.00	Traitements	369 204.45		6 704 +	1.85
35 796.25		3030.00	Travailleurs temporaires				
12 573.50	15 200	3049.00	Allocations périodiques	12 686.00		2 514 -	16.54
99 903.35	89 800	3059.00	Charges sociales	82 804.80		6 995 -	7.79
		3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	2 590.00		2 590 +	
8 396.45	5 000	3100.00	Matériel de bureau	9 017.60		4 018 +	80.35
		3110.00	Meubles et appareils de bureau	16 350.00			
	16 350 S		Crédit supplémentaire				
650.00	600	3130.01	Frais de téléphones	650.00		50 +	8.33
	30 000	3132.11	Mandats spécifiques	30 509.80		510 +	1.70
2 010.85	5 000	3170.01	Frais divers			5 000 -	
13 376.60	10 000	3636.09	Subvention à l'animation			10 000 -	
25 000.00	25 000	3636.17	Subvention "journée Cinq continents"	25 000.00			
12 000.00	45 000	3636.18	Subvention "programmation Cinq continents"	45 000.00			
75 000.00	18 000	3636.19	Subvention infrastructures "Cinq continents"	15 000.00		3 000 -	16.67
	11 000	3636.22	Subvention gestion caravane culturelle Cinq continents	11 000.00			
23 723.85	20 000	4260.00	Remboursement de traitement		32 986.40	12 986 +	64.93

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		3101	ACTIVITES CULTURELLES				
129 530.00	146 500		Charges	121 920.00		24 580 -	16.78
129 530.00 -	146 500 -		Revenus		121 920.00		
			Excédent de charges				
129 530.00	146 500	3636.10	Subventions diverses	121 920.00		24 580 -	16.78
		311	MUSEES - FONDATIONS				
1 017 970.45	1 030 060		Charges	999 607.20		30 453 -	2.96
20 000.00			Revenus		999 607.20		
997 970.45 -	1 030 060 -		Excédent de charges				
		3110	MANOIR				
124 120.80	115 200		Charges	115 997.35		797 +	0.69
20 000.00			Revenus		115 997.35		
104 120.80 -	115 200 -		Excédent de charges				
894.90	3 000	3100.00	Matériel de bureau	1 560.70		1 439 -	47.98
2 225.90	2 200	3134.00	Primes d'assurances de choses	1 932.90		267 -	12.14
100 000.00	100 000	3636.00	Subvention	100 000.00			
1 000.00	10 000	3636.06	Subvention complémentaire	12 503.75		2 504 +	25.04
20 000.00		3636.13	Subvention extraordinaire				
20 000.00		4898.06	Prélèvement fonds événements culturels				
		3111	FONDATION PIERRE GIANADDA				
636 208.60	656 360		Charges	621 101.05		35 259 -	5.37
636 208.60 -	656 360 -		Revenus		621 101.05		
			Excédent de charges				
		3120.10	Achat de combustibles	5 551.35		5 551 +	
3 413.05	3 500	3134.00	Primes d'assurances de choses	3 388.50		112 -	3.19
11 175.55	16 000	3170.01	Frais divers	14 881.20		1 119 -	6.99
190 000.00	190 000	3636.00	Subvention	190 000.00			
168 660.00	168 660	3636.05	Subvention pour loyers	168 660.00			
140 000.00	140 000	3636.09	Subvention à l'animation	140 000.00			
30 000.00	30 000	3636.10	Subvention saison musicale	30 000.00			

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		3111	FONDATION PIERRE GIANADDA				
92 960.00	108 200	3910.00	Imputations internes frais de personnel	68 620.00		39 580 -	36.58
		3112	MUSEE ET CHIENS DU ST-BERNARD				
176 141.05	177 000		Charges	181 008.80		4 009 +	2.26
			Revenus				
176 141.05 -	177 000 -		Excédent de charges		181 008.80		
	50 000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	55 340.80		5 341 +	10.68
2 000.00	2 000	3134.00	Primes d'assurances de choses	2 168.00		168 +	8.40
	1 500	3144.00	Frais d'entretien			1 500 -	
123 500.00	123 500	3636.05	Subvention pour loyers	123 500.00			
50 641.05		3920.00	Imputations internes eau, énergies				
		3113	FONDATION GUEX-JORIS				
23 500.00	23 500		Charges	23 500.00			
			Revenus				
23 500.00 -	23 500 -		Excédent de charges		23 500.00		
23 500.00	23 500	3636.00	Subvention	23 500.00			
		3114	FONDATION LOUIS MORET				
30 000.00	30 000		Charges	30 000.00			
			Revenus				
30 000.00 -	30 000 -		Excédent de charges		30 000.00		
30 000.00	30 000	3636.00	Subventions expositions	30 000.00			
		3115	FONDATION B. ET S. TISSIERES - MUSEE DES SCIENCES DE LA TERRE				
28 000.00	28 000		Charges	28 000.00			
			Revenus				
28 000.00 -	28 000 -		Excédent de charges		28 000.00		
28 000.00	28 000	3636.00	Subvention	28 000.00			

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		32	CULTURES, AUTRES				
1 831 474.08	1 973 050		Charges	1 991 491.22		18 441 +	0.93
123 320.85	98 500		Revenus		105 314.65	6 815 +	6.92
1 708 153.23 -	1 874 550 -		Excédent de charges		1 886 176.57		
		321	BIBLIOTHEQUE - MEDIATHEQUE				
880 303.28	950 350		Charges	1 005 529.67		55 180 +	5.81
119 511.15	95 000		Revenus		103 161.85	8 162 +	8.59
760 792.13 -	855 350 -		Excédent de charges		902 367.82		
		3210	BIBLIOTHEQUE - MEDIATHEQUE				
880 303.28	950 350		Charges	1 005 529.67		55 180 +	5.81
119 511.15	95 000		Revenus		103 161.85	8 162 +	8.59
760 792.13 -	855 350 -		Excédent de charges		902 367.82		
406 340.55	414 600	3010.00	Traitements	427 517.30		12 917 +	3.12
16 884.00	14 500	3030.00	Travailleurs temporaires	16 866.00		2 366 +	16.32
16 426.40	17 100	3049.00	Allocations périodiques	14 509.00		2 591 -	15.15
95 539.50	106 200	3059.00	Charges sociales	93 810.95		12 389 -	11.67
		3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	560.00		560 +	
108 156.63	106 000	3103.00	Achat de livres	112 444.27		6 444 +	6.08
	45 000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	52 957.60		7 958 +	17.68
706.20	700	3134.00	Primes d'assurances de choses	614.55		85 -	12.21
		3320.00	Amortissement participations	50 000.00		50 000 +	
236 250.00	236 250	3631.03	Subvention cantonales pour mise à disposition de locaux	236 250.00			
	10 000	3634.01	Subvention exposition médiathèque			10 000 -	
22 655.20		4260.00	Remboursement de traitement		11 357.45	11 357 +	
5 710.95	5 000	4260.04	Participation de tiers		5 239.40	239 +	4.79
91 145.00	90 000	4631.00	Subventions cantonales		86 565.00	3 435 -	3.82
		322	MUSIQUE, CHANT ET THEATRE				
432 500.00	478 500		Charges	450 000.00		28 500 -	5.96
1 800.00			Revenus				
430 700.00 -	478 500 -		Excédent de charges		450 000.00		

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart s 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		3220	ACTIVITES MUSICALES ET THEATRALES				
292 500.00	338 500		Charges	310 000.00		28 500 -	8.42
1 800.00			Revenus				
290 700.00 -	338 500 -		Excédent de charges		310 000.00		
145 500.00	200 500	3636.04	Subvention aux sociétés locales	183 000.00		17 500 -	8.73
147 000.00	138 000	3636.08	Subvention à des institutions locales	127 000.00		11 000 -	7.97
1 800.00		4631.00	Subventions cantonales				
		3221	THEATRES				
70 000.00	70 000		Charges	70 000.00			
			Revenus				
70 000.00 -	70 000 -		Excédent de charges		70 000.00		
70 000.00	70 000	3636.00	Subvention Ecole de Théâtre	70 000.00			
		3222	CAVES DU MANOIR				
70 000.00	70 000		Charges	70 000.00			
			Revenus				
70 000.00 -	70 000 -		Excédent de charges		70 000.00		
70 000.00	70 000	3636.00	Subvention	70 000.00			
		323	ECOLES DE MUSIQUE				
518 670.80	544 200		Charges	535 961.55		8 238 -	1.51
2 009.70	3 500		Revenus		2 152.80	1 347 -	38.49
516 661.10 -	540 700 -		Excédent de charges		533 808.75		
		3230	MAISON DE LA MUSIQUE				
443 270.80	459 200		Charges	450 961.55		8 238 -	1.79
2 009.70	3 500		Revenus		2 152.80	1 347 -	38.49
441 261.10 -	455 700 -		Excédent de charges		448 808.75		
47 935.60	65 200	3010.00	Traitements	53 540.60		11 659 -	17.88
8 924.80	12 700	3059.00	Charges sociales	10 317.20		2 383 -	18.76
1 723.35	1 000	3100.00	Matériel de bureau	448.20		552 -	55.18

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		3230	MAISON DE LA MUSIQUE				
1 883.65	1 800	3130.01	Frais de téléphones	2 114.45		314 +	17.47
5 303.40	1 000	3170.01	Frais divers	7 041.10		6 041 +	604.11
377 500.00	377 500	3636.05	Subvention pour loyers	377 500.00			
2 009.70	2 500	4240.11	Travaux pour tiers		1 552.80	947 -	37.89
	1 000	4470.00	Locations		600.00	400 -	40.00
		3231	ECOLE DE MUSIQUE				
75 400.00	85 000		Charges	85 000.00			
			Revenus				
75 400.00 -	85 000 -		Excédent de charges		85 000.00		
75 400.00	85 000	3632.03	Subvention à l'école communale de musique	85 000.00			
		34	SPORTS ET LOSIRS				
5 908 489.71	7 173 800		Charges	7 246 745.02		56 492 -	0.77
	129 437 S		Crédits supplémentaire				
1 162 652.50	1 327 200		Revenus		1 406 107.21	78 907 +	5.95
4 745 837.21 -	5 976 037 -		Excédent de charges		5 840 637.81		
		341	SPORTS				
3 253 710.15	4 363 500		Charges	4 449 960.67		27 976 -	0.62
	114 437 S		Crédits supplémentaire				
1 152 892.50	1 327 200		Revenus		1 409 707.21	82 507 +	6.22
2 100 817.65 -	3 150 737 -		Excédent de charges		3 040 253.46		
		3410	SERVICE DES SPORTS				
1 025 636.10	1 339 200		Charges	1 274 087.65		65 112 -	4.86
865 581.20	1 020 200		Revenus		1 011 212.10	8 988 -	0.88
160 054.90 -	319 000 -		Excédent de charges		262 875.55		
773 706.95	1 012 000	3010.00	Traitements	966 180.40		45 820 -	4.53
27 665.80	30 100	3049.00	Allocations périodiques	36 507.80		6 408 +	21.29
214 741.75	247 100	3059.00	Charges sociales	229 243.70		17 856 -	7.23
		3090.00	Frais de formation	6 332.00		6 332 +	

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		3410	SERVICE DES SPORTS				
1 248.55	1 000	3100.00	Matériel de bureau	1 257.80		258 +	25.78
7 688.05	13 000	3101.00	Frais d'entretien	3 899.40		9 101 -	70.00
585.00		3130.01	Frais de téléphones	666.55		667 +	
	36 000	3635.02	Actions et projets sportifs	30 000.00		6 000 -	16.67
321.20		4260.00	Remboursement de traitement		5 112.10	5 112 +	
865 260.00	1 020 200	4910.00	Imputations internes frais de personnel		1 006 100.00	14 100 -	1.38
		3411	SALLES DE SPORTS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS				
10 924.35	71 700		Charges	48 154.60		23 545 -	32.84
5 990.00	4 500		Revenus		13 490.00	8 990 +	199.78
4 934.35 -	67 200 -		Excédent de charges		34 664.60		
7 104.35	53 000	3111.00	Machine, appareils, outils	35 044.60		17 955 -	33.88
3 820.00	18 700	3910.00	Imputations internes frais de personnel	13 110.00		5 590 -	29.89
5 990.00	4 500	4470.00	Locations		13 490.00	8 990 +	199.78
		3412	STADES OCTODURE, FORUM, LONGERAIES				
430 054.20	1 061 000		Charges	937 480.14		123 520 -	11.64
2 981.80	2 000		Revenus		6 810.00	4 810 +	240.50
427 072.40 -	1 059 000 -		Excédent de charges		930 670.14		
	55 000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	71 406.25		16 406 +	29.83
	500	3130.01	Frais de téléphones			500 -	
3 633.65	3 600	3134.00	Primes d'assurances de choses	3 159.70		440 -	12.23
99 755.15	147 200	3144.00	Frais d'entretien	146 150.20		1 050 -	0.71
10 965.00	11 000	3160.00	Loyers et charges	10 965.00		35 -	0.32
	495 000	3300.40	Amortissements bâtiments	352 608.14		142 392 -	28.77
8 827.45	8 000	3900.00	Imputations internes matériel	10 380.85		2 381 +	29.76
231 150.00	325 700	3910.00	Imputations internes frais de personnel	327 810.00		2 110 +	0.65
60 722.95		3920.00	Imputations internes eau, énergies				
15 000.00	15 000	3930.01	Imputations internes centre de ramassage des déchets	15 000.00			
781.80		4260.01	Indemnités assurances - choses				

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.		Comptes 2022		Ecart 2022	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		3412 STADES OCTODURE, FORUM, LONGERAIES				
2 200.00	2 000	4470.00 Locations		6 810.00	4 810 +	240.50
		3413 PISCINE EXTERIEURE				
701 781.40	666 400	Charges	718 005.30		20 037 +	2.87
	31 568 S	Crédit supplémentaire				
184 825.25	173 500	Revenus		253 399.71	79 900 +	46.05
516 956.15 -	524 468 -	Excédent de charges		464 605.59		
	70 000	3120.10 Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	109 989.95		39 990 +	57.13
45 000.00		3132.02 Honoraires frais d'études	31 568.80		1 +	
	31 568 S	Crédit supplémentaire				
631.15	600	3134.00 Primes d'assurances de choses	547.50		53 -	8.75
5 534.90	5 800	3137.03 TVA due, taux forfaitaire	8 115.80		2 316 +	39.93
100 304.95	104 500	3144.00 Frais d'entretien	106 110.45		1 610 +	1.54
3 310.30	3 000	3900.00 Imputations internes matériel	3 892.80		893 +	29.76
429 310.00	477 500	3910.00 Imputations internes frais de personnel	452 780.00		24 720 -	5.18
112 690.10		3920.00 Imputations internes eau, énergies				
5 000.00	5 000	3930.01 Imputations internes centre de ramassage des déchets	5 000.00			
158 140.25	152 000	4240.15 Finances d'entrées		231 879.71	79 880 +	52.55
21 520.00	21 500	4470.00 Locations		21 520.00	20 +	0.09
5 165.00		4631.00 Subventions cantonale				
		3414 BASSIN DE NATATION COUVERT				
295 706.60	392 300	Charges	433 336.28		7 682 +	1.80
	33 354 S	Crédit supplémentaire				
49 012.50	102 000	Revenus		91 996.25	10 004 -	9.81
246 694.10 -	323 654 -	Excédent de charges		341 340.03		
	28 000	3120.10 Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	35 872.00		7 872 +	28.11
4 696.70	4 700	3134.00 Primes d'assurances de choses	4 090.25		610 -	12.97
1 715.45	3 900	3137.03 TVA due, taux forfaitaire	3 219.85		680 -	17.44
29 931.10	57 000	3144.00 Frais d'entretien	94 586.18		4 232 +	4.68
	33 354 S	Crédit supplémentaire				

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		3414	BASSIN DE NATATION COUVERT				
5 517.15	5 000	3900.00	Imputations internes matériel	6 488.00		1 488 +	29.76
222 680.00	293 700	3910.00	Imputations internes frais de personnel	289 080.00		4 620 -	1.57
31 166.20		3920.00	Imputations internes eau, énergies				
49 012.50	102 000	4240.15	Finances d'entrées		91 996.25	10 004 -	9.81
		3415	PATINOIRE				
555 517.75	549 000		Charges	651 764.10		102 764 +	18.72
18 258.00	20 000		Revenus		20 010.00	10 +	0.05
537 259.75 -	529 000 -		Excédent de charges		631 754.10		
	138 000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	193 512.65		55 513 +	40.23
39 079.00		3132.02	Honoraires frais d'études	10 513.30		10 513 +	
4 721.00	4 700	3134.00	Primes d'assurances de choses	4 145.00		555 -	11.81
104 537.90	100 500	3144.00	Frais d'entretien	104 330.35		3 830 +	3.81
3 310.30	3 000	3900.00	Imputations internes matériel	3 892.80		893 +	29.76
246 300.00	302 800	3910.00	Imputations internes frais de personnel	335 370.00		32 570 +	10.76
157 569.55		3920.00	Imputations internes eau, énergies				
18 258.00	20 000	4470.00	Locations		20 010.00	10 +	0.05
		3416	STAND DE TIR				
41 321.95	43 900		Charges	131 109.25		87 209 +	198.65
26 243.75	5 000		Revenus		12 789.15	7 789 +	155.78
15 078.20 -	38 900 -		Excédent de charges		118 320.10		
	7 000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	9 252.75		2 253 +	32.18
1 133.95	1 100	3134.00	Primes d'assurances de choses	981.05		119 -	10.81
25 920.70	10 000	3144.00	Frais d'entretien	15 930.35		5 930 +	59.30
	18 000	3300.40	Amortissements bâtiments	93 435.10		75 435 +	419.08
5 460.00	7 800	3910.00	Imputations internes frais de personnel	11 510.00		3 710 +	47.56
8 807.30		3920.00	Imputations internes eau, énergies				
16 250.25		4631.00	Subventions cantonales				
9 993.50	5 000	4632.00	Participation des Communes		12 789.15	7 789 +	155.78

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
25 685.00	28 100	S	3417 AMENAGEMENTS SPORTIFS EXTERIEURS	78 173.45		558 +	0.72
	49 515		Charges				
			Crédit supplémentaire				
			Revenus				
25 685.00 -	77 615 -		Excédent de charges		78 173.45		
	49 515	S	3111.00 Acquisition patinoire synthétique	49 514.95		-	
1 125.00	10 000		Crédit supplémentaire				
24 560.00	18 100		3144.00 Frais d'entretien	2 948.50		7 052 -	70.52
			3910.00 Imputations internes frais de personnel	25 710.00		7 610 +	42.04
167 082.80	211 900		3418 SOCIETES SPORTIVES LOCALES	177 849.90		34 050 -	16.07
			Charges				
			Revenus				
167 082.80 -	211 900 -		Excédent de charges		177 849.90		
156 220.00	181 500		3636.04 Subvention aux sociétés locales	151 000.00		30 500 -	16.80
2 862.80	22 400		3636.10 Subventions diverses	18 849.90		3 550 -	15.85
8 000.00	8 000		3930.00 Imputations internes enlèvement OCI	8 000.00			
2 654 779.56	2 810 300		342 LOISIRS ET EQUIPEMENT D'AGREMENTS	2 796 784.35		28 516 -	1.01
	15 000	S	Charges				
			Crédit supplémentaire				
9 760.00			Revenus		3 600.00 -	3 600 -	
2 645 019.56 -	2 825 300 -		Excédent de charges		2 800 384.35		
660 815.80	801 700		3420 CENTRE DE LOISIRS	678 721.35		122 979 -	15.34
			Charges				
			Revenus				
660 815.80 -	801 700 -		Excédent de charges		678 721.35		
	8 000		3120.10 Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	4 783.05		3 217 -	40.21
2 555.75	2 700		3134.00 Primes d'assurances de choses	1 374.45		1 326 -	49.09
	134 000		3300.40 Amortissements bâtiments	18 523.20		115 477 -	86.18
642 000.00	642 000		3636.00 Subvention	642 000.00			
8 000.00	15 000		3636.10 Subventions diverses	12 040.65		2 959 -	19.73
8 260.05			3920.00 Imputations internes eau, énergies				

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		3421	ACTIVITES EN FAVEUR DE LA JEUNESSE				
33 582.65	37 500		Charges	41 953.15		4 453 +	11.88
			Revenus				
33 582.65 -	37 500 -		Excédent de charges		41 953.15		
4 920.00	12 000	3130.17	Promotion civique	5 845.15		6 155 -	51.29
10 915.00	10 000	3130.18	Campagne promotion jeunesse	17 435.00		7 435 +	74.35
10 500.00	8 000	3170.01	Frais divers	8 000.00			
7 247.65	7 500	3636.01	Passeport vacances	10 673.00		3 173 +	42.31
		3422	LUDOTHEQUE				
30 000.00	30 000		Charges	30 000.00			
			Revenus				
30 000.00 -	30 000 -		Excédent de charges		30 000.00		
30 000.00	30 000	3636.00	Subvention	30 000.00			
		3423	COLONIE DE VACANCES				
65 660.00	115 000		Charges	75 690.00		39 310 -	34.18
			Revenus				
65 660.00 -	115 000 -		Excédent de charges		75 690.00		
65 660.00	115 000	3636.00	Subvention	75 690.00		39 310 -	34.18
		3424	SERRE, PRODUCTION DE PLANTES				
209 112.34	269 200		Charges	285 345.80		16 146 +	6.00
			Revenus				
209 112.34 -	269 200 -		Excédent de charges		285 345.80		
58 302.99	62 500	3111.03	Autres fournitures et marchandises	61 442.75		1 057 -	1.69
	8 000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	7 537.20		463 -	5.79
393.90	400	3134.00	Primes d'assurances de choses	997.15		597 +	149.29
	26 000	3300.40	Amortissements bâtiments	71 078.70		45 079 +	173.38
142 460.00	172 300	3910.00	Imputations internes frais de personnel	144 290.00		28 010 -	16.26
7 955.45		3920.00	Imputations internes eau, énergies				

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
1 601 861.82	1 496 900		3425 JARDINS PUBLICS, SQUARES, AVENUES	1 625 856.10		113 956 +	7.54
9 760.00	15 000 S		Charges				
1 592 101.82 -	1 511 900 -		Crédit supplémentaire		3 600.00 -	3 600 -	
			Revenus		1 629 456.10		
			Excédent de charges				
23 227.20	19 000	3111.00	Machine, appareils, outils	18 914.90		85 -	0.45
24 212.47	32 200	3111.02	Fourniture pour jardins d'enfants	32 353.50		154 +	0.48
234 062.15	108 000	3111.03	Végétaux et autres fournitures	135 677.70		12 678 +	10.31
	15 000 S		Crédit supplémentaire				
9 760.00		3300.60	Amortissement des biens mobiliers	6 000.00		6 000 +	
1 180 600.00	1 207 700	3510.01	Attribution au fonds pour places de jeux	3 600.00 -		3 600 -	
50 000.00	50 000	3910.00	Imputations internes frais de personnel	1 306 510.00		98 810 +	8.18
80 000.00	80 000	3930.00	Imputations internes enlèvement OCI	50 000.00			
		3930.01	Imputations internes centre de ramassage des déchets	80 000.00			
9 760.00		4200.00	Contributions de remplacement		3 600.00 -	3 600 -	
		4200.02	Contribution de remplacement places de jeux				
53 746.95	60 000	3426 MOBILIER URBAIN		59 217.95		782 -	1.30
53 746.95 -	60 000 -		Charges				
			Revenus		59 217.95		
			Excédent de charges				
53 746.95	60 000	3111.03	Autres fournitures et marchandises	59 217.95		782 -	1.30
877 613.00	794 000	35 EGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES		794 335.00		335 +	0.04
494 287.00			Charges				
383 326.00 -	794 000 -		Revenus		794 335.00		
			Excédent de charges				
741 600.00	658 000	3500 PAROISSE CATHOLIQUE		659 500.00		1 500 +	0.23
494 287.00			Charges				
247 313.00 -	658 000 -		Revenus		659 500.00		
			Excédent de charges				

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart s 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		3500	PAROISSE CATHOLIQUE				
641 600.00	658 000	3632.00	Subvention communale	659 500.00		1 500 +	0.23
100 000.00		3636.12	Subvention Eglise de la Ville				
494 287.00		4632.00	Participation du Mixte				
		3510	PAROISSE REFORMEE				
136 013.00	136 000		Charges	134 835.00		1 165 -	0.86
			Revenus				
136 013.00 -	136 000 -		Excédent de charges		134 835.00		
136 013.00	136 000	3632.00	Subvention communale	134 835.00		1 165 -	0.86

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.
2 974 139.85	5 150 000	3	CULTURE, SPORT, LOISIRS, EGLISE	3 734 120.94	
119 605.75	140 000 S		Dépenses		
2 854 534.10 -	5 290 000 -		Crédit supplémentaire		
			Recettes		3 734 120.94
			Investissements nets		
320 503.40		3111	FONDATION PIERRE GIANADDA		
320 503.40 -			Dépenses		
			Recettes		
			Investissements nets		
320 503.40		5010	Routes et voies de communication		
320 503.40		-	Eclairage jardins de la Fondation Gianadda		
		32	CULTURES, AUTRES	100 000.00	
	100 000 S		Dépenses		
	100 000 -		Crédit supplémentaire		
			Recettes		100 000.00
			Investissements nets		
		321	BIBLIOTHEQUE - MEDIATHEQUE	100 000.00	
	100 000 S		Dépenses		
	100 000 -		Crédit supplémentaire		
			Recettes		100 000.00
			Investissements nets		
		3210	BIBLIOTHEQUE - MEDIATHEQUE	100 000.00	
	100 000 S		Dépenses		
	100 000 -		Crédit supplémentaire		
			Recettes		100 000.00
			Investissements nets		
		5540	Participations aux entreprises publiques	100 000.00	
	100 000 S		Crédit supplémentaire		
	100 000 S	-	Participation à la Fondation RERO Plus	100 000.00	
			Crédit supplémentaire		

Comptes 2022	
Charges Fr.	Revenus Fr.

[illegible]

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.		Comptes 2022	
			Charges Fr.	Revenus Fr.
		3420 CENTRE DE LOISIRS		
		5040 Bâtiments		
		- Aménagement place de rencontres - Centre des loisirs		
		3424 SERRE, PRODUCTION DE PLANTES		
		Dépenses	35 078.70	
		Crédit supplémentaire		
		Recettes		
		Investissements nets		35 078.70
		5040 Bâtiments	35 078.70	
		Crédit supplémentaire		
		- Serres communales	35 078.70	
		Crédit supplémentaire		
		3425 JARDINS PUBLICS, SQUARES, AVENUES		
		Dépenses		
		Recettes		
		Investissements nets		
		5040 Bâtiments		
		- Chemin-Dessous - aménagement place de jeux et autres		
		- Charrat - aménagement place de jeux		
		6310 Subventions d'investissement des cantons et des concordats		
		- Subvention cantonale Chemin-Dessous		

Santé

SANTÉ

Etablissement médico-sociaux (EMS)

Les établissements médico-sociaux (EMS) accueillent, pour des courts et longs séjours, des personnes âgées dont l'état de santé physique ou psychique exige des soins, et/ou un accompagnement dans le cas de la perte d'autonomie, sans justifier un traitement hospitalier. Les EMS assurent l'hébergement ainsi que la prise en charge sociale et en soins infirmiers des résidents.

Dans le cadre de la planification sanitaire, le Conseil d'Etat établit la liste des EMS et le nombre de lits d'EMS reconnus pour le subventionnement. Il définit leur mission sous la forme d'un mandat de prestations.

Le Canton et les Communes accordent aux EMS figurant sur la liste des établissements reconnus et remplissant les conditions fixées, une subvention aux dépenses d'exploitation retenues portant sur les lits de court séjour, la formation des stagiaires et apprentis du secteur des soins et sur les dépenses de soins ne relevant pas de la LAMal.

Centre Médico-social Martigny & Régions (CMS)

L'une des tâches principales du Centre médico-social est le maintien à domicile. Les prestations d'aide et de soins à domicile contribuent à ce que les personnes concernées puissent continuer à vivre dans leur environnement familial en dépit de difficultés liées à la santé ou réintégrer plus rapidement leur domicile après une hospitalisation.

En 2022, l'année a de nouveau été intense. Le CMS a poursuivi sa mission et tenté de répondre de manière optimale aux personnes ayant besoin de leurs services, que ce soit en matière de soins, d'aide à domicile ou du service social. Au niveau des soins, il y a eu une augmentation des besoins de prise en charge et la gestion du personnel qui en découle. Pour la commune de Martigny, 52'350 heures d'aides et de soins à domicile ont été effectuées, ce qui représente le 33,24 % des heures totales pour l'ensemble de la région – CMS Martigny & Régions, soit 157'500 heures.

Compte de fonctionnement

	Comptes 2022 Fr.	Budget 2022 Fr.	Ecart Fr.	%
Charges	3'781'975.15	3'628'500.00	153'475.15	4.23%
Revenus	0.00	0.00	0.00	
Excédent de charges	3'781'975.15	3'628'500.00	153'475.15	-4.23%

Commentaires sur les écarts

4120.3634.02	Participation au financement des EMS Les Communes participent au financement des EMS en fonction du degré des soins prodigués ainsi que de la fortune des pensionnaires ayant leur domicile sur leur territoire.	+ 90'922
4210.3632.02	Subvention tâches spécifiques CMS La Ville a revu sa convention de collaboration administrative avec le Centre médico-social de Martigny.	- 27'500
4330.3637.08	Participation aux soins dentaires Les frais liés aux soins dentaires sont répartis à hauteur de 40 % pour les Communes et 60 % pour les parents selon les dispositions légales. Pour rappel, la Ville de Martigny participe à 50 % des frais.	+ 111'628

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		4	SANTÉ				
3 529 697.40	3 628 500		Charges	3 781 975.15		153 475 +	4.23
3 529 697.40 -	3 628 500 -		Revenus		3 781 975.15		
			Excédent de charges				
		41	HOMES MEDICALISES ET MAISON POUR PERSONNES AGÉES				
1 210 114.95	1 244 200		Charges	1 335 122.35		90 922 +	7.31
1 210 114.95 -	1 244 200 -		Revenus		1 335 122.35		
			Excédent de charges				
		4120	ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX (EMS)				
1 210 114.95	1 244 200		Charges	1 335 122.35		90 922 +	7.31
1 210 114.95 -	1 244 200 -		Revenus		1 335 122.35		
			Excédent de charges				
1 023 194.95	1 060 000	3634.02	Participation au financement des EMS	1 150 922.35		90 922 +	8.58
186 920.00	184 200	3634.03	Participation à la Fondation les Adonis EMS	184 200.00			
		42	SOINS AMBULATOIRES				
1 563 920.90	1 737 500		Charges	1 699 279.20		38 221 -	2.20
1 563 920.90 -	1 737 500 -		Revenus		1 699 279.20		
			Excédent de charges				
		4210	CENTRE MEDICO-SOCIAL				
1 563 920.90	1 737 500		Charges	1 699 279.20		38 221 -	2.20
1 563 920.90 -	1 737 500 -		Revenus		1 699 279.20		
			Excédent de charges				
1 527 420.90	1 700 000	3632.01	Subvention au CMS	1 689 279.20		10 721 -	0.63
36 500.00	37 500	3632.02	Subvention tâches spécifiques CMS	10 000.00		27 500 -	73.33
		43	PREVENTION				
542 337.90	429 000		Charges	535 017.35		106 017 +	24.71
542 337.90 -	429 000 -		Revenus		535 017.35		
			Excédent de charges				

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

SANTÉ

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		4330	SANTÉ SCOLAIRE				
541 337.90	428 000		Charges	534 017.35		106 017 +	24.77
541 337.90 -	428 000 -		Revenus		534 017.35		
			Excédent de charges				
19 723.25	28 000	3631.04	Financement de la santé scolaire	22 389.35		5 611 -	20.04
521 614.65	400 000	3637.08	Participation aux soins dentaires	511 628.00		111 628 +	27.91
		4340	CONTRÔLE DES DENREES ALIMENTAIRES				
1 000.00	1 000		Charges	1 000.00			
1 000.00 -	1 000 -		Revenus		1 000.00		
			Excédent de charges				
1 000.00	1 000	3636.02	Frais de contrôle, mycologues	1 000.00			
		49	SANTÉ PUBLIQUE				
213 323.65	217 800		Charges	212 556.25		5 244 -	2.41
213 323.65 -	217 800 -		Revenus		212 556.25		
			Excédent de charges				
		4900	SANTÉ PUBLIQUE				
213 323.65	217 800		Charges	212 556.25		5 244 -	2.41
213 323.65 -	217 800 -		Revenus		212 556.25		
			Excédent de charges				
213 323.65	217 800	3631.05	Financement dispositif pré-hospitalier	206 602.35		11 198 -	5.14
		3632.00	Participation aux Communes	5 953.90		5 954 +	

Prévoyance sociale

PRÉVOYANCE SOCIALE

Déléguée sociale

L'année 2022 a été placée sous le signe d'un nouveau départ après la pandémie. Dans ce contexte, la déléguée sociale a poursuivi les missions qui lui sont dévolues.

La Ville a pu poursuivre sa politique en faveur de la promotion des droits de l'enfant. Nous avons ainsi pu continuer la mise en œuvre des mesures du plan d'action UNICEF du label « Commune amie des enfants ». Afin de donner une voix aux enfants et aux jeunes, la commission communale « petite enfance » a pu accueillir six élèves, représentants de leur classe, sur invitation pour aborder la thématique des repas à l'UAPE et du cadre des repas. Les enfants ont été libérés de leurs obligations scolaires lors des séances et ont été accompagnés par un membre de l'équipe d'animation socioculturelle du Centre de loisirs et culture (CLCM) en la personne de Mme Mariel CORTHAY. Les propositions des enfants ont été soumises à la Commission petite enfance durant le mois de novembre. La commission va analyser les propositions et soumettra des suggestions au Conseil municipal durant l'année 2023. Mme Fabienne MORET-ROTH, conseillère municipale, transmettra ensuite un retour direct des décisions du Conseil Municipal aux enfants dans leurs classes respectives. Parallèlement, les six élèves ont été invités par la Présidente du Grand Conseil, Mme Géraldine ARLETTAZ MONNET, lors d'une session de décembre à venir exprimer leur expérience en lien avec cette Commission.

En ce qui concerne le secteur jeunesse, la Ville de Martigny a coorganisé et financé le « Forum des jeunes » avec le Centre de loisirs et culture (CLCM) le 16 septembre 2022. Avec plus de 60 participants âgés entre 12 et 25 ans, cette rencontre a permis aux jeunes martignerains de soumettre 6 projets qui ont été transmis pour information au Conseil municipal via la Commission jeunesse. Les projets seront travaillés par ateliers par les jeunes en 2023. Ceux-ci seront encadrés par Cédric GAY-CROSIER, animateur socio-culturel du Centre de loisirs et culture (CLCM), et la déléguée sociale.

Un nouveau projet pour les jeunes « Midnight Martigny » est né sous l'impulsion du Service des sports en collaboration avec le Service prévoyance sociale et la Fondation IdéeSport. Il a pour objectif d'ouvrir les salles de sport le samedi soir pour les jeunes entre 12 et 17 ans et offre ainsi un lieu gratuit pour les rencontres et l'activité physique, sans inscription au préalable. Il s'agit d'une offre des jeunes pour les jeunes : ils conçoivent et organisent le programme selon leurs besoins. Ce n'est pas le sport de compétition qui est au premier plan, mais le partage d'expériences et c'est un moyen d'intégration sociale dans la Commune. L'encadrement du projet est assuré par une équipe locale composée deux chefs de projet, de 3 à 4 senior coaches (+ de 18 ans) et de 10-12 junior coaches (12-17 ans). La phase pilote propose 15 soirées d'activités diverses, du samedi 5 novembre 2022 au 18 mars 2023. Chaque samedi soir, le « Midnight Martigny » accueille en moyenne une cinquantaine de participants.

Toujours pour la jeunesse, la déléguée sociale a coorganisé avec le service de la promotion économique et en partenariat avec l'école de commerce et de Culture générale de Martigny (ECG) la première « Bourse aux stages octodurienne ». Ce projet a réuni plus de 40 étudiants de la filière école de commerce et de la filière sportifs et artistes à la recherche d'un stage MPE. Pour cette première édition, une quinzaine d'entreprises a répondu présent.

L'année 2022 a été marquée par la guerre en Ukraine et l'organisation de l'accueil des réfugiés. La Ville de Martigny a, au printemps, très rapidement mis en place un dispositif d'accueil des réfugiés ukrainiens en attendant que le service cantonal de l'asile puisse réaliser un processus d'accueil cantonal. La déléguée sociale a coordonné ce dispositif en collaboration avec le Service de l'intégration, la paroisse, les Associations les Cartons du cœur, SOS futures mères et l'ARPI et l'Association Tremplin. De l'aide alimentaire, de

l'accueil dans les familles, du matériel de base ainsi que des cours de français ont été proposés. Une collaboration active avec le service cantonal de l'asile a aussi été renforcée. En ce qui concerne la cohésion sociale, la Ville a mis sur pied les premières rencontres citoyennes martigneraises. Elles ont été organisées quatre fois durant l'année dans les quartiers du Forum, des Finettes, du Guercet et enfin de Charrat dans le cadre de l'action « Anime ton quartier ». Ce moment d'échange autour d'un apéritif a permis à l'exécutif oodourien d'être au contact de la population dans un esprit de convivialité. Ce dialogue direct permet aux citoyens de poser des questions ou des suggestions aux Conseillers municipaux. Ces rencontres ont permis de réunir en moyenne une trentaine de participants à chaque édition.

On ne saurait parler de cohésion sociale, sans parler de nos aînés. Le plan canicule communal a été à nouveau déployé. Un courrier a été adressé à 1'913 habitant-e-s de plus de 75 ans domicilié-e-s sur la commune de Martigny afin de les inviter à s'inscrire auprès de la déléguée sociale pour bénéficier d'un suivi durant les grandes chaleurs. 105 personnes inscrites ont pu bénéficier de cette offre en partenariat avec le Centre médico-social de Martigny. Etant donné les vagues successives de chaleur estivale, le plan a été déployé à plusieurs reprises entre le mois de juin et août.

L'Administration communale étant en processus de digitalisation, la commission cohésion sociale a proposé de participer à une enquête au niveau national menée par la Digitalswitzerland Foundation. La Ville de Martigny en collaboration avec cette fondation a organisé le 22 août une focus group sur le thème « Comment assurer une transformation numérique inclusive ». Cette soirée animée par des professionnels du domaine de la digitalisation a réuni 47 citoyens martigneraises, essentiellement des seniors. Ceux-ci ont pu s'exprimer sur leur expérience personnelle avec la numérisation, leurs craintes et espoirs et leurs besoins. Un rapport final a été fourni par la Digital Foundation. Celui-ci relève le point de vue des experts au niveau national, le retour des groupes de discussions publics, le retour du Digital Xchange Forum à Berne, et les perspectives. Cette soirée a permis de faire ressortir au niveau local les besoins des seniors concernant la digitalisation. Il en a résulté l'organisation le 11 octobre d'un atelier sur les QR-facture en collaboration avec six banques ayant leurs offices à Martigny et de Pro Senectute. Chaque banque a pris en charge ses clients par petits groupes pour leur apprendre les processus de paiement par QR-facture et leur apporter des conseils pratiques. 31 participants ont pris part à l'atelier. Une assistante sociale de Pro Senectute a informé les personnes présentes sur les possibilités d'accompagnement liées à cette transition numérique.

Enfin, un projet de promotion de la santé et d'inclusion sociale « Alzheimer, quand Martigny s'engage ! » a été organisé par la déléguée sociale en collaboration avec le Foyer de jour les Acacias, Le Centre médico-social Martigny et Régions et Guillaume Mayor. Le projet a pour objectif de rendre la société plus inclusive vis-à-vis des personnes vivant avec des troubles cognitifs et d'encourager la création du lien entre les malades, les proches aidants et la population. Trois rendez-vous publics ont eu lieu, auxquels le bédéiste Guyomsk (Guillaume Mayor) a participé, ont été croqués et mis en scène sous la forme d'une BD numérique pour apporter un regard différent sur la maladie d'Alzheimer. Un thème grave et sérieux qui, est traité avec rondeur, entrain et humour. La BD est disponible sur le site internet de la Ville de Martigny.

Aide sociale

L'aide sociale est l'ultime filet du système de sécurité sociale. Elle a pour but d'assurer le minimum vital et de promouvoir l'indépendance économique et personnelle ainsi que l'intégration des personnes dans le besoin, ne pouvant ni s'entretenir par leur famille ni faire valoir d'autres prestations légales. Elle intervient selon le principe de subsidiarité lorsque

les ressources personnelles et familiales ainsi que les prestations légales de tiers et les assurances sociales ne suffisent plus à garantir la subsistance.

Un des objectifs majeurs, est de favoriser la réinsertion professionnelle autant que faire se peut, par le biais des différentes mesures existantes et en collaboration avec les différents acteurs sociaux, partenaires placeurs (évaluation de la capacité de travail, stage, job coaching...). Une nouvelle mesure d'insertion sociale telle que le stage d'insertion sociale active SISA proposée par l'Association Tremplin a été acceptée en 2022 par le service de l'action sociale. Elle enrichit le catalogue de mesures et sera opérationnelle dès 2023.

Lorsque la situation médicale ou sociale ne permet pas une réinsertion professionnelle, un suivi est mis en place afin d'éviter l'isolement et l'exclusion de notre société en perpétuelle évolution. D'autre part, le service social accompagne aussi les personnes qui ne sont pas aux normes de l'aide sociale, mais qui ont besoin d'être soutenues pour des démarches administratives (demandes subvention caisse-maladie, PC, AI).

La Commission sociale s'est réunie à 23 reprises. Le nombre de dossiers traités par le service social du 01.01.2022 au 31.12.2022 s'élève à 774 (financiers, administratifs et placement), ce qui représente une petite augmentation de 40 dossiers par rapport à 2021. Le nombre de dossiers d'aide sociale est donc resté stable par rapport à l'année précédente. Les prévisions suisses de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) s'attendaient à une hausse de 13,8% d'ici fin 2023 qui ne semble pas se démontrer. La bonne situation du marché du travail a joué un rôle important dans cette stabilité.

Il est primordial de poursuivre nos efforts d'intégration pour préserver un tissu social fort et solidaire où chaque individu trouve sa place dans notre société.

Structures de la petite enfance

Les structures de la petite enfance sont regroupées au sein de l'Association de la petite enfance de Martigny. Les demandes des parents sont centralisées auprès de la coordinatrice, Mme Flora SAUDAN TRISTAO.

L'Association a accueilli 975 enfants en structure d'accueil durant l'année 2022.

Structure	Nombre d'enfants
UAPE Abricoieux	179
UAPE Au Beau Milieu	77
UAPE Totem	151
UAPE Tribu	132
UAPE Charade	95
Total	634
Crèche Charade	41
Crèche Colombes	57
Crèche Galopins	62
Crèche Gavroches	48
Total	208
Garderie Ile aux Enfants	42
Garderie Pamplémousse	45
Total	87
Nurserie - Martigny	42
Nurserie - Charrat	4

Certains enfants ont été accueillis dans 2 structures différentes. Ils ne sont donc comptés qu'une fois dans le total global mentionné ci-dessus.

Ressources humaines

En fin d'année 2022, 134 personnes travaillaient au sein des Associations pour un équivalent plein temps de 93.1 postes : 84 personnes dans les équipes éducatives (pour un équivalent plein temps de 54 postes), 4 personnes à l'administration, 14 personnes à l'intendance, 14 apprentis et 18 stagiaires et étudiants.

Les salaires du personnel éducatif ont été revalorisés au 1^{er} janvier 2022. Malgré le fait que la grande majorité des salaires éducatifs au sein des Associations respectait déjà les montants minimaux définis par le Canton, le Comité des Associations a tout de même décidé d'accorder une revalorisation.

Formation

Après un module de formation interne à l'attention des auxiliaires en 2021, une journée de formation interne pour le personnel d'intendance a été mise sur pied cette année sur le thème des techniques de nettoyage et les produits d'entretien. Cette journée s'est déroulée à l'Ortra à Sierre et 10 employées en intendants des différentes structures y ont participé.

Ouverture de la nurserie de la Charade

La partie nurserie de la Charade a ouvert ses portes durant l'été 2022. Jusqu'à 5 enfants par jour peuvent ainsi être accueillis dans la structure. Cette ouverture permet de proposer une offre pour les enfants de moins de 18 mois également dans le village de Charrat.

Tribu ouverture

Dans l'optique d'améliorer l'accueil des enfants en UAPE au centre-ville, l'UAPE le Totem a été scindé en deux entités. Le bâtiment principal a conservé le nom d'UAPE le Totem et la partie « pavillon » se nomme l'UAPE La Tribu.

Autres points et projets importants en 2022

Dans les autres faits marquants de l'année 2022, il convient de mentionner encore :

- L'établissement du concept d'accueil global des Associations
- Le changement de prestataire de repas durant l'été
- La mise en ligne d'un site internet propre aux Associations
- Le raccordement informatique de toutes les structures
- La création d'un groupe de travail pour la gestion des maladies dans les structures.

Association Le Coucou

Le réseau d'accueil de jour *Le Coucou* est actif depuis 2001. Anciennement appelées "mamans de jour", les familles d'accueil font partie de l'offre mise à disposition de la population pour que les parents puissent trouver un moyen de garde de qualité adapté à leur situation professionnelle. *Le Coucou* fait partie de la Fédération Valaisanne de l'Accueil Familial de Jour mandaté par le Service Cantonal de la Jeunesse (SCJ). L'accroissement des demandes constatées chaque année est dû aux changements sociétaux.

L'Association *Le Coucou* a accueilli 502 enfants et compte 54 parents d'accueil en 2022. Elle est active depuis 20 ans et il est prévu en 2023 d'organiser une manifestation pour marquer cet anniversaire.

L'Association a repris les cours de formation en faveur des parents d'accueil. Deux cours ont été organisés en collaboration avec le service de la jeunesse et le CDTEA sur les aspects psychologiques et légaux de l'accueil ainsi que sur l'éducation.

Foyers de jour Chantover et les Acacias

Le Foyer de jour de Chantover est toujours très apprécié de nos aînés qui peuvent participer, à raison de cinq jours par semaine, à diverses activités (jeux de cartes, gymnastique, chant, cuisine...) leur permettant de maintenir une bonne intégration sociale.

Le Foyer Les Acacias accueille quatre jours par semaine des personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer. Ce foyer est une alternative pour des familles souvent épuisées qui trouvent ainsi un relais bienvenu pour les soulager quelque peu.

Service intercommunal de la curatelle

Le Service intercommunal a pour mission de mettre en œuvre les mesures de protection ordonnées par l'Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte (APEA). Les dispositions du nouveau droit de protection de l'adulte favorisent la mise en place d'une curatelle sur mesure. Le curateur nommé se voit attribuer un cercle de tâches définies par l'APEA, tout en conservant autant que possible l'autonomie de la personne concernée.

Les curateurs sont tenus de sauvegarder les intérêts personnels et/ou matériels des personnes (adultes ou mineurs) au bénéfice d'une mesure de protection. Ce soutien peut porter tant sur la gestion des biens et/ou des revenus que sur la représentation juridique auprès des tiers ou encore sur l'assistance personnelle et/ou médicale.

Le Service intercommunal de la curatelle travaille en étroite collaboration avec l'APEA, qui vérifie la bonne exécution des mandats confiés. Le Service intercommunal de la curatelle compte 17,2 équivalent plein temps (EPT). Il y a eu, en 2022, 451 suivis de personnes majeurs et de 27 mineurs.

Intégration

Le délégué à l'intégration met en œuvre la politique de la Ville en matière d'intégration des étrangers. Il assure l'accueil des personnes migrantes et développe à leur intention une information adéquate. Il relaye les préoccupations de la population étrangère au niveau de l'Administration municipale et veille à l'élimination de toute forme de discrimination à son égard.

Les prestations sont réalisées dans plusieurs domaines d'encouragement tels la primo information et le conseil, la protection contre les discriminations, la langue et la formation, la petite enfance, l'employabilité, la cohabitation et le vivre-ensemble.

Naturalisation

La Commission de naturalisation, après étude des dossiers, a auditionné 57 personnes en 2022. 9 dossiers de naturalisation facilitée ont été traités par le délégué.

Les critères ci-dessous sont examinés pour l'octroi de droit de cité communal :

- avoir des connaissances suffisantes en français
- être intégré dans la communauté martigneraise et valaisanne
- apporter des preuves suffisantes de bonne conduite
- s'être accoutumé au mode de vie et aux usages du pays
- accepter et respecter les principes constitutionnels et l'ordre juridique de la Suisse
- être familiarisé avec les conditions de vie en Suisse (connaissances de géographie, d'histoire, du système politique, de société, etc.)

Un cours de naturalisation et une permanence info-natu sont proposés aux candidats, cours préparatoires pour les auditions d'octroi de droit de cité.

Un atelier citoyen « Enfin je vote », atelier de formation des droits civiques est organisé chaque année pour les nouveaux naturalisés et pour les jeunes ayant atteint la majorité civique.

Compte de fonctionnement

	Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Charges	16'479'588.42	19'020'160.00	-2'540'571.58	-13.36%
Revenus	4'862'944.40	6'513'000.00	-1'650'055.60	-25.33%
Excédent de charges	11'616'644.02	12'507'160.00	-890'515.98	7.12%

Commentaires sur les écarts

5230.3631.00	Subventions cantonales	- 226'892
5320.3631.00	Subventions cantonales Le décompte final de la participation à l'Etat pour l'année 2021 a été inférieur aux prévisions budgétaires cantonales.	- 103'482
5440.3631.00	Subventions cantonales	- 21'700
5440.3637.09	Prestations aux parents	- 6'450
5440.4260.02	Participation des parents L'Etat facture aux communes les mandats d'assistances éducatives ou curatelle éducative confiées par l'APEA. La plupart des mesures ne sont pas refacturables aux parents des enfants concernés et sont prise en charge par les communes dont les enfants sont domiciliés sur leur territoire.	- 24'900
5451.3636.00	Subventions aux associations Les subventions versées aux Associations de la Petite Enfance, dépendantes du niveau de revenus des parents plaçants, ont été bien plus importantes que prévues. Cette rubrique est étroitement liée à la rubrique N° 5451.3636.07 « Subvention pour garantie déficit PE ».	+ 187'737
5451.3636.07	Subvention pour garantie de déficit Subventions versées aux Associations de la Petite Enfance dépendantes du résultat des différentes structures et étroitement liées à la rubrique N° 5451.3636.00.	- 284'938
5452.3010.00	Traitements	- 152'492
5452.3059.00	Charges sociales Les engagements pour les postes d'un curateur et d'un ½ administratif budgétisés ont été reportés début 2023.	- 69'245

5452.3637.01	Prestations aux personnes concernées	- 117'818
5452.4210.09	Recettes Service intercommunal de la curatelle	- 173'040
	Prise en charge des indemnités de curatelle pour les personnes concernée inscrites au Service social ou en totale incapacité de paiement. En 2022, l'APEA a décidé d'effectuer les redditions chaque deux ans. Les deux rubriques sont étroitement liées.	
5722.3631.09	Participation à l'aide sociale cantonale	- 154'032
	Le décompte final de la participation à l'Etat pour l'année 2021 a été inférieur aux prévisions budgétaires cantonales.	
5722.3637.00	Aides individuelles	- 1'219'412
5722.3637.13	Aides communales aux fins de droit	- 130'000
5722.3637.14	Placements en institutions	- 300'000
5722.4260.07	Remboursement de particuliers	- 1'550'000
	Ces quatre rubriques doivent être traitées ensemble. C'est un mode de présentation des comptes qui est différent suite au nouveau fonctionnement de la gestion administrative du CMS. Dorénavant, les aides individuelles, les placements en institutions et les remboursements ne transitent plus par les comptes de la Ville mais directement pour un compte ouvert au nom du CMS. La Ville fait des avances au CMS et verse le solde des aides annuelles sur la base des décomptes remis par le CMS.	
5791.4260.04	Participation de tiers	+ 30'117
	Les cours de français dispensés pour le bureau cantonal des réfugiés ont engendré des recettes supérieures aux prévisions.	

Compte d'investissements

	Comptes 2022 Fr.	Budget 2022 Fr.	Ecart	
			Fr.	%
Dépenses	113'782.55	120'000.00	-6'217.45	-5.18%
Recettes	0.00	0.00	0.00	
Investissements nets	113'782.55	120'000.00	-6'217.45	5.18%

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

PREVOYANCE SOCIALE

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart s 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		5	PREVOYANCE SOCIALE				
17 854 894.26	19 020 160		Charges	16 479 588.42		2 540 572 -	13.36
6 218 849.58	6 513 000		Revenus		4 862 944.40	1 650 056 -	25.33
11 636 044.68 -	12 507 160 -		Excédent de charges		11 616 644.02		
		52	INSTITUTIONS SPECIALISEES				
2 466 436.80	2 895 000		Charges	2 656 891.05		238 109 -	8.22
			Revenus				
2 466 436.80 -	2 895 000 -		Excédent de charges		2 656 891.05		
		5230	INSTITUTIONS SPECIALISEES				
2 466 436.80	2 895 000		Charges	2 656 891.05		238 109 -	8.22
			Revenus				
2 466 436.80 -	2 895 000 -		Excédent de charges		2 656 891.05		
		3631.00	Subventions cantonales	2 548 108.50		226 892 -	8.18
2 466 436.80	2 775 000	3660.10	Amortissements subventions d'investissements Canton	108 782.55		11 217 -	9.35
	120 000						
		53	VIEILLESSE ET SURVIVANTS				
1 491 733.60	1 576 500		Charges	1 479 267.85		97 232 -	6.17
	52 000		Revenus		52 000.20	+	
1 491 733.60 -	1 524 500 -		Excédent de charges		1 427 267.65		
		5310	AGENCE COMMUNALE AVS				
	56 500		Charges	62 749.55		6 250 +	11.06
	52 000		Revenus		52 000.20	+	
	4 500 -		Excédent de charges		10 749.35		
	43 200	3010.00	Traitements	48 922.05		5 722 +	13.25
	2 000	3049.00	Allocations périodiques	2 312.00		312 +	15.60
	11 300	3059.00	Charges sociales	11 298.00		2 -	0.02
		3130.01	Frais de téléphones	217.50		218 +	
	52 000	4260.00	Remboursements de traitements		52 000.20	+	

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

PREVOYANCE SOCIALE

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		5320	PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES A L'AVS/AI				
1 491 733.60	1 520 000		Charges	1 416 518.30		103 482 -	6.81
1 491 733.60 -	1 520 000 -		Revenus		1 416 518.30		
			Excédent de charges				
1 491 733.60	1 520 000	3631.00	Subventions cantonales	1 416 518.30		103 482 -	6.81
		54	FAMILLES ET JEUNESSE				
6 220 992.01	6 564 560		Charges	6 130 380.39		434 180 -	6.61
957 866.35	892 000		Revenus		743 104.90	148 895 -	16.69
5 263 125.66 -	5 672 560 -		Excédent de charges		5 387 275.49		
		5430	AVANCE ET RECOUVREMENT DES PENSIONS ALIMENTAIRES				
82 164.75	85 000		Charges	79 063.95		5 936 -	6.98
82 164.75 -	85 000 -		Revenus		79 063.95		
			Excédent de charges				
82 164.75	85 000	3637.10	Participation aux pensions alimentaires	79 063.95		5 936 -	6.98
		5440	PROTECTION DE LA JEUNESSE				
233 450.00	230 000		Charges	201 849.90		28 150 -	12.24
13 900.00	30 000		Revenus		5 100.00	24 900 -	83.00
219 550.00 -	200 000 -		Excédent de charges		196 749.90		
228 300.00	220 000	3631.00	Subventions cantonales	198 300.00		21 700 -	9.86
5 150.00	10 000	3637.09	Prestations aux parents	3 549.90		6 450 -	64.50
13 900.00	30 000	4260.02	Participation des parents		5 100.00	24 900 -	83.00
		5450	COORDINATION DE LA PETITE ENFANCE				
91 840.30	88 800		Charges	100 437.65		11 638 +	13.11
91 840.30 -	88 800 -		Revenus		100 437.65		
			Excédent de charges				

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

PREVOYANCE SOCIALE

133

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		5450	COORDINATION DE LA PETITE ENFANCE				
71 765.10	67 000	3010.00	Traitements	73 635.90		6 636 +	9.90
2 856.00	2 900	3049.00	Allocations périodiques	2 856.00		44 -	1.52
16 552.55	17 600	3059.00	Charges sociales	16 393.75		1 206 -	6.85
		3090.00	Frais de formation	6 800.00		6 800 +	
413.80	500	3100.00	Matériel de bureau			500 -	
252.00	300	3130.01	Frais de téléphones	252.00		48 -	16.00
.85	500	3170.01	Frais divers	500.00			
		5451	STRUCTURES DE LA PETITE ENFANCE				
3 593 007.11	3 722 000		Charges	3 663 834.04		58 166 -	1.56
			Revenus				
3 593 007.11 -	3 722 000 -		Excédent de charges		3 663 834.04		
1 846 845.20	1 510 000	3636.00	Subvention aux associations	1 697 736.55		187 737 +	12.43
1 304 519.99	1 852 000	3636.07	Subvention pour garantie de déficit	1 567 062.21		284 938 -	15.39
211 006.90	200 000	3636.20	Subvention "Le Coucou"	210 857.98		10 858 +	5.43
230 635.02	160 000	3636.21	Subvention pour garantie de déficit "Le Coucou"	188 177.30		28 177 +	17.61
		5452	SERVICE INTERCOMMUNAL DE LA CURATELLE				
2 220 529.85	2 438 760		Charges	2 085 194.85		353 565 -	14.50
943 966.35	862 000		Revenus		738 004.90	123 995 -	14.38
1 276 563.50 -	1 576 760 -		Excédent de charges		1 347 189.95		
1 331 134.25	1 473 400	3010.00	Traitements	1 320 907.55		152 492 -	10.35
52 423.00	55 200	3049.00	Allocations périodiques	51 057.75		4 142 -	7.50
323 024.60	377 600	3059.00	Charges sociales	308 355.20		69 245 -	18.34
6 738.85	16 000	3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	14 558.80		1 441 -	9.01
15 550.20	15 000	3100.00	Matériel de bureau	11 983.55		3 016 -	20.11
707.40	15 000	3110.00	Meubles et appareils de bureau	1 200.00		13 800 -	92.00
45 670.85	34 000	3113.00	Matériel informatique	37 899.15		3 899 +	11.47
12 759.55	16 000	3130.01	Frais de téléphones	12 665.10		3 335 -	20.84
11 963.65	12 000	3130.02	Frais d'affranchissements et taxes	14 635.50		2 636 +	21.96
1 000.00	1 000	3132.01	Honoraires organes de révision	969.30		31 -	3.07

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

PREVOYANCE SOCIALE

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.		Comptes 2022		Ecart s 2022	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		5452 SERVICE INTERCOMMUNAL DE LA CURATELLE				
52 800.00	55 560	3160.00 Loyers et charges	52 800.00		2 760 -	4.97
16 356.30	18 000	3170.00 Frais de déplacement et autres frais	19 318.50		1 319 +	7.33
282 655.00	300 000	3637.01 Prestations aux personnes concernées	182 182.00		117 818 -	39.27
67 746.20	50 000	3637.02 Prestations aux personnes concernées - curatelles privées	56 662.45		6 662 +	13.32
602 186.95	570 000	4210.09 Recettes Service intercommunal de la curatelle		396 960.15	173 040 -	30.36
121 419.40		4260.00 Remboursement de traitement		34 928.75	34 929 +	
220 360.00	292 000	4632.00 Participation des Communes		306 116.00	14 116 +	4.83
		57 AIDE SOCIALE ET INTEGRATION				
7 675 731.85	7 984 100	Charges	6 213 049.13		1 771 051 -	22.18
5 260 983.23	5 569 000	Revenus		4 067 839.30	1 501 161 -	26.96
2 414 748.62 -	2 415 100 -	Excédent de charges		2 145 209.83		
		5722 AIDE SOCIALE COMMUNALE				
6 300 017.60	7 085 000	Charges	5 274 556.48		1 810 444 -	25.55
4 889 306.68	5 235 000	Revenus		3 684 124.40	1 550 876 -	29.63
1 410 710.92 -	1 850 000 -	Excédent de charges		1 590 432.08		
1 453 195.25	1 735 000	3631.09 Participation à l'aide sociale cantonale	1 580 968.00		154 032 -	8.88
4 495 316.65	4 900 000	3637.00 Aides individuelles	3 680 588.48		1 219 412 -	24.89
13 378.00	20 000	3637.12 Participation frais d'hospitalisation et frais d'ensevelissement	13 000.00		7 000 -	35.00
92 900.00	130 000	3637.13 Aides communales aux fins de droit			130 000 -	
245 227.70	300 000	3637.14 Placements en institutions			300 000 -	
1 363 316.98	1 550 000	4260.07 Remboursement de particuliers			1 550 000 -	
3 233 168.75	3 375 000	4631.00 Subventions cantonales		3 383 789.10	8 789 +	0.26
292 820.95	310 000	4631.04 Subventions cantonales mesures de réinsertion		300 335.30	9 665 -	3.12
		5740 FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI				
240 275.75	265 000	Charges	262 599.95		2 400 -	0.91
		Revenus				
240 275.75 -	265 000 -	Excédent de charges		262 599.95		

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

PREVOYANCE SOCIALE

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		5740	FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI				
240 275.75	265 000	3631.00	Subventions cantonales	262 599.95		2 400 -	0.91
		579	AUTRES TACHES				
1 135 438.50	634 100		Charges	675 892.70		41 793 +	6.59
371 676.55	334 000		Revenus		383 714.90	49 715 +	14.88
763 761.95 -	300 100 -		Excédent de charges		292 177.80		
		5790	DELEGUEE ET AFFAIRES SOCIALES				
705 039.20	210 600		Charges	227 325.20		16 725 +	7.94
28 104.00			Revenus		1 500.00	1 500 +	
676 935.20 -	210 600 -		Excédent de charges		225 825.20		
68 316.30	73 000	3010.00	Traitements	72 969.00		31 -	0.04
3 080.00	3 200	3049.00	Allocations périodiques	3 168.00		32 -	1.00
17 684.90	19 400	3059.00	Charges sociales	17 257.40		2 143 -	11.04
		3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	3 900.00		3 900 +	
362.55	500	3100.00	Matériel de bureau	108.25		392 -	78.35
38 416.55	28 000	3101.05	Mesures d'accompagnement	41 336.80		13 337 +	47.63
	1 000	3130.01	Frais de téléphones			1 000 -	
362.00	1 500	3170.01	Frais divers	881.70		618 -	41.22
500 000.00		3634.21	Attribution extraordinaire à la Fondation sociale				
15 552.15	31 000	3636.03	Soutien à des actions sociales	28 731.05		2 269 -	7.32
61 264.75	53 000	3636.11	Participation à des œuvres de bienfaisance	58 973.00		5 973 +	11.27
28 104.00		4260.04	Participation de tiers		1 500.00	1 500 +	
		5791	INTEGRATION ENFANTS-FAMILLE				
430 399.30	423 500		Charges	448 567.50		25 068 +	5.92
343 572.55	334 000		Revenus		382 214.90	48 215 +	14.44
86 826.75 -	89 500 -		Excédent de charges		66 352.60		
900.00	2 000	3001.00	Indemnités et frais des commissions	600.00		1 400 -	70.00
249 994.25	205 000	3010.00	Traitements	248 985.40		43 985 +	21.46
60 340.00	68 000	3010.02	Traitements cours d'alphabétisations	58 670.00		9 330 -	13.72
10 204.00	8 800	3049.00	Allocations périodiques	10 104.00		1 304 +	14.82

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

PREVOYANCE SOCIALE

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		5791	INTEGRATION ENFANTS-FAMILLE				
66 243.10	59 700	3059.00	Charges sociales	61 483.45		1 783 +	2.99
8 168.40	10 000	3100.00	Matériel de bureau	21 072.50		11 073 +	110.73
3 054.90	3 000	3130.01	Frais de téléphones	3 455.30		455 +	15.18
14 808.90	25 000	3130.19	Cours de français	21 385.85		3 614 -	14.46
	2 000	3130.20	Projets PIME			2 000 -	
11 236.20	30 000	3130.21	Autres projets dans le cadre de l'intégration	13 597.65		16 402 -	54.67
5 449.55	10 000	3170.01	Frais divers	9 213.35		787 -	7.87
3 651.55		4260.00	Remboursement de traitement				
30 780.00	22 000	4260.04	Participation de tiers		52 116.50	30 117 +	136.89
236 503.00	240 000	4631.00	Subventions cantonales		257 460.40	17 460 +	7.28
72 638.00	72 000	4632.00	Participation des Communes		72 638.00	638 +	0.89

Comptes 2021	Budget 2022			Comptes 2022	
				Charges	Revenus
Fr.	Fr.			Fr.	Fr.
		5	PREVOYANCE SOCIALE		
103 788.40	120 000		Dépenses	113 782.55	
103 788.40 -	120 000 -		Recettes		113 782.55
			Investissements nets		
		5230	INSTITUTIONS SPECIALISEES		
103 788.40	120 000		Dépenses	113 782.55	
103 788.40 -	120 000 -		Recettes		113 782.55
			Investissements nets		
103 788.40	120 000	5610	Subventions d'investissements aux cantons et aux concordats	113 782.55	
103 788.40	120 000	-	Institutions handicapés/sociales	113 782.55	

Trafic et voies de communication

MOBILITE ET VOIES DE COMMUNICATION

Exploitation

123'125.25 heures de travail ont été effectuées en 2022 par les employés et auxiliaires du secteur « Exploitation-Sports », soit :

Entretien des bâtiments publics, locatifs, administratifs, scolaires, etc.	2'722.75
Exploitation des Piscines et de la Patinoire, Salles Sport, Stand Tir	19'772.75
Jardins publics, serre communale, Fondation Gianadda, Stades	33'919.75
Cours d'eau : Rhône, Dranse, Trient, Canaux, meunières et torrents, ponts	6'440.00
Rues et places, signalisation, égouts, déneigement, P souterrain	7'630.75
Voirie, nettoyage de la ville	22'278.75
Déchetterie et déchets carnés et Culture (garde-champêtre), Step	7'362.50
Chemins vicinaux, sentiers pédestres, routes forestières, cimetière	3'001.75
Atelier-dépôt et atelier mécanique (véhicules) et divers	11'079.75
Particuliers, transports publics	87.50
Manifestations et décorations	8'083.50
Formations	745.50

Ne sont pas imputées dans ce décompte les heures effectuées par les tigistes, chômeurs, les employés du programme d'occupation, contrat de stage, maçon extérieur et IPT, soit 579.75 heures. De même pour la caissière auxiliaire des établissements de bain, soit 1'005.25 heures.

Parc de véhicules et machines

Véhicules et machines de travail acquis en 2022 :

FONCTION	ANCIEN	NOUVEAU
Arroseuse Parcs & Jardins	Mathieur Azura	Mathieur Aquadyne
Camion de transport	Unimog U300	Unimog U427
Voiture pour la conciergerie	Citroën Berlingo 1.6	Seat New Born 100 % électrique
Brosseuse de voirie	Mathieu Aquazura Concept	Mathieu Aquazura MC210
Pelle rétro	-	Wacker Neuson
Parcs&Jardins / Campagne		

Rues et places

- Chemin des "Ronques" : Préparation du dossier de mise à l'enquête publique et d'expropriations. Suivi de chantier. Mise en place de la communication pour les usagers/bordiers.
- Rue et carrefour des "Avouillons" : Étude pour modification des régimes de priorités. Variante définitive avec coûts. Homologation par la CCSR. Appels d'offres, adjudications, suivi des travaux. Mise en place de la communication pour les usagers/bordiers.
- PI et rue des "Neuilles" : Détermination de la variante finale et préparation du dossier d'enquête publique. Traitement d'une opposition et suivi administratif. Homologations par le CE. Appels d'offres, adjudications. Coordination et lancement du chantier avec

tous les services (TMR etc ...) Mise en place de la communication pour les usagers/bordiers.

- Parvis Gare CFF : Etude préliminaire, avant-projet avec intégration du PI de la "Gare - Prés Magnin" et les rues "d'Aoste - Gare - Maladière". Préparation d'un plan général de secteur agrégeant tous les acteurs.
- Avenue de la Gare : Suivi des procédures administratives pour actes notariaux avec les PPE. Appels d'offres, adjudications et suivi des travaux. Mise en place de la communication pour les usagers/bordiers.
- Quartier de la "Verrerie" : Préparation d'un dossier de mise à l'enquête publique incluant la mise en zone 30 km/h et un parking communal pour zone résidentielle. Procédure de déclassement de la route cantonale.
- AVG – Transverses : Etat existant, analyse de variantes avec intégration des places de parc, bornes minutes et aménagements urbains.
- Rue du "Léman" : Avant-projet de réaménagement du routier, en collaboration avec les différents services cantonaux.
- Avenue du "Gd-St-Bernard" : Analyse de variantes avec profil-type intégrant la mobilité douce sur l'ensemble du tronçon, en collaboration avec le SDM du canton.
- Liaison "Rhône - Cèdre" : Etude préliminaire, avant-projet routier et de stationnement. Requalification des différents espaces. Mise à l'enquête publique. Homologation par le CE. Appels d'offres.
- ZI "Ancienne Pointe" : Avant-projet d'équipements et d'aménagements du routier.
- PI "Octodure" : Étude de faisabilité et avant-projet en collaboration avec la société TMR. Intégration de la mobilité douce dans le projet. Estimation sommaire des coûts.
- Jonction "Martigny - Fully" : Etude de faisabilité pour l'amélioration des carrefours giratoires existants, en collaboration avec l'OFT et le SDM.
- Modification du giratoire du "Manoir" : Etude de faisabilité pour l'amélioration du giratoire existant. Appels d'offres, adjudication, suivi des travaux. Préparation du dossier d'homologation pour la signalisation routière. Mise en place de la communication pour les usagers/bordiers.
- Rue et carrefour du "Manoir" : Avant-projet de réaménagement, y compris analyse du carrefour et conditions d'accès aux différents parkings.
- Route Mont d'Ottan : Établissement d'un dossier final avec intégration de la mobilité douce en collaboration avec le SDM. Suivi de chantier pour la pose des filets de protection contre les chutes de pierres. Appels d'offres, adjudications, suivi des travaux concernant les digues de protection et le déplacement de la route cantonale. Coordination avec tous les services concernés.
- Rue du "Levant - Chenevières" : Etude de variantes.
- Routes agricoles : Coordination avec le bureau d'étude. Appels d'offres, adjudications, suivi des travaux. Mise en place de la communication pour les usagers.
- Av. des Chênes : Réfection des cunettes. Suivi administratif pour les adjudications. Coordination pour la phase exécution. Suivi de chantier. Suivi financier.

Parkings

- Parking de la "Tannerie" : Mise à l'enquête publique avec homologation par le CE. Appels d'offres, adjudications, suivi des travaux, relocalisation des différents abonnés.
- Parking du "Semblanet" : Suivi des travaux de garantie suite à un défaut avéré dans l'étanchéité.
- Parking des "Morasses" : Etude des aménagements intérieurs, plan de calepinage, signalétique, panneaux d'information avancée, signalisation routière avec homologation par CCSR (Commission cantonale de signalisation routière). Coordination et suivi de chantier avec le maître d'ouvrage.
- Parking du "Manoir" : Etude du système de gestion et barrières, plan de girations et calepinage, signalétique, devis estimatif. Appels d'offres, adjudications, suivi des

travaux, relocalisation des différents abonnés. Mise en place de la communication pour les usagers.

- Parking du "Midi" : Etude de variantes, rapport technique et variante finale avec évaluation des coûts de réhabilitation. Avant-projet de couverture photovoltaïque.
- Parking du "Guercet" : Homologations par le CE et par la CCSR. Appels d'offres, adjudications, suivi des travaux. Mise en place de la communication pour les usagers.
- Parking des "Larzettes" : Variante finale avec estimation des coûts.
- Parking de "Rome" : Avant-projet de téléjalonnement. Analyse des circulations et proposition de mesures correctives.
- Parking de "Malindze" : Préparation du dossier de demande d'homologation auprès de la CCSR.
- Parking de la "Maison de la musique" : Analyse d'une gestion par système à barrières. Evaluation des coûts.
- Parking "Coop - Levant" : Suivi administratif et coordination avec le maître d'ouvrage.
- Parking de la "Poste" : Projet de réhabilitation globale de la place en collaboration avec le propriétaire du bien-fonds et l'axe routier.
- Uniformisation des systèmes
 - o Mise en place et administration du système de gestion central des paiements dématérialisés et d'abonnements pour les parkings souterrains et le parage en rue (vignettes).
 - o Téléjalonnement
 - o Homologation du dossier par la CCSR, appels d'offres, adjudications, suivi des travaux.
- Politique de stationnement 2022
 - o Mise à jour du concept général, intégration de Charrat et d'une zone hypercentre.
 - o Politique de gestion du trafic
 - o Suivi des mesures du rapport technique.
- Bornes "Arrêts minutes" : Suivi qualité des nouvelles bornes. Optimisation des durées et étude de nouveaux emplacements. Suivi de chantier pour la pose de nouvelles bornes. Centralisation des informations à la police municipale.
- Horodateurs : Suivi du système de paiement dématérialisé, gestion par abonnements numériques "on street", encodage de cartes. Mise à jour du parc-machines. Suivi de chantier pour la pose de nouvelles bornes. Coordination avec Sinergy pour les raccordements.

Mobilité douce et Transports publics

Mobilité douce - mixte :

- Cheminement "Follaterres" : Réalisation du dossier d'enquête publique et d'expropriations. Publication au BO. Traitement des oppositions.
- Cheminement "Pré-Magnin" : Etude préliminaire et avant-projet en coordination avec les emprises du projet ayant gagné le concours.
- Cheminements "Courvieux" : Exécution des travaux de la 1^{ère} phase terminés. Intervalle préparatoire pour la 2^{ème} étape.
- Cheminements "Guercet" : Suivi notarial pour instrumentalisation des actes avec les propriétaires des biens-fonds.
- Dranse "Itinéraires mobilité douce" : Dossier dirigé par l'ARVr, accompagné par les différentes Communes touchées. Suivi administratif, projet de MAE avec évaluation des coûts.
- Plan sectoriel de MD (ARVr) : Etude préliminaire en collaboration le SDM pour des liaisons intercommunales en MD.
- Cotech "MD - mixte" : Propositions et suivi de projets communaux ou de liaisons intercommunales.

- Passerelle de l'Oléoduc : Suivi administratif pour les adjudications. Coordination pour la phase exécution avec les bureaux d'étude. Suivi de chantier. Suivi financier.
- Plans directeurs "2022" : Mise à jour annuelle en fonction des actions menées durant l'année précédente. Suivi administratif.
- Passerelle HUB Martigny-Croix : Etude de variantes pour une structure en bois. Préparation du dossier de mise à l'enquête publique.
- Restrictions d'utilisation "Charrat / Rosel" : Dossier d'homologué pour CCSR. Étude test sur 2 tronçons pour itinéraires dédiés à la MD sur routes agricoles.
- PN "Octodure" : Etude préliminaire en collaboration avec les TMR et le SDM.
- Création d'un catalogue d'aménagements pour zone 30 km/h
- Standardisation des aménagements constructifs pour cheminements piétonniers et cyclables.

Mobilité douce - piétons :

- Plan directeur piétons : Mise à jour du plan directeur et planification des mesures à entreprendre à court et à moyen terme.
- Plan directeur des espaces publics : Récolte des données pour réaliser un avant-projet de plan directeur avec intégration sur le SIT communal.
- Plan d'entretien des PPP : Rapport sur l'état et la sécurité (visibilité) de l'ensemble des passages pour piétons. Planification des entretiens.
- Piétonisation du centre-ville : Analyse de faisabilité. Contrôle des flux directionnels et nouveau plan de charges. Avant-projet.

Mobilité douce - vélos :

- Vélos en location "Vélospot" : Recherche de nouveaux sites, suivi administratif, statistique et technique des stations existantes.
- Parkings sécurisés pour vélos "Vélo Station" : Mise en œuvre de la Vélo Station du Manoir. Suivi de chantier et suivi financier.
- Plan directeur stationnement des vélos en ville : Mise à jour du plan directeur et planification des mesures à entreprendre à court et à moyen terme.
- Plan directeur vélos : Mise à jour du plan directeur et planification des mesures à entreprendre à court et à moyen terme.
- Action de promotion vélos 2022 : Séance, travaux préparatoires à la mise en place de l'action. Bourse aux vélos. Suivi administratif.
- Cours de formation "vélo" : Organisation d'une formation pour l'apprentissage de la conduite à vélo, en famille, dans la circulation.

Places / HUB :

- HUB "Gare routière" : Etude de faisabilité en fonction des différentes contraintes, en collaboration avec les CFF et TMR.
- HUB "Martigny-Croix" : Etude de variantes avec évaluation des coûts.
- Skatepark : Suivi administratif pour adjudication. Coordination avec les entreprises pour la phase exécution du projet.

Éclairages / énergie :

- Éclairage public : Elaboration des différents projets, appels d'offres pour le GC, suivi de chantiers en collaboration avec Sinergy.
- Cité de l'énergie gold : Mis à jour du catalogue de mesures en collaboration avec le Crem.
- Stratégie voitures électriques : Analyse territoriale et des besoins. Etude financière et avant-projet. Suivi administratif pour les adjudications. Coordination pour la phase exécution. Suivi de chantier. Suivi financier.

Bus urbains :

- Horaires et parcours 2021/2022 : Etude et mise en fonction des nouveaux parcours et horaires, évaluation des coûts, coordination avec les écoles, communications et suivi administratif.
- Modifications des arrêts de bus existants : Avant-projet pour mise aux normes "LHand" des arrêts existants, étude de variantes, projets définitifs, évaluation des coûts. Préparation et planification des phases d'exécution.
- Contrat d'exploitation "BUM" : Élaboration d'un avenant au contrat d'exploitation avec TMR pour le compte du BUM.
- Bus "Visions 2030" : Création d'un copil TMR et STM. Analyse primaire des données pour une future électrification du réseau.
- Système d'informations aux passagers : Préparation d'un concept global, analyse des besoins et choix des sites.
- Ligne "Charrat - Martigny" : Récolter les données initiales, analyse des besoins et des sites. Préparer un appel d'offres pour l'exploitation.

Voies de raccordement ferroviaire :

- Contrôles et maintenance de la voie communale de raccordement : Inspection des éléments de la voie, édition d'un rapport annuel, suivi des travaux et des mesures correctives.

Compte de fonctionnement

	Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Charges	20'192'104.21	18'139'600.00	1'523'984.21	8.16%
Crédits supplémentaires		528'520.00		
Revenus	7'708'525.07	8'061'500.00	-352'974.93	-4.38%
Excédent de charges	12'483'579.14	10'606'620.00	1'876'959.14	-17.70%

Crédits supplémentaires

6154.3141.00	Frais d'entretien	136'240
	Réfection des murs de vignes sur la montée au Château de la Bâtiaz.	
6154.3141.00	Frais d'entretien	83'304
	Aménagement d'une place au stand de tir de la police.	
6156.3141.00	Frais d'entretien	25'417
	Création de plans touristiques.	
6160.3130.00	Prestation de services de tiers	38'397
	Gestion des vignettes de stationnement par une société externe.	
6160.3130.00	Prestation de services de tiers	25'654
	Gestion des parkings souterrains des Morasses et du Semblanet.	

6160.3144.00	Frais d'entretien immeubles Participation aux frais d'entretien des parkings souterrains.	39'508
6160.3151.00	Entretien appareils Acquisition de cinq horodateurs afin d'améliorer l'offre de stationnement.	60'000
6160.3151.00	Entretien appareils Renouvellement de bornes minutes à la rue des Petits-Epineys/Fusion	120'000

Commentaires sur les écarts

6151.3101.01	Fourniture de conciergerie	+ 39'950
6151.4900.00	Imputations internes frais de matériel La Ville a effectué une réserve de stock de papier essuie-mains et papier hygiénique pour ses différents bâtiments publics et scolaires.	+ 35'117
6152.3010.00	Traitements	+ 184'898
6152.3059.00	Charges sociales Remplacement de personnel fixe pour maladie de longue durée et sédentarisation de 2 postes d'auxiliaires.	+ 121'431
6152.4260.00	Remboursement de traitements Remplacement de personnel fixe en raison de maladie de longue durée et sédentarisation de 2 postes d'auxiliaires.	+ 105'838
6153.3101.02	Achat de carburant L'augmentation importante du prix de l'essence intervenu durant l'année a impacté de manière négative la rubrique.	+ 49'033
6153.3300.60	Amortissements biens mobiliers Suite au passage au MCH 2, les amortissements sont enregistrés dans les différents centres de charges. Ceux-ci sont influencés par les acquisitions de véhicules utilitaires et d'exploitation durant l'année.	+ 49'461
6154.3141.02	Frais d'entretien éclairage public Un effort soutenu a été porté, en période de crise énergétique, sur l'éclairage public, au niveau des passages piétons.	+ 60'284

6154.3300.10	Amortissements routes	+ 455'619
6154.3300.40	Amortissements bâtiments	+ 106'000
6154.3300.60	Amortissements des biens mobiliers Suite au passage au MCH2, les amortissements sont enregistrés dans les différents centres de charges. Ceux-ci sont influencés par l'avancement des travaux sur les tronçons routiers, places publiques ainsi que les investissements en lien avec la signalétique. Les amortissements complémentaires enregistrés lors du dernier bouclage comptable influencent également ces différentes rubriques.	+ 184'575
6154.4260.04	Travaux pour tiers Les prestations pour des tiers ont été inférieures aux prévisions.	- 70'754
6154.4470.00	Locations Cette rubrique enregistre les permis de fouilles délivrés durant l'année pour des travaux effectués par des tiers.	+ 31'912
6156.3300.60	Amortissements des biens mobiliers Les amortissements liés à la signalisation ont été imputés dans le centre de charges des rues et places (rubrique N° 6154.3300.60).	- 79'000
6160.3300.40	Amortissements bâtiments Les amortissements sont dorénavant enregistrés dans les différents centres de charges. Ceux-ci sont influencés par l'avancement des travaux sur les différents parkings publics. D'autre part, les parkings souterrains du Semblanet, du Manoir et des Morasses ont été incorporés au patrimoine administratif suite au passage au MCH2 au 1 ^{er} janvier 2022.	+ 426'090
6160.3510.04	Attribution fonds places de parc	+ 20'000
6160.4200.01	Contribution de remplacement Contributions de remplacement perçues pour la mise à disposition de places de parc sur le domaine public.	+ 20'000
6160.4240.00	Taxe de parcage soumis à la TVA	+ 92'578
6160.4240.01	Taxe de parcage non soumis à la TVA	- 521'714
6160.4240.02	Taxe de parcage HISA	- 33'989
6160.4240.03	Vignettes de stationnement soumis à la TVA	- 35'961
6160.4240.04	Vignettes de stationnement non soumis à la TVA Ces différentes rubriques doivent être lues ensemble. Les taxes de parcage sont liées aux différents horodateurs situés sur le territoire communal. Bien que supérieures à l'année précédente, elles demeurent en deçà des prévisions. Depuis le mois de juillet 2022, les vignettes de stationnement sont gérées par une société externe par le biais d'une plateforme sur internet. Il faut attendre une année complète pour avoir une vision globale sur la vente de vignettes de stationnement et les effets sur les recettes des horodateurs.	+ 126'035

6220.3631.00

Subventions cantonales

+ 80'000

Participation versée à l'E'at du Valais pour les frais d'exploitation du r'seau des transports publics à l'int'rieur du Canton.
L'estimation est bas'ee sur la facture effective de l'ann'ee pass'ee.

6290.3634.06
6290.3634.08
Participation au bus interurbain de Martigny
Bus urbain p'riph'riques
- 76'866
+ 104'590

R'partition entre les diff'entes lignes de bus et les acteurs r'actualis'ee en lien avec la gestion du nouveau prestataire de service et des prestations fournies ainsi que des recettes 2021 report'ees sur l'exercice 2022.

Compte d'investissements

	Comptes 2022 Fr.	Budget 2022 Fr.	Ecart Fr.	%
D'penses	14'198'298.15	10'060'000.00	3'023'298.15	27.05%
Cr'edits suppl'mentaires		1'115'000.00		
Recettes	59'349.00	2'000'000.00	-1'940'651.00	-97.03%
Investissements nets	14'138'949.15	9'175'000.00	4'963'949.15	-54.10%

Cr'edits suppl'mentaires

6153.5060.000

Achat de v'hicules

90'000

Remplacement de l'arroseuse des Parcs et Jardins.

6154.5010.031

Rue des Avouillons

500'000

Travaux de r'fection de la rue des Avouillons.

6154.5060.003

Bornes de recharges 'lectriques

125'000

Bornes de recharges 'lectriques.

6160.5040.001

Parking souterrain du Manoir

400'000

R'novation du parking du Manoir.

Commentaires sur les 'carts**Avenue de la Gare**

+ 872'800

Suite au passage au MCH2, les frais d'avancement des travaux effectifs sont comptabilis's dans les rubriques d'investissement. Le tableau des engagements figurant en page N° 34 de la brochure des comptes renseigne sur les cr'edits d'engagements en cours ainsi que le solde disponible au 31 d'cembre 2022.

Passage inf'rieur rue des Neuville

- 3'467'656

Cette rubrique a enregistr' uniquement les 'tudes pr'liminaires.

Charrat – terrains salle polyvalente	- 32'659
Décompte final de l'aménagement. Le solde reporté n'a pas été utilisé dans sa totalité.	
Chemin des Ronques (Chemin-dessous)	- 284'477.05
Décompte final de l'aménagement de la première étape. Le montant des travaux reportés n'a pas été utilisé dans sa totalité. La deuxième étape est prévue ultérieurement.	
Rue des Chênes Charrat	+ 52'067
Ecart lié aux travaux de cunettes supérieurs aux prévisions.	
Rue des Follaterres-Battoir	- 539'652
Cette rubrique a enregistré uniquement les études préliminaires de faisabilité.	
Subventions pour la participation aux routes cantonales	+ 292'180
La participation payée à l'Etat du Valais pour les investissements réalisés à l'intérieur du Canton a été largement supérieure au budget annoncé.	
Hub Place du Manoir	- 206'718
Décompte final de l'aménagement inférieur au montant reporté lors du dernier boucllement.	
Parkings souterrains - signalisation	- 94'619
Les travaux liés à la signalisation n'ont pas été entièrement réalisés.	
Parking du Guercet	- 144'134
Le coût de l'aménagement a été inférieur aux prévisions.	
Parking souterrain du Manoir	+ 2'048'599
Participation de tiers	+ 52'092
Suite au passage au MCH2 le parking a été transféré du patrimoine financier au patrimoine administratif de la Ville. Le tableau des engagements figurant en page N° 34 de la brochure des comptes renseigne sur les crédits d'engagements en cours ainsi que le solde disponible au 31 décembre 2022.	
Parking des Morasses	+ 4'874'861
Suite au passage au MCH2 le parking a été transféré du patrimoine financier au patrimoine administratif de la Ville. Le tableau des engagements figurant en page N° 34 de la brochure des comptes renseigne sur les crédits d'engagements en cours ainsi que le solde disponible au 31 décembre 2022.	

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

MOBILITE ET VOIES DE COMMUNICATIONS

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		6	MOBILITE ET VOIES DE COMMUNICATIONS				
20 092 749.66	18 139 600		Charges	20 192 104.21		1 523 984 +	8.16
	528 520 S		Crédit supplémentaire				
10 754 762.34	8 061 500		Revenus		7 708 525.07	352 975 -	4.38
9 337 987.32 -	10 606 620 -		Excédent de charges		12 483 579.14		
		61	CIRCULATION ROUTIERE				
18 672 843.36	16 954 600		Charges	18 911 842.85		1 428 723 +	8.17
	528 520 S		Crédit supplémentaire				
10 754 762.34	8 061 500		Revenus		7 708 525.07	352 975 -	4.38
7 918 081.02 -	9 421 620 -		Excédent de charges		11 203 317.78		
		6130	ROUTES CANTONALES				
1 024 191.35	1 360 000		Charges	1 508 226.80		148 227 +	10.90
			Revenus				
1 024 191.35 -	1 360 000 -		Excédent de charges		1 508 226.80		
1 024 191.35	1 110 000	3631.00	Subventions cantonales	966 046.65		143 953 -	12.97
	250 000	3660.10	Amortissements subventions d'investissements Canton	542 180.15		292 180 +	116.87
		615	ROUTES COMMUNALES				
15 502 160.90	14 364 600		Charges	15 451 115.65		841 555 +	5.76
	244 961 S		Crédit supplémentaire				
7 900 566.35	5 951 500		Revenus		5 947 796.90	3 703 -	0.06
7 601 594.55 -	8 658 061 -		Excédent de charges		9 503 318.75		
		6150	BUREAU ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE				
1 936 686.20	987 800		Charges	959 031.50		28 769 -	2.91
77 404.75			Revenus		6 318.60	6 319 +	
1 859 281.45 -	987 800 -		Excédent de charges		952 712.90		
1 453 029.75	708 300	3010.00	Traitements	709 044.20		744 +	0.11
50 812.90	23 200	3049.00	Allocations périodiques	19 149.40		4 051 -	17.46
371 583.65	194 300	3059.00	Charges sociales	163 162.50		31 138 -	16.03
10 087.90	13 000	3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	9 685.20		3 315 -	25.50
24 234.15	20 000	3100.00	Matériel de bureau	20 445.90		446 +	2.23

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

MOBILITE ET VOIES DE COMMUNICATIONS

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.		Comptes 2022		Ecart 2022	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		6150 BUREAU ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE				
908.60	2 000	3110.00 Meubles et appareils de bureau	7 434.55		5 435 +	271.73
4 994.20	5 000	3130.01 Frais de téléphones	3 200.25		1 800 -	36.00
8 123.35	10 000	3130.02 Frais d'affranchissements et taxes	7 834.25		2 166 -	21.66
12 911.70	12 000	3170.00 Frais de déplacement et autres frais	19 075.25		7 075 +	58.96
34 704.75		4260.00 Remboursement de traitement		6 318.60	6 319 +	
42 700.00		4910.00 Imputations internes frais de personnel				
		6151 ATELIER, DEPOT				
822 795.50	785 000	Charges	822 397.65		37 398 +	4.76
148 788.25	131 000	Revenus		169 949.90	38 950 +	29.73
674 007.25 -	654 000 -	Excédent de charges		652 447.75		
148 788.25	130 000	3101.01 Fourniture de conciergerie	169 949.90		39 950 +	30.73
112 310.85	160 000	3111.00 Machine, appareils, outils	153 312.50		6 688 -	4.18
3 849.55	3 900	3134.00 Primes d'assurances de choses	3 340.05		560 -	14.36
2 206.85	2 000	3900.00 Imputations internes matériel	2 595.20		595 +	29.76
555 640.00	489 100	3910.00 Imputations internes frais de personnel	493 200.00		4 100 +	0.84
18 583.00	13 000	4260.04 Participation de tiers		16 832.70	3 833 +	29.48
130 205.25	118 000	4900.00 Imputations internes frais de matériel		153 117.20	35 117 +	29.76
		6152 SERVICE D'EXPLOITATION				
6 219 242.15	5 580 800	Charges	5 663 013.20		82 213 +	1.47
6 215 030.50	5 650 500	Revenus		5 636 069.35	14 431 -	0.26
4 211.65 -		Excédent de charges		26 943.85		
	69 700 +	Excédent de revenus				
4 718 294.85	4 226 600	3010.00 Traitements	4 411 497.90		184 898 +	4.37
166 491.60	161 200	3049.00 Allocations périodiques	160 000.00		1 200 -	0.74
1 240 543.50	1 135 200	3059.00 Charges sociales	1 013 769.45		121 431 -	10.70
26 103.30	30 000	3090.00 Formation et perfectionnement du personnel	15 452.50		14 548 -	48.49
14 670.00	15 000	3130.01 Frais de téléphones	14 550.00		450 -	3.00
2 602.20	2 000	3137.03 TVA due, taux forfaitaire	2 325.70		326 +	16.29
3 079.70	3 000	3170.00 Frais de déplacement et autres frais	283.00		2 717 -	90.57
47 457.00	7 800	3910.00 Imputations internes frais de personnel	45 134.65		37 335 +	478.65

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

MOBILITE ET VOIES DE COMMUNICATIONS

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.		Comptes 2022		Ecart 2022	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		6152 SERVICE D'EXPLOITATION				
59 217.55	50 000	4240.11 Travaux pour tiers		52 222.65	2 223 +	4.45
1 300.00	5 000	4250.00 Ventes et recettes diverses		1 864.05	3 136 -	62.72
312 105.95	120 000	4260.00 Remboursement de traitement		225 838.00	105 838 +	88.20
5 842 407.00	5 475 500	4910.00 Imputations internes frais de personnel		5 356 144.65	119 355 -	2.18
		6153 PARC DE VEHICULES ET MACHINES				
480 930.75	818 700	Charges	900 653.90		81 954 +	10.01
		Revenus				
480 930.75 -	818 700 -	Excédent de charges		900 653.90		
169 451.65	140 000	3101.02 Achat de carburant	189 032.55		49 033 +	35.02
38 800.75	26 600	3134.00 Primes d'assurances de choses	39 031.85		12 432 +	46.74
167 338.35	165 000	3151.01 Entretien de machines et véhicules	171 678.55		6 679 +	4.05
	348 000	3300.60 Amortissements biens mobiliers	397 460.95		49 461 +	14.21
105 340.00	139 100	3910.00 Imputations internes frais de personnel	103 450.00		35 650 -	25.63
		6154 RUES ET PLACES				
3 710 689.20	3 943 000	Charges	5 053 542.25		890 998 +	21.41
	219 544 S	Crédit supplémentaire				
1 330 204.85	110 000	Revenus		71 158.15	38 842 -	35.31
2 380 484.35 -	4 052 544 -	Excédent de charges		4 982 384.10		
	385 000	3120.10 Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	436 280.75		51 281 +	13.32
81 349.05	95 000	3130.34 Mandat de réalisation	96 901.95		1 902 +	2.00
121 475.55	200 000	3132.02 Honoraires frais d'études	224 567.00		24 567 +	12.28
44 251.10		3132.03 Frais de concours				
104 704.60		3132.09 Mandat d'études				
1 217 574.55	1 000 000	3141.00 Frais d'entretien	1 262 725.40		43 181 +	3.54
	219 544 S	Crédit supplémentaire				
565 913.30	550 000	3141.02 Frais d'entretien éclairage public	610 284.00		60 284 +	10.96
	1 154 000	3300.10 Amortissements routes	1 609 618.50		455 619 +	39.48
	173 000	3300.40 Amortissements bâtiments	279 000.00		106 000 +	61.27
		3300.60 Amortissement des biens mobiliers	184 574.65		184 575 +	
332 400.00	351 000	3910.00 Imputations internes frais de personnel	314 590.00		36 410 -	10.37

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

MOBILITE ET VOIES DE COMMUNICATIONS

	Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.		Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
150			6154 RUES ET PLACES				
	1 208 021.05		3920.00 Imputations internes eau, énergies				
	35 000.00	35 000	3930.00 Imputations internes enlèvement OCI	35 000.00			
	121 040.85	80 000	4240.11 Travaux pour tiers		9 246.15	70 754 -	88.44
	47 436.25	30 000	4470.00 Locations		61 912.00	31 912 +	106.37
	1 005 127.30		4511.06 Dissolution provisions MCH1-MCH2				
	156 600.45		4631.00 Subventions cantonales				
			6155 CHEMINS VICINAUX				
	251 598.15	452 800	Charges	342 243.30		110 557 -	24.42
	104 138.00	30 000	Revenus		28 894.00	1 106 -	3.69
	147 460.15 -	422 800 -	Excédent de charges		313 349.30		
	97 819.05	200 000	3141.03 Entretien chemins vicinaux	199 659.90		340 -	0.17
	50 175.40	44 000	3141.04 Entretien chemins de montagnes	26 415.25		17 585 -	39.97
	11 903.70	20 000	3141.05 Entretien chemins pédestres	11 660.65		8 339 -	41.70
		25 000	3143.10 Plantations, rideaux abris	29 617.50		4 618 +	18.47
	91 700.00	163 800	3910.00 Imputations internes frais de personnel	74 890.00		88 910 -	54.28
	104 138.00	30 000	4631.00 Subventions cantonales		28 894.00	1 106 -	3.69
			6156 SIGNALISATION				
	208 857.40	282 300	Charges	219 267.20		88 450 -	28.74
		25 417 S	Crédit supplémentaire				
	208 857.40 -	307 717 -	Revenus		219 267.20		
			Excédent de charges				
	7 912.10	10 000	3132.02 Honoraires frais d'études	9 388.00		612 -	6.12
	153 455.30	124 000	3141.00 Frais d'entretien	156 339.20		6 922 +	4.63
		25 417 S	Crédit supplémentaire				
		79 000	3300.60 Amortissements biens mobiliers			79 000 -	
	47 490.00	69 300	3910.00 Imputations internes frais de personnel	53 540.00		15 760 -	22.74

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

MOBILITE ET VOIES DE COMMUNICATIONS

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart s 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		6157	BALAYAGE DES RUES ET DES PLACES				
1 431 319.55	1 389 000		Charges	1 359 825.75		29 174 -	2.10
1 431 319.55 -	1 389 000 -		Revenus		1 359 825.75		
			Excédent de charges				
32 015.00	27 500	3111.03	Autres fournitures et marchandises	30 261.70		2 762 +	10.04
74 864.70	63 000	3130.07	Frais d'élimination des déchets	79 151.90		16 152 +	25.64
48 234.10	37 000	3151.01	Entretien de machines et véhicules	40 980.10		3 980 +	10.76
8 275.75	7 500	3900.00	Imputations internes matériel	9 732.05		2 232 +	29.76
1 267 930.00	1 254 000	3910.00	Imputations internes frais de personnel	1 199 700.00		54 300 -	4.33
		6158	DENEIGEMENT				
440 042.00	125 200		Charges	131 140.90		5 941 +	4.75
25 000.00	30 000		Revenus		35 406.90	5 407 +	18.02
415 042.00 -	95 200 -		Excédent de charges		95 734.00		
205 892.00	62 000	3141.01	Frais de déneigement	87 710.90		25 711 +	41.47
234 150.00	63 200	3910.00	Imputations internes frais de personnel	43 430.00		19 770 -	31.28
	3 000	4250.00	Ventes et recettes diverses			3 000 -	
25 000.00	27 000	4631.00	Subventions cantonales		35 406.90	8 407 +	31.14
		616	PARKINGS				
2 146 491.11	1 230 000		Charges	1 952 500.40		438 941 +	29.00
	283 559 S		Crédit supplémentaire				
2 854 195.99	2 110 000		Revenus		1 760 728.17	349 272 -	16.55
			Excédent de charges		191 772.23		
707 704.88 +	596 441 +		Excédent de revenus				
		6160	PARKINGS				
2 146 491.11	1 230 000		Charges	1 952 500.40		438 941 +	29.00
	283 559 S		Crédit supplémentaire				
2 854 195.99	2 110 000		Revenus		1 760 728.17	349 272 -	16.55
			Excédent de charges		191 772.23		
707 704.88 +	596 441 +		Excédent de revenus				

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

MOBILITE ET VOIES DE COMMUNICATIONS

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		6160	PARKINGS				
	35 000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	36 442.70		1 443 +	4.12
95 999.26	62 000	3130.00	Prestation de services de tiers	132 542.95		6 492 +	5.15
	64 051 S		Crédit supplémentaire				
	10 000	3132.02	Honoraires frais d'études	7 539.00		2 461 -	24.61
2 700.35	7 600	3134.00	Primes d'assurances de choses	6 463.90		1 136 -	14.95
10 361.15	8 000	3137.03	TVA due, taux forfaitaire	11 645.05		3 645 +	45.56
		3144.00	Frais d'entretien immeubles	39 507.80		-	
	39 508 S		Crédit supplémentaire				
1 500 000.00		3144.03	Utilisation fonds places de parc				
400 606.40	210 000	3151.00	Entretien appareils	338 212.55		51 787 -	13.28
	180 000 S		Crédit supplémentaire				
	21 000	3300.10	Amortissements routes	53 866.40		32 866 +	156.51
	834 000	3300.40	Amortissements bâtiments	1 260 090.05		426 090 +	51.09
42 400.00		3510.04	Attribution fonds places de parc	20 000.00		20 000 +	
57 470.00	42 400	3910.00	Imputations internes frais de personnel	46 190.00		3 790 +	8.94
36 953.95		3920.00	Imputations internes eau, énergies				
42 400.00		4200.01	Contribution de remplacement		20 000.00	20 000 +	
128 983.94		4240.00	Taxes de parcage soumis à la TVA		92 578.47	92 578 +	
974 054.40	1 750 000	4240.01	Taxe de parcage non-soumis à la TVA		1 228 285.70	521 714 -	29.81
41 707.65	60 000	4240.02	Taxe de parcage HISA		26 011.20	33 989 -	56.65
167 050.00	300 000	4240.03	Vignettes de stationnement soumis à la TVA		264 039.00	35 961 -	11.99
		4240.04	Vignettes de stationnement non soumis à la TVA		126 035.00	126 035 +	
		4260.01	Dédommagement des assurances		3 778.80	3 779 +	
1 500 000.00		4510.01	Prélèvement fonds places de parc				
		62	TRANSPORTS PUBLICS				
1 419 906.30	1 185 000		Charges	1 280 261.36		95 261 +	8.04
			Revenus				
1 419 906.30 -	1 185 000 -		Excédent de charges		1 280 261.36		
		6220	PARTICIPATION AU RESEAU REGIONAL				
710 100.80	640 000		Charges	714 612.90		74 613 +	11.66
			Revenus				
710 100.80 -	640 000 -		Excédent de charges		714 612.90		

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

MOBILITE ET VOIES DE COMMUNICATIONS

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart s 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		6220	PARTICIPATION AU RESEAU REGIONAL				
678 958.80	600 000	3631.00	Subventions cantonales	680 000.00		80 000 +	13.33
31 142.00	40 000	3634.07	Bus de nuit - Lunabus	34 612.90		5 387 -	13.47
		6290	BUS INTERURBAIN ET PERIPHERIQUE				
709 805.50	545 000		Charges	565 648.46		20 648 +	3.79
			Revenus				
709 805.50 -	545 000 -		Excédent de charges		565 648.46		
21 975.00		3130.40	Mesures d'accompagnement transports bus				
34 464.00	20 000	3132.02	Honoraires frais d'études	12 924.00		7 076 -	35.38
449 751.10	415 000	3634.06	Participation au bus interurbain de Martigny	338 134.06		76 866 -	18.52
203 615.40	110 000	3634.08	Bus urbain périphérique	214 590.40		104 590 +	95.08

6	MOBILITE ET VOIES DE COMMUNICATIONS
	Dépenses
	Crédit supplémentaire
	Recettes
	Investissements nets
6153	PARC DE VEHICULES ET MACHINES
	Dépenses
	Crédit supplémentaire
	Recettes
	Investissements nets
5060	Biens meubles
	Crédit supplémentaire
-	Achat de véhicules
	Crédit supplémentaire
6154	RUES ET PLACES
	Dépenses
	Crédit supplémentaire
	Recettes
	Investissements nets
5010	Routes et voies de communication
	Crédit supplémentaire
-	Route d'Ottan
-	Place du Bourg
-	Arrêt de bus au Semblanet
-	Avenue de la Gare
-	Passage inférieur rue des Neuilles
-	Charrat - réfection rue de la Cure
-	Charrat - terrains salle polyvalente
-	Chemin des Ronques (Chemin-dessous)
-	Aménagement mobilité douce
-	Eclairage public
-	Rue des Chênes Charrat

Comptes 2022	
<u>Charges</u> Fr.	<u>Revenus</u> Fr.
14 198 298.15	
	59 349.00
	14 138 949.15
661 460.95	
	661 460.95
661 460.95	
661 460.95	
5 934 615.85	
	7 256.80
	5 927 359.05
5 310 241.95	
7 861.80	
3 872 799.80	
532 344.35	
32 659.10 -	
84 477.05 -	
237 290.70	
212 066.85	

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

MOBILITE ET VOIES DE COMMUNICATIONS

155

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.
		6154	RUES ET PLACES		
	250 000		- Place de Vision Charrat		
	580 000		- Rue des Follaterres-Battoir	40 348.10	
	80 000		- Street work out		
			- Rue des Avouillons	524 666.50	
	500 000	S	Crédit supplémentaire		
310 910.05			- Activation stock de pavés pour rues		
		5060	Biens meubles	82 193.75	
	125 000	S	Crédit supplémentaire		
	125 000	S	- Bornes de recharges électriques	82 193.75	
			Crédit supplémentaire		
436 070.35	250 000		5610	Subventions d'investissements aux cantons et aux concordats	542 180.15
436 070.35	250 000		- Subventions cantonales	542 180.15	
999 833.95			6310	Subventions d'investissement des cantons et des concordats	
59 733.80			- Subvention cantonale arrêt de bus Semblanet		
915 100.15			- Passerelle piétone Avenue de Fully		
25 000.00			- Projet MOMODU - Martigny Smart Mobility		
	2 000 000		6340	Subventions d'entreprises publiques	
	2 000 000		- Passage inférieur des Neuvelles - participation TMR		
74 238.45			6370	Subventions d'investissement des particuliers	7 256.80
1 552.60			- Participation de tiers		7 256.80
72 685.85			- Place du Manoir - Participation de tiers		
		6160	PARKINGS		
1 920 000.00	710 000		Dépenses	7 602 221.35	
	400 000	S	Crédit supplémentaire		
			Recettes		52 092.20
1 920 000.00 -	1 110 000 -		Investissements nets		7 550 129.15

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

MOBILITE ET VOIES DE COMMUNICATIONS

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.
		6160	PARKINGS		
1 920 000.00	710 000	5010	Routes et voies de communication	264 529.60	
1 600 000.00		-	Hub Place du Manoir	206 717.70	-
320 000.00		-	Parking rue de la Tannerie		
	320 000	-	Parkings souterrains - signalisation	225 380.90	
	390 000	-	Parking du Guercet	245 866.40	
		5040	Bâtiments	7 337 691.75	
	400 000 S		Crédit supplémentaire		
		-	Parking du Semblanet	14 232.10	
		-	Parking souterrain du Manoir	2 448 598.95	
	400 000 S		Crédit supplémentaire		
		-	Parking des Morasses	4 874 860.70	
		-	Participation de tiers		52 092.20

Environnement et aménagement du territoire

ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Développement durable

- Myénergie : Participation de Martigny à Myénergie, projet régional à l'échelle du district en faveur de l'autonomie énergétique de la Région.
- Cité de l'énergie : Réaudit Cité de l'énergie GOLD. Label reçu pour 4 ans.
- Plan directeur des énergies :
 - o Remise à jour du plan directeur des énergies via un mandat à la société Navitas Consilium SA.
 - o Etablissement d'une fiche énergie, mobilité avec les objectifs communaux 2035.
- Plan Climat :
 - o Check-list « adaptation aux changements climatiques » pour les projets sur le domaine public de la Commune.
 - o Etablissement d'un partenariat avec le canton. Obtention d'une subvention fédérale pour la réalisation du plan.

2. EVOLUTIONS

MARTIGNY

Année	Nbre Points	Nbre LED	% LED	Puissance [kW]
2020	2913	957	33%	333
2021	2941	1085	37%	315
2022	3045	1277	42%	312

A Martigny, le taux de luminaires LED est de 42% avec une augmentation de 5% en 2022.

CHARRAT

Année	Nbre Points	Nbre LED	% LED	Puissance [kW]
2020	388	77	20%	49
2021	408	96	24%	49
2022	412	126	31%	45

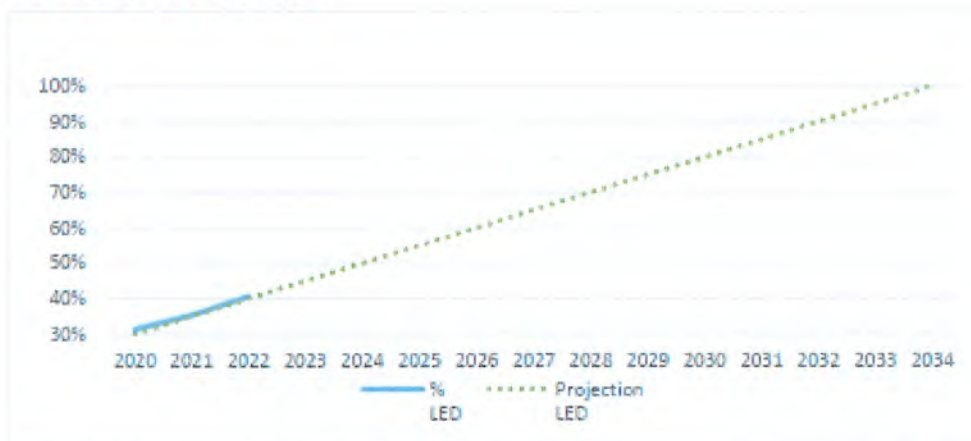
A Charrat, le taux de luminaires LED est de 31% avec une augmentation de 7% en 2022.

COMMUNE DE MARTIGNY

Année	Nbre Points	Evolution Points	Nbre LED	% LED	Puissance par point	Evolution Puissances
2020	3301	0%	1034	31%	116 W	-4%
2021	3349	1%	1181	35%	109 W	-6%
2022	3457	3%	1403	41%	103 W	-5%

Sur l'ensemble de la commune de Martigny, le nombre de points lumineux a augmenté de 3 % en 2022. Le taux de luminaires LED est de 41% avec une augmentation de 6%. La puissance moyenne par point lumineux est de 103W, soit une diminution de 5 %.

3. PROJECTIONS



Entre 2020 et 2022, le taux de renouvellement des luminaires est de 5% par année. A ce rythme, l'ensemble de la commune sera équipé à 100% de luminaires LED, en 2035.

4. CONSOMMATIONS

Année	Energie	Evolution Energie
2020	1 583 482 kWh	-4%
2021	1 483 832 kWh	-8%
2022	1 433 997 kWh	-2%



En 2022, la consommation a diminué de 2%, cela malgré une augmentation de 3% du nombre de points lumineux. En trois ans, la consommation a diminué de 14%.

Projets achevés sur les bâtiments communaux :

- Sainte Jeanne-Antide
 - o Modification de l'installation de chauffage afin de ne chauffer que l'aile ouest du bâtiment, 2^e partie
- Maison des archives
 - o Modification de la régulation suite aux dégâts de décembre 2021
 - o Installation du nouveau logiciel Desigo CC
- Piscine municipale
 - o Installation d'une régulation pour la gestion de l'approvisionnement en eau dans le grand bassin
 - o Rénovation de l'entier des conduites d'eau à la suite des consommations importantes en eau (fuites)

- Ancienne gendarmerie
 - o Rénovation de la chaufferie et de la régulation
- STEP
 - o Rénovation de la chaufferie de la STEP
 - o Installation de la chaudière à biogaz
 - o Installation d'une nouvelle régulation

Charges énergétiques 2022

Les charges énergétiques des bâtiments communaux se montent à 1.63 MCHF pour l'année 2022 (eau, gaz, CAD et électricité), dont 0.11 MCHF pour les nouveaux bâtiments *.

En prenant en compte les « nouveaux bâtiments », les charges énergétiques sont en hausse de 2,8% (0.05MCHF) par rapport à la moyenne 2012-2021 (1.58 MCHF). Cette augmentation de charges énergétiques a été la conséquence de l'ajout de nouveaux bâtiments, mais également de l'augmentation des tarifs de l'énergie.

En effet, les tarifs de l'énergie de 2022 ont augmenté (par rapport à la moyenne 2012-2021) :

- 26.5 % pour le gaz,
- 18.4% pour le CAD,
- 9.24 % pour l'électricité.

La consommation d'énergie des bâtiments communaux se monte à 10.08 GWh pour l'année 2022 (10.67 GWh avec les "nouveaux bâtiments* "). Par rapport à la moyenne 2012-2021 (11.70 GWh), la consommation d'énergie est en baisse de 1.62 GWh (-13.9%), sans comptabiliser les nouveaux bâtiments.

Cette baisse de la consommation d'énergie a été la conséquence des mesures prises pour répondre à la crise énergétique/géopolitique demandée par la Confédération, mais également due à météo plus clémente (-10% de degré-jours).

* Nouveaux bâtiments insérés dans la liste en 2021, pas encore considérés dans l'évolution des consommations : Tremplin, UAPE Milieu, local pétanque, dépôt Vorziers 1, Atelier Bévignoux, stand de tir, couvert communal, local Guggen-musique, déchetterie, chapelle de Vison, bureau du juge, école de Charrat, bureau communal, local du feu de Charrat, ancienne école, home des Adonis et UAPE de Charrat)

Les coûts énergétiques de la STEP sont pris séparément en considération dans ce rapport. En 2022, les charges énergétiques de la STEP se montent à 550'000 CHF (+12.3%). Sur la période 2012-2021, les coûts énergétiques représentaient 489'000 CHF.

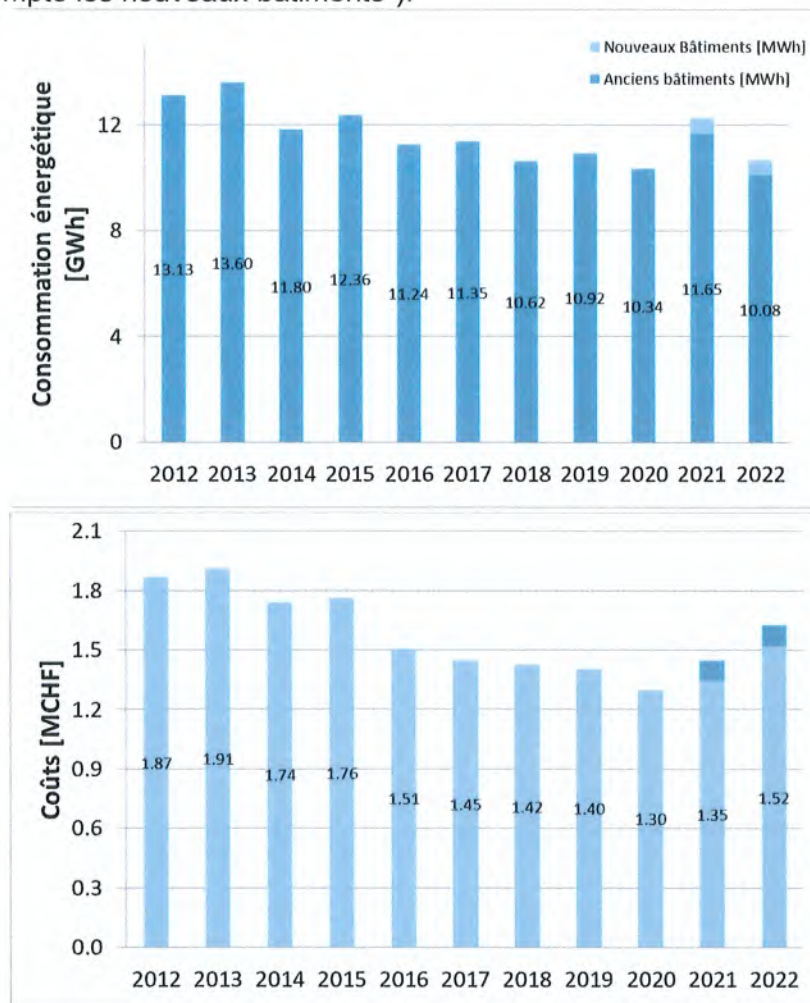
Les consommations énergétiques de l'année 2022 sont les suivantes :

- | | | |
|---------------|-----------------------|---|
| - Eau | 75'800 m ³ | + 21.5% |
| - Gaz | 779 MWh | - 25% (+6% de chaleur si on comptabilise le biogaz) |
| - Biogaz | 329 MWh | soit 1'108 MWh pour la chaleur (gaz + biogaz) |
| - Electricité | 2011 MWh | - 0.8% |

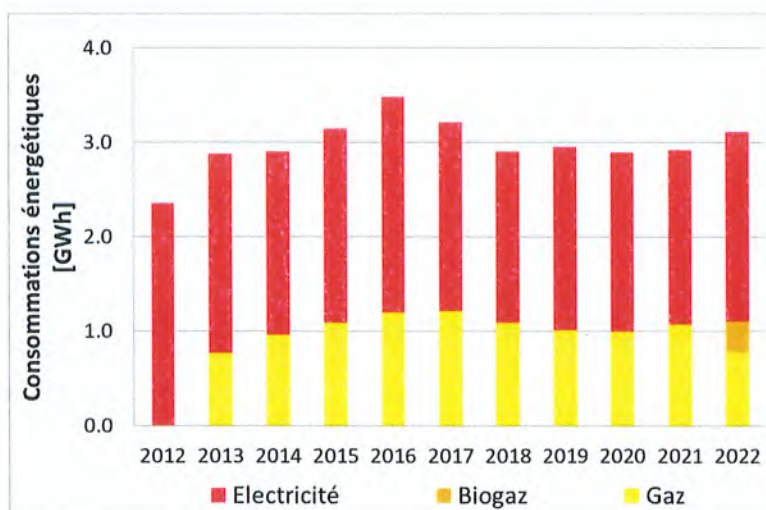
Les consommations énergétiques de la STEP sont importantes et représentent 20.7% des consommations énergétiques de l'ensemble des bâtiments communaux. La diminution de consommation de gaz provient de l'ajout de la chaudière à biogaz en automne 2022. L'utilisation du biogaz (énergie renouvelable) représente 29.7% des besoins thermiques totaux pour 2022, elle remplacera complètement le gaz dès 2023.

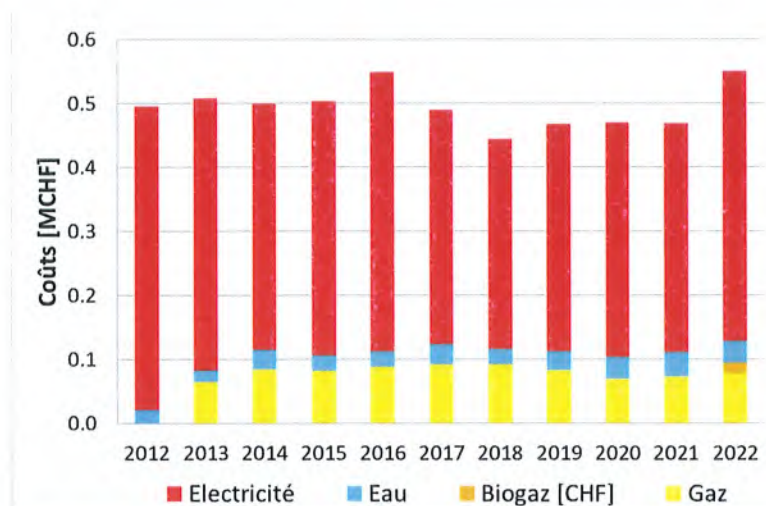
Les graphiques ci-dessous montrent d'une part l'évolution de la consommation énergétique des bâtiments communaux et d'autre part l'évolution des charges énergétiques (eau, gaz, CAD, électricité de 2012 à 2022).

La consommation énergétique des bâtiments communaux n'a jamais été aussi basse (sans prendre en compte les nouveaux bâtiments*).



Le graphique ci-dessous montre l'évolution de la charge énergétique de la STEP. On constate une augmentation de la consommation d'eau, et une stabilisation de la consommation d'électricité. La consommation de gaz va être transférée par l'utilisation du biogaz.





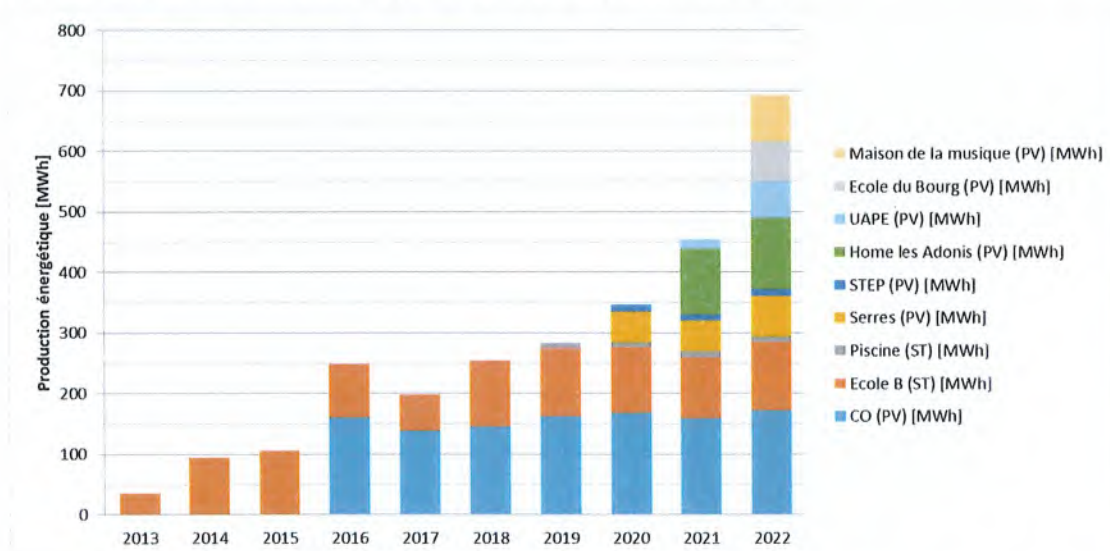
Les coûts annuels énergétique pour 2022 se montent à 550'000 CHF.

En 2022, il y a eu la construction de 3 nouveaux sites de production énergétique solaire photovoltaïque, portant le nombre total à 9 installations.

- Hangar des serres communale
- Maison de la musique
- Ecole du Bourg

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de la production d'énergie renouvelable (hors éoliennes, usines de turbinage, et biogaz, cf. rapports séparés).

On constate que la production énergétique des bâtiments communaux s'élève à 694 MWh, soit une augmentation de + 53% par rapport à 2021 (454 MWh).



Les consommations énergétiques des bâtiments communaux sont en nettes baisse. Cette situation provient partiellement de la météo clémente mais également de la mise en place des mesures de sobriété et d'économies face au risque de pénurie.

Cette baisse a permis de compenser presque totalement la hausse des coûts des énergies, pourtant marquée en 2022 et prévue en augmentation pour 2023.

Afin de pouvoir répondre à l'urgence climatique, il est nécessaire que les économies et la sobriété énergétique soient maintenues. Cela permettra de contenir les charges aussi constantes et faibles que possibles, et également de répondre aux exigences d'exemplarité.

Les productions d'énergie renouvelables sont en nettes hausses. Néanmoins, la production d'énergie renouvelable des bâtiments communaux ne représente que 7.3% de la consommation totale d'énergie.

Pour finir, une optimisation des contrats de maintenance a été effectuée en 2022, qui permettra de réduire les coûts fixes liés aux installations techniques (~10'000.- CHF/an).

STEP et égouts

L'exploitation de la STEP est composée de 4 collaborateurs : 1 contremaître et 3 opérateurs. Depuis le 1^{er} juin 2022, Jean-Pierre Chappot est parti à la retraite et remplacé par David Chervaz comme contremaître de la STEP. Le remplaçant de David Chervaz en cas d'absence est Olivier Délez.

Yvan CRITTIN, responsable du secteur STEP et PGEE du bassin versant, a débuté sa formation pour l'obtention du brevet d'exploitant de STEP en participant au CB1 en janvier, au CB2 en mars et au CS1 en octobre 2022.

Analyses de l'exploitation

Description	2019	2020	2021	2022
Boues déshydratées	2'432 to	2'177 to	2'338 to	2'654 to
Déchets divers	166 to	180 to	155 to	177 to
Sable lavé	16 to	19 to	4 to	4 to
Eaux en entrée de STEP	6'330'635 m ³	6'325'456 m ³	6'865'447 m ³	6'346'920 m ³
Production de biogaz	2.62 GWh	3.07 GWh	2.95 GWh	2.42 GWh
Achat gaz naturel	96'496 m ³	95'360 m ³	101'313 m ³	77'858 m ³
Cons. électrique	1.94 GWh	1.89 GWh	1.85 GWh	2.01 GWh
Cons. d'eau	66'431 m ³	76'936 m ³	~80'000 m ³ *	75'847 m ³

*Tableau 3 : données techniques comparatives de 2019 à 2022 (*donnée estimée)*

Sur l'ensemble, les données de 2022 sont constantes par rapport aux années précédentes. Cependant, nous observons une légère diminution de la consommation d'eau par rapport à 2021. La consommation de gaz naturel est en baisse grâce à la valorisation en interne de notre biogaz pour le chauffage des digesteurs (324'956 kWh). La production de biogaz a été impactée par l'arrêt de maintenance sur les digesteurs en début d'année. Concernant les boues et les déchets, leur quantité est à la hausse et suit logiquement les charges élevées en entrée de STEP.

L'analyse des polluants montre une augmentation des charges en entrée de la STEP en comparaison avec 2021. Cette tendance accentue la pression sur le traitement du carbone et de l'ammonium déjà en sous-capacité. Le chantier du changement des conduites sous les biofiltres et l'adaptation en journée de la déshydratation ont impacté la capacité de la nitrification durant plusieurs mois.

Investissements et maintien de la valeur

- Augmentation de capacité : Depuis mai 2022, un groupe de travail se penche sur la future capacité de la STEP 2050. L'étude préliminaire est en cours et se poursuivra en 2023 avec l'avant-projet. En parallèle de cela, la campagne d'analyse du bassin versant pour les micropolluants a débuté en novembre afin de déterminer par la suite la technologie de traitement.
- Entrée de la STEP et prétraitement : Les deux dégrilleurs en entrée de la STEP ont subi des chocs constants avec des charges solides en entrée de la STEP. Pour réparer ces éléments du prétraitement, les pièces défectueuses ont été remplacées sur les rails de séparation et à l'endroit de la vis de transfert des déchets solides. Les dessableurs ont demandé ponctuellement dans l'année un curage du sable déposé au fond des deux bassins.
- Décantation primaire : Le décanteur date du début de la STEP de Martigny. Plusieurs travaux sur le transfert des boues primaires et sur le fonctionnement du pont racleur ont assuré le maintien de l'état de cette installation.
- Biologies et clarification : L'apparition de mousse en début d'année a imposé à l'exploitation de doser un produit permettant la réduction de cette mousse et d'éviter qu'elle s'envole avec le vent. Cependant, l'anti-mousse a dû être dosé avec modération car il engendre une charge supplémentaire dans les biologies. L'année 2022 a connu une hausse importante des tarifs du chlorure ferrique due à une pénurie du produit. L'exploitation a œuvré en réduisant le dosage dans les dessableurs et dans les biologies tout en respectant le procédé de coagulation et la norme en P_{tot} . En fin d'année, afin de combattre les prix très élevés du chlorure ferrique, nous l'avons remplacé par du chlorosulfate ferrique deux fois moins cher. Le pont suceur, étant usé depuis des années, a demandé beaucoup d'entretien afin de recirculer et extraire les boues des clarificateurs 1 et 2 durant toute l'année. Comme la STEP est en sous-capacité, la concentration des boues a été réglée à son maximum dans les biologies avec la conséquence d'un relargage important de MES en sortie des clarificateurs. Pour réduire ce risque, l'exploitation ajoute sur la base de différents tests un floculant afin d'améliorer la décantation des boues.
- Nitrification : Une pompe secondaire a été installée pour assurer le transfert depuis la bache d'eau sale en redondance. La pompe primaire défectueuse a été remplacée en fin d'année. A la suite de l'installation du TAC sur les biofiltres, la nouvelle protection en résine du béton et les caillebotis ont été posés durant l'automne. La nitrification étant en manuel durant une bonne partie de l'année, la maintenance de l'analyseur des polluants en entrée des biofiltres a permis de régler le cycle de traitement et de lavage en automatique des bassins. Le projet du changement des conduites galvanisées de l'eau propre sous les biofiltres a été une des activités les plus importantes de la STEP. Tout en assurant un 75% de traitement hydraulique, ces pièces ont été remplacées par des éléments en inox en respectant les délais d'exploitation.
- Epaississement des boues : Projet débuté en 2021, le nouveau local d'épaississement avec trois tambours d'égouttage et la nouvelle fosse tampon pour les boues actives ont été mis en exploitation depuis le 1^{er} novembre. Cette installation allège les contraintes sur le décanteur primaire et spécifie l'épaississement en fonction du type de boues. Après cette mise en service, durant plusieurs mois, l'exploitation s'emploie à rendre le procédé plus efficace et robuste.
- Digestion : En début d'année 2022, une entreprise a été mandatée afin de curer et vider en alternance les sables décantés au fond des digesteurs 1 et 3.
- Déshydratation : La maintenance chez SATOM avec des transports différés dans la semaine et le changement de consommable composé d'aluminium nous ont imposé une adaptation de la déshydratation en journée. Cela a impliqué un retour des centrats en entrée de la STEP durant les périodes en hautes charges. Depuis octobre, la campagne de transport des centrats a recommencé jusqu'au mois de décembre au profit de la STEP du Châble.

- Optimisation énergétique : En collaboration avec Sinergy, nous avons réalisé une chaudière au biogaz. Cet investissement valorise notre biogaz en interne depuis le mois de novembre et nous permet de diminuer la consommation de gaz naturel.
- Services : L'EPFL a résilié la convention portant sur l'ancien bâtiment de compostage pour le 31 août 2022. Depuis le mois de septembre, l'exploitation de la STEP a repris les locaux pour en faire une zone de stockage fermée. Durant l'été 2022, plusieurs tranchées d'infiltration ont été réalisées sur les surfaces imperméables principales du site. Grâce à cette évacuation respectant la loi sur la protection des eaux, les eaux pluviales sont séparées des eaux usées de la STEP. Le bâtiment principal a profité de quelques travaux comme le changement de la porte du garage et l'assainissement du réseau des radiateurs au 1^{er} étage. En-dehors de notre mission première, nous avons été mandatés pour prélever des échantillons ponctuellement pour les besoins de monitoring de la COVID. Nous avons eu aussi le plaisir d'accueillir plusieurs groupes pour des visites dont le Conseil communal de Bovernier.
- Réseau communal : L'équipe d'exploitation a assuré durant toute l'année un contrôle des ouvrages spéciaux (STAP et DO) sur le territoire communal. Ces travaux hebdomadaires se sont faits systématiquement. Plusieurs grandes maintenances se sont imposées à la STAP de Charrat.

Evénements

L'exploitation de la STEP de Martigny a été confrontée à plusieurs événements avec ou sans déversement dans le canal du Syndicat :

- 14 février : panne de la pompe sur la bache d'eau sale des biofiltres
- 15 mai : panne électrique des biofiltres suite à un orage
- 12 août : mise en repli des surpresseurs des biofiltres

Chaque cas a amené le responsable du secteur et l'exploitation à prendre des mesures correctives dans le cadre d'une amélioration continue de la STEP.

Injection de biogaz

L'installation d'Injection de Biogaz Martigny, a pour but de recueillir, traiter et injecter le biogaz produit à la STEP dans le réseau de gaz naturel de Sinergy. Elle a été construite en 2013 et mise en service en octobre de la même année.

Le biogaz produit à la STEP est du biogaz issu de la fermentation des boues des eaux usées, auxquelles sont ajoutés en hiver du petit lait, et les résidus de distillation de la société Morand.

L'installation alimente aussi en biogaz la chaufferie du CAD des Vorziers.

La STEP de Martigny traite les eaux usées des communes de Liddes, Orsières, Vollèges, Sembrancher, Martigny-Combe, Martigny, Charrat et Fully, pour un volume annuel d'eau usées de ~6'000'000 m3.

Les matières premières traitées sont les suivantes :

- des boues d'épuration ~60'000 m3 annuel (1.6% MS)
~20'000 m3 annuel (5.0% MS)
- du petit-lait ~ 1'700 m3 annuel
- des résidus de distillation ~ 1'000 m3 annuel

L'installation de traitement et d'injection a une capacité maximale horaire de 100 Nm3/h de biogaz. Les quantités mensuelles sont prévues entre 15'000 Nm3 et 40'000 Nm3, pour une production annuelle estimée à 320'000 Nm3 de biogaz (~2.3 GWh).

Le biogaz produit est composé à ~63% de méthane et à ~37% de CO2. Il est traité par compression, refroidissement et filtre à charbon actif pour éliminer principalement l'eau et les sulfures d'hydrogène.

Le chauffage à distance des Vorziers est actuellement chauffé au biogaz (avec du gaz en secours). La centrale qui était dans des containers a été déplacée dans les sous-sols du bâtiment SFS durant le mois d'avril.

Dès 2020, la chaleur du compresseur est récupérée et transmise aux serres communales.
Dès 2022, une chaudière biogaz a été installée à la STEP, la chaudière à gaz étant reléguée en appoint.

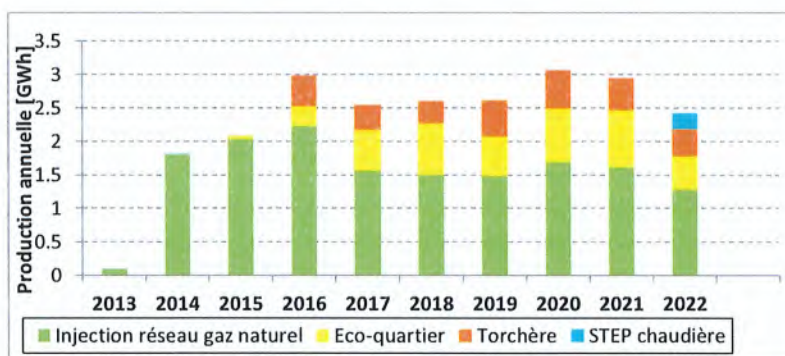
Les productions annuelles sont les suivantes :

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
14'812	278'304	343'114	496'233	409'134	430'647	426'896	489'083	464'793	343'741	Production biogaz [Nm3]
7'880	140'279	162'119	232'577	197'610	202'880	212'720	238'280	228'904	187'942	Production de biogaz [kg]
0.10	1.80	2.09	2.99	2.54	2.61	2.62	3.07	2.95	2.42	Production totale [GWh]
0.10	1.80	2.03	2.22	1.56	1.50	1.48	1.68	1.60	1.28	Energie gaz injecté [GWh]
0	0	0.06	0.31	0.62	0.78	0.60	0.81	0.87	0.50	Energie Eco-quartier [GWh]
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.24	Chaudière STEP
-	-	-	0.46	0.36	0.34	0.54	0.57	0.48	0.40	Energie torchère [GWh]

La qualité du gaz n'étant pas constante, le rapport entre ces différentes valeurs n'est pas constant

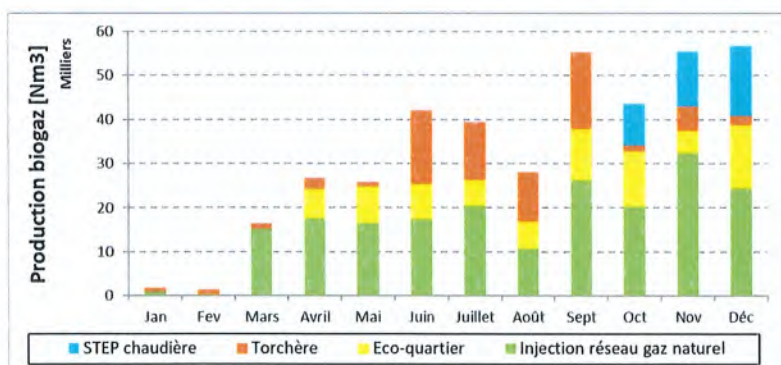
Une partie de cette production a été injecté dans le réseau de gaz naturel, 1.28 GWh; une autre partie pour chauffer le CAD des Vorziers, 0.50 GWh; la chaudière de la STEP a consommé 0,24 GWh (dès octobre), tandis que le solde a été brûlé en torchère, 0.40 GWh. Un nouveau consommateur de biogaz est en fonction depuis octobre 2022 : la chaudière biogaz de la STEP.

La production est en baisse par rapport aux dernières années, notamment dû à un arrêt de production complet en début d'année, dû à une opération de maintenance de la STEP sur un digesteur.



Production annuelle de biogaz (en vert le biogaz injecté dans le réseau de gaz, en jaune, le biogaz utilisé à la chaufferie des Vorziers, en bleu, la chaudière biogaz de la STEP)

La production est normalement maximale durant les mois d'hiver, dû aux apports de la laiterie d'Orsières et de l'entreprise Morand. Pour cette année 2022, les mois de janvier et février ont été sans production, et une reprise progressive s'est faite durant le printemps.



Production annuelle et mensuelle (année en cours) de biogaz de la STEP

À la suite d'une intervention de la STEP sur les digesteurs, la production s'est arrêtée pour "qualité de biogaz insuffisante" dès le 6 décembre 2021. Les digesteurs ont repris leur fonctionnement progressivement dès le mois de mars 2022 pour atteindre une production dans la norme au début de l'été.

Ordures

Nous constatons une stabilisation des volumes des déchets incinérables ainsi que des papiers cartons, une diminution de la collecte des verres et une augmentation des encombrants.

Martigny « Ville Propre » 2022

En 2022 a 20^{ème} édition de Martigny ville propre s'est déroulée le 2 avril, cette année la manifestation a lieu au printemps avec la participation des écoles.

Centre ramassage des déchets

Par rapport aux années précédentes, nous constatons ce qui suit :

- Une stabilisation des déchets incinérables
- Une stabilisation des papiers cartons
- Une diminution des verres
- Une augmentation des encombrants

Les quantités pour 2022 sont les suivantes :		<u>2021</u>	<u>2022</u>
Déchets pouvant être facilement compostés	env.	1'684.80 to/an	1'639.40 to/an
Bois de rebut, bois démolition, etc.	env.	772.34 to/an	736.81 to/an
Déchets encombrants	env.	469.56 to/an	516'90.to/an
Déchets carnés	env.	359.00 to/an	211.97 to/an

Ramassage et transport des ordures

Durant l'année 2022, nous avons collecté et transporté :

	<u>2021</u>	<u>2022</u>
- ordures ménagères et commerciales	4'128.20 to	4'259.05 to
- verres recyclés triés	690.29 to	657.45 to
- papiers et cartons	1'590.77 to	1'590.80 to

Soit une moyenne par habitant de :

- ordures ménagères et commerciales	195.15 kg	194.94 kg
- verres recyclés triés	32.63 kg	30.09 kg
- papiers et cartons	75.20 kg	71.93 kg

* Nombre de résidents au 31.12.2021:	21'153
* Nombre de résidents au 31.12.2022:	21'848

Etudes

- Etude pour le réaménagement de la déchetterie du Verney avec l'arrivée de Fully

Cours d'eau

Inventaire des cours d'eau entretenus par la Commune :

LE RHÔNE :	3'960 m.
LA DRANSE :	7'575 m.
LE TRIENT :	1'150 m.
LES CANAUX :	28'822 m.
LES MEUNIÈRES :	45'305 m.
LES TORRENTS :	19'715 m.

Nature et paysage

Travaux d'entretien et de décoration de la ville

- 93'530 m2 de gazon en ville
- 62'500 m2 de gazon des stades et de la piscine
- 6'400 m2 de gazon synthétique
- env. 500 arbres d'alignement
- 11'000 m2 de plantes couvre-sol / massifs d'arbustes d'ornement
- 3'200 ml de haies de diverses essences
- 790 m2 de massifs floraux (43 emplacements)
- 410 bacs à fleurs
- 27 places de jeux et 1 parcours de fitness

Production à la serre et plantation de massifs

- Printemps :
 - o 16'050 bulbes (en 2021 : 22'600)
 - o 29'858 fleurs (en 2021 : 23'346)
- Été :
 - o 26'046 fleurs (en 2021 : 25'218)
- Automne :
 - o 300 chrysanthèmes « Cascade » (en 2021 : 300 pc)
 - o 400 chrysanthèmes à massifs (en 2021 : 400 pc)
 - o 500 plantes diverses (en 2021 : 150 pc)

Manifestations (décorations florales)

- 23 interventions (13 en 2021)
- 400 plantes de décoration mises à disposition (250 plantes en 2021)
- Au total 101 heures (95 h en 2021)

Remplacement de végétaux ou nouvelles plantations

- Stade piste athlétisme – 7 ormes et 4 pins sylvestres
- Descente Migros (manoir) – un platane, un pin et divers végétaux
- Place de jeux de la Fusion – un platane et divers arbustes
- Place de jeux de Charrat – Divers arbres et arbustes
- Rossettan x Fusion – un albizia
- Près du Moulin – 35 cornouillers mâle
- Place de jeux du Guercet – haie vive
- Stand de tir – trois érables
- Parking du Guercet – Haie vives et trois micocouliers
- Fondation Pierre Gianadda – un liquidambar et abricotier
- Chemin du Pont – Un lilas des Indes
- Parking de la Moya – Un hêtre rouge
- Rue de la liberté – un lilas des Indes et vivaces
- Rue des Fontaines – plantes à milieu acide
- Rue d'Oche – Cerisier
- Entrée ville côté Vernayaz – une charmille fastigiée

Cimetière

- Désaffectation de 5 tombes – Suppression des concessions – Dépose monuments
- Travaux pour inhumations : mise en terre de 24 personnes
- Gestion de la mise en terre urnes cinéraires – Gestion des Colombariums
- Mise à jour et affichage des listes des personnes décédées

- Coupe et élagages de nombreux arbres
- Taille des haies, sulfatage des allées au printemps et en automne
- Aménagement et entretien des zones engazonnées
- Préparation du cimetière pour la période hivernale + salage et déneigement selon besoins
- Mise à niveau du gravier entre les tombes
- Entretien du monument du Soldat inconnu

Aménagement du territoire

- Aire des Gens du Voyage – Indivis :
 - o Modification partielle du Plan de zone
 - o Homologation du dossier par le CE.
- Avenue de la Gare : travaux en cours
- Espace suisse : Participation aux séances du comité.
- Route cantonale RC 409 – Interface gare Martigny-Croix : Séances avec le Service de la Mobilité du Canton du Valais et la commune de Martigny Combe.
- PAD Prés Magnin :
 - o Suivi du dossier.
 - o Homologation en cours.
- PAD « Parc éolien des Courtis Neufs » : Mise à jour des documents pour remise en route du projet.
- Plan Directeur intercommunal - PDI : Finalisation du document et envoi au CE à l'automne 2022.
- Projet d'agglomération - PA 4 : Suivi du dossier en cours d'analyse auprès de la Confédération.
- Périmètre d'urbanisation (PU) : Suite à l'envoi du rapport au Canton, réception du préavis du SDT à analyser dans notre révision du RCCZ/PAZ.
- Futur RCCZ – PAZ :
 - o Ateliers sur les thématiques « urbanisation », « énergie », « mobilité », « paysage ».
 - o Etudes de développement des secteurs stratégiques et modifications de zone.
 - o Passage en revue des articles du RCCZ
- Inventaire du patrimoine bâti :
 - o Définition de la procédure, des mandats.
 - o Information aux propriétaires.
 - o Coordination avec le Service cantonal du patrimoine (SIP).
 - o Adjudications aux architectes mandataires
 - o Lancement de l'inventaire.
- Modification partielle PAZ & RCCZ aux lieux-dits Les Lanches, Les Goillettes et Les Grandes Maraîches – Charrat : Suivi du dossier et homologation en cours.
- ZIG CERM-Levant :
 - o Suivi des variantes PI rue d'Octodure.
 - o Séances avec le CERM, le TCS, le tennis pour l'avenir de cette zone en lien avec le Barryland.
- PQ Place de Rome : Remise en route du projet de plan de quartier
- PAD Parc de poules parentales au lieu-dit « Les Grandes Maraîches » : Préavis

Construction

Commission des constructions 2022

En 2022 la Commission des constructions s'est réunie à 22 reprises et a traité 411 demandes, soit une moyenne de 19 dossiers par séance, répartis de la manière suivante :

Demande d'autorisation de construire (yc. nouveau/rénovation/transformation)	
	Martigny
- Bâtiments, villas, annexes, espaces vitrés, amén.ext.	133
- Publicités	16
- PAC, solaire, antennes	59
- PQ-PAD	2
- Modification de projet	4
	214
Autres procédures	
- Police des constructions	12
- Préavis patrimoine	30
- Préavis communal	13
- Préavis cantonal/fédéral	37
- Préavis dérogation	4
- Début anticipé des travaux/Prolongation autorisation	4
- Coloration	30
- Demande de reconsidération	2
- Détermination sur recours	13
- Permis d'habiter	22
- Informations au CM	24
- Divers	6
	197
Total des dossiers traités	411

Pour Information :

Année	Commission	Dossiers	Dossiers/séance
2008	21	355	16.9
2009	21	295	14.0
2010	24	272	11.3
2011	22	251	11.4
2012	23	347	15.1
2013	22	356	16.2
2014	23	406	17.7
2015	22	350	15.9
2016	22	364	16.5
2017	23	311	13.5
2018	24	319	13.3
2019	23	285	12.4
2020	22	315	14.3
2021	23	493	21.4
2022	22	411	18.7



Compte de fonctionnement

	Comptes 2022 Fr.	Budget 2022 Fr.	Ecart Fr.	%
Charges	10'368'872.00	9'184'500.00	941'619.00	9.99%
Crédits supplémentaires		242'753.00		
Revenus	8'724'512.20	7'246'400.00	1'478'112.20	20.40%
Excédent de charges	1'644'359.80	2'180'853.00	-536'493.20	24.60%

Crédits supplémentaires

7200.3132.02	Honoraires frais d'études Mise en place d'un nouveau règlement pour la gestion des eaux usées.	84'405
7200.3132.08	Frais d'études PGEE Mise à jour du PGEE de Martigny.	48'937
7414.3142.00	Frais d'entretien Travaux sur les meunières des Artifices, de la rue du Léman, du couvert de la Dranse et des Chantons.	109'411

Commentaires sur les écarts

Réseau d'eau potable du secteur de Charrat

7100.3120.00	Achat d'eau	+ 114'800
7100.3130.34	Honoraires et prestations de services	+ 57'692
7100.3300.30	Amortissement réseau eau potable	+ 84'566
7100.4240.21	Taxe de base eau potable	+ 82'876
7100.4240.22	Taxe de consommation eau potable Lors de la Fusion au 1 ^{er} janvier 2021, le réseau d'eau potable de la Commune de Charrat a été repris dans les livres de la Ville. Le résultat de l'exploitation 2022 a été affecté à l'amortissement du réseau. Voir rubrique N° 7100.3300.30.	+ 174'182
7200.3101.50	Consommable biologie Cette rubrique a été fortement impactée par la majoration des tarifs des produits déphosphatants suite à la pénurie. D'autre part, il a été constaté une augmentation de la quantité de chaux et de floculant avec une hausse moyenne des charges en entrée de la Step.	+ 71'894
7200.3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques L'augmentation de la consommation électrique constatée ainsi que du prix du gaz ont influencé de manière négative cette rubrique.	+ 74'900

7200.3130.32	Incinération des boues Augmentation de la quantité utilisée de polymères pour l'épaississement avec 477 tonnes de boues produites en plus par rapport à l'année de référence 2020 (22%).	+ 52'607
7200.3143.52	Ouvrage d'entrées, tamisage Le remplacement des râcles et des chaînes endommagées des dégrilleurs a dû être effectué.	+ 93'736
7200.4240.10	Taxe de consommation pour l'épuration Augmentation constatée de la consommation durant l'année.	+ 37'867
7200.4250.02	Ventes d'énergies Vente du biogaz en fonction de l'énergie produite par l'exploitation de la Step à la société Sinergy Commerce SA.	+ 22'232
7200.4510.00	Prélèvement sur les financements spéciaux Le centre de charges N° 7200 step et égouts est déficitaire. Comme il n'existe aucun fonds constitué, le déficit est pris en charge par une avance des fonds propres de la Ville. Un nouveau règlement sur la gestion des eaux usées est en cours d'élaboration et permettra de modifier le système de perception des taxes ainsi que l'adaptation de celles-ci afin de couvrir les coûts de ce service autofinancé.	+ 458'419
7300.3130.03	Collecte des ordures ménagères et commerciales	- 79'925
7300.3130.04	Transport des ordures ménagères et commerciales Les coûts de ces prestations ont été inférieurs aux prévisions.	- 54'878
7300.3143.00	Entretien des décharges	+ 130'847
7300.3143.01	Attribution provision décharge des Geais	+ 31'808
7300.4260.04	Participation de tiers Ces trois rubriques sont liées à la décharge des Geais, secteur Charrat. Le résultat net de l'exploitation de cette décharge est attribué à une provision constituée à cet effet pour remettre en état la route d'accès à la fin des travaux de remblayage.	+ 136'974
7300.4240.05	Taxes ordures ménagères	+ 41'888
7300.4240.06	Taxes de base entreprises	+ 58'353
7300.4240.07	Taxes sur la vente de sacs	+ 10'895
7300.4240.08	Taxes consommation ordures commerciales De manière générale, les taxes liées à la gestion des déchets urbains ont été supérieures aux prévisions, tant au niveau des taxes de base que celles liées à la consommation.	+ 49'284
7301.3132.02	Honoraires frais d'études Les frais d'études liés au réaménagement futur de la déchetterie ont été supérieurs aux prévisions.	+ 34'328
7301.3143.00	Frais d'entretien et d'élimination Augmentation des volumes traités par la déchetterie constatée durant l'année.	+ 56'971

7301.4510.00	Prélèvement sur les financements spéciaux Le résultat net du centre de charges N° 7301 Centre de ramassage des déchets doit être attribué à la provision pour la gestion des déchets urbains.	+ 89'118
7410.3660.10	Amortissements subventions d'investissements Canton	+ 71'283
7410.4390.00	Prélèvement provision projet Rhône 3 Suite au passage au MCH2, les amortissements sont enregistrés dans les différents centres de charges. Cette charge est compensée par le prélèvement dans la provision pour le projet Rhône 3 qui avait été constituée.	+ 161'283
7411.3300.20	Amortissements cours d'eau Suite au passage au MCH2, les amortissements sont enregistrés dans les différents centres de charges. Ceux-ci sont influencés par l'avancement des travaux réalisés sur les cours d'eau ainsi que sur les amortissements complémentaires enregistrés lors du dernier bouclage comptable.	+ 87'742
7413.4240.11	Travaux pour tiers Les travaux effectués ont été inférieurs aux prévisions.	- 39'951
7690.3140.01	Frais d'assainissement	+ 132'718
7690.3140.02	Prélèvement provision assainissement Frais d'études et d'investigations effectués sur demande du Canton du Valais sur les sites contaminés ou potentiellement contaminés ainsi que les frais d'évacuation des pneus stockés sur notre territoire durant l'année 2022. Ces derniers ont été compensés par le prélèvement dans la provision constituée à cet effet.	- 76'770
7710.3632.00	Subvention communale - cimetière Les frais d'entretien du cimetière ont été inférieurs aux prévisions.	- 32'432
7900.3132.04	Honoraires frais d'études aménagement local Les études liées aux PAD du Verney et Rosel n'ont pas été réalisées tout comme celles liées à l'inventaire patrimonial.	- 100'000
7900.4240.11	Emoluments permis de bâtir	+ 144'450
7900.4240.11	Travaux pour tiers La prévision budgétaire a été sous-estimée. Les émoluments sont en adéquation avec l'année dernière. Les budgets respectifs seront adaptés en conséquence.	+ 26'450

Compte d'investissements

	Comptes 2022 Fr.	Budget 2022 Fr.	Ecart Fr. %	
Dépenses	6'931'538.80	10'555'000.00	-3'955'637.20	-36.33%
Crédits supplémentaires		332'176.00		
Recettes	4'334'870.75	5'520'000.00	-1'185'129.25	-21.47%
Investissements nets	2'596'668.05	5'367'176.00	-2'770'507.95	51.62%

Crédits supplémentaires

7100.5030.000	Réseau eau potable Charrat Investissements 2022 sur le réseau d'eau potable de Charrat.	105'852
7200.5032.013	Collecteur - Rue des Avouillons Travaux de réfection.	100'000
7415.5030.003	Passerelle piétonne avenue de Fully Achat d'un terrain (suite à une promesse d'achat) pour l'aménagement de la passerelle piétonne.	126'324

Commentaires sur les écarts

Bâtiment de la Step - 406'277
Les travaux effectifs ont été comptabilisés.

PGEE – Les Chantons - 1'100'000
Suite au passage au MCH2, les frais d'avancement des travaux effectifs sont comptabilisés dans les rubriques d'investissement. Le tableau des engagements figurant en page N° 34 de la brochure des comptes renseigne sur les crédits d'engagements en cours ainsi que le solde disponible au 31 décembre 2022.

Collecteur – Rue des Chênes Charrat - 50'000
Les travaux n'ont pas été réalisés.

Collecteur – Rue des Follaterres-Battoir - 425'000
Les travaux n'ont pas été réalisés.

Participations communales - 183'266
Les communes partenaires participent en fonction des équivalents habitants aux frais d'investissement de la Step de Martigny.

Taxes de raccordement + 867'274
Dépendent des notifications des valeurs cadastrales sur les nouvelles constructions et transformation des bâtiments sur le territoire communal qui ont été conséquentes durant l'année écoulée.

Participation au projet Rhône 3	+ 71'283
Participation liée au projet Rhône selon facture annuelle établie par l'Etat du Valais.	
Sécurisation de la Dranse	+ 194'593
Digues de la Dranse	- 640'149
La réalisation de la 1 ^{ère} étape des travaux de sécurisation de la Dranse se poursuit. Seuls les frais effectifs sont comptabilisés. Le Canton a versé durant l'année des acomptes en lien avec ces travaux.	
Aménagements paysagers de la Dranse	- 1'000'000
Les travaux n'ont pas été réalisés.	
Sécurisation Route de Salvan	- 954'362
Subvention cantonale Route de Salvan	- 1'039'388
Les reports des travaux lors du dernier exercice ont été dissous car ils n'ont pas été réalisés dans leur totalité. A l'avenir, seuls les frais effectifs seront comptabilisés et les subventions enregistrées au moment de l'encaissement ou sur la base d'un décompte transmis par le Canton. Pour information, la Ville fait l'avance des frais et les travaux sont subventionnés à hauteur de 99%.	
Protection rideaux abris et meunières	- 47'488
Uniquement les travaux reportés lors du dernier boucllement ont été réalisés.	
Protection des Glariers - participation à l'ouvrage	- 100'000
Les travaux n'ont pas été réalisés.	

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

ENVIRONNEMENT ET

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		7	ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE				
9 323 582.81	9 184 500		Charges	10 368 872.00		941 619 +	9.99
	242 753 S		Crédit supplémentaire				
7 483 729.72	7 246 400		Revenus		8 724 512.20	1 478 112 +	20.40
1 839 853.09 -	2 180 853 -		Excédent de charges		1 644 359.80		
		71	APPROVISIONNEMENT EN EAU				
244 943.20			Charges	257 058.00		257 058 +	
244 943.20			Revenus		257 058.00	257 058 +	
		7100	RESEAU EAU POTABLE				
244 943.20			Charges	257 058.00		257 058 +	
244 943.20			Revenus		257 058.00	257 058 +	
82 460.05		3120.00	Achat d'eau	114 800.25		114 800 +	
66 768.50		3130.34	Honoraires et prestations de services	57 692.00		57 692 +	
2 836.45		3137.02	TVA eau Charrat				
92 878.20		3300.30	Amortissement réseau eau potable	84 565.75		84 566 +	
80 031.55		4240.21	Taxe de base eau potable		82 875.90	82 876 +	
164 911.65		4240.22	Taxe de consommation eau potable		174 182.10	174 182 +	
		72	TRAITEMENT DES EAUX USEES				
3 034 127.57	3 046 300		Charges	3 536 629.70		356 988 +	11.23
	133 342 S		Crédit supplémentaire				
2 626 730.30	3 046 300		Revenus		3 536 629.70	490 330 +	16.10
407 397.27 -	133 342 -		Excédent de charges				
		7200	STEP ET EGOUTS				
3 034 127.57	3 046 300		Charges	3 536 629.70		356 988 +	11.23
	133 342 S		Crédit supplémentaire				
2 626 730.30	3 046 300		Revenus		3 536 629.70	490 330 +	16.10
407 397.27 -	133 342 -		Excédent de charges				
375 951.40	436 800	3010.00	Traitements	452 761.50		15 962 +	3.65
19 010.00	21 900	3049.00	Autres allocations	22 726.00		826 +	3.77
115 435.15	120 100	3059.00	Charges sociales	118 969.95		1 130 -	0.94

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		7200	STEP ET EGOUTS				
4 640.40	6 500	3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	6 970.95		471 +	7.25
162 721.10	200 000	3101.50	Consommable biologie	271 893.75		71 894 +	35.95
73 159.85	75 000	3101.51	Consommable boues	102 661.00		27 661 +	36.88
3 510.05	40 000	3101.52	Autres produits consommables	43 234.75		3 235 +	8.09
22 538.25	10 000	3111.00	Machine, appareils, outis	15 983.40		5 983 +	59.83
	410 000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	484 899.60		74 900 +	18.27
	500	3130.01	Frais de téléphones			500 -	
693.00	15 000	3130.26	Traitements des eaux usées par des tiers	5 668.05		9 332 -	62.21
53 955.85	40 000	3130.31	Laboratoires et analyses	54 381.40		14 381 +	35.95
360 228.70	370 000	3130.32	Incinération des boues	422 607.30		52 607 +	14.22
64 935.00	100 000	3130.35	Frais de transports	66 494.50		33 506 -	33.51
67 466.40	120 000	3132.02	Honoraires frais d'études	176 581.25		27 824 -	13.61
	84 405 S		Crédit supplémentaire				
		3132.08	Frais d'études PGEE	54 832.35		5 895 +	12.05
	48 937 S		Crédit supplémentaire				
28 507.50	26 200	3134.00	Primes d'assurances de choses	32 786.40		6 586 +	25.14
356 787.00	350 000	3137.01	Taxe fédérale financement micropolluants	356 076.00		6 076 +	1.74
49 582.05	25 000	3137.02	Redip TVA	47 011.00		22 011 +	88.04
273 358.35	250 000	3143.01	Frais d'entretien des collecteurs	261 826.80		11 827 +	4.73
98 038.35	30 000	3143.02	Frais d'entretien stations de pompage	33 123.95		3 124 +	10.41
64 221.90	5 000	3143.04	Frais d'entretien réseau eaux de surface Charrat	15 885.00		10 885 +	217.70
78 129.37	49 000	3143.50	Entretien des bâtiments de la Step	19 917.65		29 082 -	59.35
37 021.30	15 000	3143.51	Digesteurs	16 825.55		1 826 +	12.17
64 092.80	15 000	3143.52	Ouvrage d'entrées, tamisage	108 736.40		93 736 +	624.91
49 395.30	10 000	3143.53	Décanteurs, biologie I	19 319.85		9 320 +	93.20
86 869.25	15 000	3143.54	Biofiltre	26 788.50		11 789 +	78.59
17 680.10	8 000	3143.55	Flottateur, gazomètre, torchère	18 566.30		10 566 +	132.08
11 845.65	96 000	3143.56	Divers bâtiments et électromécanique	66 429.75		29 570 -	30.80
10 487.95	10 000	3143.57	Sécurité des bâtiments	9 325.25		675 -	6.75
		3170.00	Frais de déplacement et autres frais	1 890.05		1 890 +	
	160 000	3300.30	Amortissements ouvrages de génie civil	189 275.50		29 276 +	18.30
54 710.00	16 300	3910.00	Imputations internes frais de personnel	12 180.00		4 120 -	25.28
429 155.55		3920.00	Imputations internes eau, énergies				

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

ENVIRONNEMENT ET

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.		Comptes 2022		Ecart s 2022	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		7200 STEP ET EGOUTS				
690 305.50	700 000	4240.09 Taxe de base pour l'épuration		693 150.35	6 850 -	0.98
664 751.55	690 000	4240.10 Taxe de consommation pour l'épuration		727 866.75	37 867 +	5.49
20 541.00	50 000	4240.19 Traitement pour distilleries (STEP)		27 060.00	22 940 -	45.88
3 600.00		4240.20 Traitement pour tiers (STEP)		3 250.00	3 250 +	
39 527.00	6 000	4250.02 Ventes d'énergies		28 231.70	22 232 +	370.53
391.20		4260.00 Remboursement de traitement				
68 830.80		4260.01 Dédommagement des assurances		20 586.85	20 587 +	
	410 300	4510.00 Prélèvement sur les financements spéciaux		868 719.00	458 419 +	111.73
1 138 783.25	1 190 000	4632.00 Participation des Communes		1 167 765.05	22 235 -	1.87
		73 GESTION DES DECHETS URBAINS				
3 989 220.47	3 811 100	Charges	4 209 892.85		398 793 +	10.46
3 989 220.47	3 811 100	Revenus		4 209 892.85	398 793 +	10.46
		7300 ORDURES MENAGERES ET COMMERCIALES				
2 879 521.97	2 782 000	Charges	3 082 193.20		300 193 +	10.79
2 879 521.97	2 782 000	Revenus		3 082 193.20	300 193 +	10.79
7 233.90	5 000	3102.00 Imprimés, annonces, publications	3 475.00		1 525 -	30.50
839 718.50	950 000	3130.03 Collecte des ordures ménagères et commerciales	870 075.50		79 925 -	8.41
266 967.40	330 000	3130.04 Transport des ordures ménagères et commerciales	275 121.75		54 878 -	16.63
	5 000	3132.02 Honoraires frais d'études	426.45		4 574 -	91.47
16 734.60	5 000	3143.00 Entretien des décharges	135 846.80		130 847 +	2616.94
		3143.01 Attribution provision décharge des Geais	31 807.60		31 808 +	
1 148 882.17	985 000	3510.00 Attribution au financement spécial	1 179 987.30		194 987 +	19.80
597 985.40	500 000	3612.00 Usine incinération	583 452.80		83 453 +	16.69
2 000.00	2 000	3910.00 Imputations internes frais de personnel	2 000.00			
960 878.50	960 000	4240.05 Taxes ordures ménagères		1 001 887.90	41 888 +	4.36
231 908.35	182 000	4240.06 Taxe de base entreprises		240 352.65	58 353 +	32.06
998 609.87	950 000	4240.07 Taxe sur la vente de sacs		960 894.80	10 895 +	1.15
436 173.20	430 000	4240.08 Taxes consommation ordures commerciales		479 283.85	49 284 +	11.46
8 623.05		4250.08 Recyclage des verres				

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

ENVIRONNEMENT ET

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart s 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		7300	ORDURES MENAGERES ET COMMERCIALES				
43 129.00	60 000	4260.04	Participation de tiers		196 974.00	136 974 +	228.29
200.00		4270.02	Produit des amendes		2 800.00	2 800 +	
200 000.00	200 000	4930.00	Imputations internes enlèvement OCI		200 000.00		
		7301	CENTRE RAMASSAGE DES DECHETS				
1 109 698.50	1 029 100		Charges	1 127 699.65		98 600 +	9.58
1 109 698.50	1 029 100		Revenus		1 127 699.65	98 600 +	9.58
	242 500	3010.00	Traitements	267 294.95		24 795 +	10.22
	11 300	3049.00	Allocations périodiques	11 959.60		660 +	5.84
	62 300	3059.00	Charges sociales	63 607.90		1 308 +	2.10
	15 000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	12 226.90		2 773 -	18.49
	500	3130.01	Frais de téléphones			500 -	
205 875.00	220 000	3130.06	Déchetterie mobile	205 200.00		14 800 -	6.73
50 000.00	30 000	3132.02	Honoraires frais d'études	64 328.35		34 328 +	114.43
994.60	1 000	3134.00	Primes d'assurances de choses	866.00		134 -	13.40
4 091.70	25 000	3137.02	Redip TVA			25 000 -	
425 744.05	380 000	3143.00	Frais d'entretien	436 971.40		56 971 +	14.99
34 790.25	40 000	3160.00	Loyers et charges	35 308.15		4 692 -	11.73
1 655.15	1 500	3900.00	Imputations internes matériel	1 946.40		446 +	29.76
373 340.00		3910.00	Imputations internes frais de personnel	27 990.00		27 990 +	
13 207.75		3920.00	Imputations internes eau, énergies				
		4260.00	Remboursement de traitement		1 140.00	1 140 +	
73 142.95	60 000	4260.04	Participation de tiers		50 407.35	9 593 -	15.99
32 000.00	32 000	4470.00	Locations		21 500.00	10 500 -	32.81
869 855.55	802 400	4510.00	Prélèvement sur les financements spéciaux		891 518.20	89 118 +	11.11
		4631.00	Subventions cantonales		16 434.10	16 434 +	
34 700.00	34 700	4632.00	Participation des Communes		46 700.00	12 000 +	34.58
100 000.00	100 000	4930.01	Imputations internes centre de ramassage des déchets		100 000.00		

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

ENVIRONNEMENT ET

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		74	AMENAGEMENTS ET COURS D'EAU				
930 515.75	1 077 300		Charges	1 184 660.65		2 050 -	0.17
	109 411 S		Crédit supplémentaire				
126 171.40	139 000		Revenus		272 045.60	133 046 +	95.72
804 344.35 -	1 047 711 -		Excédent de charges		912 615.05		
		741	COURS D'EAU				
930 515.75	1 077 300		Charges	1 184 660.65		2 050 -	0.17
	109 411 S		Crédit supplémentaire				
126 171.40	139 000		Revenus		272 045.60	133 046 +	95.72
804 344.35 -	1 047 711 -		Excédent de charges		912 615.05		
		7410	RHONE				
26 392.60	108 600		Charges	184 835.75		76 236 +	70.20
18 417.50	12 000		Revenus		180 534.20	168 534 +	1404.45
7 975.10 -	96 600 -		Excédent de charges		4 301.55		
21 482.60	15 000	3142.00	Frais d'entretien	20 122.90		5 123 +	34.15
	90 000	3660.10	Amortissements subventions d'investissements Canton	161 282.85		71 283 +	79.20
4 910.00	3 600	3910.00	Imputations internes frais de personnel	3 430.00		170 -	4.72
18 417.50		4240.11	Travaux pour tiers				
		4390.00	Prélèvement provision projet Rhône 3		161 282.85	161 283 +	
	12 000	4631.00	Subventions cantonales		19 251.35	7 251 +	60.43
		7411	DRANSE				
22 060.65	139 500		Charges	205 220.15		65 720 +	47.11
	12 000		Revenus		10 125.10	1 875 -	15.62
22 060.65 -	127 500 -		Excédent de charges		195 095.05		
8 960.65	20 000	3142.00	Frais d'entretien	2 078.60		17 921 -	89.61
	102 000	3300.20	Amortissements cours d'eau	189 741.55		87 742 +	86.02
13 100.00	17 500	3910.00	Imputations internes frais de personnel	13 400.00		4 100 -	23.43
	12 000	4631.00	Subventions cantonales		10 125.10	1 875 -	15.62

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

ENVIRONNEMENT ET

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart s 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		7412	TRIENT				
8 221.20	32 200		Charges	7 481.20		24 719 -	76.77
	7 000		Revenus		3 015.00	3 985 -	56.93
8 221.20 -	25 200 -		Excédent de charges		4 466.20		
1 100.00	20 000	3132.02	Honoraires frais d'études	780.00		19 220 -	96.10
6 031.20	11 000	3142.00	Frais d'entretien	6 031.20		4 969 -	45.17
1 090.00	1 200	3910.00	Imputations internes frais de personnel	670.00		530 -	44.17
	7 000	4631.00	Subventions cantonales		3 015.00	3 985 -	56.93
		7413	CANAUX				
177 418.25	207 300		Charges	213 069.45		5 769 +	2.78
107 753.90	108 000		Revenus		78 371.30	29 629 -	27.43
69 664.35 -	99 300 -		Excédent de charges		134 698.15		
46 190.45	125 000	3142.00	Frais d'entretien	127 824.80		2 825 +	2.26
93 017.80	60 000	3142.01	Entretien du Canal du Syndicat	61 284.65		1 285 +	2.14
38 210.00	22 300	3910.00	Imputations internes frais de personnel	23 960.00		1 660 +	7.44
38 922.25	48 000	4240.11	Travaux pour tiers		8 048.55	39 951 -	83.23
68 831.65	60 000	4631.00	Subventions cantonales		70 322.75	10 323 +	17.20
		7414	MEUNIERES				
696 113.50	556 700		Charges	546 756.35		119 355 -	17.92
	109 411 S		Crédit supplémentaire				
696 113.50 -	666 111 -		Revenus		546 756.35		
			Excédent de charges				
294 393.50	120 000	3142.00	Frais d'entretien	242 126.35		12 715 +	5.54
	109 411 S		Crédit supplémentaire				
401 720.00	436 700	3910.00	Imputations internes frais de personnel	304 630.00		132 070 -	30.24
		7415	PONTS ET OUVRAGES D'ART				
309.55	33 000		Charges	27 297.75		5 702 -	17.28
			Revenus				
309.55 -	33 000 -		Excédent de charges		27 297.75		

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

ENVIRONNEMENT ET

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		7415	PONTS ET OUVRAGES D'ART				
309.55	3 000	3142.00	Frais d'entretien	7 289.05		4 289 +	142.97
	30 000	3300.10	Amortissement ouvrages d'art	11 498.70		18 501 -	61.67
		3910.00	Imputations internes frais de personnel	8 510.00		8 510 +	
		75	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE				
266 728.10	299 100		Charges	332 295.35		33 195 +	11.10
			Revenus		7 831.70	7 832 +	
266 728.10 -	299 100 -		Excédent de charges		324 463.65		
		7500	NATURE ET PAYSAGE				
266 728.10	299 100		Charges	332 295.35		33 195 +	11.10
			Revenus		7 831.70	7 832 +	
266 728.10 -	299 100 -		Excédent de charges		324 463.65		
70 447.00	129 600	3010.00	Traitements	130 325.00		725 +	0.56
3 480.00	5 800	3049.00	Allocations périodiques	5 820.00		20 +	0.34
18 382.05	36 500	3059.00	Charges sociales	31 458.35		5 042 -	13.81
		3130.01	Frais de téléphones	180.00		180 +	
34 787.15	70 000	3132.02	Honoraires frais d'études	72 085.30		2 085 +	2.98
115 611.90	30 000	3143.00	Frais d'entretien aménagements écologiques	27 744.35		2 256 -	7.52
	26 000	3300.30	Amortissements ouvrages de génie civil	52 512.35		26 512 +	101.97
24 020.00	1 200	3910.00	Imputations internes frais de personnel	12 170.00		10 970 +	914.17
		4631.00	Subventions cantonales		7 831.70	7 832 +	
		76	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT				
63 539.90	30 000		Charges	71 692.70		41 693 +	138.98
87 575.00			Revenus		2 646.00	2 646 +	
	30 000 -		Excédent de charges		69 046.70		
24 035.10 +			Excédent de revenus				

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

ENVIRONNEMENT ET

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
182		7690	ASSAINISSEMENT DE SITES POLLUES				
	63 539.90	30 000	Charges	71 692.70		41 693 +	138.98
	87 575.00		Revenus		2 646.00	2 646 +	
		30 000 -	Excédent de charges		69 046.70		
	24 035.10 +		Excédent de revenus				
	63 539.90	30 000	3132.00 Honoraires conseillers externes, experts	15 745.25		14 255 -	47.52
			3140.01 Frais d'assainissement	132 717.75		132 718 +	
			3140.02 Prélèvement provision assainissement	76 770.30 -		76 770 -	
	87 575.00		4260.04 Participation de tiers				
			4631.00 Subventions cantonales		2 646.00	2 646 +	
			77				
			ENVIRONNEMENT, AUTRES				
	278 871.95	273 700	Charges	250 391.35		23 309 -	8.52
	168 574.35	130 000	Revenus		147 508.35	17 508 +	13.47
	110 297.60 -	143 700 -	Excédent de charges		102 883.00		
			7710				
			CIMETIERE				
	278 871.95	273 700	Charges	250 391.35		23 309 -	8.52
	168 574.35	130 000	Revenus		147 508.35	17 508 +	13.47
	110 297.60 -	143 700 -	Excédent de charges		102 883.00		
	7 248.70	6 000	3137.03 TVA due, taux forfaitaire	6 342.85		343 +	5.71
	174 463.25	190 000	3632.00 Subvention communale	157 568.50		32 432 -	17.07
	97 160.00	77 700	3910.00 Imputations internes frais de personnel	86 480.00		8 780 +	11.30
	168 574.35	130 000	4260.04 Participation de tiers		147 508.35	17 508 +	13.47
			79				
			AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONSTRUCTION				
	515 635.87	647 000	Charges	526 251.40		120 749 -	18.66
	240 515.00	120 000	Revenus		290 900.00	170 900 +	142.42
	275 120.87 -	527 000 -	Excédent de charges		235 351.40		

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

ENVIRONNEMENT ET

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.		Comptes 2022		Ecart s 2022	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		7900 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONSTRUCTION				
515 635.87	647 000	Charges	526 251.40		120 749 -	18.66
240 515.00	120 000	Revenus		290 900.00	170 900 +	142.42
275 120.87 -	527 000 -	Excédent de charges		235 351.40		
21 378.80	110 000	3132.02 Honoraires frais d'études	88 461.00		21 539 -	19.58
19 605.15	100 000	3132.04 Honoraires frais d'études aménagement local			100 000 -	
210 678.37	190 000	3132.07 Permis de bâtir, honoraires experts	164 502.85		25 497 -	13.42
137 713.55	120 000	3132.10 Abornement et conservation de plans	146 631.55		26 632 +	22.19
126 260.00	127 000	3634.13 Subvention Antenne régionale	126 656.00		344 -	0.27
212 965.00	100 000	4210.06 Emoluments permis de bâtir		244 450.00	144 450 +	144.45
27 550.00	20 000	4240.11 Travaux pour tiers		46 450.00	26 450 +	132.25

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.
		7	ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		
10 533 695.65	10 555 000		Dépenses	6 931 538.80	
	332 176 S		Crédit supplémentaire		
6 756 965.20	5 520 000		Recettes		4 334 870.75
3 776 730.45 -	5 367 176 -		Investissements nets		2 596 668.05
		7100	RESEAU EAU POTABLE		
63 915.90			Dépenses	116 251.90	
	105 852 S		Crédit supplémentaire		
			Recettes		10 400.00
63 915.90 -	105 852 -		Investissements nets		105 851.90
		5030	Autres travaux de génie civil en général	116 251.90	
63 915.90	105 852 S		Crédit supplémentaire		
63 915.90			- Réseau eau potable Charrat	116 251.90	
	105 852 S		Crédit supplémentaire		
			- Taxes de raccordement		10 400.00
		7200	STEP ET EGOUTS		
3 070 445.35	5 165 000		Dépenses	3 179 439.35	
	100 000 S		Crédit supplémentaire		
1 001 396.60	1 920 000		Recettes		2 404 007.70
2 069 048.75 -	3 345 000 -		Investissements nets		775 431.65
		5030	Autres travaux de génie civil en général	2 483 722.60	
527 460.80	2 890 000		- Bâtiment de la Step	2 483 722.60	
650 000.00	2 890 000		- Bâtiments de la Step - biofiltration		
122 539.20 -					
2 542 984.55	2 275 000	5032	Travaux de génie civil du traitement des eaux usées	695 716.75	
	100 000 S		Crédit supplémentaire		
142 780.75	400 000		- Collecteur - Avenue de la Gare	378 741.75	
156 881.75			- Collecteur - Rue de la Cure Charrat		
2 000 000.00	1 100 000		- PGEE - Les Chantons		
	100 000		- Collecteur - Chemin des Ronques	12 407.75	
243 322.05	200 000		- Investissements selon PGEE	198 042.60	
	50 000		- Collecteur - Rue des Chênes Charrat		

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.
		7200	STEP ET EGOUTS		
	425 000		- Collecteur - Rue des Follaterres-Battoir		
	100 000	S	- Collecteur - Rue des Avouillons	106 524.65	
			Crédit supplémentaire		
536 743.00	200 000	6310	Subventions d'investissement des cantons et des concordats		
236 743.00	200 000		- Subvention cantonale Step		
300 000.00			- Subvention cantonale PGEE - Le Chanton		
121 006.10	1 270 000	6320	Subventions d'investissement des communes et des associations de communes		1 086 733.70
121 006.10	1 270 000		- Participations communales		1 086 733.70
343 647.50	450 000	6370	Subventions d'investissement des ménages		1 317 274.00
343 647.50	450 000		- Taxes de raccordement		1 317 274.00
		7410	RHONE		
161 282.85	90 000		Dépenses	161 282.85	
161 282.85 -	90 000 -		Recettes		
			Investissements nets		161 282.85
161 282.85	90 000	5610	Subventions d'investissements aux cantons et aux concordats	161 282.85	
161 282.85	90 000		- Participation au projet Rhône 3	161 282.85	
		7411	DRANSE		
4 665 287.00	5 000 000		Dépenses	4 194 592.60	
3 855 568.60	3 600 000		Recettes		2 959 851.05
809 718.40 -	1 400 000 -		Investissements nets		1 234 741.55
4 665 287.00	5 000 000	5020	Aménagement des cours d'eau	4 194 592.60	
4 665 287.00	4 000 000		- Sécurisation de la Dranse	4 194 592.60	
	1 000 000		- Aménagements paysagers de la Dranse		

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.
		7411	DRANSE		
3 855 568.60	3 600 000	6310	Subventions d'investissement des cantons et des concordats		2 959 851.05
3 855 568.60	3 600 000	-	Digues de la Dranse		2 959 851.05
		7415	PONTS ET OUVRAGES D'ART		
522 764.55	150 000		Dépenses	231 822.00	
	126 324 S		Crédit supplémentaire		
522 764.55 -	276 324 -		Recettes		231 822.00
			Investissements nets		
522 764.55	150 000	5030	Autres travaux de génie civil en général	231 822.00	
	126 324 S		Crédit supplémentaire		
337 494.15		-	Passerelle piétonne avenue de Fully	126 324.30	
	126 324 S		Crédit supplémentaire		
150 000.00	150 000	-	Réfection ouvrages d'art	105 497.70	
35 270.40		-	Sauvegarde du Vignoble Martigny		
		7420	OUVRAGES DE PROTECTION		
2 050 000.00	150 000		Dépenses	951 849.90 -	
1 900 000.00			Recettes		1 039 388.00 -
150 000.00 -	150 000 -		Investissements nets		87 538.10
2 050 000.00	150 000	5030	Autres travaux de génie civil en général	951 849.90 -	
2 000 000.00		-	Sécurisation Route de Salvan	954 362.25 -	
50 000.00	50 000	-	Protection rideaux abris et meunières	2 512.35	
	100 000	-	Protection des glariers - participation à l'ouvrage		
1 900 000.00		6310	Subventions d'investissement des cantons et des concordats		1 039 388.00 -
1 900 000.00		-	Subvention cantonale Route de Salvan		1 039 388.00 -

Services économiques

SERVICES ÉCONOMIQUES

Tourisme

Les nuitées totales font de l'année 2022 la 3e meilleure année sur 10 ans.

Martigny a totalisé 114'446 nuitées (contre 105'537 en 2021) avec la répartition suivante : 97'900 en hôtellerie (+ 20,5 %), 12'133 au camping (- 38,7 %) et 4'413 pour les chambres d'hôte (soit une légère baisse de 54 unités en comparaison de l'année précédente). Il en résulte une hausse globale de 8'909 nuitées ou 8,45%.

- 10 mois en hausse pour l'hôtellerie : les plus fortes progressions se sont faites en février, mars, juin et juillet avec plus de 11'800 nuitées supplémentaires par rapport à 2021.
- Des records sur 10 ans : août est le meilleur mois sur 10 ans avec 13'638 nuitées
- Le campings TCS avait doublé son score en 2021 avant de redescendre à 12'133 nuitées en 2022, soit un recul de 38,75%
- Les chambres d'hôte dépassent la barre de 4'400 nuitées pour la 2e année consécutive. Février, avril et septembre sont les meilleurs mois sur 10 ans Martigny, le 15 mars 2023
- La provenance des hôtes par pays : les 1ers sont toujours les Suisses, suivis des Allemands et des Français. Ces 3 pays totalisent près de 52% des nuitées totales.

Les visites guidées publiques (de juillet à septembre) se sont faites 1 fois par semaine entre la balade des Romains à nos jours, la visite de la Bâtiaz et celle de la distillerie Morand. Une nouvelle visite « Dégus'ton vignoble » existe depuis 2021 sur demande et part de Plan-Cerisier pour aboutir au Château de la Bâtiaz. Au total, 61 visites publiques ont attiré 795 personnes.

Le nombre de groupes visitant Martigny a connu une hausse spectaculaire : ils sont passés de 134 en 2021 à 303 en 2022, soit une augmentation de 56% en une année. Près de 80% (soit 249 groupes) ont fait une visite privée de la Distillerie Morand qui reste notre produit-phare. Le nombre de personnes va de 5 à 60 par groupe, pour un séjour de 1 à 3 nuits.

Vaison-la-Romaine : une délégation martigneraïne était présente fin octobre durant trois jours aux rencontres gourmandes avec un stand de dégustation de produits valaisans.

Enfin, l'Office de tourisme a édité pour la première fois du matériel de promotion sous la forme de chaises longues transat, d'un stand de 3x5m blanc et d'un nouveau sac en coton, tous trois avec le dessin artistique de Guillaume Faisant au trait gris qui rappelle les emblèmes de Martigny

Promotion économique

Malgré un contexte global difficile et une mise à l'épreuve de la conjoncture économique actuelle, l'économie martigneraïne a su tirer son épingle du jeu. Une situation rendue possible grâce à un atout majeur du tissu de Martigny constaté sur le terrain par la Promotion économique : la résilience.

Aux ruptures de stock, problèmes d'approvisionnement de matériaux et de transport, délais de livraison retardés connus des deux années antérieures sont venues s'ajouter en 2022 l'épineuse question de l'augmentation drastique du prix de l'énergie et la difficulté dans le recrutement de personnel.

A fin 2022, les signes vitaux des entreprises octoduriennes sont globalement bons. Les problèmes liés au COVID sont encore présents mais ont nettement reculé. Pour une grande majorité, le chiffre d'affaires a bien évolué durant l'année, de même que les carnets de commande. L'économie martigneraise tourne à un régime soutenu, mais la situation pourrait évoluer dès 2023, avec un impact significatif sur les marges bénéficiaires et les capacités d'investissement des entreprises.

En effet, face à tous les défis actuels, la hausse des prix de l'électricité, respectivement celui du gaz, est celui qui inquiète le plus nos entreprises, davantage que leur disponibilité. La plupart d'entre elles ont reconnu qu'il leur serait difficile de poursuivre leur exploitation en cas de réduction de ces énergies. Pour cela, elles se sont préparées en adaptant leur exploitation vers plus d'efficacité et de flexibilité. Certaines ont pris le pari d'investir dans des capacités de production propre. Les plus grandes d'entre elles, particulièrement touchées, ont été incitées par la Promotion économique et Sinergy notamment, à se référer à des experts pour économiser sur les processus et faire des économies d'énergie. Une inquiétude aujourd'hui réside cependant dans le risque de voir le paiement des factures retardé, car les prix ne sont pas aussi élevés que prévus initialement, mais l'énergie (tous types confondus) ne sera plus aussi bon marché que celle que nous connaissons depuis dix ans.

Parallèlement, un souci frappe certains secteurs du tissu économique octodurien : celui de la pénurie de main-d'œuvre. Dans certains établissements de la restauration, construction, artisanat, le changement d'activité du personnel dû à une prise de conscience durant les années COVID mais également le taux de chômage relativement bas, parfois aussi le manque d'engagement et de motivation, souvent de la part des jeunes, sont venus perturber le fonctionnement de certains commerces et entreprises, alors que la clientèle était de retour et le carnet de commande plein. Dans certains cas, les entreprises ont dû faire appel à des agences d'emploi temporaire, d'autres ont revu leur organisation interne, voire leur planning.

A vrai dire, nul ne sait si et combien de temps ces goulets d'étranglement vont perdurer et, par voie de conséquence, peser sur les entreprises et commerces martigneraises. Ceux-ci sont causés avant tout par des baisses de production chez les fournisseurs, des problèmes de transport, pour certains par la guerre en Ukraine et une demande en hausse. Fort de ce constat, après avoir résisté pendant les deux dernières années, le tissu économique local s'est adapté en devant augmenter ses prix de vente et stocks et en diversifiant ses fournisseurs.

Pour ce qui est du commerce martigneraise, on aurait pu penser que l'incertitude face à l'avenir aurait freiné les dépenses. C'est pourtant un bilan réjouissant qui est dressé à fin 2022. La sortie du Covid et le facteur Noël y sont certainement pour beaucoup. Après deux ans de restriction, qui ont certainement permis quelques économies, la population a souhaité se faire plaisir, en délaissant quelque peu le commerce en ligne pour aller en magasin et consommer sur place. S'il est vrai que la manière de consommer a pu changer la donne pour certains commerces, les commerçants affichent dans l'ensemble le sourire, ce qui est réjouissant pour l'économie martigneraise ! Reste désormais à voir si les nuages noirs de l'inflation vont permettre d'envisager l'avenir avec autant d'optimisme.

A contrario, si 2021 en avait étonnamment été épargnée, 2022 a finalement été rattrapée par une hausse des faillites. Pour la ville de Martigny, 56 faillites ont été comptabilisées au 31 décembre 2022 (20 au 15.08.22). Cela s'explique principalement par le fait que, en 2022, certaines sociétés se sont retrouvées en cessation de paiement dès lors qu'elles n'ont plus obtenu les différentes aides liées au COVID notamment. Ainsi, au vu du nombre doublé des faillites reçues durant le mois de janvier dernier, l'Office des poursuites s'attend à une progression importante des faillites pour 2023.

Le tableau ci-dessous est un bon indicateur de la tendance économique sur Martigny. Ces statistiques représentent la situation au 01.02.23 qui est susceptible d'évoluer suite aux

retours de la facturation des ordures commerciales 2022 (annonce des fermetures et cessation d'activité en réaction à la réception de la facture).

Entreprises fermées en	2021	2022	Evolution
Cat. 1 - Entreprises de services	114	96	-18
Cat. 2 - Etablissements publics	51	49	-2
Cat. 3 - Artisanat, industrie, autres	34	36	2
	199	181	-18

Entreprises ouvertes en	2021	2022	Evolution
Cat. 1 - Entreprises de services	202	119	-83
Cat. 2 - Etablissements publics	99	72	-27
Cat. 3 - Artisanat, industrie, autres	138	54	-84
	439	245	-194

Entreprises en activité au	31.12.2021	31.12.2022	Evolution
Cat. 1 - Entreprises de services	1754	1768	14
Cat. 2 - Etablissements publics	677	695	18
Cat. 3 - Artisanat, industrie, autres	608	626	18
	3039	3089	50

Nombre d'entreprises en activité au	31.12.2021	31.12.2022	Evolution
Holding	51	49	-2
Indépendant	819	800	-19
SA	988	1025	37
Société coopérative	25	25	0
Sàrl	871	902	31
Association	163	163	0
Fondation	73	72	-1
	2990	3036	46

A noter que toutes les associations et fondations ne sont pas répertoriées car elles sont exemptées de la taxe de gestion des déchets et n'avaient pas l'obligation de figurer dans le registre des entreprises.

Compte de fonctionnement

	Comptes 2022 Fr.	Budget 2022 Fr.	Ecart	
			Fr.	%
Charges	2'457'049.45	2'372'200.00	-68'851.55	-2.73%
Crédits supplémentaires		153'701.00		
Revenus	2'181'206.69	2'140'000.00	41'206.69	1.93%
Excédent de charges	275'842.76	385'901.00	-110'058.24	28.52%

Crédits supplémentaires

8121.3636.00	Subvention à des tiers	123'360
	Subventions liées aux aménagements structurels dans le secteur de l'agriculture.	
8190.3132.02	Honoraires frais d'études	30'341
	Etablissement d'un règlement d'irrigation pour le secteur Charrat.	

Commentaires sur les écarts

8190.3142.00	Frais d'entretien réseau irrigation	- 94'216
	Les travaux prévus n'ont pas débuté car la décision de subvention cantonale n'est pas tombée.	
8401.3634.16	Subvention Feux d'été	- 30'000
	La subvention n'a pas été versée.	
8500.3635.00	Soutiens divers et frais de prospections	- 86'100
	Le projet Time Machine Martigny n'a pas généré de frais pour la Ville. En effet, ce projet est encore en phase d'études. D'autre part, certaines manifestations prévues ne se sont pas déroulées tandis que le budget alloué aux requêtes particulières n'a été utilisé.	
8500.3635.01	Mise sur pied d'actions économiques	- 26'060
	Toutes les actions économiques budgétées n'ont pas été réalisées.	
8710.3143.08	Frais d'entretien et d'exploitation usines de turbinage	+ 109'459
	Travaux de réparation et remise en service de l'installation après la constatation d'une usure importante sur l'accouplement entre la turbine et l'alternateur. Le sinistre a été déclaré à notre assureur.	
8710.3143.09	Frais d'exploitation des usines FMMB	- 38'370
	La Ville participe aux frais d'exploitation annuels de l'usine à hauteur de 17.22 %.	

8710.4250.05	Vente énergies usines de turbinage Le sinistre intervenu en début d'année qui a arrêté l'exploitation de notre usine durant plusieurs mois a engendré des pertes de production. Voir commentaire rubrique N° 8710.3143.08.	- 386'720
8710.4250.06	Vente énergies usines FMMB La restitution des Forces Motrices de Mauvoisin est valorisée en francs depuis 2021. Auparavant elle était restituée sous forme d'énergie gratuite.	+ 378'238
8790.4250.03	Ventes énergies solaire/thermique L'augmentation est liée à la pose de panneaux photovoltaïques sur différents bâtiments communaux durant l'année 2022.	+ 40'914
8792.3132.09	Mandats d'études Les mandats liés au plan énergie et climat ont été inférieurs aux prévisions.	- 40'630
8792.4630.00	Subventions fédérales La Ville a touché une subvention pour la certification Cité de l'Energie label Gold ainsi que pour la mise en place de panneaux photovoltaïques.	+ 31'400

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		8	SERVICES ECONOMIQUES				
11 240 433.94	2 372 200		Charges	2 457 049.45		68 852 -	2.73
	153 701	S	Crédit supplémentaire				
10 403 702.82	2 140 000		Revenus		2 181 206.69	41 207 +	1.93
836 731.12 -	385 901 -		Excédent de charges		275 842.76		
		81	AGRICULTURE				
423 923.60	187 000		Charges	268 269.70		72 431 -	21.26
	153 701	S	Crédit supplémentaire				
35 644.95	55 000		Revenus		36 325.85	18 674 -	33.95
388 278.65 -	285 701 -		Excédent de charges		231 943.85		
		8121	AGRICULTURE				
298 400.00			Charges	123 360.00			
	123 360	S	Crédit supplémentaire				
298 400.00 -	123 360 -		Revenus		123 360.00		
			Excédent de charges				
298 400.00		3636.00	Subvention à des tiers	123 360.00			
	123 360	S	Crédit supplémentaire				
		8130	ELEVAGE				
5 875.00	5 000		Charges	11 450.00		6 450 +	129.00
			Revenus				
5 875.00 -	5 000 -		Excédent de charges		11 450.00		
5 875.00	5 000	3636.00	Subvention	11 450.00		6 450 +	129.00
		819	IRRIGATION				
119 648.60	182 000		Charges	133 459.70		78 881 -	37.15
	30 341	S	Crédit supplémentaire				
35 644.95	55 000		Revenus		36 325.85	18 674 -	33.95
84 003.65 -	157 341 -		Excédent de charges		97 133.85		

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

SERVICES ECONOMIQUES

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart s 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		8190	IRRIGATION CHARRAT				
119 648.60	182 000		Charges	133 459.70		78 881 -	37.15
35 644.95	30 341 S		Crédit supplémentaire		36 325.85	18 674 -	33.95
84 003.65 -	55 000		Revenus		97 133.85		
	157 341 -		Excédent de charges				
	12 000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	27 792.15		15 792 +	131.60
	30 000	3132.02	Honoraires frais d'études	59 883.90		457 -	0.76
	30 341 S		Crédit supplémentaire				
119 648.60	140 000	3142.00	Frais d'entretien réseau irrigation	45 783.65		94 216 -	67.30
35 644.95	55 000	4240.14	Taxe pour l'irrigation		36 325.85	18 674 -	33.95
		84	TOURISME				
805 825.38	741 500		Charges	709 281.15		32 219 -	4.35
805 825.38 -	741 500 -		Revenus		709 281.15		
			Excédent de charges				
		8400	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT, O.R.T.M.				
327 000.00	327 000		Charges	327 000.00			
327 000.00 -	327 000 -		Revenus		327 000.00		
			Excédent de charges				
100 000.00	100 000	3634.14	Cotisation Société de développement	100 000.00			
72 000.00	72 000	3634.15	Cotisation Office du tourisme	72 000.00			
80 000.00	80 000	3636.00	Subvention	80 000.00			
75 000.00	75 000	3636.05	Subvention pour loyers	75 000.00			
		8401	ANIMATION TOURISTIQUE				
478 825.38	414 500		Charges	382 281.15		32 219 -	7.77
478 825.38 -	414 500 -		Revenus		382 281.15		
			Excédent de charges				
12 380.08	14 000	3151.02	Entretien du Baladeur	14 852.85		853 +	6.09
30 000.00	30 000	3634.16	Subvention Feux d'été			30 000 -	
40 000.00	40 000	3634.17	Subvention Promotion touristique	40 000.00			
46 581.30		3636.06	Subvention complémentaire				

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		8401	ANIMATION TOURISTIQUE				
162 500.00	162 500	3636.09	Subvention à l'animation	162 500.00			
67 364.00	48 000	3636.10	Subventions diverses	44 928.30		3 072 -	6.40
120 000.00	120 000	3636.16	Subvention au Château de la Bâtiaz	120 000.00			
		85	INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE				
217 581.95	284 000		Charges	165 539.60		118 460 -	41.71
			Revenus				
217 581.95 -	284 000 -		Excédent de charges		165 539.60		
		8500	PROMOTION ECONOMIQUE				
217 581.95	284 000		Charges	165 539.60		118 460 -	41.71
			Revenus				
217 581.95 -	284 000 -		Excédent de charges		165 539.60		
120 406.00	122 900	3010.00	Traitements	122 902.00		2 +	
4 680.00	4 700	3049.00	Allocations périodiques	4 680.00		20 -	0.43
34 524.95	32 900	3059.00	Charges sociales	29 085.95		3 814 -	11.59
	2 000	3090.00	Frais de formation			2 000 -	
	500	3100.00	Matériel de bureau	141.35		359 -	71.73
	1 000	3170.00	Frais de déplacement et autres frais	713.30		287 -	28.67
		3170.01	Frais divers	177.00		177 +	
57 971.00	90 000	3635.00	Soutiens divers et frais de prospections	3 900.00		86 100 -	95.67
	30 000	3635.01	Mise sur pied d'actions économiques	3 940.00		26 060 -	86.87
		87	COMBUSTIBLES ET ENERGIE				
9 793 103.01	1 159 700		Charges	1 313 959.00		154 259 +	13.30
10 368 057.87	2 085 000		Revenus		2 144 880.84	59 881 +	2.87
574 954.86 +	925 300 +		Excédent de revenus	830 921.84			
		8710	USINES DE TURBINAGE				
1 286 004.80	959 700		Charges	1 030 789.30		71 089 +	7.41
2 192 435.01	1 900 000		Revenus		1 891 518.29	8 482 -	0.45
906 430.21 +	940 300 +		Excédent de revenus	860 728.99			

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		8710	USINES DE TURBINAGE				
162 710.50	79 700	3143.08	Frais d'entretien et d'exploitation usines de turbinage	189 159.15		109 459 +	137.34
1 123 294.30	880 000	3143.09	Frais d'entretien et d'exploitation usines FMFB	841 630.15		38 370 -	4.36
978 920.11	900 000	4250.05	Ventes énergies usines de turbinage		513 279.84	386 720 -	42.97
1 213 514.90	1 000 000	4250.06	Vente énergies usines FMFB		1 378 238.45	378 238 +	37.82
		8711	SOCIETES SINERGY				
1 493 800.00			Charges	112 200.00		112 200 +	
1 375 000.00			Revenus				
118 800.00 -			Excédent de charges		112 200.00		
1 493 800.00		3510.03	Attribution fonds pour autonomie énergétique	112 200.00		112 200 +	
1 375 000.00		4894.01	Prélèvement réserve risques sociétés Sinergy				
		8790	AUTRES SOURCES D'ENERGIE				
247 659.60	185 000		Charges		221 962.55	36 963 +	19.98
247 659.60 +	185 000 +		Revenus	221 962.55			
			Excédent de revenus				
56 957.85	40 000	4250.03	Ventes énergie solaire/thermique		80 913.75	40 914 +	102.28
190 701.75	145 000	4250.04	Vente énergies éolienne		141 048.80	3 951 -	2.72
		8791	IMPUTATIONS INTERNES EAUX ENERGIES				
7 013 298.21			Charges				
6 552 963.26			Revenus				
460 334.95 -			Excédent de charges				
1 354 971.65		3120.01	Electricité				
30 495.30		3120.02	Téléréseau				
263 944.20		3120.03	Eau				
452 685.80		3120.04	Chauffage à distance				
234 913.05		3120.05	Gaz				
101 495.00		3120.06	Step-égouts				
1 170 628.75		3920.01	Imputations - redevances eau et énergies				
433 500.00		3920.02	Imputations - produits des locations				

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.		Comptes 2022		Ecart 2022	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		8791 IMPUTATIONS INTERNES EAUX ENERGIES				
66 625.00		3920.03 Imputations - prestations diverses				
2 192 435.01		3920.04 Imputations - vente électricité usines				
125 624.30		3920.05 Imputations - vente d'eau				
190 701.75		3920.06 Imputations - vente d'éolien				
56 957.85		3920.07 Imputation - vente thermique/solaire				
338 320.55		3940.00 Imputations internes, intérêts				
3 280 882.01		4920.00 Imputations internes eau, énergies				
30 495.30		4920.01 Imputations - télé-réseau				
263 944.20		4920.02 Imputations - eau				
452 685.80		4920.03 Imputations - chauffage à distance				
234 913.05		4920.04 Imputations - gaz				
101 495.00		4920.05 Imputations - Step , égouts				
546 844.45		4920.06 Imputations - entretien éclairage public				
6 645.00		4920.07 Imputations - prestations manifestations				
104 704.60		4920.08 Imputations - mandat d'étude				
81 349.05		4920.09 Imputations - mandat de réalisation				
44 200.00		4920.10 Imputations - honoraires divers				
1 286 004.80		4920.11 Imputations - entretien des usines				
118 800.00		4920.12 Imputations - autonomie énergétique communale				
		8792 MANDATS DEVELOPPEMENT DURABLE - CITE DE L'ENERGIE				
	200 000	Charges	170 969.70		29 030 -	14.52
		Revenus		31 400.00	31 400 +	
	200 000 -	Excédent de charges		139 569.70		
	200 000	3132.09 Mandats d'études	159 369.70		40 630 -	20.32
		3132.10 Mandats d'études projets photovoltaïques	11 600.00		11 600 +	
		4630.00 Subventions fédérales		31 400.00	31 400 +	

Comptes 2021		Budget 2022		Comptes 2022	
Fr.		Fr.		Charges	Revenus
				Fr.	Fr.
		8	SERVICES ECONOMIQUES		
			Dépenses		
			Recettes		
			Investissements nets		
		8500	PROMOTION ECONOMIQUE		
			Dépenses		
			Recettes		
			Investissements nets		
		5040	Bâtiments		
		-	Villa D'Andres		
		5540	Titres		
		-	Achat de titres		
		-	Activation actions/part sociales		

Finances et impôts

FINANCES ET IMPOTS

Impôts

Le compte "impôts" boucle l'exercice 2022 avec un excédent de recettes d'un million de francs par rapport au budget établi.

Cet écart positif est dû principalement à des recettes supplémentaires liées aux transactions immobilières durant l'année écoulée.

Pour les personnes physiques :

Impôt sur le revenu des personnes physiques : - CHF 22'888

Impôt sur la fortune des personnes physiques : - CHF 37'345

Les recettes fiscales sont quasiment en conformité avec les prévisions budgétaires établies. La Ville n'a enregistré aucun élément significatif durant l'année sous revue qui aurait pu influencer les recettes des personnes physiques de manière notable.

Pertes sur créances fiscales : - CHF 379'614

Les pertes sur créances enregistrées ont été moins importantes que ce qui avait été craint en conséquence de la pandémie mondiale COVID-19. Ce constat réjouissant doit encore se vérifier au moment des taxations définitives de l'année fiscale 2021.

Impôt sur les gains immobiliers : + CHF 290'685

Impôt sur les droits de mutation : + CHF 529'154

Les recettes liées aux transactions immobilières ont été largement supérieures aux prévisions. Ces recettes sont difficilement estimables et le budget s'établit sur la moyenne des années antérieures.

Pour les personnes morales :

Impôt sur le bénéfice des personnes morales : - CHF 989'674

Les taxations fiscales définitives pour 2021 et annoncée pour 2022 d'un important contribuable ont généré un manco de près d'un million de francs par rapport à l'exercice comptable 2022 et aux prévisions estimées.

Les effets de la première étape de la RFFA-VS présente une diminution des recettes d'environ Fr. 680'000.— sur les taxations définitives relatives à l'année fiscale complète 2020. Il a été tenu compte des incidences pour les deuxième et troisième étapes de cette réforme dans les mêmes tendances. Pour rappel, il est prévu une diminution progressive des taux d'imposition sur les bénéfices des sociétés sur trois années. (2020 à 2022).

Impôt sur le capital des personnes morales : + CHF 914'594

La prévision budgétaire tablait sur une baisse des recettes sur le capital suite à la fusion au 1er janvier 2021 de deux sociétés en une seule entité, appartenant à un contribuable important. Le budget 2023 a déjà été rectifié suite à la réception de la taxation définitive 2021.

Finances

Remboursement d'emprunt

Un emprunt de CHF 10'000'000.-, au taux de 1.32 %, contracté auprès de la SUVA a été remboursé le 14 février 2022.

Nouveaux emprunts

Trois nouveaux emprunts ont été souscrits durant l'année 2022 :

- CHF 10'000'000.-, au taux de 1.04 %, le 14 février 2022 auprès de PostFinance SA pour une durée de 15 ans.
- CHF 10'000'000.-, au taux de 1.11 %, le 14 février 2022 auprès de PostFinance SA pour une durée de 17 ans.
- CHF 10'000'000.-, au taux de 1.00 %, le 15 février 2022 auprès de AXA Vie pour une durée de 20 ans.

Situation des emprunts au 31 décembre 2022

Baillleurs de fonds	Montant	Début	Échéance	Durée	Taux	Int. Annuels
SUVA	5'000'000	2014	2023	9	1.480%	74'000
POSTFINANCE	10'000'000	2013	2024	11	1.490%	149'000
CAISSE PENSION POSTE	5'000'000	2015	2024	9	0.330%	16'500
UBS (Charrat)	1'173'750	2014	2024	10	1.900%	22'301
POSTFINANCE	10'000'000	2011	2025	14	1.910%	191'000
POSTFINANCE	10'000'000	2012	2025	13	1.920%	192'000
SUVA (Charrat)	1'500'000	2013	2025	12	1.800%	27'000
POSTFINANCE	10'000'000	2012	2026	14	1.980%	198'000
CAISSE PENSION POSTE	10'000'000	2011	2027	16	1.980%	198'000
SUVA	5'000'000	2015	2027	12	0.650%	32'500
LA BALOISE	6'000'000	2012	2028	16	1.600%	96'000
CAISSE PENSION POSTE	10'000'000	2015	2030	15	0.860%	86'000
POSTFINANCE	10'000'000	2021	2035	14	0.360%	36'000
UBS	5'000'000	2016	2036	20	1.250%	62'500
POSTFINANCE	10'000'000	2022	2037	15	1.040%	104'000
POSTFINANCE	10'000'000	2022	2039	17	1.110%	111'000
UBS	10'000'000	2020	2040	20	0.670%	67'000
AXA WINTERTHUR	10'000'000	2021	2041	20	0.500%	50'000
AXA WINTERTHUR	10'000'000	2022	2042	20	1.000%	100'000
	148'673'750					1'812'801 1.22%

Bâtiments du Patrimoine financier 2022

- Ancienne poste du Bourg
 - o Sablage des bétons des façades
- ARPI
 - o Etude sismique
- Bâtiment CIO
 - o Mise en place de brique terre cuite au sol dans les caves
 - o Installation système Aqua4D
- Bâtiment SFS
 - o Etude sismique
 - o Montage de mur de séparation (caves) au sous-sol
- Castel
 - o Réparation colonnes de chute (sinistres)
 - o Réparation toiture ascenseur
 - o

- Grand-St-Bernard 2
 - o Etude problématique humidité dans les appartements
- Hôtel de ville 8
 - o Mise aux normes électriques
 - o Pose de mains courantes dans les escaliers
 - o Remplacement du vélux
- Lion d'Or, Petits-Epiney 1
 - o Changement du boiler
 - o Pose d'un nouveau four en cuisine
 - o Projet en cours pour le caveau
- Gottefrey, Petits-Epiney 3
 - o Etude pour problématique humidité
- Médiathèque
 - o Etude sismique
 - o Travaux de réparation en toiture
 - o Isolation du plafond dans la salle de lecture
 - o Fourniture et pose d'une nouvelle porte coulissante
 - o Changement des luminaires de secours
 - o Réparation du parquet dans les bureaux
- Nouveau Castel
 - o Avant-projet présenté au Conseil Municipal et au Canton
- UAPE Abricojeux
 - o Pose film discrétion et anti-chaleur
- UAPE AuBeauMilieu
 - o Changement boiler
 - o Etude surélévation container
- UAPE Totem
 - o Modification lavabos
 - o Etude phonique

Compte de fonctionnement

	Comptes 2022 Fr.	Budget 2022 Fr.	Ecart Fr. %	
Charges	15'097'403.51	14'504'700.00	-842'296.49	-5.28%
Crédits supplémentaires		1'435'000.00		
Revenus	83'740'720.18	81'886'410.00	1'854'310.18	2.26%
Excédent de revenus	68'643'316.67	65'946'710.00	2'696'606.67	4.09%

Crédits supplémentaires

9610.3130.08	Frais bancaires et postaux	20'000
	Commission de courtage pour le renouvellement des emprunts.	
9910.3894.00	Attribution à la réserve de politique budgétaire	1'415'000
	Attribution à la réserve budgétaire du gain comptable réalisé par la vente d'un terrain du patrimoine financier.	

Commentaires sur les écarts

9100.3181.01	Pertes sur débiteurs impôts Les pertes sur créances enregistrées ont été moins importantes que ce qui avait été craint en conséquence de la pandémie mondiale COVID-19. Ce constat réjouissant doit encore se vérifier au moment des taxations définitives de l'année fiscale 2021.	- 379'614
9100.4002.00	Impôt à la source Le décompte de l'année fiscale 2021 ne nous a pas encore été adressé par l'Etat du Valais. L'estimation de la restitution du décompte final a été établie de manière prudente.	- 112'943
9100.4022.01	Impôt sur les gains immobiliers Cette rubrique aléatoire est difficilement estimable. Nous avons constaté une augmentation conséquente du nombre de transactions durant l'année.	+ 290'685
9100.4023.00	Impôt sur les droits de mutations Cette rubrique enregistre les droits de mutations prélevés sur les transactions immobilières effectuées sur le territoire communal. Nous avons constaté une augmentation conséquente du nombre de transactions durant l'année.	+ 529'154
9110.4010.00	Impôt sur le bénéfice Les taxations fiscales définitives pour 2021 et annoncées pour 2022 d'un important contribuable ont dégagé un manco de plus d'un millions de francs par rapport à l'exercice comptable 2022. L'estimation de l'impact financier de la première étape de la RFFA-Vs présente une baisse des revenus de Fr. 650'000.--. Le bouclage de l'exercice annuel a tenu compte des effets de la deuxième et troisième étape, sur les taxations 2021 et 2022.	- 989'674
9110.4010.01	Impôt minimum Impôt perçu en lieu et place de l'impôt sur le bénéfice et le capital pour des sociétés essentiellement actives dans le commerce de détail. Les fluctuations de ce poste sont difficilement prévisibles.	- 124'169
9110.4011.00	Impôt sur le capital Le budget établi tablait sur une baisse des recettes sur le capital suite à la fusion au 1er janvier 2021 de deux sociétés en une seule entité, appartenant à un contribuable important, n'ayant pas entraîné d'augmentation de capital. Le budget 2023 avait déjà été rectifié.	+ 914'594
9110.4021.00	Impôt foncier Lié aux notifications fiscales des biens immobiliers propriété des personnes morales au 1 ^{er} janvier 2022.	+ 216'752

9500.4120.03	Redevances hydrauliques Cette rubrique a enregistré un montant en lien avec les retours des concessions des CFF pour Barberine. Ce montant a été attribué à la provision pour l'autonomie énergétique communale (voir rubrique N° 8711.3510.03).	+ 111'902
9610.3406.00	Intérêts passifs engagement financiers à long terme L'écart provient de l'augmentation de l'endettement de Fr. 20'000'000.— durant l'année écoulée.	+ 47'307
9610.3409.00	Intérêts rémunérateurs taxations fiscales	-156'132
9611.4401.00	Intérêts des créances Intérêts liés principalement aux taxations fiscales établies durant l'année. Le taux d'avancement de taxations fiscales 2021 de l'Etat du Valais pour nos contribuables est inférieur à celui de l'an passé, ce qui impacte directement les mouvements de ces deux rubriques.	- 310'183
9611.4450.01	Prêts sociétés Sinergy SA Les sociétés Sinergy Commerce SA et Sinergy Infrastructure SA ont davantage sollicité les comptes courants de la Ville de Martigny pour financer leurs investissements annuels.	+ 114'528
9611.4451.00	Dividendes des titres du patrimoine administratif Versement d'un dividende de la société des Forces motrices de Martigny-Bourg SA.	+ 71'679
9630.3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques Ecart lié principalement à l'augmentation du prix du gaz et du chauffage à distance en cours d'année pour les bâtiments du patrimoine financier.	+ 63'824
9630.3137.00	Impôts communaux et cantonaux La baisse des recettes de la production de nos usines de turbinage, suite à un arrêt prolongé des installations, influence de manière positive cette rubrique.	- 30'000
9630.3431.00	Frais d'entretien Liés aux travaux d'entretien réalisés durant l'année pour les bâtiments appartenant au patrimoine financier ont été largement inférieurs aux prévisions.	- 110'394
9630.3940.00	Imputations internes, intérêts Cet écart conséquent est dû au transfert dans le patrimoine administratif des parkings souterrains du Semblanet, des Morasses et du Manoir suite au passage au MCH2 au 1 ^{er} janvier 2022.	- 556'500
9630.4430.00	Location des immeubles du patrimoine financier La répartition forfaitaire des charges d'immeubles facturées n'a pas été prise en compte au moment de l'élaboration du budget. Le correctif sera apporté au prochain budget.	- 172'181

9631.3940.00	Imputations internes, intérêts L'imputation des intérêts dépend des acquisitions de terrains du patrimoine financiers effectuées durant les années 2021 et 2022.	+ 382'400
9631.4411.00	Gains des ventes d'immobilisations corporelles PF Gains comptables réalisés sur la vente de terrains du patrimoine financier.	+ 1'471'867

Compte d'investissements

	Comptes 2022 Fr.	Budget 2022 Fr.	Ecart Fr.	%
Dépenses	0.00	0.00	0.00	
Recettes	1'660'200.00	0.00	1'660'200.00	
Recettes nettes	-1'660'200.00	0.00	1'660'200.00	

Commentaires sur les écarts

Remboursement des prêts

Communes et associations intercommunales

+ 200'200

La mise en application du MCH2 impose la comptabilisation des remboursements des prêts du patrimoine administratif par le biais des recettes d'investissements.

Il s'agit des annuités des prêts octroyés il y a plusieurs années à l'Administration mixte de Martigny et Martigny-Combe pour les travaux en lien avec le cimetière et l'Eglise du Bourg.

Remboursement des prêts Entreprises publiques

+ 1'460'000

La mise en application du MCH2 impose la comptabilisation des remboursements des prêts du patrimoine administratif par le biais des recettes d'investissements.

Il s'agit des annuités des prêts octroyés il y a plusieurs années aux sociétés Sinergy ainsi qu'à la société Ideark.

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.		Comptes 2022		Ecart s 2022	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		9 FINANCES ET IMPOTS				
53 466 359.84	14 504 700	Charges	15 097 403.51		842 296 -	5.28
	1 435 000 S	Crédit supplémentaire				
114 054 403.73	81 886 410	Revenus		83 740 720.18	1 854 310 +	2.26
60 588 043.89 +	65 946 710 +	Excédent de revenus	68 643 316.67			
		91 IMPOTS				
1 654 063.51	1 565 000	Charges	1 087 676.03		477 324 -	30.50
67 682 262.55	67 520 000	Revenus		68 239 798.02	719 798 +	1.07
66 028 199.04 +	65 955 000 +	Excédent de revenus	67 152 121.99			
		9100 IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES				
1 317 204.51	1 465 000	Charges	1 010 285.63		454 714 -	31.04
52 775 861.40	53 420 000	Revenus		54 120 874.02	700 874 +	1.31
51 458 656.89 +	51 955 000 +	Excédent de revenus	53 110 588.39			
17 578.90	50 000	3181.00 Remises d'impôts	4 957.00		45 043 -	90.09
805 545.56	950 000	3181.01 Pertes sur débiteurs impôts	570 386.18		379 614 -	39.96
494 080.05	465 000	3602.00 Répartition intercommunale sur immeubles bâtis	434 942.45		30 058 -	6.46
37 684 523.25	38 500 000	4000.00 Impôt sur le revenu		38 477 112.20	22 888 -	0.06
7 141 536.20	6 700 000	4001.00 Impôt sur la fortune		6 662 655.00	37 345 -	0.56
3 020 833.60	3 000 000	4002.00 Impôt à la source		2 887 056.52	112 943 -	3.76
144 606.50	144 000	4008.00 Impôt personnel		154 599.50	10 600 +	7.36
338 051.50	370 000	4009.00 Impôt global		359 903.70	10 096 -	2.73
1 564 790.45	1 510 000	4021.00 Impôt foncier		1 541 970.00	31 970 +	2.12
709 668.80	850 000	4022.01 Impôt sur les gains immobiliers		1 140 684.55	290 685 +	34.20
1 351 061.00	1 100 000	4023.00 Impôt sur les droits de mutations		1 629 153.85	529 154 +	48.10
166 639.30	650 000	4024.00 Impôts sur les successions et les donations		606 222.20	43 778 -	6.74
142 212.00	131 000	4033.00 Impôt sur les chiens		149 612.30	18 612 +	14.21
4 350.00		4270.00 Amendes fiscales		42 250.00	42 250 +	
507 588.80	465 000	4602.00 Participation impôt sur immeubles bâtis		469 654.20	4 654 +	1.00
		9110 IMPOTS PERSONNES MORALES				
336 859.00	100 000	Charges	77 390.40		22 610 -	22.61
14 906 401.15	14 100 000	Revenus		14 118 924.00	18 924 +	0.13
14 569 542.15 +	14 000 000 +	Excédent de revenus	14 041 533.60			

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		9110	IMPOTS PERSONNES MORALES				
336 859.00	100 000	3181.01	Pertes sur débiteurs impôts	77 390.40		22 610 -	22.61
7 097 307.15	7 500 000	4010.00	Impôt sur le bénéfice		6 510 326.00	989 674 -	13.20
393 914.25	250 000	4010.01	Impôt minimum		125 831.40	124 169 -	49.67
5 522 118.90	4 550 000	4011.00	Impôt sur le capital		5 464 593.90	914 594 +	20.10
1 893 060.85	1 800 000	4021.00	Impôt foncier		2 016 751.70	216 752 +	12.04
		4270.00	Amendes fiscales		1 421.00	1 421 +	
		93	PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES				
1 189 479.00	95 000		Charges	95 389.00		389 +	0.41
4 461 640.00			Revenus				
	95 000 -		Excédent de charges		95 389.00		
3 272 161.00 +			Excédent de revenus				
		9300	PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES				
1 189 479.00	95 000		Charges	95 389.00		389 +	0.41
4 461 640.00			Revenus				
	95 000 -		Excédent de charges		95 389.00		
3 272 161.00 +			Excédent de revenus				
1 189 479.00	95 000	3621.50	Péréquation financière intercommunale	95 389.00		389 +	0.41
1 600 000.00		4621.10	Prélèvement provision fonds de péréquation				
2 861 640.00		4631.00	Subventions cantonales				
		95	PARTS AUX RECETTES, AUTRES				
845 988.32	635 000		Charges		746 600.10	111 600 +	17.57
845 988.32 +	635 000 +		Revenus				
			Excédent de revenus	746 600.10			
		9500	PARTS AUX RECETTES, AUTRES				
845 988.32	635 000		Charges		746 600.10	111 600 +	17.57
845 988.32 +	635 000 +		Revenus				
			Excédent de revenus	746 600.10			

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

FINANCES ET IMPOTS

206

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		9500	PARTS AUX RECETTES, AUTRES				
803 552.35	600 000	4120.03	Redevances hydrauliques		711 901.51	111 902 +	18.65
24 475.97	20 000	4601.00	Patentes débits de boissons		18 618.59	1 381 -	6.91
17 960.00	15 000	4601.01	Appareils automatiques		16 080.00	1 080 +	7.20
		96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE				
13 380 605.13	11 544 700		Charges	11 199 338.48		365 362 -	3.16
	20 000 S		Crédit supplémentaire				
41 064 512.86	13 731 410		Revenus		14 754 322.06	1 022 912 +	7.45
27 683 907.73 +	2 166 710 +		Excédent de revenus	3 554 983.58			
		961	INTERETS				
2 228 497.68	2 345 000		Charges	2 261 642.31		103 358 -	4.37
	20 000 S		Crédit supplémentaire				
36 285 837.36	9 336 500		Revenus		9 038 423.86	298 076 -	3.19
34 057 339.68 +	6 971 500 +		Excédent de revenus	6 776 781.55			
		9610	INTERETS ET CHARGES DU PASSIF				
2 228 497.68	2 345 000		Charges	2 261 642.31		103 358 -	4.37
	20 000 S		Crédit supplémentaire				
2 228 497.68 -	2 365 000 -		Revenus		2 261 642.31		
			Excédent de charges				
52 822.88	16 000	3130.08	Frais bancaires et postaux	37 815.59		1 816 +	5.04
	20 000 S		Crédit supplémentaire				
1 533.75 -	1 000	3400.00	Intérêts passifs engagements courants	3 802.95 -		4 803 -	480.30
14 257.70	13 000	3401.00	Intérêts passifs engagements financiers à court terme	21 454.32		8 454 +	65.03
1 632 671.95	1 748 000	3406.00	Intérêts passifs engagements financiers à long terme	1 795 307.15		47 307 +	2.71
530 278.90	567 000	3409.00	Intérêts rémunérateurs taxes fiscales	410 868.20		156 132 -	27.54
		9611	INTERETS ET PRODUITS DE L'ACTIF				
36 285 837.36	9 336 500		Charges		9 038 423.86	298 076 -	3.19
36 285 837.36 +	9 336 500 +		Revenus	9 038 423.86			
			Excédent de revenus				

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		9611	INTERETS ET PRODUITS DE L'ACTIF				
1 219 712.10	991 000	4401.00	Intérêts des créances		680 817.21	310 183 -	31.30
338 320.55	220 000	4450.01	Prêts sociétés Sinergy SA		334 528.00	114 528 +	52.06
467 812.00	408 000	4451.00	Dividendes des titres du patrimoine administratif		479 678.65	71 679 +	17.57
26 381 792.71		4511.05	Dissolution provision MCH2				
7 878 200.00	7 717 500	4940.00	Imputations internes, intérêts		7 543 400.00	174 100 -	2.26
		963	IMMEUBLES ET TITRES DU PATRIMOINE FINANCIER				
11 152 107.45	9 199 700		Charges	8 937 696.17		262 004 -	2.85
4 778 675.50	4 394 910		Revenus		5 715 898.20	1 320 988 +	30.06
6 373 431.95 -	4 804 790 -		Excédent de charges		3 221 797.97		
		9630	BATIMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER				
7 659 725.55	5 648 300		Charges	5 011 783.67		636 516 -	11.27
3 747 241.60	3 668 250		Revenus		3 495 670.80	172 579 -	4.70
3 912 483.95 -	1 980 050 -		Excédent de charges		1 516 112.87		
93 870.00	67 300	3010.00	Traitements	64 998.00		2 302 -	3.42
18 979.20	11 800	3059.00	Charges sociales	12 867.60		1 068 +	9.05
	160 000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	223 823.85		63 824 +	39.89
62 381.10	62 100	3134.00	Primes d'assurances de choses	49 828.70		12 271 -	19.76
781 164.20	410 000	3137.00	Impôts communaux et cantonaux	380 000.00		30 000 -	7.32
646 533.75	480 000	3431.00	Frais d'entretien	369 606.12		110 394 -	23.00
90 072.50	80 000	3439.02	Loyers et charges	70 550.05		9 450 -	11.81
34 374.60	42 000	3439.05	Prestation de services de tiers	46 639.35		4 639 +	11.05
20 413.60		3439.06	Honoraires frais d'études	5 270.00		5 270 +	
221 277.60		3439.07	Frais de concours				
900 000.00		3439.99	Attribution fonds de rénovation du PF				
30 020.00	18 700	3910.00	Imputations internes frais de personnel	28 300.00		9 600 +	51.34
215 239.00		3920.00	Imputations internes eau, énergies				
4 545 400.00	4 316 400	3940.00	Imputations internes, intérêts	3 759 900.00		556 500 -	12.89
481.80		4260.01	Dédommagement des assurances		7 981.50	7 982 +	
3 201 322.15	3 118 500	4430.00	Location des immeubles du patrimoine financier		2 946 319.30	172 181 -	5.52
185 687.65	190 000	4430.02	Charges immeubles du patrimoine financier		181 620.00	8 380 -	4.41

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

FINANCES ET IMPOTS

208

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.			Comptes 2022		Ecart 2022	
				Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		9630	BATIMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER				
359 750.00	359 750	4432.00	Mise à disposition immeubles du patrimoine financier		359 750.00		
		9631	TERRAINS DU PATRIMOINE FINANCIER				
3 492 381.90	3 551 400		Charges	3 920 912.50		369 513 +	10.40
831 433.90	726 660		Revenus		2 220 227.40	1 493 567 +	205.54
2 660 948.00 -	2 824 740 -		Excédent de charges		1 700 685.10		
159 581.90	150 300	3439.02	Loyers et charges	137 412.50		12 888 -	8.57
3 332 800.00	3 401 100	3940.00	Imputations internes, intérêts	3 783 500.00		382 400 +	11.24
96 868.00		4411.00	Gains des ventes d'immobilisations corporelles PF		1 471 867.40	1 471 867 +	
565 905.90	558 000	4430.01	Location des terrains du patrimoine financier		579 700.00	21 700 +	3.89
168 660.00	168 660	4432.01	Mise à disposition terrains du patrimoine financier		168 660.00		
		9632	TITRES DU PATRIMOINE FINANCIER				
			Charges	5 000.00		5 000 +	
200 000.00			Revenus				
			Excédent de charges		5 000.00		
200 000.00 +			Excédent de revenus				
		3410.00	Perte comptable sur les placements du patrimoine financier	5 000.00		5 000 +	
200 000.00		4410.00	Gains provenant des ventes de placements financiers PF				
		99	AUTRES CHARGES NON VENTILABLES				
37 242 212.20	1 300 000		Charges	2 715 000.00			
	1 415 000 S		Crédit supplémentaire				
			Revenus				
37 242 212.20 -	2 715 000 -		Excédent de charges		2 715 000.00		
		9900	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF				
37 242 212.20			Charges				
37 242 212.20 -			Revenus				
			Excédent de charges				

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.		Comptes 2022		Ecart s 2022	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		9900 AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF				
816 209.61		3300.30 Amortissement des ouvrages de génie civil				
7 810 350.58		3300.40 Amortissement des bâtiments				
28 615 652.01		3301.10 Amortissement non planifié des routes				
		9910 RESERVE DE POLITIQUE BUDGETAIRE				
	1 300 000	Charges	2 715 000.00			
	1 415 000 S	Crédit supplémentaire				
		Revenus				
	2 715 000 -	Excédent de charges		2 715 000.00		
	1 300 000	3894.00 Attribution à la réserve de politique budgétaire	2 715 000.00			
	1 415 000 S	Crédit supplémentaire				

Comptes 2021 Fr.	Budget 2022 Fr.		Comptes 2022	
			Charges Fr.	Revenus Fr.
		9 FINANCES ET IMPOTS		
		Dépenses		
		Recettes		1 576 300.00
		Investissements nets	1 576 300.00	
		96 ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DE TTE		
		Dépenses		
		Recettes		1 576 300.00
		Investissements nets	1 576 300.00	
		961 INTERETS		
		Dépenses		
		Recettes		1 576 300.00
		Investissements nets	1 576 300.00	
		9611 INTERETS ET PRODUITS DE L'ACTIF		
		Dépenses		
		Recettes		1 576 300.00
		Investissements nets	1 576 300.00	
		6420 Communes et associations intercommunales		116 300.00
		- Communes et associations intercommunales		116 300.00
		6440 Entreprises publiques		1 460 000.00
		- Entreprises publiques		1 460 000.00

Bilan détaillé

1	Actif	245'865'425.08	262'125'084.93
	PATRIMOINE FINANCIER	189'610'097.48	190'290'766.73
100	Disponibilités et placements à court terme	4'362'002.82	6'769'250.47
1000	Caisse	28'945.45	40'621.70
1001	Comptes postaux	1'219'206.82	1'816'999.15
1002	Banques	3'110'938.25	4'914'682.12
1004	Cartes de débit et de crédit	2'912.30	-3'052.50
101	Créances	33'208'159.42	29'332'482.49
1010	Créances résultant de livraisons et de prestations	3'310'547.36	3'626'132.79
1011	Comptes courants avec des tiers	13'637'801.06	9'412'276.88
1012	Créances fiscales	16'348'988.15	16'253'725.72
1013	Acomptes à des tiers	762.40	-
1014	Créances sur transferts	140'742.00	-
1015	Comptes courants internes	-268'065.75	-1'890.45
1019	Autres créances	37'384.20	42'237.55
104	Actifs de régularisation	10'436'382.19	9'444'614.62
1041	Comptes de résultats	10'436'382.19	7'669'444.47
1046	Comptes des investissements		1'775'170.15
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	101'155.25
1068	Avances et acomptes versés	-	101'155.25
107	Placements financiers	1'028'000.00	960'000.00
1071	Prêts	1'028'000.00	960'000.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	140'575'553.05	143'683'263.90
1080	Terrains du patrimoine financier	70'982'243.30	72'067'119.55
1084	Bâtiments du patrimoine financier	69'593'309.75	71'616'144.35

1	Actif	245'865'425.08	262'125'084.93
	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	56'255'327.60	71'834'318.20
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	44'252'800.60	61'343'091.20
1400	Terrains non bâtis	1.00	12'347.80
1401	Routes et voies de communication	18'086'009.00	21'998'007.00
1402	Aménagements des eaux	1'470'001.00	2'515'001.00
1403	Autres ouvrages de génie civil	3'307'224.10	3'936'666.40
1404	Terrains bâtis	21'389'557.50	32'369'063.00
1406	Biens mobiliers	7.00	512'005.00
1409	Autres immobilisations corporelles	1.00	1.00
144	Prêts	10'957'500.00	9'381'200.00
1442	Prêts aux communes et associations de communes	316'500.00	200'200.00
1444	Prêts à des entreprises publiques	10'641'000.00	9'181'000.00
1445	Prêts à des entreprises privées	-	-
145	Participations, capital social	900'026.00	950'026.00
1454	Participations aux entreprises publiques	900'026.00	950'026.00
146	Subventions d'investissement	145'001.00	160'001.00
1461	Subventions d'investissement au Canton	60'000.00	65'000.00
1462	Subventions d'investissement aux Communes	85'000.00	95'000.00
1462	Subventions d'investissement aux particuliers	1.00	1.00

2	Passif	245'865'425.08	262'125'084.93
CAPITAUX DE TIERS		184'951'081.86	199'255'297.61
200	Engagements courants	10'198'885.75	12'527'198.30
2000	Engagements courants provisoires	9'672'908.65	12'087'135.30
2002	Impôts	195'690.65	96'776.55
2005	Comptes courants internes	256'400.00	266'600.00
2006	Dépôts et Cautions	73'886.45	76'686.45
201	Engagements financiers à court terme	11'730'000.00	5'000'000.00
2010	Engagements envers des intermédiaires financiers	11'730'000.00	5'000'000.00
204	Passifs de régularisation	10'908'035.10	11'363'157.35
2041	Comptes de résultats	9'955'827.75	7'505'501.70
2044	Charges financières	952'207.35	1'101'740.00
2046	Comptes des investissements		2'755'915.65
205	Provisions à court terme	8'252'621.55	1'753'780.05
2055	Comptes de résultats	174'912.95	180'258.50
2058	Comptes des investissements	8'077'708.60	1'573'521.55
206	Engagements financiers à long terme	119'388'750.00	144'323'750.00
2064	Prêts et reconnaissances de dettes	119'368'750.00	144'323'750.00
2069	Autres engagements financiers à long terme	20'000.00	-
208	Provisions à long terme	21'095'294.55	20'909'917.00
2083	Provisions pour les dommages non assurés	6'440'569.60	6'363'799.30
2085	Provisions pour d'autres activités d'exploitation	281'724.95	334'400.55
2088	Provisions du compte des investissements	1'143'000.00	981'717.15
2089	Autres provisions à long terme	13'230'000.00	13'230'000.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	3'377'494.91	3'377'494.91
2090	Engagements envers les financements spéciaux	3'377'494.91	3'377'494.91
CAPITAL PROPRE		60'914'343.22	62'869'787.32
290	Financements spéciaux	166'154.59	-414'095.31
2900	Financements spéciaux du capital propre	166'154.59	-414'095.31
291	Fonds enregistrées sous capital propre	16'544'803.38	16'249'444.28
2910	Fonds enregistrés sous capital propre	16'544'803.38	16'249'444.28
294	Réserve de politique budgétaire	-	2'715'000.00
2940	Réserve de politique budgétaire	-	2'715'000.00
299	Excédent du bilan	44'203'385.25	44'319'438.35
2999	Résultats cumulés des années précédentes	44'203'385.25	44'319'438.35

Conclusions

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, nous sollicitons de votre Conseil la décision suivante :

"La gestion et les comptes 2022 de la Commune sont approuvés tels que présentés de même que les crédits supplémentaires qu'ils impliquent."

Compte de résultat		
Total des charges (amortissements inclus)	- CHF	119'802'396.80
Total des revenus	+ CHF	119'918'449.90
Excédent de revenus	= CHF	116'053.10

Compte des investissements		
Dépenses	+ CHF	28'845'310.64
Recettes	- CHF	6'540'519.75
Investissements nets	= CHF	22'304'790.89

Financement		
Marge d'autofinancement	+ CHF	8'681'244.39
Investissements nets	- CHF	22'304'790.89
Insuffisance de financement	= CHF	13'623'546.50

Variation du capital		
Report de l'insuffisance de financement	- CHF	13'623'546.50
Report des dépenses d'investissement au bilan	+ CHF	28'845'310.64
Report des recettes d'investissement au bilan	- CHF	6'540'519.75
Report des amortissements du patrimoine administratif	- CHF	6'725'800.29
Augmentation du capital propre	= CHF	1'955'444.10

Marge d'autofinancement		
Charges financières	- CHF	109'053'009.21
Revenus financiers	+ CHF	117'734'253.60
Marge d'autofinancement	= CHF	8'681'244.39

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Secrétaire

Olivier DELY

La Présidente

Anne-Laure COUCHEPIN VOUILLOZ

La convocation avec l'ordre du jour du Plénum du 30 mai 2023 se trouve sur le site internet de la Ville. (www.martigny.ch) ainsi qu'au pilier public.

Rapport succinct de l'organe de révision

Rapport du réviseur sur les comptes annuels au conseil général de la Municipalité de Martigny

En notre qualité de réviseurs selon les articles 83 à 86 de la Loi sur les communes du Canton du Valais du 5 février 2004 (ci-après LCo) et selon les articles 89 à 93 de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 24 février 2021 (ci-après OGFCo), nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la Municipalité de Martigny, comprenant le bilan, le compte des investissements, les comptes de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

Responsabilité du conseil municipal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo, ainsi que de l'OGFCo, incombe au conseil municipal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalie significative, que celle-ci résulte de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil municipal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité du réviseur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux ». Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle, ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalie significative. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées, ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022 sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'article 83 de la LCo et des articles 89 et 90 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

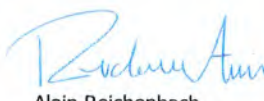
Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo ;
- l'endettement net de la municipalité est considéré comme faible selon les nouveaux indicateurs MCH2 ;
- l'endettement net de la municipalité était nul selon les indicateurs MCH1 en 2021 ;
- l'équilibre financier à terme paraît assuré ;
- selon notre appréciation, la municipalité est en mesure de faire face à ses engagements ;
- l'entretien final avec le conseil municipal a eu lieu.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA


 Jessy Rudaz
 Expert-réviseur agréé
 Réviseur responsable


 Alain Reichenbach
 Expert-réviseur agréé

Annexe aux comptes

Principes pour la présentation et la tenue du compte de la commune de Martigny

1. Base légale

L'établissement du compte de la commune de Martigny se fonde sur la loi sur les communes (LCo) du 5 février 2004 ainsi que de l'ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo).

2. Principes MCH2 appliqués et divergences

Les comptes sont établis conformément au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) publié le 25 janvier 2008 par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances et aux recommandations du Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP). Ces recommandations constituent des normes minimales que toutes les collectivités publiques sont tenues de respecter. En fonction de la recommandation, le MCH2 permet des options différentes quant à la méthode de comptabilisation et de présentation. La commune de Martigny se positionne de la manière suivante face à certaines recommandations (RE) avec des choix et des divergences spécifiées ci-après :

RE 02 Principes comptables

- Les explications sur les principaux comptes du compte de résultats et du compte des investissements figurent dans le message introductif de la brochure des comptes.

RE 05 Actifs et passifs de régularisation

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de régularisation sont faites est fixée à Fr. 0.--.

RE 06 Réévaluations (corrections de valeur)

- Le patrimoine financier est réévalué si une diminution durable de la valeur est prévisible.

RE 07 Recettes fiscales

- Les recettes fiscales sont comptabilisées selon le principe de la délimitation des impôts.

RE 08 Financements spéciaux et préfinancements

- Les préfinancements ne sont pas autorisés.
- Le solde réalisé par une tâche faisant l'objet d'un financement spécial est transféré au bilan par les comptes 35 ou 45.

RE 09 Provisions et engagements conditionnels

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de provisions sont faites est fixée à Fr. 50'000.--.

RE 10 Compte des investissements

- L'activation des investissements se fait selon l'Option 1, c'est-à-dire une activation de l'investissement net au bilan.

RE 12 Immobilisations et comptabilité des immobilisations

- La limite d'activation des investissements propres est fixée à Fr. 50'000.-- par objet ou par projet.
- L'amortissement a lieu dès le début des travaux.
- Le taux d'amortissement est appliqué sur la valeur comptable au bilan au 01.01 augmenté de l'investissement net de l'exercice en cours.
- La méthode de l'amortissement dégressif est appliquée.
- Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés.
- Les terrains morcelés des autres travaux de génie-civil, des bâtiments peuvent être enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif.

RE 13 Vision consolidée

- Le tableau des participations doit au minimum figurer dans l'annexe aux comptes.

RE 14 Tableau des flux de trésorerie

- Le tableau des flux de trésorerie simplifié est élaboré sur la base du tableau de financement actualisé du MCH1.

RE 17 Objectifs et instruments de politique budgétaire

- Une réserve de politique budgétaire assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage peut être constituée. Les prélèvements ou attributions à cette réserve doivent être comptabilisés aux titres de charges ou revenus extraordinaires.
- Le postfinancement de la réserve de politique budgétaire n'est pas autorisé.

RE 18 Indicateurs financiers

- Les indicateurs de 1ère et 2ème priorités, recommandés par la conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances, sont présentés dans le message introductif. Les définitions et mode de calcul se trouvent dans le manuel "modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes" dans l'annexe C.

RE 19 Procédure lors du passage au MCH2 (2022)

- Pour des raisons de comparabilité, les valeurs du bilan de l'année précédente sont présentées lors du passage au MCH2 au 01.01.2022 (au lieu du 31.12.2021), après les reclassifications et les retraitements dus au passage au MCH2. Il en va de même pour les valeurs présentées dans le tableau des garanties.
- Le patrimoine financier est inscrit à sa valeur comptable.
- Les provisions et les comptes de régularisation ont été réévalués.
- La réévaluation du patrimoine administratif n'est pas autorisée.
- Les terrains parcellisés des autres travaux de génie-civil (compte bilan 1403) et des bâtiments (compte bilan 1404) sont inscrits dans le groupe de matières approprié et amortis en conséquence.

3. Principes de la gestion financière

La gestion financière se conforme aux exigences de la légalité, de l'équilibre budgétaire à terme, de l'emploi économe des fonds, de l'urgence, de la rentabilité, de la causalité, de l'indemnisation des avantages, de la non-affectation des impôts généraux, de la gestion axée sur les résultats, du paiement par l'utilisateur et de la transparence financière.

4. Principes de tenue des comptes

La tenue des comptes est un enregistrement chronologique et systématique des transactions effectuées avec l'extérieur et des imputations internes. La tenue des comptes est régie par les principes de l'annualité, de la spécialité, et de l'exhaustivité.

5. Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus.

La présentation des comptes repose sur les principes de la comparabilité, du produit brut, de la comptabilité d'exercice, de la continuité, de l'importance, de la clarté, de la fiabilité, de la permanence des méthodes comptables et de l'échéance.

6. Principes d'évaluation du bilan

6.1. Actif

6.1.1. Patrimoine financier (PF)

Le patrimoine financier est inscrit au bilan à sa valeur comptable. Il est amorti si des pertes ou des moins-values sont enregistrées. En cas d'acquisition d'immobilisation gratuitement, celle-ci doit être évaluée à sa valeur vénale.

Tous les nouveaux éléments du patrimoine financier sont évalués conformément aux principes d'évaluation ci-dessous.

Disponibilités et placements à court terme (compte bilan 100)

Les disponibilités et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse, les avoirs postaux et bancaires, les soldes des cartes de débit et de crédit et les placements à court terme sur le marché monétaire (moins de 90 jours). Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Créances (compte bilan 101)

Les créances à court terme comprennent toutes les créances facturées envers des tiers et impayées.

Une provision générale pour créances douteuses est comptabilisée chaque année au 31 décembre.

En outre, des correctifs d'actifs spécifiques (ducroire) sont enregistrés pour les créances fiscales.

Placements financiers à court terme (compte bilan 102)

Les placements financiers à court terme sont des actifs monétaires (prêts à court terme, placements à intérêts, dépôts à terme, etc.), qui sont généralement détenus dans le but de faire coïncider les flux de liquidités pouvant générer un rendement. Les échéances varient de 90 jours à un an. Les placements financiers à court terme sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Actifs de régularisation (compte bilan 104)

Les actifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes d'actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un actif de régularisation est fixée à Fr.0.--.

Marchandises, fournitures (compte bilan 106)

Les articles de commerce et les matières premières et auxiliaires, sont évalués au prix coûtant ou au prix du marché si celui-ci est inférieur.

Placements financiers à long terme (compte bilan 107)

Les placements financiers à long terme ont une durée supérieure à un an. Ils sont classés dans le patrimoine financier, étant donné qu'ils ne servent pas directement à l'exécution des tâches publiques. Les actions, parts sociales, placements à intérêts (obligations, prêts) et créances à long terme sont comptabilisés à leur juste valeur ou à leur valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période du placement.

Immobilisations corporelles du patrimoine financier (compte bilan 108)

Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine financier ne sont pas utilisées directement pour l'exécution des tâches publiques. Les immobilisations du patrimoine financier dans le bilan au coût d'acquisition ou de construction. Les subventions, aides, dons en lien avec les immobilisations corporelles du patrimoine financier sont comptabilisés en diminution des investissements concernés. Pour l'année 2022, la Ville a perçu Fr. 3'500'000.-- d'apports.

Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 109)

Les créances résultant de financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers sont comptabilisées à l'actif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.1.2. Patrimoine administratif (PA)

Les valeurs du patrimoine administratif comprennent les éléments qui servent à l'exécution des tâches publiques et qui découlent du compte des investissements. Le montant du seuil d'activation des investissements propres est fixé à Fr. 50'000.-- par objet ou par projet.

Immobilisations corporelles (compte bilan 1400)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou de production. Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine administratif qui font l'objet d'une dépréciation du fait de leur utilisation sont amorties par catégorie à leur valeur résiduelle au 31.12.

Liste des taux d'amortissements planifiés appliqués :

Terrains : 0% (compte bilan 1400)

Routes et voies de communication : 7% (compte bilan 1401)

Aménagement des cours d'eau : 7% (compte bilan 1402)

Autres travaux de génie-civil : 7% (compte bilan 1403)

Bâtiments : 8% (compte bilan 1404)

Biens meubles : 60% (compte bilan 1406)

Autres immobilisations corporelles : 50% (compte bilan 1409)

Les valeurs résiduelles inférieures à Fr. 50'000.— sont entièrement amorties.

Immobilisations incorporelles (compte bilan 142)

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les licences, les droits d'utilisation et les autres immobilisations incorporelles. Le taux d'amortissement planifié est de 50%.

Prêts (compte bilan 144)

Les prêts sont généralement comptabilisés à leur valeur nominale. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Participations, capital social (compte bilan 145)

Les participations et capital social sont des parts dans le capital d'autres sociétés, établissements et institutions détenues en vue d'un investissement permanent. Ils sont comptabilisés au maximum à leur valeur d'acquisition. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Subventions d'investissement (compte bilan 146)

Les subventions d'investissement sont des prestations en argent qui sont utilisées par le bénéficiaire de ces subventions pour acquérir des actifs durables à caractère d'investissement. Le taux d'amortissement planifié est de 100%. Les subventions d'investissements provisionnées au bouclage des comptes ne sont pas amorties.

6.2. Passif

6.2.1. Capitaux de tiers

Engagements courants (compte bilan 200)

Les engagements courants sont des dettes monétaires qui doivent généralement être remboursées dans les douze mois qui suivent la clôture. Ces engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Engagements financiers à court terme (compte bilan 201)

Les engagements financiers à court terme sont des dettes résultant d'opérations de financement d'une durée inférieure ou égale à un an. Ces engagements sont comptabilisés à la valeur nominale.

Passifs de régularisation (compte bilan 204)

Les passifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes de passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un passif de régularisation est fixée à Fr 0.--.

Provisions à court terme (compte bilan 205)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Une provision est classée à court terme si la sortie de fonds est probable dans un délai d'un an à compter de la date de clôture. Les provisions sont réévaluées chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à court terme est fixée à Fr. 50'000.--.

Engagements financiers à long terme (compte bilan 206)

Les engagements financiers à long terme sont des passifs liés à des opérations de financement qui doivent généralement être remboursées plus de douze mois après la date de clôture du bilan. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période de l'engagement.

Provisions à long terme (compte bilan 208)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais qui peuvent être estimés. Une provision est classée à long terme si la sortie de fonds est probable dans un délai de plus de douze mois à compter de la date de clôture. Les provisions font l'objet d'une réévaluation chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à long terme est fixée à Fr. 50'000.--.

Engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 209)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans les capitaux de tiers si la base juridique ne peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.2.2. Capital propre

Fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre (compte bilan 290 et 291)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans le capital propre si la base juridique peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais laisse une marge de manœuvre considérable à la collectivité publique. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats. Les avances sur les financements spéciaux classés dans le capital propre sont inscrites en négatif dans les fonds propres. Ils sont remboursables dans un délai de 8 ans à compter de leur première inscription au bilan par de futurs excédents de revenus réalisés par la tâche concernée.

Réserves de politique budgétaire (compte bilan 294)

Les réserves de politique budgétaire sont des réserves qui peuvent être utilisées pour couvrir des déficits futurs du compte de résultats.

Le postfinancement des réserves de politique budgétaire n'est pas autorisé.

Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (compte bilan 296)

Le résultat positif de la réévaluation doit être inscrit au bilan dans la réserve liée au retraitement du patrimoine financier. Cette réserve, inscrite dans le bilan dans les fonds propres, ne peut être dissoute qu'en cas de perte de valeur durable ou de vente du patrimoine financier. Le postfinancement de la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier n'est pas autorisé.

Excédent ou découvert du bilan (compte bilan 299)

Le solde provient des excédents et des déficits cumulés du compte de résultats. En cas de découvert, le poste reste au passif mais avec un signe négatif. Il doit être amorti dans un délai maximum de 4 ans à partir de sa première inscription au bilan.

Etat du capital propre

en francs suisse		Solde au 01.01	Attributions	Prélèvements	Solde au 31.12
29	Capital propre	60'914'343	4'139'640	2'184'196	62'869'787
290	Engagements et avances sur financements spéciaux classés dans le capital propre	166'155	1'176'387	1'756'637	-414'095
291	Fonds classés dans le capital propre	16'544'803	132'200	427'559	16'249'444
294	Réserves de politique budgétaire	-	2'715'000		2'715'000
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	-			-
299	Excédent/découvert du bilan	44'203'385	116'053		44'319'438

Tableau des provisions

en francs suisses

205 Provisions à court terme					
Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
2055.000	Provision pour chèques familles non-utilisés	174'913	105'650	100'304	180'259
2058.000	Provision pour travaux en cours	7'577'709	1'573'522	7'577'709	1'573'522
					-
					-
					-
					-
					-
					-

208.000 Provisions à long terme					
Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
2083.001	Provision pour assainissement terrains et sites pollués	6'000'000			6'000'000
2083.002	Provision pour assainissement terrains (terrains GGR)	440'570		76'770	363'799
2085.000	Provision pour site de la Féronde SA	159'132	20'868		180'000
2085.001	Provision pour la décharge des Geais (Charrat)	122'593	31'808		154'401
2088.000	Provision pour projet R3 (correction du Rhône)	1'143'000		161'283	981'717
2089.000	Provision pour débiteurs douteux	2'810'000			2'810'000
2089.992	Provision pour développement zones économiques	10'000'000			10'000'000
2089.998	Provision pour engagements hors bilan	420'000			420'000

Total provisions à court terme		7'752'622	1'679'172	7'678'013	1'753'780
Total provisions à long terme		21'095'295	52'676	238'053	20'909'917
Total des provisions		28'847'916	1'731'847	7'916'066	22'663'697

Tableau des participations

en francs suisses	Nombre détenu	Part de la commune en %	Valeur nominale totale	Rendement CHF	Valeur comptable au 01.01	Valeur comptable au 31.12
Sociétés Anonymes						
TMR SA	10'382	1.53%	103'820		1	1
Tunnel du Gd-St-Bernard SA	440	1.80%	220'000		1	1
F.M.V. SA	19'273	0.96%	963'650	32'122	1	1
S.A.T.O.M. SA Monthey	671	6.71%	67'100		1	1
Ideark SA	8'000	80.00%	80'000		1	1
Centre de cautionnement et de financement SA	620	0.25%	31'000		1	1
FMMB SA	5'166	17.22%	516'600	74'907	1	1
Sté promotion restoroutes valaisans SA	40	11.43%	40'000	2'000	1	1
Radio-Rhône SA	300	4.17%	75'000		1	1
Techno-pôle SA					1	1
Télémarécottes SA	150	0.38%	22'400		1	1
Parc d'attractions du Chatelard SA	40	1.08%	40'000		1	1
Sinergy Infrastructure SA	980'000	98%	9'800'000	98'000	1	1
Sinergy Commerce SA	100'000	100%	1'000'000	261'000	1	1
Cridec SA	10	0.15%	10'000	400	1	1
Télé Vichères-Liddes SA	10	0.89%	5'000		1	1
Espace Super Saint-Bernard SA en liquidation	10	2.00%	5'000		1	1
Télélafouly-Chapex lac SA	10	0.26%	5'000		1	1
RhônEole SA	2'250	20%	225'000	11'250	1	1
ValEole SA	360	18%	360'000		1	1
					1	1
Sociétés cooopératives						
C.E.R.M.	1'227	36.63%	1'227'000		1	1
Divers						
Fondation IDIAP					1	1
Fondation LES ADONIS EMS Charrat (Charrat)					1	1
Fondation RERO +					-	50'000
VALVER		72.12%		169'389	900'000	900'000
Ass. Vs d'aides aux invalides en liquidation			-		1	1
Top Relais Sàrl	100	50%	10'000		1	1

14'806'570

649'068

900'026

950'026

Tableau des garanties

Cautionnements			
en francs suisses	Solde au 01.01	Solde au 31.12	Ecart
<u>CERM +</u> Cautionnement solidaire de Fr. 975'000.-- envers l'Etat du Valais pour un prêt LIM (décision du Conseil municipal du 10.02.10)	325'000	260'000	65'000
<u>IDEARK SA</u> Cautionnement solidaire de Fr. 1'000'000.-- envers l'Etat du Valais pour un prêt LIM (décision du Conseil municipal du 23.05.2017)	944'000	916'000	28'000

Engagements conditionnels

Il existe actuellement des sites pollués sur le territoire municipal, pour lesquels la Ville de Martigny pourrait être appelée à une contribution financière. Cet état de fait pourrait constituer un risque financier significatif pour la Ville de Martigny, non pas du fait de sa responsabilité directe mais en qualité de commune de situation appelée à prendre en charge une partie de l'assainissement des sites en cas de défauts de la partie responsable. Il demeure des incertitudes importantes sur les engagements éventuels de la Commune de Martigny et les risques de réalisation. Une provision figure au bilan pour Fr. 6'000'000.—au 31 décembre 2022

Tableau des immobilisations

Compte N° Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements	Taux d'amortissements
Comptes ordinaires							
1400 Terrains	1	12'347		12'348		12'348	0%
1401 Routes / voies de communication	18'086'009	5'581'213	7'257	23'659'965	1'661'958	21'998'007	7%
1402 Aménagement des cours d'eau du PA	1'470'001	4'194'593	2'959'851	2'704'743	189'742	2'515'001	7%
1403 Autres travaux de génie-civil	3'307'224	2'343'841	1'375'020	4'276'046	339'379	3'936'666	7%
1404 Bâtiments du PA	21'389'558	14'414'906	622'092	35'182'372	2'813'309	32'369'063	8%
1405 Forêts PA				-		-	0%
1406 Biens meubles du PA	7	1'285'771		1'285'778	773'773	512'005	35%
1409 Autres immobilisations corporelles	1			1		1	50%
1420 Logiciel du PA				-		-	50%
1421 Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA				-		-	50%
1429 Autres immobilisations incorporelles				-		-	50%
144X Prêts	10'957'500		1'576'300	9'381'200		9'381'200	Selon risque
145X Participation capital social	900'026	100'000		1'000'026	50'000	950'026	Selon risque
146X Subventions d'investissement	145'001	912'640		1'057'641	897'640	160'001	100%
Total comptes ordinaires	56'255'328	28'845'310	6'540'520	78'560'118	6'725'800	71'834'318	
Total immobilisations du PA	56'255'328	28'845'310	6'540'520	78'560'118	6'725'800	71'834'318	8.56%